

Le volume fait suite à un volume précédent dont les  
inscriptions vont du N° 308 de l'année 1913 au N° 37 de l'année 1914.  
Ce que nous certifions.

Lausanne, le 7 février 1914.

L'Officier de l'état civil:  
J. Uccel



40

**Manque la page 1**

**Manque la page 2**

Registre des mariages A.

No 55  
Pythoud  
et  
Kummann

Près devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pythoud, Paul-Louis

célibataire

ferblantier

originaire de Olbeuve (Fribourg) domicilié à

Lausanne né à

Rue (Fribourg) le quinze août

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

François-Félix Pythoud, scieur et de

Josephine née Bœrion, à Fribourg

2. Kummann, Adélaïde-Philomène

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Hergiswil (Lucerne) domiciliée à

Lausanne née à

Courtepin (Fribourg) le dix mars

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Rodolphe Kummann, d'ici et de

Cécile née Humbert, à Fribourg

Comme témoins :

1. Albert Bagne, représentant, à Lausanne

2. Lion Uffholz, ajusteur C.F.F., à Fribourg

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Olbeuve, le 18, et à Hergiswil, le 19 janvier 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept février mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance de fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Olbeuve et Hergiswil.

Les époux :

Pythoud Paul  
Pythoud Adélaïde

Les témoins :

Amour  
Lion Uffholz

L'officier de l'état civil :

Fucul

Communiqué à l'état civil d'Olbeuve et de Hergiswil.

N<sup>o</sup> 59  
Despont  
Barman

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Despont, Charles-Léon  
célibataire  
garçon de café  
originaire de Arrens et Bidey-Ozjularz domicilié à  
Lausanne né à  
Arrens le huit sept

mil-huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Jules-Henri Despont, agriculteur et de  
Marie-Henriette-Joséphine née Cathey, à Arrens

2. Barman, Marie-Louise  
célibataire  
sommelière  
originaire de St-Nicolas (Valais) domiciliée à  
Lausanne née à  
St-Nicolas le dix-neuf novembre

mil-huit cent quatre-vingt-dix fille de  
François-Michel Barman, décédé et de  
Elisabeth née Richard, à St-Nicolas

Comme témoins :  
1. Ernest Despont, agriculteur, à Arrens  
2. François Despont, garçon laitier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Arrens, Bidey-Ozjularz, Lausanne  
et St-Nicolas, le 15 janvier 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf février mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Arrens, Bidey-Ozjularz, Lausanne &  
St-Nicolas

Les époux :  
Léon Despont  
Louise Despont

Les témoins :  
Ernest Despont  
François Despont

Communiqué à l'état civil d'Echallens  
et de St-Nicolas.

L'officier de l'état civil :  
Fucel

Par Jugement du Tribunal...  
arrondissement de Lausanne, rendu  
en date du 11 avril 1911, déclaré  
définitif et exécutoire le 17 juin  
1921, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par la divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel la femme  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 30 janvier 1921  
L'officier de l'état civil :  
Fucel

Reçu par le 4. 10. 21.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 60  
Savagno  
et  
Trucano

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Savagno**, Giovanni-Pietro-Emilio  
célibataire  
manœuvre  
originaire de **Muisengo** (Alessandria), Italie domicilié à  
**Lausanne** né à  
**Muisengo** le quatre juillet  
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de  
**Luigi Savagno**, décédé et de  
**Giuseppa** née **Rota**, à **Nichellino** (Italie)

2. **Trucano**, Serafina  
célibataire  
ménagère  
originaire de **Salto** (Turin), Italie domiciliée à  
**Lausanne** née à  
**Salto** le dix-huit novembre  
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de  
**Francisco Trucano** et de  
**Margherita** née **Basarone**, les deux décédés

Comme témoins :  
1. **Virgile Fiocchi**, cafetier, à **Lausanne**  
2. **Pascal Zanetti**, maçon, à **Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne**, le 4 décembre, à **Salto**, le 21 décembre, et à **Muisengo**, le 11 janvier 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf février mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à **Lausanne**,  
**Salto** et **Muisengo**, avec certificats de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de Justice  
et Police.

Les époux :  
**Savagno Giovanni**  
**Savagno Serafina**

Les témoins :  
**Fiocchi Virgilio**  
**Zanetti Pascal**

Communiqué à la Chancellerie d'Etat  
à **Lausanne** (en deux exemplaires).

L'officier de l'état civil :  
**Fucel**

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

N<sup>o</sup> 61  
Merker  
Arbenz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Merker, Ernst-Walter

fabricant

célibataire

originaire de Baden domicilié à

Baden né à

Baden le quatre décembre

mil huit cent quatre-vingt-un fils de

Friedrich Merker, fabricant et de

Pauline née Schaufelberger, à Baden

2. Arbenz, Margaret-Nora dite Daisy

célibataire

~~originaire~~ de nationalité anglaise domiciliée à

Lausanne née à

Birmingham (Angleterre) le onze mai

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Adolphe Arbenz, fabricant et de

Mélanie née Ederlin, à Lausanne

Comme témoins : 1. Adolphe Arbenz, négociant, à Lausanne

2. René Lewin, avocat, à Baden

Les publications ont eu lieu à Baden, le 10, à Lausanne, le 13, au  
Consulat d'Angleterre (déclaration), le 17 janvier 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix février mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Baden.

Les époux :

W Merker

D. merker

Les témoins :

Adolphe Arbenz

René Lewin

L'officier de l'état civil :

Fucet

Communiqué à l'état civil de Baden.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 62  
Fornara  
Roux dit Gros

devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fornara, Silvestro - Stefano

célibataire

manœuvre

originaire de Cruzate (Novare), Italie domicilié à

Lausanne né à

Cruzate le six juillet

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Giosuè Fornara, décédé et de

Maria Guidetti, sa veuve, à Cruzate

2. Roux dit Gros, Marie - Ludovine

célibataire

couturière

originaire de St Vincent (Turin), Italie domiciliée à

Lausanne née à

St Vincent le vingt-neuf août

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

Julien Roux dit Gros et de

Marie - Catherine Binet, les deux décédés

Comme témoins : 1. Vital Fremet, employé de magasin, à Lausanne

2. Joseph Zaninetti, maçon, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20 septembre, à St Vincent, le 28 septembre, et à Cruzate, le 8 octobre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix février mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des mariages à  
Lausanne, St Vincent et Cruzate, avec  
certificats de capacité.

Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de  
Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat  
à Lausanne (en deux exemplaires).

## Les époux :

Fornara Silvestro

Ludovine Fornara

## Les témoins :

Zaninetti Joseph

Grossard Vital.

L'officier de l'état civil :

Fuciel



N<sup>o</sup> 63  
Dogny  
Badoux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dogny, Louis-Alfred

célibataire

charpentier

originaire de Pibley-Orjulaz

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-trois avril

mil huit cent quatre-vingt-onze

fils de

Cécile-Valentine Dogny, décédée

et de

2. Badoux, Alice-Léa

célibataire

minagère

originaire de Cremin

domiciliée à

Curtilles

née à

Curtilles

le huit septembre

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Jacques-Louis Badoux, décédé

et de

Rosine née Cachin, à Curtilles

Comme témoins :

1. Ulysse Badoux, viticulteur C. F. F., à Lausanne

2. Félix Bolomey, employé communal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, à Pibley-Orjulaz, Cremin et Curtilles, le 24 janvier 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze février mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Pibley-Orjulaz, Cremin  
et Curtilles.

Les époux :

Dogny

Badoux

Les témoins :

Ulysse Badoux  
Félix Bolomey Père

L'officier de l'état civil :

Guad

Communiqué à l'état civil d'Ecublens  
de Lucens.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 61  
Deprez  
et  
Sequatre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deprez, Georges-Henri  
célibataire  
commencant  
originaire de Lutry domicilié à  
Aigle né à  
Cully le sept mars  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Jean-Louis-Victor Deprez, Receveur de l'Etat et de  
Hanne-Caroline-Arthemise née Seyvoz, à Lausanne

2. Sequatre, Mathilde  
célibataire  
originaire de Gossens domiciliée à  
Lausanne née à  
Genève le trente mars  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Louis Sequatre, tapissier et de  
Andrienne Fournier, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Victor Deprez, Receveur de l'Etat, à Lausanne  
2. Paul Yaton, Ingénieur, à Prigue

Les publications ont eu lieu à Aigle, Lausanne et Lutry, le 20 jan-  
vier 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze février mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil d'Aigle.

Les époux :  
G. Deprez  
M<sup>lle</sup> Sequatre

Les témoins :  
V. Deprez  
P. Yaton

Communiqué à l'état civil de Lutry,  
d'Aigle et d'Uvriers.

L'officier de l'état civil :  
Fucel

## Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 65  
 Bornand  
 et  
 Buchs

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bornand, Gaston-Félic  
 célibataire  
 électricien  
 originaire de Ste-Croix domicilié à  
Lausanne né à  
Ste-Croix le cinq mai  
 mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Jules-César Bornand et de  
Marie-Cécile née Margot, les deux décédés

2. Buchs, Louis-Louis  
 célibataire  
 commerçante  
 originaire de Bellegarde (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Gruyères (Fribourg) le trente avril  
 mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Déan-Nicolas Buchs, agriculteur et de  
Pauline-Louise née Castella, à Romont

Comme témoins :  
 1. Charles Menétrey, électricien, à Lausanne  
 2. M<sup>me</sup> Louise Menétrey, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ste-Croix, aux Granges-de-Ste-Croix  
 et à Lausanne, le 24 janvier 1914, à Vevey, le 26 dit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze février mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à  
Ste-Croix, Granges-de-Ste-Croix, Lau-  
sanne et Vevey.

## Les époux :

Bornand  
L. Bornand

## Les témoins :

Charles Menétrey  
Louise Menétrey

L'officier de l'état civil :

Fischer

Communiqué à l'état civil de Ste-Croix  
 et de Vevey.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 66  
Schwarz  
Kossenko

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schwarz, Max

célibataire

ingénieur rural

originaire de Hettlingen (Zürich)

domicilié à

Lausanne

né à

Hülflingen (Zürich)

le vingt-un août

mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de

Johann-Heinrich Schwarz

et de

Anna-Susanna née Waser, à Foug

2. Kossenko, Olga

célibataire

chimiste

originaire de Saint-Petersbourg (Russie)

domiciliée à

Lausanne

née à

Saint-Petersbourg

le vingt-cinq juillet

mil huit cent soixante-dix-sept

fille de

Dmitry-Andréievitch Kossenko, Sénateur

et de

Olga-Branovna née Schelavine, à St-Petersbourg

Comme témoins :

1. Félix Pizzi, cand. med., à Lausanne

2. Vera Kossenko, D<sup>e</sup> med., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, et à Hettlingen, le 29 janvier 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze février mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Certificats de publication à Lausanne  
et à Hettlingen.  
Certificat de l'archipêtre russe.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Engagement à mariage religieux.

Les époux :

M. Schwarz  
O. Schwarz-Kossenko

Les témoins :

D<sup>e</sup> V. Kossenko  
Pizzi Félix

L'officier de l'état civil :

Fuciel

Communiqué à l'état civil d'Hettlingen

N<sup>o</sup> 67  
Spadoni  
Biètti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Spadoni, Carlo-Bartolomeo**  
 célibataire  
 manoeuvre  
 originaire de Panicale (Umbria), Italie domicilié à  
 Lausanne né à  
 Panicale le vingt-cinq août  
 mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
 Giuseppe Spadoni, manoeuvre et de  
 Pierina nie Santicchi, sa femme, à Castiglione del Lago

2. **Biètti, Carolina**  
 célibataire  
 ouvrière de fabrique  
 originaire de Perugia (Umbria), Italie domiciliée à  
 Renens née à  
 Magione (Italie) le quatorze août  
 mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
 Cesare Biètti, manoeuvre et de  
 Luisa nie Chccarilli, sa femme, à Perugia

Comme témoins :  
 1. Henri Pacion, secrétaire, à Lausanne  
 2. Eugène Dubois, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13 novembre, à Panicale, le 4, et à Perugia, le 28 décembre 1913, ainsi qu'à Renens, le 13 novembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize février mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
 Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne, Panicale et Perugia, avec certificats de capacité, ainsi qu'à Renens.  
 Autorisation du Conseil d'Etat.  
 Permis de mariage du Département de Justice & Police.

Les époux :  
 Spadoni Carlo  
 Spadoni Carolina

Les témoins :  
 H. Pacion  
 E. Dubois

Communiqué à l'état civil de Romanel, à Nilly, ainsi qu'à la Chancellerie d'Etat à Lausanne (en deux exemplaires).

L'officier de l'état civil :  
 Pucel

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 65  
Gaudin  
et  
Siegrist

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaudin, Ulysse  
veuf de Louisa née Durussel, dès le 17 avril 1910  
appareilleur  
originaire de Sonnaz — domicilié à  
Lausanne — né à  
St Sulpice — le douze juin  
— mil huit cent quatre-vingt — fils de  
Marc-Henri Gaudin, décédé — et de  
Livia née Dittot, sa veuve, à L'Isle

2. Siegrist, Emma  
célibataire  
lingère  
originaire de Rünenberg (Bâle-Campagne) — domiciliée à  
Lausanne — née à  
Geseray (Bern) — le vingt-cinq janvier  
— mil huit cent quatre-vingt-quatorze — fille de  
Théodore-Daniel Siegrist, maçon — et de  
Marguerite née Fleuti, sa femme, à Gstaad

Comme témoins :  
1. Jean Ullmann, peintre, à Lausanne  
2. François Daccord, maçon, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 31 janvier, à Kilchberg,  
le 1<sup>er</sup>, et à Sonnaz, le 7 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf février mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des mariages à Lau-  
sanne, Kilchberg et Sonnaz.  
Pour l'acte de décès de la première femme  
du fiancé, voir vol. 39, fol. 66.

## Les époux :

Ulysse Gaudin  
Emma Gaudin

## Les témoins :

Jean Ullmann  
François Daccord

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Communiqué à l'état civil de Kilchberg  
et de Nuffens-le-Château, à Sonnaz.

N<sup>o</sup> 69  
Tacheron  
Spitznagel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tacheron, Isaac-Constant-Auguste  
célibataire  
charpentier  
originaire de Moudon domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le trois mai  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Julien-Louis Tacheron et de

Marie-Henriette née Rouge, décédée  
2. Spitznagel, Germaine-Ida  
célibataire  
plieuse  
originaire de Landiswil (Bâle) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le deux janvier  
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Adolphe Spitznagel, employé à l'usine à gaz et de  
Ida-Louise née Bougey, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Louis Tacheron, charpentier, à Lausanne  
2. Adolphe Spitznagel, employé à l'usine à gaz, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Moudon et à  
Priglen, le 17 décembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf février mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.  
Actes de publication du mariage à Lau-  
sanne, Moudon et Priglen.  
Pour l'acte de naissance de la fiancée,  
voir vol. 19, fol. 384.

## Les époux :

Tacheron Isaac

Tacheron Germaine

## Les témoins :

Louis Tacheron

Spitznagel Adolphe

## L'officier de l'état civil :

H. Leihaut

Communiqué à l'état civil de Moudon  
et de Priglen.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 70  
 Guionnet  
 et  
 Grosjean

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guionnet, François

célibataire

maître d'hôtel

originaire de Pontcharra (Isère), France domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le dix-huit août

mil-huit cent quatre-vingt-six fils de

François Guionnet, décédé et de

Julie-Marie née Maurice, à Lausanne

2. Grosjean, Lina-Julia

célibataire

originaire de St-Oyens domiciliée à

St-Oyens née à

St-Oyens le dix décembre

mil-huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Alfred-Emile-Etienne Grosjean, agriculteur et de

Elisabeth née Gasser, à St-Oyens

Comme témoins :

1. John Grosjean, agriculteur, à St-Oyens

2. Alice Grosjean, à St-Oyens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à St-Oyens, le 15,  
 et à Pontcharra, le 18 janvier 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf février mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès du père du fiancé.  
Consentement de sa mère.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
St-Oyens et Pontcharra.  
Certificat de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Terris de mariage du Département de  
Justicia et Police.  
 Communiqué à l'état civil de Gironol et  
 à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Les époux :

François Guionnet  
Lina Guionnet

Les témoins :

John Grosjean  
Alice Grosjean

L'officier de l'état civil :

H. Sechant



N<sup>o</sup> 71  
Maillard  
et  
Vauthey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maillard, Gustave  
célibataire  
servicier  
originaire de Chevaller-sur-Oron domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-huit juillet

mil huit cent quatre-vingt-deux fils de  
Victor Maillard, chef de train, retraite et de  
Elix née Kuhn, sa femme, à Renens

2. Vauthey, Jeanne-Marguerite  
célibataire  
ménagère  
originaire de Remaufens (Fribourg) domiciliée à  
Chailly Lausanne née à  
Lausanne le seize août

mit huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Jean-Pierre Vauthey, charpentier et de  
Néry née Gillieron, sa femme, à Chailly

Comme témoins :  
1. Eugène Pahud, graveur, à Lausanne  
2. Louis Girardet, électricien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Chevaller et à  
Remaufens, le 28 novembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf février mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
Consentement des parents de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Chevaller et Remaufens.  
Pour l'acte de naissance du fiancé, voir  
vol. 8, fol. 273.

Les époux :

Gustave Maillard  
Jeanne Maillard

Les témoins :

Eug. Pahud  
L. Girardet

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Par jugement du Tribunal... du...  
district de Lausanne, rendu  
en date du 16 septembre 1911, déclaré  
définitif et exécutoire le 26 novembre  
1911, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a mis à deux ans, le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 7 décembre 1911.  
L'officier de l'état civil:  
Juce!

Reçu par le 13.12.11

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 72  
Apostoli  
Este

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Apostoli, Giovanni

célibataire

manœuvre

originaire de Montichiari (Brescia), Italie domicilié à

Lausanne né à

Rezzato (Brescia) le onze juillet

mil-huit cent quatre-vingt-deux fils de

Angelo Apostoli, agriculteur, à Montichiari et de  
Virginia née Fanada, décédée

2. Este, Palmira-Caterina

célibataire

couturière

originaire de Montichiari domiciliée à

Lausanne née à

Montichiari le huit mars

mil-huit cent soixante-quinze fille de

Girolamo Este et de  
Saddalena née Zanardelli, les deux décédés

Comme témoins :

1. Natius Chappuis, employé de bureau, à Lausanne
2. Henri Zumbunnen, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29 novembre, et à  
Montichiari, le 14 décembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf février mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des mariages à Lausanne et à Montichiari, avec certificat de capacité.  
Lettre du Consul d'Italie, au sujet du lieu d'origine du fiancé.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de Justice et Police.  
Communiqué à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Les époux :

Apostoli Giovanni  
Apostoli Palmira

Les témoins :

M. Chappuis  
M. Zumbunnen

L'officier de l'état civil :

H. Lechaud  
comp.

N<sup>o</sup> 73  
 Oppliger  
 et  
 Bardet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Oppliger, Marie-Frédéric

célibataire

jardinier

originaire de Heimiswil (Berne)

domicilié à

Lausanne

né à

Carouge (Genève)

le quinze janvier

mil-huit cent quatre-vingt-neuf

fil de

Marie Oppliger, ménagère, à Fugelles-la-Mothe

et de

2. Bardet, Laure-Lila

célibataire

ménagère

originaire de Villars-le-Grand

domiciliée à

Lausanne

née à

Villars-le-Grand

le vingt-six novembre

mil-huit cent quatre-vingt-onze

fille de

Louis Bardet, agriculteur

et de

Marie-Louise née Seuroly, à Nivry s. Yverne

Comme témoins :

1. John Corboz, cordonnier à Lausanne

2. Samuel Nicollier, garçon de café, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Heimiswil, le 11, et à Villars-le-Grand, le 13 décembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf février mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à  
 Lausanne, Heimiswil et Villars-  
 le-Grand.

Les époux :

Frédéric Oppliger

Laure Oppliger

Les témoins :

John Corboz

Samuel Nicollier

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

comp

Communiqué à l'état civil de Heimiswil et de Constantine à Montmagny.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 74  
Pittet  
Carrard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pittet, Ernest-Dominique

cilibrataire

manœuvre

originaire de Chapelle vers Surpiere et Chaisy (Broye), Fribourg domicilié à  
Lausanne né à

Grangettes (Fribourg) le huit septembre

mil-huit cent septante-neuf fils de

Jean-Alexandre Pittet, à Estavayer et de

Marie-Louise née Panchaud, ménagère, à Lausanne

2. Carrard, Marie-Célestine

cilibrataire

couturière

originaire de Bionnens (Fribourg) et de Bettens et Poliez-Pittet, domiciliée à  
Lausanne née à

Esmonds (Fribourg) le vingt-trois mars

mil-huit cent quatre-vingt-quatre fille de

François-Navier Carrard, agriculteur, à Bionnens et de

Virginie née Cuennet, d'ici

Comme témoins :

1. Lion Pittet, télégraphiste C.F.F., à Lausanne

2. François Carrard, agriculteur, à Bionnens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Bionnens, Bettens et Poliez-Pittet, le 28, à Chapelle, le 29, et à Chaisy, le 30 janvier 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt février mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des mariages à  
Lausanne, Bionnens, Bettens,  
Poliez-Pittet, Chapelle et Chaisy.

Les époux :

Pittet Ernest

Pittet Marie

Les témoins :

François Carrard

Pittet Lion

Communiqué à l'état civil d'Ursy,  
de Bettens, à Poliez-le-Grand, et de  
Surpiere.

L'officier de l'état civil :

Mucel

N<sup>o</sup> 75  
Tinquely  
Pittet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tinquely, Pierre - Élément  
célibataire  
manœuvre  
originaire de Porcel (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à  
Porcel le quinze août  
mil huit cent septante-huit fils de  
Marie Tinquely, décédée et de

2. Pittet, Alodie - Judith  
célibataire  
ménagère  
originaire de Le Crêt et La Doux (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Le Crêt le vingt-un mai  
mil huit cent quatre-vingt-un fille de  
François-Lion Pittet et de  
Marie-Agnès nie Pittet, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Jean Tinquely, agriculteur, à Porcel  
2. Léocadie Pittet (d<sup>de</sup>), ménagère, à Le Crêt

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 janvier, à Porcel, le  
1<sup>er</sup>, à Le Crêt et La Doux, le 2 février 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un février mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Porcel, Le Crêt et La  
Doux.

## Les époux :

Pierre Tinquely  
Alodie Tinquely

## Les témoins :

Jean Tinquely  
Léocadie Pittet

Communiqué à l'état civil de Porcel,  
de Le Crêt et de La Doux.

L'officier de l'état civil :

Fucel

N<sup>o</sup> 76  
Chassot  
Pittet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chassot, François

célibataire

manœuvre

originaire de *Wisternens* devant *Romont* et *La Hayne* (*Fribourg*) domicilié à *Lausanne* né à

*Wisternens* devant *Romont* le onze février

mil huit cent quatre-vingt

fil de *François-Joseph-Henri Chassot* et de

*Marie* née *Oberon*, les deux décidés

2. Pittet, Antonie-Alphonine

célibataire

ménagère

originaire de *Le Crêt* et *La Houe* (*Fribourg*) domiciliée à *Lausanne* née à

*Le Crêt* le dix-sept décembre

mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de *François-Léon Pittet* et de

*Marie-Agnès* née *Pittet*, les deux décidés

Comme témoins :  
1. *Albert Chassot*, agriculteur, à *Bouloz* (*Fribourg*)  
2. *Marie Monnard* (dame), ménagère, à *Attalens*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne*, le 30 janvier, à *Wisternens*, *La Hayne* et *Le Crêt*, le 1<sup>er</sup>, et à *La Houe*, le 2 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un février mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à *Lausanne*, *Wisternens*, *La Hayne*, *Le Crêt* et *La Houe*.

Les époux :

*François Chassot*  
*Antonie Chassot*

Les témoins :

*Albert Chassot*  
*Marie Monnard*

Communiqué à l'état civil de *Wisternens*, de *Le Crêt* et de *La Houe*.

L'officier de l'état civil :

*Fucel*

N<sup>o</sup> 77  
 Bolzani  
 Cattaneo

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bolzani, Carlo-Ambrogio-Fittorio**

célibataire

ferblantier

originaire de **Varzo (Novare), Italie** domicilié à

**Lausanne**

né à

**Varzo**

le sept décembre

mil huit cent quatre-vingt-huit

fils de

**Raimondo Bolzani, agriculteur, à Varzo**

et de

**Marianne née Domenighetti, sa femme, décédée**

2. **Cattaneo, Giulia-Fortuna**

célibataire

ménagère

originaire de **Ameno (Novare), Italie** domiciliée à

**Lausanne**

née à

**Ameno**

le dix-sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de

**Giulio Cattaneo**

et de

**Teresa née Cattaneo, sa femme, décédée**

Comme témoins :

1. **Julio Govini, tailleur de pierres, à Lausanne**

2. **Georges Moro, lingueur, à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, le 14, à Varzo, le 14 décembre 1913**  
 et à **Ameno, le 1<sup>er</sup> janvier 1914**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le **vingt-un février mil neuf cent quatorze**

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Consentement du père des fiancés.  
 Acte de décès de la mère.  
 Actes de publication de mariage à **Lausanne, Varzo et Ameno, avec certificats de capacité.**  
 Autorisation du Conseil d'Etat.  
 Permis de mariage du Département de Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat à **Lausanne (en deux exemplaires).**

Les époux :

**Bolzani Carlo**  
**Bolzani Giulia**

Les témoins :

**Julio Govini**  
**Georges Moro**

L'officier de l'état civil :

**Fucini**

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 78  
Schenkel  
Stöffel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Schenkel, Albert-Renold**  
veuf de Marie-Elizabeth dite Lisa née Longchamp, née le 27 février 1872  
catholique  
originaire de Dübendorf (Zürich) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-trois août  
mil huit cent septante-neuf fils de  
Albert Schenkel, décédé et de  
Marie-Anne née Gerber, ménagère, à Lausanne

2. **Stöffel, Marie-Antoinette**  
catholique  
gardiennne  
originaire de Vals (Grisons) domiciliée à  
Lausanne née à  
Fontalier le dix-huit mars  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de  
Anna-Christine-Caroline Stöffel, ménagère, à Madetsch et de

Comme témoins : 1. Léon Maccard, employé de bureau, à Lausanne  
2. Jean Hügli, mécanicien, à Madetsch

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, à Dübendorf et à  
Vals, le 16 janvier 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un février mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Dübendorf et Vals.  
Pour l'acte de décès de la première femme  
du fiancé, voir vol. B., n<sup>o</sup> II, fol. 32.

Les époux :  
M. Schenkel.  
M<sup>lle</sup> Stöffel.

Les témoins :  
J. Hügli  
L. Maccard.

Communiqué à l'état civil de Dübendorf  
et de Vals.

L'officier de l'état civil :  
Fucel

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.



N<sup>o</sup> 79  
Turcovanni  
et  
Dupont

Par jugement du Tribunal... du...  
de Lausanne, rendu  
en date du 10 octobre 1924, déclaré  
définitif et exécutoire le 13 novembre  
1924, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a mis à deux ans, le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage, dès le 13 novembre 1924.  
Lausanne, le 18 novembre 1924.  
L'officier de l'état civil:

Le Bailli

Par décision du 14 février 1941  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens qu'au lieu du nom ~~Turcovanni~~  
unique de l'époux soit  
l'orthographe ~~Turcovanni~~  
Turcovanni. Le nom pas Turco-  
vanni. Pas Turcovanni.  
à son père  
Lausanne le 7 février 1941.  
L'officier de l'état civil:

Copie à Pully.

5-350  
N<sup>o</sup> Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Turcovanni soit Turcovanni, François-Victor  
célibataire  
viteux  
originaire de Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-trois octobre  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
André-Jean-Ludovic Turcovanni soit Turcovanni, maître vitier, et de  
Louise-Sophie née Barrière, à Lausanne

2. Dupont, Germaine-Julie-Louise  
célibataire  
originaire de Pully domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le dix août  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Charles-Samuel Dupont, ancien cafetier, et de  
Camille-Hermine née Ghôte, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Jean Turcovanni, vitier, à Lausanne  
2. Charles Dupont, vitier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, et à Pully, le 9 fé-  
vrier 1941

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un février mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Consentements des parents des fiancés.  
Autorisation du Conseil d'Etat en faveur  
du fiancé.  
Actes de publication de mariage à Lausanne  
et à Pully.

Les époux :  
Turcovanni  
G. Turcovanni

Les témoins :  
J. Turcovanni  
Ch Dupont

L'officier de l'état civil :  
Fucel

Communiqué à l'état civil de Pully.

## Registre des mariages A.

No 80  
Schuchardt  
Grillet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schuchardt, Edouard-Frédéric

célibataire

Pharmacien

originaire de Neuchâtel

Lausanne, Chailly

tenue, commune du Châtelard, le vingt-six juin

mil-huit cent quatre-vingt-six

fil de

Gustave-Charles-Frédéric-Christian Schuchardt, décédé et de

Climence-Marie née Pertholet, à Chailly, Lausanne

2. Grillet, Jeanne-Alice

célibataire

originaire de Lausanne et Chardonnay / Noyes

Lausanne, Chailly

rière Boudry le sept décembre

mil-huit cent quatre-vingt-seize

fille de

Charles-Isaac-Louis-Henri Grillet et de

Marie-Lydie-Catherine née Schwitzgebel, les deux décédés

Comme témoins : 1. Florian Schnapp, ancien pharmacien, à Grandson

2. Paul Rumpf, professeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Chardonnay, le 6, et

à Neuchâtel, le 7 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un février mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de décès des parents de la fiancée.  
Consentement de ses tuteurs.  
Autorisation du Conseil d'Etat en faveur de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Chardonnay et Neuchâtel.

## Les époux :

Ed. Schuchardt  
J. Grillet

## Les témoins :

F. Schnapp  
Paul Rumpf

L'officier de l'état civil :

Pucet

Communiqué à l'état civil de Villars-sur-Yveroy et de St-Cierges.

N<sup>o</sup> 81  
Kocar  
Snejdar

Par jugement du Tribunal d'arrondissement, à Schab (Czechoslovaquie), dit prononcé, rendu en date du 7 décembre 1930, devenu définitif et exécutoire, le 9 janvier 1931, le mariage inscrite ci-contre a été dissous par le divorce.

Inscrite sur ordre du Département de Justice et Police, le 24 février 1931.

L'Officier de l'Etat civil  
H. Leclercq

2000

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kocar, Johann  
célibataire  
tailleur  
originaire de Zinkau (district politique de Prestitz), Bohême, domicilié à  
Lausanne né à  
Zinkau le dix novembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Josef Kocar, ouvrier de fabrique et de  
Barbara née Sakoubek, à Pilsen

2. Snejdar, Helena  
célibataire  
tailleur  
originaire de Klattau (Bohême) domiciliée à  
Lausanne née à  
Klattau le six novembre

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Johann Snejdar, maître menuisier et de  
Katharina née Borzanic, à Klattau

Comme témoins : 1. Joseph Charvat, tailleur pour dames, à Lausanne  
2. François Fejfar, étudiant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Zinkau, le 18,  
et à Klattau, le 19 janvier 1931

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre février mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Zinkau et Klattau.  
Certificats de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de  
Justice et Police.

Les époux :

Johann Kocar  
Helena Kocar

Les témoins :

Joseph Charvat  
François Fejfar

L'officier de l'état civil :

Hucal

Communiqué à la Chancellerie d'Etat  
à Lausanne (en 2 exemplaires).

## Registre des mariages A.

No 82  
Nicco  
Clément

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Nicco**, César-Henri-Jean  
célibataire  
plâtrier-peintre  
originaire de Donnaz (Furin), Italie domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le trois novembre  
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de  
Jean-Pantaléon Nicco, plâtrier-peintre et de  
Georgine-Louise Nicco née Heyri, sa femme, à Lausanne

2. **Clément**, Caroline-Aline  
célibataire  
vendeuse à l'"Innovation"  
originaire de Ependes (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Ependes le dix huit  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Nicolas-Piét Clément, agriculteur, à Ependes et de  
Césarine-Françoise née Piedmarm, sa femme, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Henri Cottier, tapissier, à Lausanne  
2. Charles Perisod, peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Ependes, le 19 oc-  
tobre, et à Donnaz, le 23 novembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre février mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Consentement des parents du fiancé.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Ependes et Donnaz, <sup>avec copies</sup>  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de  
Justice et Police.

## Les époux :

Nicco César  
Nicco Caroline

## Les témoins :

Cottier Henri  
Ch. Perisod

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil d'Ependes et  
à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

N<sup>o</sup> 83  
Dupraz  
Tharin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupraz, Marcel  
célibataire  
contracteur aux T.-L.  
originaire de Oulens près Echallens domicilié à  
Lausanne né à  
Oigle le douze janvier  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Gustave-Frédéric Dupraz, décédé et de  
Cécile, née Kurlod, à Chailly

2. Tharin, Augusta  
célibataire  
ménagère  
originaire de Champagne domiciliée à  
Lausanne née à  
Bonwillars le cinq avril  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Fritz Tharin, commissionnaire et de  
Rosa-Elise née Stucky, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Fritz Tharin, commissionnaire, à Lausanne  
2. Jean Wegmüller, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Oulens et à  
Champagne, le 17 janvier 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six février mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Oulens et Champagne.

## Les époux :

Marcel Dupraz  
Augusta Dupraz

## Les témoins :

Fritz Tharin  
Jean Wegmüller

L'officier de l'état civil :

Fuerd

Communiqué à l'état civil d'Echallens  
et de Champagne

## Registre des mariages A.

No 84  
 Michoud  
 et  
 Duperréx

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michoud, Sarah-Constant

célibataire

fonctionnaire postal

originnaire de Chavannes-le-Chêne

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le dix juin

mil huit cent quatre-vingt-douze

fils de

Constant Michoud, employé aux C.F.F.

et de

Marquise dite Marie née Godet, à Lausanne

2. Duperréx, Fanny-Emma

célibataire

reparseuse

originnaire de Rougemont

domiciliée à

Pièce

née à

Pièce

le vingt-un septembre

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Frédéric-Marc Duperréx, employé à l'aéronal, à Pièce, et de

Louise née Baudin, décédée

Comme témoins :

1. Louis Duperréx, huissier cantonal, à Lausanne

2. Robert Coeytaux, commis postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rougemont et Pièce, le 27  
 à Chavannes-le-Chêne, le 29 janvier 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six février mil huit cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage à  
 Lausanne, Rougemont, Pièce et  
 Chavannes-le-Chêne.

Les époux :

Marcel Michoud

Emma Michoud

Les témoins :

L. Duperréx

Rougemont

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Rougemont,  
 de Pièce et d'Yvermand.

N<sup>o</sup> 85  
Schreyer  
et  
Dupuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schreyer, Emile  
célibataire  
mécanicien  
originaire de Gals (Bienne) domicilié à  
Lausanne né à  
Gals le quinze mars  
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de  
Berchtold Schreyer, agriculteur, à Gals et de  
Anna née Stauffa, décédée

2. Dupuis née Fauxe, Julie-Isabelle  
divorcée de Henri-Naurice Dupuis, dès le 25 juin 1908  
maîtresse de pension  
originaire de Echagnens domiciliée à  
Lausanne née à  
Leysin le vingt-sept décembre  
mil huit cent vingt-cinq fille de  
Louis-Philippe Fauxe et de  
Julie-Albertine née Dufrene, décédée

Comme témoins :  
1. William Raymond, représentant, à Lausanne  
2. Friedrich Sollberger, forgeron, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Gampelen, Lausanne et Echagnens,  
le 3 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf février mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Gampelen, Lausanne et Echagnens.  
Pour l'acte de mariage de l'épouse, avec  
mention du divorce, voir vol. 29, fol. 15.

Les époux :

Emil Schreier  
Julie Schreier

Les témoins :

W. Raymond  
Fritz Sollberger

L'officier de l'état civil :

Purol

Communiqué à l'état civil de Gampelen  
et d'Echagnens.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 86  
Favre  
Aeschbacher

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre, Paul-Henri  
veuf de Marie-Hélène née Pochet, dès le 31 mai 1909  
compositeur-typographe  
originaire de Yverland domicilié à  
Lausanne né à

Genève le quatorze juin  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Friedrich-Léon Favre, chef de train C. F. F. et de  
Marie-Françoise née Schittenhelm, à Lausanne

2. Aeschbacher, Bertha  
célibataire

originaire de Eggwil (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à

Gollion le seize août  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Alexandre Aeschbacher et de  
Anna née Stern ; les deux légitimes

Comme témoins :  
1. Emile Gurtner, capétier, à Lausanne  
2. Charles Gottsche, infirmier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 31 janvier, à Yverland,  
le 1<sup>er</sup>, et à Eggwil, le 2 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six février mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Yverland et Eggwil.  
Pour l'acte de décès de la première femme  
du fiancé, voir vol. 27, fol. 376.

## Les époux :

Paul Favre

Bertha Favre

## Les témoins :

E. Gurtner  
Ch. Gottsche

L'officier de l'état civil :

Fucrot

Communiqué à l'état civil d'Yverland  
et d'Eggwil.



N<sup>o</sup> 87  
Anex  
Bajollet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Anex, Charles-François**

divorcé de **Augustine-Adèle Ferrer**, dès le 5 septembre 1912  
cimenteur

originaire de **Olon** domicilié à

**Lausanne** né à

**Genex** le sept juin

mil huit cent soixante-neuf fils de

**Auguste Anex, décédé** et de

**Emilie-Fanny** née **Perruys**, à **Lausanne**

2. **Bajollet née Boucon, Marie-Constance**

veuve de **Régis-Antoine Bajollet**, dès le 8 février 1911  
cuisinière

originaire de **Ronchamp (M<sup>e</sup>-Saône), France** domiciliée à

**Lausanne** née à

**Ronchamp** le six juin

mil huit cent septante-deux fille de

**Nils Boucon, ancien mineur**, à **Ronchamp** et de

**Rosalie** née **Parisot, décédée**

Comme témoins :  
1. **Charles Perrin**, agent de police, à **Lausanne**  
2. **Charles Cousin**, agent de police, à **Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne**, le 10, à **Huimoz**, le 11,  
à **Olon**, le 12, et à **Ronchamp**, le 15 janvier 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit février mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Acte de mariage du fiancé, avec mention du divorce.

Acte de décès du premier mari de la fiancée.

Acte de publication de mariage à **Lausanne**, **Huimoz**, **Olon** et **Ronchamp**.

Certificat de capacité en faveur de la fiancée.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Communiqué à l'état civil d'**Olon**  
et à la Chancellerie d'Etat à **Lausanne**.

Les époux :

**Anex François**  
**Anex Marie**

Les témoins :

**Parisot Chs**  
**Cousin Chs**

L'officier de l'état civil :

**Juret**

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 88  
Dupuis  
Borgeaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupuis, Charles  
veuf de Hélène née Sigoz, d<sup>e</sup> le 23 novembre 1909  
employé de bureau  
originaire de Echallens domicilié à  
Yverdon né à  
Orbe le treize mai  
mil huit cent septante-un fils de

Jules Dupuis, décédé et de  
Marianne née Schneeberger, à Orbe  
2. Borgeaud, Adèle-Louise  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Penthalar domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le deux octobre  
mil huit cent septante-huit fille de  
Louis-Charles-Louise Borgeaud, décédé et de  
Fanny née Sarchaud, à Lausanne

Comme témoins : 1. Orazio Siegel, fonctionnaire communal, à Lausanne  
2. Elise Borgeaud (dame), ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Yverdon, le 6, à Echallens, Penthalar  
et Lausanne, le 7 février 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit février mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil d'Yverdon.

Les époux :

C. Dupuis  
A. Dupuis

Les témoins :

M. Siegel  
E. Borgeaud

L'officier de l'état civil :

F. Jucel

Communiqué à l'état civil d'Echallens,  
d'Yverdon et de Courmayeur.

N<sup>o</sup> 89  
 Randin  
 et  
 Girardet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Randin, Constant-Léon**  
 célibataire  
 employé à l'Hôpital cantonal  
 originaire de Rances domicilié à  
 Lausanne né à  
 Valayres-sous-Rances le trente juin  
 mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
 Constant-Louis Randin et de  
 Jemmy née Pesson, les deux décédés

2. **Girardet, Lucie-Ida**  
 célibataire  
 lavasse à l'Hôpital cantonal  
 originaire de Bousens domiciliée à  
 Lausanne née à  
 au Mont de Lausanne le six avril  
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
 Louis Girardet, entrepreneur et de  
 Léa née Bergeaud, à Crinier

Comme témoins :  
 1. Charles Pallotton, secrétaire, à Lausanne  
 2. Henri Pesson, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Bousens, le 3, à Rances, le 4 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit février mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
 Actes de naissance des fiancés.  
 Consentement des parents de la fiancée.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne, Bousens et Rances.

Les époux :  
 Randin Constant  
 Randin Lucie

Les témoins :  
 Ch. Pallotton  
 H. Pesson

Communiqué à l'état civil de Gullens et de Baulmes.

L'officier de l'état civil :  
 Jucot

## Registre des mariages A.

No 90  
Egli  
et  
Kosler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Egli, Robert - Emile

célibataire

seminateur

originaire de Schangnau (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Thoune le premier juin

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Ulrich Egli, décédé et de

Elix née Kurz, veuve, à Thoune

2. Kosler, Elix

célibataire

originaire de Hasle près Berthoud (Berne) domiciliée à

Linden près Imorbienmoos née à

Imorbienmoos le vingt-quatre octobre

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Christian Kosler, décédé et de

Susanne née Frutiger, à Linden - Imorbienmoos

Comme témoins :  
1. Emile Bünzli, électricien, à Lausanne  
2. Barbara Bünzli, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Schangnau et Hasle, le 3,  
à Kurzenberg, le 4 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit février mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Promesse de mariage de la fiancée.  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publications de mariage à Lausanne, Schangnau, Hasle et Kurzenberg.

## Les époux :

Egli Robert

Elix Egli

## Les témoins :

E. Bünzli

B. Bünzli

L'officier de l'état civil :

Mucel

Communiqué à l'état civil de Schangnau,  
de Hasle et de Kurzenberg.

N<sup>o</sup> 91 Schmied  
~~Schmid~~  
 Steiner

**RECTIFICATION**

Par décision du 5 août 1959, le département de justice et police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que le patronyme de l'époux soit orthographié "Schmied" et non "Schmid".

Lausanne, le 7 août 1959

L'officier de l'état civil

Communiqué au Département de justice et police à Lausanne et aux Offices de l'état civil d'Oberengstringen (Zurich) et Pully.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmid, Henri-Georges  
 célibataire  
 électricien  
 originaire de Ober-Engstringen (Zürich) domicilié à Lausanne né à Yverdon le neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-onze fils de Jean Schmid, décédé et de Marie ni Steiner, ménagère, à Lausanne

2. Steiner, Evangéline  
 célibataire  
 demoiselle de magasin  
 originaire de Belmont Lausanne domiciliée à Chavannes p. Ecublens née à Paris, 6<sup>e</sup> arrt le vingt-trois novembre mil huit cent quatre-vingt-douze fille de Hélène Steiner, ménagère, à Paris et de

Comme témoins :  
 1. Henri Calame, tapissier, à Lausanne  
 2. Henri Bovard, menuisier, à Chavannes p. Ecublens

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Belmont, le 20, à Ober-Engstringen, le 31 janvier, et à Chavannes, le 3 février 1959

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux mars mil neuf cent cinquante-neuf

Pièces déposées :  
 Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication des mariages de Lausanne, Belmont, Ober-Engstringen et Chavannes.

Les époux :  
 H. Schmid  
 E. Steiner

Les témoins :  
 Henri Calame  
 H. Bovard

L'officier de l'état civil :  
 Gueret

Communiqué à l'état civil de Pully, Ober-Engstringen et Ecublens.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 92  
Burnand  
Minnig

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burnand, Charles-Albert  
célibataire  
employé postal  
originaire de Tulliens domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le seize juillet  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de  
Edouard Burnand et de  
Josephine Raymond, les deux décédés

2. Minnig née Martin, Louise-Eugénie  
veuve de Étienne-Louis-Charles Minnig, dès le 28 novembre 1905

originaire de Orwil i/g. (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le seize février  
mil huit cent quatre-vingt-un fille de  
Martin, Henri, décédé et de  
Lucie née Corbaz, sa veuve, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Charles Pavey, fonctionnaire C.F.F., à Puidoux  
2. Louise Pavey (dame), ménagère, à Puidoux

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Orwil, le 8, et à  
Tulliens, le 10 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq mars mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Orwil et Tulliens.  
Pour l'acte de naissance du fiancé, voir  
vol. 10, fol. 316.  
Pour l'acte de naissance de la fiancée, voir  
vol. 7, fol. 24.  
Pour l'acte de décès du premier mari de la fiancée, voir vol. 33, fol. 14.

Communiqué à l'état civil d'Orwil  
et de Tulliens.

## Les époux :

Burnand Albert  
Minnig Louise

## Les témoins :

Pavey  
Louise Pavey

L'officier de l'état civil :

Fucet

N<sup>o</sup> 93  
Pethoud  
Mottu

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Pethoud, Paul-Philippe**  
 célibataire  
 ferblantier  
 originaire de **Thonon-les-Bains (Haute Savoie), France** domicilié à  
**Lausanne** né à  
**Thonon-les-Bains** le **quatre avril**  
**mil huit cent quatre-vingt-huit** fils de  
**Paul Pethoud, décédé** et de  
**Marie-Joséphite née Decroux, sa veuve, ménagère, à Thonon-les-Bains**

2. **Mottu, Julie-Célestine-Françoise**  
 célibataire  
 couturière  
 originaire de **Thonon-les-Bains** domiciliée à  
**Lausanne** née à  
**Thonon-les-Bains** le **quinze octobre**  
**mil huit cent quatre-vingt-seize** fille de  
**Pierre-Louis Mottu, décédé** et de  
**Eugénie-Françoise née Guaton, actuellement femme Bernaz, ménagère, à Nid**

Comme témoins :  
 1. **Jean-François Degerbaix, cocher, à Lausanne**  
 2. **Julie Degerbaix, ménagère, à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, le 3**, et à **Thonon-les-Bains, le 6 février 1914**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le **cing mars mil neuf cent quatorze**

Pièces déposées ;  
 Actes de naissance des fiancés.  
 Acte de décès du père du fiancé.  
 Consentement de sa mère.  
 Acte de décès du père de la fiancée.  
 Consentement de sa mère.  
 Actes de publication de mariage à **Lausanne et à Thonon**.  
 Certificat de capacité.  
 Autorisation du Conseil d'Etat et permis de mariage du Département de **Haute Savoie**.  
 Communiqué à la Chancellerie d'Etat à **Lausanne**.

Les époux :  
**Pethoud Philippe**  
**Pethoud Célestine**

Les témoins :  
**J. F. Degerbaix**  
**Julie Degerbaix**

L'officier de l'état civil :  
**Puod**

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 91  
Delmatto  
Débètarz

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delmatto, Raoul-Gustave

célibataire

facteur postal

originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le treize novembre

mil-huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Gustave-François Delmatto, secrétaire et de

Thérèse-Sophie-Louise née Gris, à Lausanne

2. Debètarz, Alice

célibataire

femme de chambre

originaire de Feij domiciliée à

Lausanne

née à

au Mont de Lausanne le seize janvier

mil-huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Ulysse Debètarz, manoeuvre et de

Augustine-Emilie née Povey, à Lausanne

Comme témoins :

1. Edeuard Pomet, secrétaire, à Chailly / G<sup>m</sup>

2. Gustave Delmatto, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Feij, le 29 janvier 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq mars mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des mariages à  
Lausanne et à Feij.

Les époux :

R Delmatto

A Delmatto

Les témoins :

G. Delmatto

E. Pomet

Communiqué à l'état civil de Feij.

L'officier de l'état civil :

J. Guérol



N<sup>o</sup> 95  
 Savary  
 Jaccoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Savary, Louis-Alban**  
 célibataire  
 garçon laitier  
 originaire de Payerne domicilié à  
 Lausanne né à  
 Payerne le dix septembre  
 mil huit cent quatre-vingt-onze fils de  
 Henri Savary, charpentier, à Payerne et de  
 Eugénie-Jancy née Haridel, d'ici

2. **Jaccoud, Fernande-Marie**  
 célibataire  
 repassuse  
 originaire de Puidoux domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Naudon le vingt-trois décembre  
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
 Ulysse Jaccoud, charpentier et de  
 Marie-Louise née Sargot, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Ulysse Jaccoud, charpentier, à Lausanne  
 2. Arthur Jaccoud, charpentier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Payerne et à Pui-  
 doux, le 11 janvier 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq mars mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
 Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne  
 Payerne et Puidoux.

Les époux :  
 Savary Louis  
 Jaccoud Fernande

Les témoins :  
 Ulysse Jaccoud  
 Arthur Jaccoud

Communiqué à l'état civil de Payerne  
 et de St Saphorin, à Chexbres.

L'officier de l'état civil :  
 Fucel

## Registre des mariages A.

96  
Rivaz  
Sartori

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rivaz, Joseph-Jean-Baptiste

célibataire

cafetier

originnaire de Pollein (Turin), Italie domicilié à

Lausanne

né à

Pollein

le deux avril

mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de

François Rivaz, entrepreneur

et de

Marie-Onorine née Pionaz, sa femme, à Lausanne

2. Sartori, Béatrice-Angélique

célibataire

femme de chambre

originnaire de Bibbiano (Regio-Emilia), Italie domiciliée à

Lausanne

née à

Caraige (Genève)

le quatorze juillet

mil huit cent quatre-vingt-seize

fille de

Joseph Sartori, décédé

et de

Marie née Baroli, sa veuve, à Lausanne

Comme témoins :

1. Edouard Gély, plâtrier-peintre, à Lausanne

2. Albert Lorio, gypcier-peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Bibbiano, le 25 janvier, et à Pollein, le 1<sup>er</sup> février 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq mars mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Acte de décès du père de la fiancée.

Consentement de sa mère.

Actes de publication de mariage à Lausanne, Bibbiano et Pollein, avec certificats de capacité.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Permis de mariage du Département de Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat à Lausanne (en 2 exemplaires).

## Les époux :

Joseph Rivaz

Béatrice Rivaz

## Les témoins :

Edouard Gély

Al Lorio

L'officier de l'état civil :

Fucel

N<sup>o</sup> 97  
Gaillard  
et  
Rapin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaillard, Auguste-Louis  
 célibataire  
 conducteur-typographe  
 originaire de Noiry domicilié à  
 Lausanne né à  
 Begnins le vingt novembre  
 mil-huit cent quatre-vingt-huit fils de  
 Marc-Louis-Charles Gaillard, décédé et de  
 Reine née Benz, blanchisseuse, à Lausanne

2. Rapin, Madeleine - Suzanne  
 célibataire  
 employée de magasin  
 originaire de Corcelles p. Payeme domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Stigny (Yonne), France le douze août  
 mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
 Lion-César Rapin, manoeuvre, à Pex et de  
 Habelle née Fellier, décédée

Comme témoins :  
 1. Charles Ferry, imprimeur, à Lausanne  
 2. Auguste Thomney, typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Noiry et à  
 Corcelles, le 11 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq mars mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à  
 Lausanne, Noiry & Corcelles.

Les époux :

Louis Gaillard  
 Madeleine Gaillard

Les témoins :

Ch. Ferry  
 Aug. Thomney

L'officier de l'état civil :

Fucet

Communiqué à l'état civil de La Pauraz  
 et de Corcelles.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 93  
Fornereod  
Bernard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fornereod, Robert - Maurice - Théodore

célibataire

négoçant

originnaire de Oranches domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le six mai

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Henri - Emile Fornereod, chef de bureau à la poste et de

Emma nie Schenkel, à Lausanne

2. Bernard, Hélène - Julie

célibataire

originnaire de L'Isle domiciliée à

Lausanne née à

St-Pierre le douze mai

mil huit cent soixante-dix-neuf fille de

Emile - François Bernard, chef de gare retraité, à St-Pierre et de

Marie - Catherine nie Romstein, décédée

Comme témoins : 1. Uphonx Dupuis, capetier, à Lausanne

2. Emile Fornereod, chef de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Oranches et à Lausanne, le 7, à

L'Isle, le 8 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mars mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Oranches, Lausanne et L'Isle.

## Les époux :

R. Fornereod  
H. Bernard

## Les témoins :

Dupuis  
E. Fornereod

## L'officier de l'état civil :

H. Siehant

Communiqué à l'état civil d'Oranches  
et de L'Isle.

N<sup>o</sup> 99  
Redmayne  
von Sinner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Redmayne, Ralph-Cecil-Fraser-Tunstall  
célibataire  
sans profession  
originaire de Warwick (Angleterre) domicilié à  
Clarens, commune du Châtelard né à  
Clarens le cinq janvier  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Alexander-John-Bond Redmayne, officier et de  
Ada née Dearden, à Clarens

2. von Sinner, Catharina-Henriette-Emilie-Emma  
Emma, célibataire  
sans profession  
originaire de Berne domiciliée à  
Yverne née à  
Wiesbaden le vingt-huit mars  
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de  
Friedrich-Johann-Rudolf von Sinner, docteur et de  
Franziska-Emma née Wolf, à Bon-Port

Comme témoins :  
1. Ferdinand von Sinner, propriétaire, à Yverne  
2. Ethel Redmayne, à Clarens

Les publications ont eu lieu au Châtelard, le 13, à Berne, le 14, et  
à Yverne, le 16 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mars mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de  
Montreux

Les époux :  
R.T. de Redmayne  
Jusy de Redmayne

Les témoins :  
F. de Sinner  
E. Redmayne  
L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Montreux,  
de Berne et d'Argle.

Jucrot

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 100  
von Sinner  
Redmayne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. von Sinner, Wilhelm-Rudolf-Ferdinand  
célibataire  
propriétaire  
originaire de Berne domicilié à  
au Trait, commune des Planches né à  
Sarrebourg (Lorraine) le onze septembre  
mil huit cent soixante-dix-huit fils de  
Friedrich-Johann-Rudolf von Sinner, décédé et de  
Franziska-Emma née Wolff, à Bon-Port

2. Redmayne, Claud-Eveline-Grace-Junstatt  
célibataire  
sans profession  
originaire de l'Angleterre (Warwick) domiciliée à  
Clarens, commune du Châtelaard née à  
Evesham (Worshie) le onze décembre  
mil huit cent quatre-vingt fille de  
Alexander-John-Bowd Redmayne, officier et de  
Ada née Dearden, à Clarens

Comme témoins :  
1. Ralph Redmayne, à Clarens  
2. Emilie von Sinner, à Yverne

Les publications ont eu lieu à Berne, aux Planches et au Châtelaard,  
le 18 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mars mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Montreux

Les époux :

Ferdinand von Sinner  
Claud de Redmayne

Les témoins :

R.T. Redmayne

Emilie de Sinner

L'officier de l'état civil :

Fucet

Communiqué à l'état civil de Berne et  
de Montreux

N<sup>o</sup> 101  
Dreifuss  
et  
Bermann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dreifuss, Gustave  
célibataire

Commerçant

originaire de Lengnau (Argovie) domicilié à  
Lausanne né à

Lengnau le dix-sept décembre

mit huit cent quatre-vingt-trois fils de

Michael Dreifuss, rentier et de

Klara née Bloch, à Baden

2. Bermann, Hedwig  
célébataire

originaire de Coblenz (Prusse) domiciliée à  
Lausanne née à

Saverne (Alsace) le vingt-un mars

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Liopold Bermann, rentier et de

Bertha née Ullmann, à Lausanne

Comme témoins : 1. Liopold Bermann, rentier, à Lausanne  
2. M<sup>me</sup> Flora Sten, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Lengnau, le 14,  
et à Coblenz, le 17 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf mars mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Consentement des parents de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lausanne  
Lengnau et Coblenz.  
Lettre du Département tenant lieu de  
certificat de capacité de la fiancée.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Gustave Dreifuss  
Hedwig Dreifuss

Les témoins :

Liopold Bermann  
Flora Sten

L'officier de l'état civil :

Fuod

Communiqué à l'état civil de Lengnau  
et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 102  
Deck  
Wessbecher

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deck, Friedrich  
cibibataire  
portier  
originaire de Mellingen (Baden) domicilié à  
Bon-Port, commune des Planches né à  
Mellingen le treize juin  
mil huit cent quatre-vingt-six fils de  
Johannes Deck, décédé et de  
Agadalema nie Deck, décédée

2. Wessbecher, Sophie  
cibibataire  
employée d'hôtel  
originaire de Suggenstuen (Baden) domiciliée à  
au Trait, commune des Planches née à  
Suggenstuen le cinq février  
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de  
David Wessbecher, agriculteur et de  
Agadalema nie Stelichfaden, à Suggenstuen

Comme témoins :  
1. Gaspard Baumgartner, cafetier, à Lausanne  
2. Louis Destexhe, employé aux services industriels, à Lau-  
saune

Les publications ont eu lieu aux Planches, le 13, à Suggenstuen,  
le 14, et à Mellingen, le 16 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mars mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Bon-  
Port.

## Les époux :

Friedrich Deck  
Sophie Deck

## Les témoins :

Louis Destexhe  
Gaspard Baumgartner

L'officier de l'état civil :

Furet

Communiqué à l'état civil de Montreux  
et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne  
(en 2 exemplaires).



N<sup>o</sup> 103  
 Mayor  
 Perrin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mayor, Edouard  
 célibataire  
 journalier  
 originaire del Châtard \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Clarens \_\_\_\_\_ le vingt-neuf juin  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-neuf \_\_\_\_\_ fils de  
 Vincent-Marc Mayor, agriculteur, à Clarens \_\_\_\_\_ et de  
 Marie-Elise-Eugénie née Dufaux, s'éc'ie

2. Perrin, Adrienne-Alice  
 célibataire  
 plieur  
 originaire de Chavannes-le-Chêne \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Pully \_\_\_\_\_ le quatre mars  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-six \_\_\_\_\_ fille de  
 Elie Perrin, manoeuvre \_\_\_\_\_ et de  
 Marie née Laurent, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Louis Destroz, employé aux services industriels, à Lausanne  
 } 2. Louis Petit, employé postal, à Crissier

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, au Châtard, le 17,  
 et à Chavannes-le-Chêne, le 18 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mars mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
 Actes de publication de mariage à  
 Lausanne, Le Châtard et Chavannes-  
 le-Chêne.

Les époux :

Edouard Mayor  
 Alice Mayor

Les témoins :

Louis Destroz  
 Louis Petit

Communiqué à l'état civil de Montreux  
 et d'Yvernaud.

L'officier de l'état civil :

Furet

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 10  
von der Brügggen  
Heine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. baron von der Brügggen, Nicolai - Ewald -  
Emil - Ernst - Friedrich, célibataire  
directeur de banque  
originaire de Tilsen (Coulantde), Russie domicilié à  
Zehlendorf près Berlin, Althstrasse 1 né à  
Tilsen le onze mars  
mil huit cent septante - six fils de  
baron Edgar von der Brügggen, à Tilsen et de  
Inabelle née von Dachsenhausen, sa femme

2. Heine, Käthe  
célibataire  
sans profession  
originaire de Charlottenburg (Prusse) domiciliée à  
Lausanne née à  
Charlottenburg le vingt-trois octobre  
mil huit cent quatre - vingt - onze fille de  
Karl - Friedrich - Gustav - Jacob Heine (décédé) et de  
Marie - Josephine - Klara née Hermann, sa veuve, à Charlottenburg

Comme témoins : 1. Edolphe Gantin, huissier, à Lausanne  
2. Eugène Dubois, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27 janvier, à Charlotten-  
burg, le 2, et à Zehlendorf, le 11 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mars mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Promesse de mariage des fiancés.  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Charlottenburg et Zehlendorf.  
Certificats de capacité ou absence de ceux des fiancés.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de Justice et Police.  
Engagement à mariage religieux.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat à  
Lausanne (1 exemplaire).

Les époux :  
Baron Nicolaus von Brügggen  
Käthe von der Brügggen

Les témoins :  
Gantin  
E. Dubois

L'officier de l'état civil :  
Fuerst

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

N<sup>o</sup> 105  
Mengoli  
et  
Braseschi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mengoli, Enrico-Fortunato -  
célibataire  
rôtisseur de châtaignes  
originaire de Chiavenna (Londio), Italie domicilié à  
Lausanne né à  
Chiavenna le six décembre  
mil-huit cent quatre-vingt-trois fils de  
Giuseppe Mengoli, décédé et de  
Caterina nie Confortida, sa veuve, à Chiavenna

2. Braseschi, Maria  
célibataire  
ménagère  
originaire de Chiavenna (Londio), Italie domiciliée à  
Lausanne née à  
Miro di Chironico (Ferin) le deux mai  
mil-huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Luigia Braseschi, à Chiavenna et de

Comme témoins : 1. Joseph Mengoli, marchand de primeurs, à Lausanne  
2. Baptiste Mengoli, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24 janvier, et à Chiavenna, le 8 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mars mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne  
et à Chiavenna, avec certificat de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de Justice  
et Police.

## Les époux :

Enrico Mengoli  
Maria Mengoli

## Les témoins :

Jos Mengoli  
B Mengoli

L'officier de l'état civil :

Fucini

Communiqué à la Chancellerie d'Etat à  
Lausanne (en 1 exemplaire).

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 106  
Arviolat  
et  
Jaquier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Arviolat, Albert-Henri  
célibataire  
jardinier  
originaire de Ormont-dessous domicilié à  
Lausanne né à  
Renens le sept janvier  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Henri-Vincent Arviolat, jardinier et de  
Louise-Jenny née Bonnet, à Lausanne

2. Jaquier, Rose-Emma  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Villars-le-Comte domiciliée à  
Lausanne née à  
Renens le quinze avril  
mil-huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Alcide Jaquier, chef de manoeuvre, à Renens et de  
Sophie née Gilliéron, d'ici

Comme témoins :  
1. Léon Jaquier, jardinier, à Renens  
2. Henri Arviolat, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Ormont-dessous, le 17, et à Villars-le-Comte, le 18 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze mai mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des mariages à  
Lausanne, Ormont-dessous et Villars-  
le-Comte.

## Les époux :

Albert Arviolat  
Rose Arviolat

## Les témoins :

Jaquier  
Arviolat H.

L'officier de l'état civil :

Fuat

Communiqué à l'état civil d'Ormont-  
dessous et de Doreny

Hubert Marsigit.  
N. Scèveaux préfet.

N<sup>o</sup> 107  
Giddey  
Wursten

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Giddey, Oscar

célibataire

employé aux C. F. F.

originaire de Grandvaux et Lutry domicilié à

Lausanne né à

Grandvaux le trois avril

mil-huit cent quatre-vingt-huit fils de

François-Louis Giddey, décédé et de

Marie née Buisson, à Grandvaux

2. Wursten, Ida-Elise

célibataire

originaire de Genève (Prance) domiciliée à

Lausanne née à

Olon le trois décembre

mil-huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Jean-Alfred Wursten, vigneron, à Grandvaux et de

Sarah-Elise née Pabry, décédée

Comme témoins :

1. Marius Duperré, employé C. F. F., à Lausanne

2. John Lavanchy, employé C. F. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lutry, le 18, à Lausanne, Grandvaux  
et Genève, le 19 février 1904

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept mars mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés.

Commentaire du père de la fiancée.

acte de décès de la mère de la fiancée.

actes de publication de mariage à Lutry,  
Lausanne, Grandvaux et Genève.

Les époux :

O. Giddey

I. Wursten

Les témoins :

Marius Duperré

Lavanchy John

L'officier de l'état civil :

Fucci

Communiqué à l'état civil de Lutry,  
de Cully et de Genève.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 103  
Steger  
et  
Roniger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Steger, Albert  
célibataire  
transporteur de pianos  
originaire de Bellikon (Argovie) domicilié à  
Lausanne né à  
Hausen-Bellikon le sept mars  
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de  
Edouard Steger, agriculteur, à Bellikon et de  
Elizabeth nie Holenweger, décédée

2. Roniger, Rosa  
célibataire  
domestique  
originaire de Nagden (Argovie) domiciliée à  
Lausanne née à  
Nagden le neuf avril  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Genofeva Schneider nie Roniger, à Nagden et de

Comme témoins :  
1. Joseph Zimmermann, cocher, à Bellikon  
2. Emma Fellmann (d<sup>lle</sup>), couturière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Nagden, le 13,  
et à Bellikon, le 15 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mars mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des mariages à  
Lausanne, Nagden et Bellikon.

## Les époux :

Albert Steger  
Rosa R. Steger

## Les témoins :

Josef Zimmermann  
E. Fellmann

Communiqué à l'état civil de Nagden  
et de Bellikon.

L'officier de l'état civil :

Fucel

N<sup>o</sup> 109  
Musso  
et  
Formica

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Musso, Gato-Giovanni-Leverino**  
célibataire  
plâtrier-peintre  
originaire de Selve Marcone (Nove), Italie domicilié à  
Lausanne né à  
Selve Marcone le vingt-deux octobre  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Benedetto Musso, plâtrier-peintre et de  
Angela née Romi, à Lausanne

2. **Formica, Teresa-Giuseppa-Maria**  
célibataire  
couturière  
originaire de San Mauro (Turin), Italie domiciliée à  
Lausanne née à  
San Mauro le huit août  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Giuseppe Formica, charcutier et de  
Luigia née Luchino, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Virgile Romi, entrepreneur, à Lausanne  
2. Charles Formica, cordonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24 décembre 1913, à  
San Mauro, le 11, et à Selve Marcone, le 18 janvier 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mars mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Consentement des parents des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
San Mauro et Selve Marcone, avec  
autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de  
Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat  
à Lausanne (en 2 exemplaires).

Les époux :

Musso Gato  
Musso Teresa

Les témoins :

Rossi Virgile  
Charly Formica

L'officier de l'état civil :

Pucci

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 110  
Porchet  
Porchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Porchet, Alfred

célibataire

agriculteur

originaire de Corcelles-le-Jorat domicilié à

Corcelles-le-Jorat né à

Corcelles-le-Jorat le sept janvier

mil-huit cent quatre-vingt-trois fils de

Edouard Porchet, agriculteur et de

Emma nie Porchet, à Corcelles-le-Jorat

2. Porchet, Nancy-Rosine

célibataire

couturière

originaire de Corcelles-le-Jorat domiciliée à

Corcelles-le-Jorat née à

Corcelles-le-Jorat le trente mars

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Jules Porchet, agriculteur et de

Elix nie Porchet, à Corcelles-le-Jorat

Comme témoins : 1. Robert Porchet, boulanger, à Lausanne

2. Anna Stettler, ménagère, à Oron

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Jorat, le 17 février

1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept mars mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Corcelles.

Les époux :

Alfred Porchet  
Rosine Porchet

Les témoins :

Robert Porchet  
Anna Stettler

Communiqué à l'état civil de Corcelles-le-Jorat, à Repraiz.

L'officier de l'état civil :

Rucel



N<sup>o</sup> 111  
Gavillet  
Bally

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gavillet, Henri-Héli

célibataire

fonctionnaire postal

originaire de Teney-le-Torat et Tucherens domicilié à

St Gall né à

Montaubion le deux avril

mil-huit cent quatre-vingt-trois fils de

Henri-Emmanuel Gavillet, agriculteur et de

Marie nie Gavillet, à Teney-le-Torat

2. Bally, Léonie-Annette

célibataire

gouvernante

originaire de Chêne et Paquier domiciliée à

Grandson née à

Grandson le huit janvier

mil-huit cent quatre-vingt-dix fille de

Alphonse Bally, entrepreneur et de

Ernette-Jenny-Marie nie Saar, à Grandson

Comme témoins :

1. Jean Gavillet, commis postal, à Lausanne

2. Lucien Cavin, brigadier de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à St Gall, le 18, à Tucherens et à

Grandson, le 19, à Teney-le-Torat et à Chêne et Paquier, le

21 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux mars mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de St Gall.

Les époux :

Héli Gavillet

Léonie Gavillet

Les témoins :

J. Gavillet  
L. Cavin

L'officier de l'état civil :

Furet

Communiqué à l'état civil de St Gall,  
de Grandson, de Grandson, de Cor-  
celles, à Ropretz, et de Montendin, à  
Domeloge.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 112  
Jenni  
et  
Ryf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jenni, Emile

célibataire

cocher

originaire de Diegten (Bâle-Campagne) domicilié à  
Lausanne né à

Diegten le douze novembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Emile Jenni, journalier et de

Maria née Jenni, à Geltakindon (Bâle-Campagne)

2. Ryf, Ida

célibataire

femme de chambre

originaire de Feimettigen (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à

Muriel (Fribourg) le vingt-huit avril

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Jean Ryf et de

Elise née Furrer, les deux décédés

Comme témoins :

1. Charles Achermann, serblantier, à Lausanne

2. Alfred Estoppel, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Diegten, le  
22, et à Oberdiembach, le 23 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mars mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Diegten et Oberdiembach.

Les époux :

Emile Jenni  
Ida Jenni

Les témoins :

Achermann Charles  
Estoppel Alfred

L'officier de l'état civil :

Furrer

Communiqué à l'état civil de Diegten  
et de Oberdiembach.

113  
Deriaz  
et  
Rosset

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deriaz, Albert-Louis

célibataire

manœuvre

originaire de Beaulmes domicilié à

Lausanne né à

Beaulmes le vingt-neuf décembre

mil-huit cent quatre-vingt-trois fils de

Louis-Eugène Deriaz, agriculteur, à Pionne et de

Denny-Caroline née Echomaille, décédée

2. Rosset, Marguerite-Louis

célibataire

repasseuse

originaire de Bourg-Villars domiciliée à

Lausanne née à

Pully le seize août

mil-huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Dean-Louis Rosset, charretier et de

Marie-Élie née Kuchet, à Lausanne

Comme témoins : 1. Gustave Rosset, cuisinier, à Lausanne

2. Louis Deriaz, manœuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Beaulmes, le 16, et à Bourg-Villars, le 17 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze mars mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Beaulmes et Bourg-Villars.

Les époux :

Deriaz, Albert  
Deriaz Marguerite

Les témoins :

Gustave Rosset  
Deriaz Louis

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Beaulmes et d'Aubonne

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 114  
Leender  
Cröset

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne, rendu en date du 4 juin 1928, déclaré définitif et exécutoire le 26 septembre 1928, le mariage inscrit et contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel l'ex-mari ne peut contracter un nouveau mariage, dès le 26 septembre 1928. Lausanne, le 15 janvier 1929.  
L'officier de l'état civil:

Le Bailly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leender, François-Henri  
veuf de Elisabeth-Léonie née Kupke, dis le 27 septembre 1910  
seul

originaire de Romanel-Sorge, domicilié à  
Lausanne, né à

Lausanne le quatorze janvier  
mil huit cent quatre-vingt

fil de  
Mlle - Françoise - Jenny Leender, ménagère, à Nyon et de

2. Cröset, Cécile  
célibataire

cuisinière  
originaire de Olon, domiciliée à  
Lausanne, née à

Lausanne le sept septembre  
mil huit cent septante-huit

fille de  
Emile - François Cröset et de

Jenny née Barraud, les deux décédés

Comme témoins : 1. Paul Dupertuis, menuisier, à Lausanne  
2. Alfred Rayroud, agriculteur, à Tuffens-le-Château

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Olon et à Hémiz, le 18, à Romanel, le 19 février 1929

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze mars mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

acte de naissance de la fiancée.  
acte de décès de la première femme du fiancé.  
actes de publication de mariage à Lausanne, Olon, Hémiz et Romanel.  
Pour l'acte de naissance du fiancé, voir vol. 5, fol. 328.

Communiqué à l'état civil d'Olon et de Collombin, à Tullierins.

## Les époux :

Henri Leender.

C. Cröset

## Les témoins :

P. Dupertuis

Rayroud Alfred

L'officier de l'état civil :

Puccel

N<sup>o</sup> 115  
Girardet  
et  
Dupuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Girardet, Louis-Henri-Ardele

célibataire

préparateur

originaire de Pully domicilié à

Lausanne né à

Pully le dix-sept mai

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

François-Ardele Girardet, décédé et de

Louise-Adèle née Fache, sa veuve, ménagère, à Lausanne

2. Dupuis, Emma

célibataire

cuinière

originaire de Esert-Pittet domiciliée à

Lausanne née à

Soyes le dix décembre

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Alfred Dupuis, décédé et de

Rosalie-Eugénie née Raymond, sa veuve, ménagère, à Soyes

Comme témoins : 1. Elie Dupuis, manoeuvre, à Soyes

2. Eugène Henricod, employé T. L., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Pully et à

Esert-Pittet, le 26 janvier 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept mars mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Pully et Esert-Pittet.

Les époux :

Louis Girardet

Emma Girardet

Les témoins :

Dupuis Elie

Henricod Eugène

L'officier de l'état civil :

Fuat

Communiqué à l'état civil de Romanel, à Pully, et de Belmont & Yverdon.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 116  
Collaud  
Clément

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Collaud, Tidore-Alfred \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Commis \_\_\_\_\_

originaire de Bâle et de St-Aubin (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Bâle \_\_\_\_\_ né à

Bâle \_\_\_\_\_ le deux février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-un \_\_\_\_\_ fils de

Joséph - Tidore Collaud, employé aux tramways \_\_\_\_\_ et de  
Henriette - Marie - Georgette - Sébastienne née Pointet, à Bâle \_\_\_\_\_

2. Clément, Jeanne - Marguerite \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

sans profession \_\_\_\_\_

originaire de Granges / Payerne \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne - Ouchy \_\_\_\_\_ née à

Orbe \_\_\_\_\_ le trente septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-deux \_\_\_\_\_ fille de

Eugène Clément, décédé \_\_\_\_\_ et de

Emma - Caroline née Hermann, à Lausanne - Ouchy \_\_\_\_\_

Comme témoins : 1. Tidore Collaud, père, employé T.B. à Bâle \_\_\_\_\_

2. Philippe Clément, employé de commerce, à Ouchy \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Bâle, à St-Aubin et Lausanne, le 30,  
à Granges, le 21 janvier 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mars mil neuf cent quatorze \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Bâle-ville.

Les époux :

Tidore Collaud  
Jeanne Clément

Les témoins :

Tidore Collaud  
Ph. Clément

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Bâle,  
de St-Aubin et de Granges.

N<sup>o</sup> 117  
Utz  
Genicoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Utz, Emil  
célibataire  
négociant  
originaire de Sumiswald (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Fribourg le douze janvier  
mit huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Madeleine Utz, à Genève et de

2. Genicoud, Alice-Eugénie  
célibataire  
originaire de Rolle domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le dix-huit juin  
mit huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Louis Genicoud, appareilleur et de  
Ephie-Marie vic Laventure, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Edmond Escuyer, relieur, à Lausanne  
2. Henri Helg, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sumiswald, Lausanne et Rolle,  
le 19 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mars mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.  
Actes de publication des mariages à  
Sumiswald, Lausanne et Rolle.  
Pour l'acte de naissance de la fiancée,  
voir vol. 18, fol. 50.

Les époux :

Emil Utz  
Alice Utz

Les témoins :

Edmond Escuyer  
Henri Helg

L'officier de l'état civil :

Giacca

Communiqué à l'état civil de Sumiswald et de Rolle.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 113  
Chevalier  
Vagniaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalier, Alexis-Julien

célibataire

agriculteur

originaire de Belmont et d'Espendes domicilié à

Belmont né à

La Robella le vingt-six avril

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Julien-François Chevalier, agriculteur et de

Marie-Louise née Sargot, à Belmont

2. Vagniaux, Julie

célibataire

gouvernante

originaire de Richens domiciliée à

Lausanne née à

Richens le dix octobre

mil huit cent septante-huit fille de

Louis Vagniaux et de

Victorine née Maquie, les deux légitimes

Comme témoins :

1. Jean-Jacques Frutiger, propriétaire, à Lausanne

2. Jean Guignet, jardinier, à Cour/ Lausanne

Les publications ont eu lieu à Belmont et à Espendes, le 8, à Richens

et à Lausanne, le 9 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mars mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Autant de l'état civil de Belmont et d'Espendes.

## Les époux :

Alexis Chevalier  
Julie Chevalier

## Les témoins :

J. J. Frutiger  
Jean Guignet

L'officier de l'état civil :

Hubert

Communiqué à l'état civil de Belmont et de Neuchâtel.



N<sup>o</sup> 119  
Henchoz  
et  
Dufaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Henchoz**, David-Henri  
veuf de Alice née Paccoud, dis le 29 septembre 1909  
Commissionnaire - facteur  
originaire de Château-d'Ore domicilié à  
Lausanne né à  
Château-d'Ore le quatorze octobre  
mil huit cent soixante-treize fils de  
Pierre-Friedrich Henchoz et de  
Marie-Félicie née Isabel, les deux décédés

2. **Dufaux**, Jeanne-Blanche  
célibataire  
ménagère  
originaire de Châtard (Montreux) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le trente mars  
mil huit cent soixante-quinze fille de  
Jean-Abram-Aimé Dufaux, décédé et de  
Jeanne-Suzanne née Wabraz, journalière, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Louis-Frédéric Henchoz, commissionnaire, à Lausanne  
2. Henri-Louis Neyroud, commissionnaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Château-d'Ore  
et au Châtard, le 27 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mars mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Château-d'Ore et Le Châtard.  
Pour l'acte de décès de la première femme  
du fiancé, voir vol. 38, fol. 1150.

## Les époux :

Henri Henchoz  
J Henchoz

## Les témoins :

Louis H Henchoz  
Neyroud Henri

L'officier de l'état civil :

Prud

Communiqué à l'état civil de Château-  
d'Ore et de Montreux.

Registre des mariages A.

N° 120  
Peytrignet  
et  
Grandjean

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Peytrignet, Paul-Constant**  
célibataire  
chauffeur d'automobile  
originaire de **Donneloye** domicilié à  
**Lausanne** né à  
**Vallorbe** le dix-neuf janvier  
mil-huit cent quatre-vingt-sept fils de  
**Emile-Louis Peytrignet, décédé** et de  
**Odile-Lydie née Raymond, à Orbe**

2. **Grandjean, Blanche-Jida**  
célébataire  
demoiselle de magasin  
originaire de **Buttes et La Côte-aux-Fées (Neuchâtel)**, domiciliée à  
**Lausanne** née à  
**La Chaux, Granges-de-St-Croix** le sept mai  
mil-huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
**Gustave-Henri Grandjean, employé de commerce** et de  
**Marie-Elisabeth Perrier, à Lausanne**

Comme témoins :  
1. **Ulfrid Jaccard, représentant, à Lausanne**  
2. **Emile Grandjean, tapissier, à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, le 19, à Buttes, le 20, à Donneloye et à La Côte-aux-Fées, le 21 février 1914**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mars mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
**Lausanne, Buttes, Donneloye et La Côte-aux-Fées.**

Les époux :  
**Paul Peytrignet**  
**Jida Peytrignet**

Les témoins :  
**Ulfr. Jaccard**  
**Em. Grandjean**

Communiqué à l'état civil de **Buttes, de Nodlondin, à Donneloye, et de La Côte-aux-Fées.**

L'officier de l'état civil :  
**Fucci**

N<sup>o</sup> 121  
Wegener  
Schmid

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wegener, Otto-Oskar  
célibataire  
maître d'hôtel  
originaire de Brigue (Valais) domicilié à  
Lausanne né à  
Brigue le douze juillet  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Alphonse Wegener, hôtelier, à Brigue et de  
Constance née Theiler, décédée

2. Schmid, Maria  
célibataire  
point  
originaire de Bolligen (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Pfaffnau (Lucerne) le neuf mai  
mil huit cent quatre-vingt-six fille de  
Friedrich Schmid, propriétaire et de  
Rosa née Hochuli, à Unterkulm (Argovie)

Comme témoins : } 1. Otto Kyburz, négociant, à Lausanne  
2. Rosa Kyburz, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28 février, à Bolligen  
le 1<sup>er</sup>, et à Brigue, le 2 mars 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt mars mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des mariages à  
Lausanne, Bolligen et Brigue.

Les époux :

Otto Wegener  
Maria Wegener

Les témoins :

O. Kyburz  
R. Kyburz

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué à l'état civil de Bolligen  
et de Brigue.

## Registre des mariages A.

No 122  
Güntern  
et  
Hertig

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Güntern, Jules - François  
célibataire  
serrurier  
originaire de Münster (Valais) domicilié à  
Lausanne né à  
Dubonne le sept décembre  
mil huit cent septante-trois fils de  
Catherine Güntern, à Montoux et de

2. Hertig, Lucie - Louise  
célébataire  
cuisinière  
originaire de Rüdernoyl (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le onze septembre  
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de  
Charles-Louis Hertig, maçon et de  
Marguerite née Jaquier, à Chailly, Lausanne

Comme témoins :  
1. Fritz Ribi, Cafetier, à Lausanne  
2. Marcel Ruffi, tapissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28 février, à Münster,  
le 1<sup>er</sup>, et à Rüdernoyl, le 2 mars 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un mars mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Münster et Rüdernoyl.

## Les époux :

Jules Güntern  
Louise Güntern

## Les témoins :

Fritz Ribi.  
Ruffi Marcel.

Communiqué à l'état civil de Münster  
et de Rüdernoyl.

L'officier de l'état civil :

Fucel

N<sup>o</sup> 123  
 Corthésy  
 et  
 Oeschger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Corthésy, Emile**  
 célibataire  
 préparateur à la station viticole  
 originaire de Dompierre & Lucens domicilié à  
 Lausanne né à  
 Lausanne le quatre novembre  
 mil-huit cent quatre-vingt-sept fils de  
 Samuel-Alexis Corthésy, huissier du Tribunal cantonal et de  
 Marie-Gérmaine née Buchs, à Lausanne

2. **Oeschger, Maria**  
 célibataire  
 cuisinière  
 originaire de Gansingen (Argovie) domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Schwardebach (Argovie) le vingt-trois juillet  
 mil-huit cent quatre-vingt-deux fille de  
 Johann-Ignaz Oeschger, commerçant, à Laufenburg, et de  
 Maria-Elisabetha née Kalt, décédée

Comme témoins :  
 1. Alexis Corthésy, huissier, à Lausanne  
 2. Alfred Dufour, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Dompierre et à  
 Gansingen, le 6 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un mars mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
 Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à  
 Lausanne, Dompierre et Gansingen.

Les époux :  
 Corthésy  
 Marie Corthésy

Les témoins :  
 Corthésy  
 Oeschger

Communiqué à l'état civil de Lucens  
 et de Gansingen.

L'officier de l'état civil :  
 Fuser

## Registre des mariages A.

No 124  
Mosimann  
et  
Weinmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mosimann, Charles-Albert  
célibataire  
fonctionnaire C. F. F.  
originaire de Biglen (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le dix-neuf octobre  
mil huit cent septante-cinq fils de  
Samuel-Auguste Mosimann, fonctionnaire C. F. F. et de  
Marie-Léa née Gesteli, sa femme, à Berne

2. Weinmann, Bertha  
célibataire  
couturière  
originaire de Herliberg (Zürich) domiciliée à  
Lausanne née à  
Herliberg le dix-huit juillet  
mil huit cent septante-six fille de  
Hans Conrad Weinmann et de  
Bertha née Schneider, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Nathalie Zoller, demoiselle de magasin, à Lausanne  
2. Emile Dietiker, employé C. F. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Biglen et à Herliberg, le 9 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mars mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des mariages à  
Lausanne, Biglen et Herliberg.

## Les époux :

Mosimann  
Bertha Mosimann

## Les témoins :

Nathalie Zoller  
E. Dietiker

L'officier de l'état civil :

Ruedi

Communiqué à l'état civil de Biglen  
et de Herliberg.

N<sup>o</sup> 125  
Pache  
Schäferoth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pache, Alphonse-Louis  
 célibataire  
 employé postal  
 originaire de Chapelles / Moudon domicilié à  
 Lausanne né à  
 Ropraz le vingt-deux juillet  
 mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
 Alphonse Pache, agriculteur et de  
 Oline-Nanette née Brochon, à Foul (Lavaux)

2. Schäferoth, Rosa-Pauline  
 célibataire  
 cuisinière  
 originaire de Wynachon (Berne) domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Hermrigen im Berg le vingt-trois mai  
 mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
 Albert Schäferoth, agriculteur et de  
 Pauline née Neuchet, à Ebach

Comme témoins :  
 1. Hélène Pache, repasseuse, à Lausanne  
 2. Edmond Crausaz, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Chapelle et à  
 Eivwil, le 4 mars 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mars mil neuf cent quatorze

Pièces déposées:  
 Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à  
 Lausanne, Chapelle et Eivwil.

Les époux :  
 Pache, Alphonse  
 Rosa Pache

Les témoins :  
 Hélène Pache  
 Edmond Crausaz

Communiqué à l'état civil de St  
 Cierges et d'Eivwil.

L'officier de l'état civil :  
 Fucel

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

## Registre des mariages A.

No 123  
Wolf  
Ulrich

Par jugement du Tribunal "Obergericht"  
du Canton de Zurich, rendu en date du  
18 décembre 1935, déclaré définitif et exécutoire le  
24 décembre 1935, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 18  
décembre 1935, le délai pendant  
lequel la femme ne peut  
contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 24 janvier 1936.

L'officier de l'état civil :



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wolf, Josef  
célibataire  
coupeur  
originaire de Nottwil (Lucerne) domicilié à  
Lausanne né à  
Lucerne le vingt-huit juin  
mil huit cent quatre-vingt-six fils de  
Josef Wolf, diacre et de  
Maria Thérèse Kaufmann, négociante, à Lausanne

2. Ulrich, Anna  
célibataire  
couturière  
originaire de Sattel (Schwyz) domiciliée à  
Lausanne née à  
Altdorf le vingt-quatre mars  
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Ulrich Ulrich, boucher et de  
Josefine Planzer, à Altdorf

Comme témoins : 1. Édouard Zürcher, infirmier, à Lausanne  
2. Robert Sommerhalder, coiffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à Nottwil et à  
Sattel, le 5 janvier 1936.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mars mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Nottwil et Sattel.

Les époux :

Jos. Wolf  
Anna (Ulrich) Wolf

Les témoins :

E. Zürcher  
R. Sommerhalder

L'officier de l'état civil :

Fucini

Communiqué à l'état civil de Nottwil  
et de Sattel.



N<sup>o</sup> 127  
Wenger  
et  
Delavigne

11-80

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wenger, Isaac  
célibataire  
sculpteur  
originaire de Kiechonthurnen (Berne) et Plainpalais (Genève), domicilié à  
Lausanne né à  
Plainpalais le vingt-six avril  
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Ernst - Samuel - Rodolphe Wenger et de  
Pascaline, née Leroux, les deux décédés

2. Delavigne, Mireille  
célibataire  
repassuse  
originaire de Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
Cornier le vingt-trois décembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
M. Henri - Louis Delavigne et de  
Sophie Jany, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Louis Ferrazolis, menuisier, à Lausanne  
2. Henri Delavigne, secrétaire G. D., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, à Plainpalais, le 20,  
et à Kiechonthurnen, le 21 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mars mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Plainpalais et Kiechonthurnen.

Les époux :  
Isaac Wenger  
Mireille Wenger

Les témoins :  
Louis Ferrazolis  
H. Delavigne

L'officier de l'état civil :  
Frucci

Communiqué à l'état civil de Plain-  
palais et de Kiechonthurnen, à Kiech-  
thurnen.

Par jugement du Tribunal de 1<sup>re</sup>  
instance de Genève, rendu  
en date du 24 janvier 1928, déclaré  
définitif et exécutoire le 3 juillet  
1928, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à trois ans, le  
délai pendant lequel l'ancien  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 12 septembre 1928.  
L'officier de l'état civil:

Lo Baurje

Imprimerie Vauloise, Lausanne, 600 f. d.

Registre des mariages A.

No 123  
Häring  
Wurndobler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Häring, Albert  
célibataire  
chef de réception  
originaire de Romschütz (Saxe-Altenburg) domicilié à  
Lausanne né à  
Romschütz le neuf août  
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de  
Joseph Häring et de  
Ulrike née Heilmann, à Romschütz

2. Wurndobler, Katharina  
célibataire  
gouvernante  
originaire de Munich (Bavière) domiciliée à  
Lausanne née à  
Munich le vingt-cinq novembre  
mil huit cent septante-neuf fille de  
Joseph Wurndobler, décédé et de  
Karolina née Lutz, à Munich

Comme témoins :  
1. Joseph Hess, receveur d'hôtel, à Engelberg  
2. Otto Keller, concierge, à Oberendingen

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27 février, à Romschütz,  
le 1<sup>er</sup>, et à Munich, le 2 mars 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mars mil huit cent quatorze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Romschütz et Munich.  
Certificats de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de Justice  
et Police.

Les époux :  
Häring  
Katharina Häring

Les témoins :  
J. Hess  
O. Keller

Communiqué à la Chancellerie d'Etat  
à Lausanne (en 2 exemplaires).

L'officier de l'état civil :  
Hucul

N<sup>o</sup> 129  
 Nicolaou  
 et  
 Frank

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicolaou, Vladimir

célibataire

étudiant

originaire de sujet Ottoman domicilié à

Lausanne né à

Odessa (Russie) le treize juillet

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Démétrius Nicolaou, décédé et de

Agathe Nicolaou, sa veuve, à Odessa

2. Frank, Raïssa

célibataire

étudiante

originaire de Vilna (Russie) domiciliée à

Lausanne née à

Vilna le trois septembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Yacquel Frank, dentiste et de

Chaina-Hani Frank, à Tiflis

Comme témoins : 1. Léon Spittel, étudiant, au G<sup>d</sup> Mont <sup>Spittel</sup>  
 2. M<sup>me</sup> Olympie Billard-Haidony, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mars mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés, avec traductions.  
 Acte de publication de mariage à Lausanne.  
 Certificats de célibat.  
 Autorisation du Conseil d'Etat.  
 Formis de mariage du Département de Justice et Police.  
 Engagement à mariage religieux.

Communiqué

Les époux :

Vladimir Nicolaou

Raïssa Nicolaou

Les témoins :

Olympe Billard-Haidony  
 L. Waissel

L'officier de l'état civil :

Guod

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 130  
 Miniotti  
 et  
 Durussel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Miniotti, Dominique-Ernest-Humbert**  
 célibataire  
 conducteur - typographe  
 originaire de **Pecetto Torinese (Turin), Italie** domicilié à  
**Lausanne** né à  
**Naxxille** le vingt janvier  
 mil huit cent quatre-vingt-six fils de  
**Gentil-Gaspard-Jean Miniotti, traçeur, à Lausanne, et de**  
**Catherine née Bracchiero, décédée**

2. **Durussel, Jeanne-Elise**  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de **Seigneux** domiciliée à  
**Lausanne** née à  
**Corroy** le quatre mars  
 mil huit cent quatre-vingt-sept fille de  
**Louis Durussel, décédé** et de  
**Elise née Desponds, ménagère, à Lausanne**

Comme témoins :  
 1. **Elise Durussel, ménagère, à Lausanne**  
 2. **Robert Clausen, tailleur, à Chêbles**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne et à Seigneux, le 24 janvier,**  
 à **Pecetto Torinese, le 27 février 1914**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mars mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à  
 Lausanne, Seigneux et Pecetto  
 Torinese, avec certificat de publication et  
 de capacité.  
 Autorisation du Conseil d'Etat.  
 Permis de mariage du Département de  
 Justice et Police.

Communiqué à l'état civil de Villard  
 et à la Chancellerie d'Etat, à Lau-  
 sanne.

## Les époux :

**Ernest Miniotti**  
**Jeanne Miniotti**

## Les témoins :

**Elise Durussel**  
**Clausen Robert**

L'officier de l'état civil :

**Fruet**

N<sup>o</sup> 131  
Chevalier  
Détraaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalier, Henri-Emile  
célibataire  
employé de commerce  
originaire de Eclépens, Luxery et Tuffens-la-Ville domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le quatorze juillet  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
David-George Chevalier, décédé et de  
Henriette née Henny, sa veuve, à Lausanne

2. Détraaz, Luiza-Henriette  
célibataire  
repassseuse  
originaire de Ford et de Lutry domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le premier février  
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Paul Détraaz, typographe, à Lausanne et de  
Victorine née Pastale, décédée

Comme témoins :  
1. Marc Besson, jardinier, à Crinier  
2. Germaine Besson, repasseuse, à Crinier

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Ford et à Lu-  
try, le 17, à Eclépens, Luxery et Tuffens-la-Ville, le  
18 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six mars mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Ford, Lutry, Eclépens,  
Luxery et Tuffens-la-Ville.  
Pour l'acte de naissance du fiancé, voir  
vol. 15, fol. 18.

## Les époux :

Henri Chevalier  
Luiza Chevalier

## Les témoins :

Germaine Besson.  
Marc Besson

L'officier de l'état civil :

Fraud

Communiqué à l'état civil de Ford, de  
Lutry, de La Sarraz et de Luttem.

N<sup>o</sup> 132  
Grosclaude  
Amy née Burnier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grosclaude, Marc  
Célibataire  
tailleur  
originaire du Locle (Neuchâtel) domicilié à  
Lausanne né à  
Flaurier (Neuchâtel) le sept mai  
mil huit cent quatre-vingt-six fils de  
Charles-Eugène Grosclaude, docteur, à Flaurier et de  
Elise née Hieschy, décédée

2. Amy née Burnier, Hélène-Joséphine  
veuve de Adonis Amy, déc. le 17 septembre 1912  
mariée  
originaire de Eggen domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-sept août  
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de  
François-Philippine Burnier et de  
Josephine née Richard, les deux décédés

Comme témoins : 1. Jean Ramseyer, tailleur, à Lausanne  
2. Otto Studer, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, au Locle, le 10, et  
à St-Cierges, le 11 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six mars mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.  
Actes de publication du mariage à Lausanne,  
Le Locle et St-Cierges.  
Pour l'acte de naissance de la fiancée, voir  
vol. 8, fol. 308.  
Pour l'acte de décès du premier mari de  
la fiancée, voir vol. 142, fol. 234.

Les époux :

Marc Grosclaude  
Hélène Grosclaude

Les témoins :

Jean Ramseyer  
Otto Studer

L'officier de l'état civil :

Fucel

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Par jugement du Tribunal...  
issuance de...  
en date du 8 mai 1924... déclaré  
définitif et exécutoire le 18 juin  
1924... le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à... an... le  
délai pendant lequel l...  
ne pourr... contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 21 juin 1924.  
L'officier de l'état civil :

D. Paul

P. sur cf. 6. 24.

No 133  
 Porchet  
 Deventery

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Porchet, Louis-Julien  
 célibataire  
 pauvre  
 originaire de Corcelles-le-Jorat domicilié à  
Lausanne né à  
Remens le onze mars  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Francis Porchet, décédé et de  
Julie née Nanin, à Lausanne

2. Deventery, Adèle-Aline  
 célibataire  
 repasseuse  
 originaire de Chalais (Valais) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le neuf décembre  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Jacques-Louis Deventery, décédé et de  
Alice-Marie née Regamey, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Louis Plocc, pauvre, à Lausanne  
 2. Lophie Porchet, repasseuse, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Corcelles-le-Jorat  
 et à Chalais, le 16 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six mars mil neuf cent quatorze

Pièces déposées:  
acte de naissance du fiancé.  
actes de publications de mariage à  
Lausanne, Corcelles-le-Jorat et  
Chalais.

Les époux :  
Porchet Louis  
Adèle Porchet

Les témoins :  
Siller  
L. Porchet

Communiqué à l'état civil de Corcelles-  
le-Jorat, à Repraiz, et de Chalais.

L'officier de l'état civil :  
Juret

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Registre des mariages A.

N° 134  
Sagne  
et  
Chavan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sagne, Paul  
veuf de Emma née Dubois, dès le 1<sup>er</sup> avril 1913  
Mériste  
originaire de La Sagne (Neuchâtel) et de Renay (Berne), domicilié à  
Lucens né à

La Chaux-de-Fonds le huit juin  
mil huit cent soixante-huit fils de  
Gustave-Adolphe Sagne, décédé et de  
Henriette-Eugénie née Gesteli, décédée

2. Chavan, Marie-Augustine  
veuve de Auguste-Alexis Chavan, dès le 4 août 1901  
courtivier

originaire de Epalinges domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le trois février  
mil huit cent septante et un fille de  
Anna-Marie Blanc née Claudot, à Lausanne et de

Comme témoins :  
1. Louis Blanc, courtier, à Lausanne  
2. Charles Fache, tapissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lucens et à Lausanne, le 21, à La  
Sagne, à Renay et à Epalinges, le 23 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six mars mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de Lucens

Les époux :  
P. Sagne  
M<sup>lle</sup> Sagne

Les témoins :  
Louis Blanc  
Charles Fache

Communiqué à l'état civil de La  
Sagne, de Renay, de Lucens et  
d'Epalinges.

L'officier de l'état civil :  
Fueh

Reçu par le 26.5.17

Par jugement du Tribunal des  
débats de fond en date du 12 avril 1917, déclaré  
définitif et exécutoire le 12 mai  
1917, le mariage inscrit ci-contre,  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an le  
délai pendant lequel les deux époux  
ne pourront contracter un nouveau  
mariage.

Inscrit le 28 mai 1917  
L'officier de l'état civil :

Fueh



N<sup>o</sup> 135  
Pache  
Pernet

En présence de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pache, Marius  
célibataire  
manœuvre  
originnaire de Epalinges domicilié à  
Lausanne né à  
Epalinges le vingt-un février  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Marius-François Pache, agriculteur et de  
Reine née Boulin, à Epalinges

2. Pernet, Angèle-Julie  
célibataire  
reparue  
originnaire de Doron domiciliée à  
Lausanne née à  
Neuges le dix-neuf septembre  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Lucien-Louis Pernet, vigneron et de  
Julie-Louise née Curchod, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Louis Porchet, pèreur, à Lausanne  
2. Louis Clerc, pèreur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Doron, le 14, et  
à Epalinges, le 15 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six mars mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Consentement des parents de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lan-  
sanne, Doron et Epalinges.

Les époux :  
Marius Pache  
Angèle Pache

Les témoins :  
Sellen.  
Porchet Louis

Communiqué à l'état civil de Allar-  
sous-Yens et de Epalinges.

L'officier de l'état civil :  
Furet

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 133Morier-Genoud  
Baur

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morier-Genoud, Louis

veuf de Ida née Rayroud, dès le 14 juin 1858

manœuvre  
originaire de Château-d'Oex domicilié à  
Lausanne né à

Château-d'Oex le trois décembre

mil huit cent septante-cinq fils de

Louis-Aimé Morier-Genoud et de

Rachel née Chaboz, d'icidés

2. Baur, Marie

célibataire

cuisinière

originaire de Höfen (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Boltigen (Berne) le vingt-huit septembre

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Jakob Baur, cordonnier et de

Elisabeth née Bettler, à Boltigen

Comme témoins : 1. Emi Rayroud, agent de police, à Lausanne

2. Louis Henchoz, commissionnaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 septembre, à Amso-

ldingen, le 1<sup>er</sup>, et à Château-d'Oex, le 2 octobre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mars mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Acte de décès de la première femme de

fiancé.

Actes de publication de mariage à Lausanne,

Amsooldingen et Château-d'Oex.

## Les époux :

Morier-Genoud Louis

Marie Morier-Genoud

## Les témoins :

Rayroud Ami

Louis H. Henchoz

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil d'Amso-

ldingen et de Château-d'Oex.

No 137  
Erni  
Rubin

Par jugement du Tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Genève, rendu en date du 24 avril 1931, déclaré définitif et exécutoire le 28 mai 1931, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an(s) le délai pendant lequel l'\_\_\_\_\_ ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 20 juin 1934

L'officier de l'état civil:

Baugs

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Erni, Josef  
divorcé de Elisabeth née Berti, dès le 15 juillet 1911  
maître d'hôtel  
originaire de Altbüron (Lucerne) domicilié à  
Lausanne né à  
Altbüron le seize décembre  
mil huit cent septante-deux fils de  
Johann Erni, décédé et de  
Luzia née Sponzeler, à Altbüron

2. Rubin, Louisa-Sophie  
célibataire  
caissière  
originaire de Reichenbach (Berne) domiciliée à  
Monthérod née à  
Monthérod le vingt-huit mars  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
Rodolphe Rubin, agriculteur et de  
Céline-Albertine née Piquet, à Monthérod

Comme témoins :  
1. Rodolphe Rubin, agriculteur, à Monthérod  
2. Jules Rubin, agriculteur, à Monthérod

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Reichenbach, le 26 février, à Altbüron et à Monthérod, le 27 février 1934

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mars mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Acte du premier mariage du fiancé, avec mention du divorce.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Reichenbach, Altbüron et Monthérod.

Les époux :  
Josef Erni  
Louisa Erni

Les témoins :  
Rubin Rodolphe  
Rubin Jules

Communiqué à l'état civil de Reichenbach, de Altbüron et de Genol.

L'officier de l'état civil :  
Fucel

## Registre des mariages A.

No 138  
 Mathey  
 et  
 Sonnard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mathey, Fernand  
 célibataire  
 ouvrier C.F.F.  
 originaire de Bratigny / Sorrens domicilié à  
Lausanne né à  
Bratigny le onze octobre  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Louis-Jacob Mathey, agriculteur et de  
Emmy nie Martin, à Bratigny

2. Sonnard, Hélène-Blanche  
 célibataire  
 couturière  
 originaire de Courtillon domiciliée à  
au Mont / Lausanne née à  
au Mont / Lausanne le vingt-cinq mai  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Adrien Sonnard, agriculteur et de  
Lucie nie Lavanchy, au Mont

Comme témoins :  
 1. George Pittet, employé C.F.F., à Lausanne  
 2. Rodolphe Bonzon, employé C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Bratigny, à Courtillon et au Mont, le 7 mars 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mars mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des mariages à  
Lausanne, Bratigny, Courtillon et  
Le Mont.

## Les époux :

Mathey Fernand  
Mathey Hélène

## Les témoins :

Pittet George  
Bonzon Rodolphe

L'officier de l'état civil :

Rued

Communiqué à l'état civil de Bottem,  
à Héris-le-Grand de Lucens et  
de Romanel, à Prilly

N<sup>o</sup> 139  
Vionnet  
et  
Eindiguer

Près de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vionnet, Adolphe  
célibataire  
gondame  
originaire de Tufflens-le-Château domicilié à  
Lausanne né à  
St-Prix le vingt-huit juin  
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de  
Emile Vionnet, décédé et de  
Liette née Beerli, à St-Prix

2. Eindiguer née Pache, Alice-Suzanne  
veuve de Charles-Auguste Eindiguer, décédé le 27 février 1913  
couturière  
originaire de St-Prix domiciliée à  
Lausanne née à  
Bourenens le sept août  
mil huit cent soixante-dix-huit fille de  
Constant Pache, agriculteur et de  
Louise-Arma née Dupuis, à Bourenens

Comme témoins :  
1. Charles Jaccard, gondame, à Lausanne  
2. Ernest Chevillod, agent de sûreté, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à Tufflens-le-Château, le 4, et à St-Prix, le 5 mars 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mars mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
actes de naissance des fiancés.  
acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de la fiancée.  
actes de publication de mariage à  
Lausanne, Tufflens-le-Château  
et St-Prix.

Les époux :  
Vionnet Adolphe  
Alice Vionnet

Les témoins :  
Ch. Jaccard senior  
R. Chevillod

Communiqué à l'état civil de Tufflens-le-Château, à Bonnamy, et de St-Prix, à Etouy.

L'officier de l'état civil :  
Fruet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 140  
Ries  
Brailard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ries, Charles  
célibataire  
commis C. F. F.  
originaire de Staffelbach (Argovie) domicilié à  
Lausanne né à  
Neuchâtel le vingt-un avril  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Odolphe Ries, employé C. F. F. et de  
Cécile née Kammer, à Lausanne

2. Brailard, Blanche-Clarise  
célibataire  
originaire de Gottern et de Noudon domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-sept janvier  
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de  
Jean-Victor Brailard, employé de banque et de  
Justine-Cora née Rahud, à Lausanne

Comme témoins : 1. Victor Brailard, employé de banque, à Lausanne  
2. Odolphe Ries, employé C. F. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Staffelbach et à  
Noudon, le 27, à Gottern, le 28 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mars mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.  
Cotes de publication de mariage à Lausanne,  
Staffelbach, Noudon, et Gottern.

## Les époux :

Ries

Brailard

## Les témoins :

Ries Odolphe

V. Brailard

L'officier de l'état civil :

Fuad

Communiqué à l'état civil de Staffel-  
bach, de Noudon et de Gottern.

N<sup>o</sup> 141

Favre

et  
Bornand

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre, Edouard-Henri-Louis

célibataire

vitrier - encadreur

originaire de Provence domicilié à

Lausanne né à

Colombier (Neuchâtel) le seize août

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Edouard-Henri Favre, mécanicien - ajusteur et de

Anna-Elisabeth née Dubuisson, à Lausanne

2. Bornand, Germaine-Charlotte

célibataire

originaire de St-Croix et St-Laphorin / Morges domiciliée à

St-Laphorin / Morges née à

St-Laphorin / Morges le quatorze avril

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Jules-Samuel-David-Joseph Bornand, entrepreneur et de

Elise-Eugénie née Ruchet, à St-Laphorin / Morges

Comme témoins :

1. Jules Bornand, tailleur de pierres, à St-Laphorin / Morges

2. Eugénie Bornand, ménagère, à St-Laphorin / Morges

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Provence, St-Croix et St-Laphorin / Morges, le 9 février 1914, aux Granges-de-St-Croix le 11 dit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mars mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Provence, St-Croix et Morges de St-Croix, et St-Laphorin / Morges.

Les époux :

E. Favre  
Germaine Favre

Les témoins :

Jules Bornand  
Eugénie Bornand

L'officier de l'état civil :

Fuat

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 112  
 Marucchi-Priore  
 Bozzio-Bralino

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marucchi-Priore, Eugène - Secondo

célibataire

plâtrier

originaire de Cassiano (Novare), Italie domicilié à

Lausanne né à

Cassiano le quatorze novembre

mil-huit cent quatre-vingt-sept fils de

Andrea Marucchi - Priore, agriculteur et de

Rosa née Della, sa femme, à Cassiano

2. Bozzio-Bralino, Lucie - Thérèse

célibataire

lingère

originaire de Testegno (Novare), Italie domiciliée à

Arudon née à

Arudon le vingt-quatre mars

mil-huit cent quatre-vingt-huit fille de

Antoine - Dominique Bozzio - Bralino et de

Maria - Dominica née Martinetti, sa femme, à Arudon

Comme témoins : 1. Paul Bozzio, cimenteur, à Pully

2. François Sapho, professeur de musique, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13 janvier, à Testegno,

le 1<sup>er</sup>, et à Cassiano, le 8 février 1914; à Arudon, le 14

janvier 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mars mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication des mariages à Lau-

sanne, Arudon, Testegno et Cassiano, avec certificats de capacité.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Permis de mariage du Département de

Justice et Police.

## Les époux :

Uthmann

Lucie Marucchi

## Les témoins :

Bozzi Paul

François Sapho

L'officier de l'état civil :

Juret

Communiqué à l'état civil de Arudon  
 et à la Chancellerie d'Etat (en 2 exem-  
 plaires).



N<sup>o</sup> 143  
Félix  
Sabare

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Félix, Henri-Ulysse  
cibataire  
maréchal  
originaire de Palézieux, Saracoz, La Rogiere domicilié à  
Lausanne né à  
Saracoz le vingt-un juin  
mil huit cent quatre-vingt-six fils de  
Marie-Louise Félix, à Suchy et de

2. Sabare, Elix-Marguerite  
cibataire  
cuisinière  
originaire de Gaillefontaine (Seine-Inférieure), France domiciliée à  
Lausanne née à  
Cherisy le vingt-quatre août  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Pierre-Adonis Sabare, décédé et de  
Roine-Catherine née Zeller, actuellement dame Bertoinne, à Villars

Comme témoins : 1. Arthur Pigeot, négociant, à Lausanne  
2. Franki Margueron, voyageur de commerce, aux Arants

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Palézieux, Saracoz, La Rogiere, le 21, et à Gaillefontaine, le 22 février 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mars mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès du père de la fiancée.  
Consentement de sa mère.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Palézieux, Saracoz, La Rogiere et  
Gaillefontaine.  
Certificat de capacité en faveur de la fiancée.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

Communiqué à l'état civil de Palézieux  
et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne

## Les époux :

Félix Ulysse  
M<sup>me</sup> Marguerite Félix

## Les témoins :

Arthur Pigeot,  
Franki Margueron

L'officier de l'état civil :

Huet

No 144  
Mathyer  
et  
Ufer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mathyer, Wilhelm  
célibataire  
concierge d'hôtel  
originaire de Brienz (Berne) domicilié à  
Lucerne né à  
Brienz le vingt-huit mars  
mil huit cent quatre-vingt  
fils de  
Peter Mathyer, décédé et de  
Margaretha née Linda, à Brienz

2. Ufer, Emma  
célibataire  
sans profession  
originaire de Brönigen (Berne) domiciliée à  
Brönigen née à  
Brönigen le cinq janvier  
mil huit cent quatre-vingt-troize  
fille de  
Johannes Ufer, agriculteur et de  
Anna née Michel, à Brönigen

Comme témoins :  
1. Henri Ozelley, détective privé, à Lausanne  
2. Alphonse Perrot, interprète, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lucerne et à Brienz, le 25, et à  
Interlaken - Brönigen, le 26 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mars mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de Lucerne

Les époux :  
Wilh. Mathyer  
Emma Mathyer

Les témoins :  
H. Ozelley  
A. Perrot

Communiqué à l'état civil de Brienz,  
de Lucerne et d'Interlaken.

L'officier de l'état civil :  
Fruet

N<sup>o</sup> 145  
Ziller  
et  
Specht

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ziller, Alois  
célibataire  
portier d'hôtel  
originaire de Hochfelden (Basse Alsace) domicilié à  
Lausanne né à  
Hochfelden le seize janvier  
mil-huit cent quatre-vingt-deux fils de  
Ludwig Ziller, menuisier et de  
Franziska née Goetz, à Hochfelden

2. Specht, Anna-Maria-Eugenia  
célibataire

originaire de Saarbach (Alsace) domiciliée à  
Lausanne précédemment à Saarburg née à  
Saarbach le vingt-deux novembre  
mil-huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Eugène Specht, comptable et de  
Maria-Eugénie née Metz, à Saarburg (Alsace)

Comme témoins : 1. Henri Hostler, électricien, à Lausanne  
2. Jean Abt, portier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à Saarburg le 4, et  
à Hochfelden, le 6 février 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mars mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Saarburg et Hochfelden.  
Certificats de capacité.  
Circulaire du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de  
Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat,  
à Lausanne (en deux exemplaires).

Les époux :

Alois Ziller  
Eugenia Ziller

Les témoins :

Henri Hostler  
Johann Abt.

L'officier de l'état civil :

Fucel

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 143  
 Champrenaud  
 et  
 Moulin

18-17<sup>0</sup>  
 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Champrenaud, Georges-Henri  
 célibataire  
 ingénieur  
 originaire de Cully et de Lutry domicilié à  
Lausanne né à  
Cully le douze août  
mil-huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Constant Champrenaud, décédé et de  
Fanny-Elise née Dupont, sa veuve, à Lausanne

2. Moulin, Julia-Oline-Marguerite  
 célibataire  
 originaire de Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le six juillet  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Louis-Marc Moulin, menuisier-ébéniste et de  
Pauline-Oline née Nicolet, à Lausanne

Comme témoins : 1. Emile Gilomen, fonctionnaire C.F.F., à Lausanne  
 2. Henri Rogivue, ingénieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à Cully et à Lutry,  
 le 4 mars 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente mars mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne, Cully et Lutry.

## Les époux :

G. Champrenaud, imp.  
Marguerite Champrenaud

## Les témoins :

E. Gilomen  
H. Rogivue

L'officier de l'état civil :

F. Guet

Communiqué à l'état civil de Cully  
 et de Lutry.

N<sup>o</sup> 147  
Corthésy  
et  
Vernier

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 3<sup>e</sup> juin 1929, déclaré définitif et exécutoire le 16 juillet 1929, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel l'écoulé ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 4 juillet 1929. Lausanne, le 18 juillet 1929.

L'officier de l'état civil:

L. Baur

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corthésy, Louis  
veuf de Héritier, Marie-Jaline, dès le 18 novembre 1911  
chauffeur d'automobile  
originaire de Dompiere / Lucerne domicilié à  
Lausanne né à  
Domuloze le vingt juillet

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de  
Henri-Louis Corthésy, agriculteur et de  
Nancy Duc née Magnolat, sa femme, à Domuloze

2. Vernier, Marie-Julie  
célibataire  
romande  
originaire de Boécourt (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Boécourt le treize novembre

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Justin Vernier et de  
Marie-Barbe née Montavon, les deux décédés

Comme témoins : 1. Jules Thintz, chauffeur d'auto, à Lausanne  
2. Louis Ramelot, chauffeur d'auto, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Dompiere et à Boécourt, le 19 novembre 1929

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un mars mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès de la première femme du fiancé.  
Actes de publication de mariage à Dompiere, Lausanne et Boécourt

Les époux :

L. Corthésy  
Julie Corthésy

Les témoins :

Jules Thintz  
L. Ramelot

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Lucerne et de Boécourt.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 143  
Besançon  
et  
Wallensperger

Par jugement du Tribunal... du...  
arrondissement de Porrentruy, rendu  
en date du 6 octobre 1928, déclaré  
définitif et exécutoire le 22 octobre  
1928, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à ... an... le  
délai pendant lequel l...  
ne pourr... contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 14 décembre 1928.

L'officier de l'état civil:

Le Bauff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besançon, Marcel-Jules-Louis  
célibataire  
employé de banque  
originaire de Boudon domicilié à  
Bâle né à  
Port-Saïd (Egypte) le premier mars  
mil-huit cent quatre-vingt-sept fils de

Maurice Besançon  
et de  
Barthe née Jullien, les deux décédés

2. Wallensperger, Lina-Frieda  
célibataire  
sans profession  
originaire de Emmendingen (Grand Duché de Bade) domiciliée à  
Lausanne née à  
Bâle le deux décembre  
mil-huit cent quatre-vingt-cinq fille de

Wilhelm Wallensperger, décédé et de  
Marie née Erb, à Bâle

Comme témoins :  
1. Arnold Orsmeier, comptable, à Lausanne  
2. Raoul Besançon, correspondant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bâle, le 26, à Boudon, Emmen-  
dingen et Lausanne, le 27 février 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un mars mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Bâle-  
ville.

Les époux :

Marcel Besançon  
Frieda Besançon

Les témoins :

Raoul Besançon  
M. Orsmeier

L'officier de l'état civil :

Fuoch

Communiqué à l'état civil de Boudon  
et de Bâle et à la Chancellerie d'Etat  
à Lausanne.

N<sup>o</sup> 149  
Weitzel  
Péter

5-14  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weitzel, Gustave-Adolphe-Louis  
 célibataire  
 professeur  
 originaire de Lausanne domicilié à Lausanne né à Lausanne le sept mars mil huit cent quatre-vingt-un fils de Otto-Wilhelm-Philippe Weitzel, décédé et de Adèle-Lopkie née Secretan, à Lausanne

2. Péter, Emma-Marguerite  
 célibataire  
 originaire de Aubonne et Vevey domiciliée à Aubonne née à Aubonne le vingt-neuf août mil huit cent quatre-vingt-douze fille de Marc-Joseph-Alfred Péter, négociant et de Emma-Augusta-Nathilde-Fanny née Witz, à Aubonne

Comme témoins :  
 1. Alfred Péter, employé d'assurances, à Paris.  
 2. Robert Weitzel, sculpteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, à Aubonne et à Vevey, le 20 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
 Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne, Aubonne et Vevey.

Les époux :  
 G. Weitzel  
 E. Péter

Les témoins :  
 P. Weitzel  
 M. Péter

Communiqué à l'état civil d'Aubonne et de Vevey.

L'officier de l'état civil :  
 H. Schaub

Registre des mariages A.

13-196

N<sup>o</sup> 150  
Bezenc<sup>o</sup>n  
Fav<sup>o</sup>rat

1. devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bezenc<sup>o</sup>n, Charles - Jules**

célibataire

fonctionnaire C. F. F.

originaire de Orbe et Ballaigues domicilié à

Lausanne né à

Orbe le vingt-neuf juillet

mil huit cent quatre-vingt-deux fils de

Jules Bezenc<sup>o</sup>n, agriculteur et de

Louise nie Christin, à Orbe

2. **Fav<sup>o</sup>rat, Marguerite**

célibataire

institutrice

originaire de Lausanne domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le premier avril

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Charles-François Fav<sup>o</sup>rat, décédé et de

Adèle-Gophie nie Speich, à Lausanne

Comme témoins : 1. Charles Kallotton, rec<sup>o</sup>taire, à Lausanne

2. François Pombiane, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Orbe et à Ballaigues, le 28 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Orbe et Ballaigues.

Les époux :

J. Bezenc<sup>o</sup>n  
Marg. Bezenc<sup>o</sup>n

Les témoins :

Kallotton  
Chr. Kallotton

L'officier de l'état civil :

Fucci

Communiqué à l'état civil d'Orbe et de Ballaigues.



N<sup>o</sup> 151  
Bänziger  
Perrin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bänziger, Alfred-Henri-Wilhelm  
célibataire

fonctionnaire postal  
originaire de Heiden (Appenzell) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le dix-huit août

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Wilhelm Bänziger, décédé et de

Sigismund-Annette-Eugénie née Birrer, à Dully

2. Perrin, René-Jean-Marie  
célibataire

originaire de Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le quatorze mars

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Joseph-Jean Perrin, négociant, à Dully et de

Fanny née Diserens, décédée

Comme témoins :  
1. Emile Desponds, secrétaire, à Lausanne  
2. Gustave Perrin, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, et à Heiden, le 6  
mars 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.  
Actes de publication de mariage à Lausanne  
et à Heiden.  
Pour l'acte de naissance de la fiancée, voir  
vol. n<sup>o</sup> 14, fol. 257.

Les époux :

A. Bänziger  
R. Perrin

Les témoins :

Desponds  
Perrin

L'officier de l'état civil :

Fucini

Communiqué à l'état civil de Heiden.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 152  
Marendaz  
Baumgartner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marendaz, Gustave

célibataire

secrétaire au Département des Travaux publics

originaire de Bathod domicilié à

Lausanne né à

Yverdon le quatre juillet

mil huit cent soixante-seize fils de

Ulysse Marendaz, décédé et de

Thérèse-Marie née Nicod, décédée

2. Baumgartner, Jeanne

célibataire

originaire de Liestal (Bâle-Campagne) domiciliée à

Payerne née à

Payerne le sept octobre

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Jacques Baumgartner, décédé et de

Marie née Muller, à Payerne

Comme témoins : 1. Jacques Baumgartner, géomètre, à Lausanne

2. Constant Marendaz, tapissier, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bathod, Liestal et Payerne, le 19 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois avril mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Bathod, Liestal et Payerne.

## Les époux :

G. Marendaz  
J. Baumgartner

## Les témoins :

Baumgartner  
C. Marendaz

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Champvent, à Bathod, de Liestal et de Payerne

N<sup>o</sup> 153  
Tavira  
Kolzwath

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tavira, Samuel

célibataire

jardinier

originaire de Iznatoraf (Villacarillo), Espagne domicilié à

Lausanne né à

Iznatoraf le onze septembre

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Juan Tavira Dieuez, fabricant, à Villanueva (Espagne), et de

Marie née Rotzger, décédée

2. Kolzwath, Marie-Friederike

célibataire

lingère

originaire de Kirchberg (Norbach), Wurtemberg domiciliée à

Lausanne née à

Kirchberg le vingt-quatre février

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Katharine-Josie Kolzwath, décédée et de

Comme témoins : 1. Joseph Lieby, jardinier, à Lausanne  
2. Etienne Colombo, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, et à Kirchberg, le  
4 mars 1914,

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Certificats de naissance des fiancés, avec tra-  
duction.

Certificats de publication de mariage à Lausanne  
à Kirchberg.

Certificats de capacité.

Authorisation du Conseil d'Etat.

Formes de mariage du Département de Justice  
et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat  
à Lausanne (en deux exemplaires).

Les époux :

Tavira Samuel

Friederike Tavira

Les témoins :

Joseph Lieby

Etienne Colombo

L'officier de l'état civil :

Fuehl

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 154  
 Lienemann  
 Weber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Lienemann, Albert**  
 célibataire  
 portier  
 originaire de Kenzingen (Baden) domicilié à  
Lausanne né à  
Kenzingen le  seize décembre  
 mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Franz-Anton Lienemann, voyageur de commerce, à Salzgau et de  
Bibiana née Kling (décédée) (Baden)

2. **Weber, Anna**  
 célibataire  
 domestique  
 originaire de Golaten (Berne) domiciliée à  
Gingins née à  
Bionplitz (Berne) le  vingt-deux juin  
 mil huit cent quatre-vingt-six fille de  
Elisabeth Weber, à Grandson ~~et de~~

Comme témoins :

1. Gottlieb Keller, portier d'hôtel, à Lausanne
2. Rudolphe Chanton, portier d'hôtel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Kenzingen, Mierol-  
 tigen et Gingins, le 28 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois avril mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne,  
 à Kenzingen (avec certificat de capacité), à  
Mieroltingen et à Gingins.  
 Autorisation du Conseil d'Etat.  
 Permis de mariage du Département de Justice  
 et Police.

## Les époux :

Albert Lienemann  
Anna Lienemann

## Les témoins :

Rud. Chanton  
Gottlieb Keller

L'officier de l'état civil :

Fucci

Communiqué à l'état civil de Mieroltingen  
 et de Gingins, ainsi qu'à la Chancellerie  
 d'Etat, à Lausanne.

N<sup>o</sup> 155  
Genier  
et  
Dégulier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genier, Jules-Alfred  
célibataire

maçon

originaire de Pétionz domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le premier mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de

Jules-François Genier, décédé et de

Louise née Bron, à Lausanne

2. Dégulier, Henriette

célibataire

cuisinière

originaire de Pully domiciliée à

Lausanne née à

Pully le quinze mars

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de

Jean Dégulier et de

Caroline née Dégulier, les deux décédés

Comme témoins : 1. Paul Barraud, jardinier, à Lausanne

2. Rosa Barraud, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Pully, le 5, à Pétionz,

le 6 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Pully et Pétionz.

Les époux :

Genier Alfred  
Henriette Genier

Les témoins :

Paul Barraud  
Rosa Barraud

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil de Romanel,  
à Pully, et de St. Rège.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 156  
Besuchet  
Bize

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besuchet, Henri-Louis  
célibataire  
jardinier  
originaire de L'Abergement domicilié à  
Lausanne né à  
Nogel-la-Salée le vingt-un janvier  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Eugène-Louis-Gustave Besuchet, absent et de  
Marquise-Félicie née Riguet, à Lausanne

2. Bize, Nadia-Louise  
célibataire  
reparuse  
originaire de Villarsel domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-deux février  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Louis Bize, décédé et de  
Louise-Charlotte née Détra, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Louise Bize, ménagère, à Lausanne  
2. Gustave Pharin, aspirant de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Villarsel, le 13,  
et à L'Abergement, le 14 mars 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre avril mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès du père de la fiancée.  
Consentement de sa mère.  
Autorisation du Conseil d'Etat en faveur  
de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Villarsel et L'Abergement.

Communiqué à l'état civil de Villarsel  
et de Lignierolle.

## Les époux :

Henri Besuchet  
Nadia Besuchet

## Les témoins :

Lise Bajé  
Just Pharin

L'officier de l'état civil :

Fucel

N<sup>o</sup> 157  
Blachek  
Bourdellon

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blachek, Edouard  
célibataire  
cuisinier  
originaire de Lyon (France) domicilié à  
Lausanne né à  
Lyon (2<sup>e</sup> arrt) le premier mai  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Edouard Blachek, voyageur de commerce et de  
Marie-Suzette née Blaschet, à Nice

2. Bourdellon, Acquerite-Thérèse  
célibataire  
artiste dramatique  
originaire de Revens (Hautes Alpes), France domiciliée à  
Lausanne née à  
Revens le vingt-trois février  
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Auguste Bourdellon, marchand et de  
Thérèse née Latard, à Revens

Comme témoins :  
1. Jean Zanetti, entrepreneur, à Lausanne  
2. Hélène Blanchard, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Lyon, le 14,  
et à Revens, le 15 mars 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Consentements des parents des deux fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Lyon et Revens.  
Certificat de célibat.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de  
Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat, à  
Lausanne (en 2 exemplaires).

Les époux :

E. Blachek  
A. Bourdellon

Les témoins :

Jean Zanetti  
Hélène Blanchard

L'officier de l'état civil :

Fucet

## Registre des mariages A.

158  
Voegeli  
Barroud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Voegeli, Alfred**  
 célibataire  
 commis postal  
 originaire de Grafenried (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Talangin le dieux mai  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Fritz-Gottlieb Voegli et de  
Marie née von Kämel, les deux décédés

2. **Barroud, Jeanne**  
 célibataire  
 originaire de Leyzin domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le huit mai  
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de  
Charles-Henri-Lucien Barroud, décédé et de  
Alice née Phélin, ménagère, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Alfred Monétay, notaire, à Lausanne  
 2. Maurice Chappuis, commis postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Grafenried et à  
 Leyzin, le 3 mars 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Grafenried et Leyzin.

Les époux :  
A. Voegeli  
J. Barroud

Les témoins :  
M. Monétay  
M. Chappuis

Communiqué à l'état civil de Grafenried et de Leyzin.

L'officier de l'état civil :  
Fucel



N<sup>o</sup> 159  
Chevallaz  
et  
Morier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Chevallaz, Georges-Isaac**  
cibataire  
professeur  
originaire de Monthevod domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le sept avril  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Charles-Léopold Chevallaz, négociant et de  
Louise-Jophie née Cruz, à Lausanne

2. **Morier, Frieda-Alice**  
cibataire

originaire de Château-d'Oex domiciliée à  
Château-d'Oex née à  
Château-d'Oex le vingt-huit mars  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Alais-Olivier Morier, agriculteur et de  
Louise-Alice née Lenoir, aux Neuilins / Château-d'Oex

Comme témoins :  
1. Charles Chevallaz, négociant, à Lausanne  
2. Alais Morier, agriculteur, aux Neuilins

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28 février, à Monthevod  
et à Château-d'Oex, le 2 mars 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Monthevod et Château-  
d'Oex

Les époux :  
Georges Chevallaz  
Frieda Chevallaz

Les témoins :  
Ch. Chevallaz  
Alais Morier-Lenoir  
P. Chablonier

Communiqué à l'état civil de Gimel  
et de Château-d'Oex

L'officier de l'état civil :  
H. Lichant

## Registre des mariages A.

No 160  
Bitterlin  
et  
Sambelet

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 10 juillet 1928, déclaré définitif et exécutoire le 18 septembre 1928, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an(s) le délai pendant lequel l'\_\_\_\_\_ ne pourra contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 18 septembre 1928.  
L'officier de l'état civil:

Le Bailli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bitterlin, Pierre-Paul  
veuf de Anna née Taudroy, dès le 6 mars 1911

originaire de Saint-Sulpice (Mouchâtel) domicilié à  
Lucens né à

Lucens le vingt-cinq mai  
mil-huit cent quatre-vingt

fil(s) de

Sébastien Bitterlin et de  
Lina-Roïne née Hasset, à Lucens

2. Sambelet, Lucie  
célibataire

originaire de Frol (Larvare) domiciliée à  
Lausanne née à

La Combarz et Puidoux le vingt-cinq mai  
mil-huit cent quatre-vingt

fil(le) de  
Jean-Louis Sambelet, décédé et de  
Julie née Boret, à Puidoux

Comme témoins : 1. Alfred Joerg, cafetier, à Lausanne  
2. Jules Bitterlin, étudiant, à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lucens, le 18, à Frol et à Lausanne, le 19, et à St-Sulpice, le 20 mars 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Lucens.

Les époux :

Paul Bitterlin  
Lucie Bitterlin

Les témoins :

A. Joerg  
Jules Bitterlin stud. med.

L'officier de l'état civil :

H. Siehant

Communiqué à l'état civil de Lucens,  
de St-Sulpice et de Frol (Larvare).

N<sup>o</sup> 161  
Zbinden  
Parisod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zbinden, Hermann - Robert

célibataire

voyageur de commerce

originaire de Guggisberg (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Montblaison / Lausanne le vingt-huit juillet

mil-huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Auguste Zbinden, retraité C. F. F. et de

Adèle née Rucfli, à Lausanne

2. Parisod, Verina

célibataire

cultivatrice

originaire de Villatte et de Lutry domiciliée à

Lausanne née à

Lutry le vingt-trois août

mil-huit cent quatre-vingt-douze fille de

Benjamin - Louis Parisod, vigneron et de

Françoise née Rudey, à Cully

Comme témoins : 1. Emile Bonzon, fils, peintre, à Lausanne

2. Emile Bonzon, père, paveur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Guggisberg, à Villatte et à Lutry, le 10 octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Guggisberg, Villatte et  
Lutry.

Les époux :

Robert Zbinden  
Verina Zbinden

Les témoins :

Bonzon Emile fils  
Emile Bonzon

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué à l'état civil de Guggisberg, de Cully et de Lutry.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 162  
Diserens  
Sambert

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Diserens**, William-Auguste  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Lutry \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne, Montbéliard \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le quatre février  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ fils de  
Auguste Diserens, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Marianna née Bähler, à Montbéliard \_\_\_\_\_

2. **Sambert**, Alice dite Eugénie  
célibataire  
ménagère  
originaire de Yverdon (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
au Mont Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
au Mont \_\_\_\_\_ le sept décembre  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix \_\_\_\_\_ fille de  
Louis Lambert, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Reine-Julie née Amaudoux, au Mont Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Ernest Chiappara, marchand-grain, à Lausanne  
2. Henri Lambert, agriculteur, au Mont Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Lutry, le 27,  
à St-Aubin, le 27, et au Mont, le 28 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf avril mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication du mariage à Lau-  
sanne, Lutry, St-Aubin et Le  
Mont Lausanne.

## Les époux :

Diserens William  
Diserens Eugénie

## Les témoins :

Chiappara Ernest  
Lambert Henri

L'officier de l'état civil :

Fréd.

Communiqué à l'état civil de Lutry,  
de St-Aubin et de Romanel, à  
Milly.

N<sup>o</sup> 163,  
Liegenhagen  
Beltex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Liegenhagen, Jules-Julien**  
 célibataire  
 employé de commerce  
 originaire de Partegnins domicilié à  
Lausanne né à  
Genollier le vingt-cinq septembre  
 mil huit cent quatre-vingt-trois fils de  
Jean-Jules-Louis Liegenhagen, à Gilly et de  
Henriette née Jequier décidée

2. **Beltex, Emma**  
 célibataire  
 domestique  
 originaire de Combremont-le-Petit domiciliée à  
Lausanne née à  
Dommarin le treize avril  
 mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Alfred Beltex et de  
Fanny née Curchod, les deux décidés.

Comme témoins :  
 1. Ernst Chiappara, marchand-foirain, à Lausanne  
 2. Henri Lambert, agriculteur, au Sent-Grand

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Partegnins et à Combremont-le-Petit, le 11 mars 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne, Partegnins et Combremont-le-Petit.

Les époux :

J. Liegenhagen  
E. Liegenhagen.

Les témoins :

E. Chiappara  
Lambert Henri

L'officier de l'état civil :

Fucal

Communiqué à l'état civil de Gilly  
 et de Combremont, à Combremont-le-Grand

N<sup>o</sup> 164  
Harsch  
Wandfluh

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Harsch, Jean-Auguste  
divorcé de Berthe-Eugénie-Joséphine née Turlet, née le 7 septembre 1848, célibataire  
originaire de Neuchâtel (Berne) domicilié à  
Lausanne né à

Neuchâtel le vingt-cinq mars  
mil huit cent vingt-deux-huit fils de  
Fritz Harsch, décédé et de  
Marguerite née Steiner, à Neuchâtel

2. Wandfluh, Lina  
célibataire  
veuve  
originaire de Frutigen (Berne) domiciliée à  
Aigle née à  
Aigle le vingt-deux août  
mil huit cent vingt-deux-huit fille de

Jean-Pierre Wandfluh, agriculteur et de  
Luzette-Monnette née Bousson, à Villars / Allon

Comme témoins : 1. Léon Demand, approuvé, à Lausanne  
2. Ernest Fator, approuvé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, à Neuchâtel et à  
Frutigen, le 10, et à Aigle, le 11 mars 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf avril mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte du premier mariage du fiancé,  
avec mention du divorce.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Neuchâtel, Frutigen et  
Aigle.

## Les époux :

Auguste Harsch  
Lina Harsch

## Les témoins :

Léon Demand  
Ernest Fator

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Neuchâtel  
de Frutigen et d'Aigle.

N<sup>o</sup> 165  
Porchet  
Penseyres

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Porchet, Charles-Alfred**  
célibataire  
agent de police  
originaire de **Cocelles-le-Torat** domicilié à  
**Lausanne** né à  
**Chardonnay-Montaubion** le **vingt octobre**  
**mil huit cent quatre-vingt-dix** fils de  
**Charles Porchet, menuisier** et de  
**Julie née Corday, à Pully**

2. **Penseyres, Marie-Violette**  
célibataire  
ménagère  
originaire de **Cocelles-le-Torat** domiciliée à  
**Lausanne** née à  
**Pensy-le-Torat** le **premier mars**  
**mil huit cent quatre-vingt-quatorze** fille de  
**Louis Penseyres, agriculteur, à Pensy-le-Torat** et de  
**Ulina née Gerbellat, décédée**

Comme témoins :  
1. **Adolphe Gantin, huissier, à Lausanne**  
2. **Constant Gilliard, brigadier de police, à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, le 12**, et à **Cocelles-le-Torat, le 14 mars 1914**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le **neuf avril mil neuf cent quatorze**

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
**Lausanne et à Cocelles-le-Torat.**

Les époux :

**Porchet Alfred**  
**Porchet Violette**

Les témoins :

**Gantin**  
**Gilliard Constant**

L'officier de l'état civil :

**Bucel**

Communiqué à l'état civil de **Cocelles**,  
à **Ropraz**.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 166  
 Etter  
 Chambaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Etter, Paul-Albert

célibataire

généraliste

originaire de Ried près Yverges (Fribourg) domicilié à

Zürich né à

aux Flanches (Montaure) le seize janvier

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Frédéric Etter, inspecteur de la traction aux C.F.F. et de

Marie-Anne née Golay, à Lausanne

2. Chambaz, Lédie-Lina-Marguerite

célibataire

originaire de Bremblens domiciliée à

Lausanne née à

Bon Port (Montaure) le quatre avril

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Charles-Emile-Marius Chambaz, décédé et de

Louise-Fanny née Totterand, à Lausanne

Comme témoins : 1. Antoine Martin, photographe, à Lausanne

2. Ernest Chenaud, receveur aux C.F.F., à Montaure

Les publications ont eu lieu à Zürich, Ried-Norat et Lausanne  
 le 12, et à Bremblens, le 13 mars 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Autocritique de l'état civil de Zürich

Les époux :

P. Etter

Marguerite Etter

Les témoins :

A. Martin

E. Chenaud

L'officier de l'état civil :

Guédel

Communiqué à l'état civil de Ried-Norat, de Zürich et de Lonay,  
 à Bremblens/Schandens.



N<sup>o</sup> 167  
Sword  
Chaplin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Sword, Henry**  
 célibataire  
 rentier  
 originaire de Glasgow (Ecosse) domicilié à  
Lausanne né à  
Glasgow le quatorze mai  
mil huit cent quarante-trois fils de  
Robert Sword et de  
Rachel nie Stevenson, les deux décédés

2. **Chaplin, Grace-Gertrude-Elisabeth**  
 célibataire  
 sans profession  
 originaire de Sudbury (Middlesex), Angleterre domiciliée à  
Lausanne née à  
Sudbury le quatorze janvier  
mil huit cent septante-six fille de  
Samuel Chaplin et de  
Susan-Anne nie Robins, les deux décédés

Comme témoins :  
 1. Elga Spinnler, vendeuse, à Lausanne  
 2. Henri Michod, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28 mars 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de publication de mariage à Lau-  
sanne.  
Certificat de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de  
Justice et Police.

Les époux :

H. Sword  
Grace Sword

Les témoins :

Elga Spinnler  
H. Michod

L'officier de l'état civil :

Fucal

Communiqué

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 163  
Taverna  
Wickner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Taverna, Ernesto-Pietro-Quintino

célibataire

gypnier-peintre

originaire de Trivero (Novare), Italie domicilié à

Lausanne né à

Trivero le douze février

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Gio-Felice Taverna, tisseur, à Prato-Senigallia et de

Maria née Foglia, sa femme, décédée

2. Wickner, Jeanne-Alphonsine-Antoinette

célibataire

ménagère

originaire de Blitzingen (Valais) domiciliée à

Lausanne née à

Sion le trois septembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de

François-Joseph-Aloys dit Jean Wickner, diocèse et de

Marie née Fischer, sa femme, à Sion

Comme témoins : 1. Louis Gagliardini, gypnier, à Lausanne

2. Erminio Nocer, plâtrier-peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Blitzingen, le 25 janvier, et à Trivero, le 22 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf avril mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Blitzingen et Trivero, avec certificat de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de Justice et Police.

Communiqué à l'état civil de Blitzingen et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

## Les époux :

Taverna Ernesto  
Taverna Alphonsine

## Les témoins :

Erminio Nocer  
Gagliardini Louis

L'officier de l'état civil :

Mucet

No 169  
Moore  
Matthey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moore, Oscar  
célibataire  
employé de commerce  
originaire de Liverpool (Angleterre) domicilié à  
Tevy né à  
Liverpool le 07<sup>ème</sup> novembre  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
John-George Moore, diable et de  
Blanche née Burley, à Liverpool

2. Matthey, Amélie-Georgine  
célibataire  
originaire de Locle domiciliée à  
Tevy née à  
Neuchâtel le vingt-huit juin  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Charles-Alfred Matthey, horloger-Visiteur et de  
Amalia-Georgina née Lohm, à Tevy

Comme témoins :  
1. Charles-Alfred Matthey, horloger, à Tevy  
2. Flora Lohm, à Oster (Suisse)

Les publications ont eu lieu à Tevy, le 28, et au Locle, le 30  
mars 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de Tevy

Les époux :  
Oscar Moore  
G. Moore

Les témoins :  
Ch. Matthey  
F. Lohm  
M. [Signature]  
L'officier de l'état civil :  
F. [Signature]

Communiqué à l'état civil de Tevy  
et du Locle

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 170  
Dauphin  
et  
Groux

Par décision du 28 juillet 1942  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens que l'épouse a été décla-  
rée comme étant née à  
Payerne  
le 15 juin 1891

et sur la 31 mai 1889

Lausanne, le 21 juillet 1942

L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dauphin, Jules-Louis  
veuf de Louise-Émilie née Fleury, né le 12 octobre 1812  
agriculteur  
originaire de Berolle domicilié à  
Berolle né à  
Berolle le dix décembre  
mil huit cent cinquante-sept fils de  
Henriette-Louise Dauphin, ménagère, à Berolle et de

2. Groux, Lisette  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Payerne domiciliée à  
Lausanne née à  
Payerne le trente-un mai  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Jean Groux, jardinier, à Lausanne et de  
Louise-Anne née Dupuy, d'ici

Comme témoins : 1. Alexis Rochat, employé de commerce, à Lausanne  
2. Emile Rochat, charpentier, à Berolle

Les publications ont eu lieu à Berolle, le 16, à Payerne et Lausanne,  
le 17 mars 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de Pièce

Les époux :  
Jules Dauphin  
Lisette Dauphin

Les témoins :  
Alexis Rochat  
Emile Rochat

Communiqué à l'état civil de Pièce  
et de Payerne.

L'officier de l'état civil :  
Fruet

**N<sup>o</sup> 171**  
**RoCHAT**  
**Frète**

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **RoCHAT, François-Emile**  
célibataire  
agriculteur  
originaire de **L'Abbaye et du Lieu** domicilié à  
**Perolle** né à  
**Perolle** le **quatorze septembre**  
**mil huit cent soixante-neuf** fils de  
**François-Louis RoCHAT, décédé** et de  
**Louise-Henriette-Frédérique née Dauphin, ménagère, à Perolle**

2. **Frète, Cécile**  
célibataire  
ménagère  
originaire de **Provence** domiciliée à  
**Grandson** née à  
**Montalchez (Neuchâtel)** le **quatre décembre**  
**mil huit cent quatre-vingt-quatorze** fille de  
**Gustave Frète, cultivateur, à Provence** et de  
**Félicie-Cécile née Comte**

Comme témoins :  
1. **Nils Dauphin, agriculteur, à Perolle**  
2. **Alexis RoCHAT, employé de commerce, à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Perolle et au Lieu, le 18, à L'Abbaye**  
**à Provence et à Grandson, le 19 mars 1914**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le **Onze avril mil neuf cent quatorze**

Pièces déposées :  
**Autant que l'état civil de Bienne.**

Les époux :  
**Emile RoCHAT**  
**Cécile RoCHAT**

Les témoins :  
**Alexis RoCHAT**  
**Nils Dauphin**

Communiqué à l'état civil de **L'Abbaye**  
**du Lieu, de Bienne, de Provence et**  
**de Grandson.**

L'officier de l'état civil :  
**Guad**

Révisé par le 6.8.14

Par jugement du Tribunal du **département d'Aubonne**, rendu en date du **23 juin 1914**, déclaré définitif et exécutoire le **4 septembre 1914**, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à **deux ans** le délai pendant lequel **le mari** ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le **13 septembre 1914**.  
L'officier de l'état civil :  
**Guad**

Registre des mariages A.

No 172  
Martin  
et  
Vanier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, Louis-Charles-François

commis

célibataire

originaire de Ste Croix domicilié à

au Petit-Laconne (Genève) né à

Genève le huit avril

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Henri-Louis Martin, commis, au Petit-Laconne et de

Joséphine-Félicie Dupin, sa femme

2. Vanier, Germaine-Brigitte

sa profession

célibataire

originaire de Coppet et Noirant domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le quinze mai

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Joséph-Isidore Vanier, chef de bureau aux C.F.F. et de

Louise née Lybride, sa femme, à Lausanne

Comme témoins : 1. Joseph Vanier, chef de bureau aux C.F.F., à Lausanne

2. Henri Martin, commis, au Petit-Laconne

Les publications ont eu lieu au Petit-Laconne, le 18, à Coppet et

à Lausanne, le 19, à Ste Croix et à Noirant, le 20 mars 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Petit-Laconne

Les époux :

Martin

G. Vanier

Les témoins :

H. Martin

J. Vanier

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Ste Croix, de Petit-Laconne, de Coppet et de Pampigny.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Par jugement du Tribunal rendu en date de... contre... Nul... Lausanne, le...

R. au n. 21. 24. Le 19 février 1914 Louis Charles-François Martin, mentionné ci-contre, a été reçu, avec sa famille, citoyen genevois, ressortissant de la commune de Plainpalais. Lausanne, le 22 octobre 1914. L'officier de l'état civil: J. Fucel. Le 9 rue Ste Croix, Genève (en 2 exp.), de Coppet et Pampigny.

N<sup>o</sup> 173  
Gablin  
Barberat

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gablin, Marc-Lucien-Raymond

Célibataire

typographe

originaire de Châteaoux (Indre), France domicilié à

Lausanne né à

Châteaoux le 17 mars

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Raymond-Espérance Gablin et de

Pauline née Audain, les deux décédés

2. Barberat, Louise-Clia

célibataire

coiffeuse

originaire des Bayards (Neuchâtel) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le 5 janvier

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Louis-Georges-Charles Barberat, imprimeur et de

Lina-Beatha née Dupraz, à Lausanne

Comme témoins :

1. Emile Gannon, cordonnier, à Lausanne

2. Ludovic Bonifay, typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, 6, 17, aux Bayards, le 18,  
et à Châteaoux, le 20 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de décès des parents du fiancé.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Les Bayards et Châteaoux.  
Certificat de capacité.  
avis du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de Justice  
et Police.

Communiqué à l'état civil des Bayards  
et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

Gablin  
Louise Gablin

Les témoins :

E. Gannon  
L. Bonifay

L'officier de l'état civil :

Fucel

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 174  
Gavillet  
Rosenstok

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gavillet, Florian - Louis

célibataire

patron-laitier

originnaire de Biommens et Esmont (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à

Sivisioz le six février

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Antonin Gavillet, tailleur, à Esmont et de

Elise née Gruch, à Lausanne

2. Rosenstok, Hedwig

célibataire

couturière

originnaire de Zurich domiciliée à

Lausanne née à

Rüschlikon (Zurich) le vingt-quatre janvier

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Hans-Jakob Rosenstok, teinturier et de

Bertha née Berchtold, à Rüschlikon

Comme témoins : 1. Edouard Déage, garçon de café, à Lausanne

2. Henri Menicoud, garçon de café, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Zurich, le 10, à Biommens et à Esmont, le 11 mars 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze mars mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Zurich, Biommens et  
Esmont.

## Les époux :

Florian Gavillet  
Hedwig Gavillet

## Les témoins :

Edouard Déage  
Henri Menicoud

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Zurich  
et d'Uroy.



N° 175  
Della Santa  
Sanders

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Della Santa, Vittorio-Emanuele-Geminiano  
célibataire  
ingénieur  
originaire de Florence et Milan (Italie) domicilié à  
Zürich né à  
Bâle le deux juillet  
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de  
Giovanni-Battista Della Santa et de  
Marie-Louise-Nathilde née Bourcier, les deux décédés

2. Sanders, Margarete-Elisabeth  
célibataire  
gouvernante  
originaire de l'Angleterre domiciliée à  
Stuer (Mecklenburg-Schwerin) née à  
Parme (Italie) le onze décembre  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Henry-William Sanders, ingénieur et de  
Adeline-Cartha-Rosalie née Philip, à Pully

Comme témoins :  
1. Henry Sanders, ingénieur, à Lausanne  
2. Eugène Jordan, employé de bureau, à Pully

Les publications ont eu lieu à Zürich, le 31 janvier, à Stuer, le  
2, à Florence, le 15 février, et à Milan, le 8 mars 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de Zürich

Les époux :  
Victor Em. Della Santa  
Margarete Della Santa

Les témoins :  
Henry W. Sanders  
Eugène Jordan  
H. Jordan

L'officier de l'état civil :  
H. Siehant

Communiqué à l'état civil de Zürich,  
ainsi qu'à la Chancellerie d'Etat, à  
Lausanne

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 r. d.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 176  
Deléderray  
Cavin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Deléderray, Maurice-Emile**  
célibataire  
agent de police  
originaire de Ponthaz domicilié à  
Lausanne né à  
Ponthaz le quatorze novembre  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Jules-Emmanuel Deléderray et de  
Jenny-Constance Bonnetet née Vougeat, décédée.

2. **Cavin, Hélène**  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Vulliens domiciliée à  
Lausanne née à  
Vullangeaux (Fribourg) le quinze avril  
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Fridric Cavin, agriculteur et de  
Félicie née Jordevin, à Courmayeur

Comme témoins :  
1. Jules Thomey, voyageur de commerce, à Lausanne  
2. Gustave Cavin, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, à Ponthaz, le 21,  
et à Vulliens, le 22 mars 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Ponthaz et Vulliens.

Les époux :  
Maurice Deléderray  
Hélène Deléderray

Les témoins :  
J. Thomey,  
G. Cavin.

Communiqué à l'état civil de Vulliens  
et de Néziens.

L'officier de l'état civil :  
H. Lichant

N<sup>o</sup> 177  
Jossevel  
et  
Henchoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Jossevel, Ami**  
veuf de Julia-Louise-Jenny Badel, dès le 3 août 1910  
agriculteur  
originaire de Boudon et de Bussy / Boudon domicilié à  
Lavigny né à  
Ropraz le vingt-six juin  
mil huit cent septante-trois fils de  
Jean-Abram Jossevel, décédé et de  
Yvette née Penneyres, à Prilly

2. **Henchoz, Marie-Aimée**  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Romnières domiciliée à  
Lausanne née à  
L'Étroz le vingt-sept juin  
mil huit cent quatre-vingt  
fille de  
Louis-Gabriel Henchoz, décédé et de  
Louise-Elise née Müller, à L'Étroz

Comme témoins : 1. David Henchoz, agriculteur, à Eschirin / Fully  
2. Louise Rouffy, à Palézieux

Les publications ont eu lieu à Lavigny, Boudon et Lausanne, le 17, à Bussy / Boudon et à Romnières, le 18 mars 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de Villars-  
sous-Jens.

Les époux :  
Ami Jossevel  
Aimée Jossevel

Les témoins :  
David Henchoz  
Louise Rouffy

Communiqué à l'état civil de Boudon  
de Villars / Jens et de Romnières.

L'officier de l'état civil :  
H. Lichaut

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 178  
Henry  
Dévèrin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henry, Paul-Alfred  
cibataire

voyageur de commerce

originaire de Nullicrens domicilié à

Nyon né à

Nyon le vingt-deux août

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

James-Alfred Henry, secrétaire de préfecture et de

Elisabeth Bula, à Nyon

2. Dévèrin, Jeanne

cibataire

institutrice

originaire de Bottens domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le quatre décembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

François-Henri-Edouard Dévèrin, licencié et de

Adeline née Sayer, à Lausanne

Comme témoins : 1. Alfred Henry, secrétaire de préfecture, à Nyon  
2. Jean Sayer, étudiant en médecine, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Nyon, le 7, à Nullicrens, Bottens  
et Lausanne, le 9 mars 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize avril mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Nyon

## Les époux :

P. Henry  
J. Henry

## Les témoins :

A. Henry  
J. Mayor

L'officier de l'état civil :

H. Léchaut  
seing

Communiqué à l'état civil de Colom-  
bier, à Nullicrens, de Nyon, et de  
Bottens, à Poliez-le-Grand.

N<sup>o</sup> 179  
Kunz  
Huélin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kunz, Charles-Adrien  
célibataire  
maître-coiffeur  
originaire de Meinisberg (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
La Chaux-de-Fonds le vingt-un octobre  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Jules-Edouard Kunz, cafetier et de  
Marianne-Madelaine née Dandrist, à Lausanne

2. Huëlin, Amélie-Esther  
célibataire  
modiste  
originaire de Muriaux (Berne) domiciliée à  
Vevey née à  
Stige le deux octobre  
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de  
Pierre-François Huëlin et de  
Adèle née Tornet, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Eugène Dubois, secrétaire, à Lausanne  
2. François Pambanc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pétalen, Scignulégia et  
Vevey, le 26 mars 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Pétalen, Scignulégia et  
Vevey.

Les époux :  
Adrien Kunz  
Amélie Kunz

Les témoins :  
Pambanc  
Dubois

Communiqué à l'état civil de Pétalen,  
de Scignulégia et de Vevey.

L'officier de l'état civil :  
H. Lühaut

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 180  
Jeanjaquet  
Bonvallat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jeanjaquet, Paul  
 célibataire  
 instituteur  
 originaire de Couvet et de Neuchâtel domicilié à  
 Courgenove né à  
 St-Gulpice (Neuchâtel) le onze décembre  
 mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
 Paul-Gustave Jeanjaquet, comptable aux C.F.F. et de  
 Adra-Sonia née Lott, à Lausanne

2. Bonvallat, Marie-Lina  
 célibataire  
 institutrice  
 originaire de Nécourt (Berne) domiciliée à  
 Nécourt née à  
 Nécourt le vingt-huit mars  
 mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
 Conrad Bonvallat, horloger et de  
 Thérèse née Theulpin, à Nécourt

Comme témoins : 1. Auguste Detton, ébéniste, à Lausanne  
 2. Paul Jeanjaquet, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Couvet, Neuchâtel et Nécourt, le  
 18, et à Courgenove, le 19 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize avril mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Neyrivez  
 (Fribourg).

## Les époux :

Paul Jeanjaquet  
 Lina Jeanjaquet

## Les témoins :

Paul Jeanjaquet  
 A. Detton

## L'officier de l'état civil :

H. Lühaut  
 comp.

Communiqué à l'état civil de Couvet,  
 de Neuchâtel, de Neyrivez et de  
 Nécourt.

N<sup>o</sup> 181  
Tomini  
et  
Tomini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tomini, Edouard  
divorcé de Maria-Laure Overney, dès le 12 avril 1911  
peintre  
originaire de Payerne domicilié à  
Lausanne né à  
Payerne le vingt-huit décembre  
mil huit cent septante-trois fils de  
Louis Tomini, sellier, à Payerne et de  
Louise-Octavie née Doudin, décédée

2. Tomini née Overney, Maria-Laure  
divorcée de Edouard Tomini, dès le 12 avril 1911  
ménagère  
originaire de Payerne domiciliée à  
Lausanne née à  
Bulle le vingt-sept avril  
mil huit cent septante-deux fille de  
Antoine-Bonaventure Overney et de  
Françoise née Bauchet, les deux décédés

Comme témoins : 1. François Pambianc, huissier, à Lausanne  
2. Emile Fiaux, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, et à Payerne, le  
20 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
acte du premier mariage, avec mention  
du divorce.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne et à Payerne.

Les époux :

Edouard Tomini Overney  
Marie Tomini Overney

Les témoins :

Pambianc  
Em Fiaux

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut  
comp

Communiqué à l'état civil de Payerne.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 182  
Jacques  
Panchaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jacques, Jehu  
célibataire  
facteur postal  
originaire de St<sup>e</sup> Croix domicilié à  
Lausanne né à  
Châbles le quinze novembre  
mil huit cent quatre-vingt-six fils de  
Henri Jacques, maçon, à Lausanne et de  
Julie née Simon, décédée

2. Panchaud, Fanny - Julia  
célibataire  
originaire de Collombier / Noyes domiciliée à  
Clarmont née à  
Clarmont le dix-sept juin  
mil huit cent quatre-vingt-un fille de  
Henri-François-Louis Panchaud, décédé et de  
Jeanne-Fanchette née Sorot, à Clarmont

Comme témoins :  
1. Victor Brügger, représentant de commerce, à Lausanne  
2. François Morard, hôtelier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, à St<sup>e</sup> Croix et aux  
Granges-de-St<sup>e</sup> Croix, le 20, à Collombier et à Clarmont, le  
21 mars 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize avril mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, St<sup>e</sup> Croix, Granges-de-St<sup>e</sup> Croix,  
Collombier et Clarmont.

## Les époux :

Jehu Jacques  
Julia Jacques

## Les témoins :

V. Brügger  
F. Morard

Communiqué à l'état civil de St<sup>e</sup> Croix  
de Collombier, à Vallières.

L'officier de l'état civil :

H. Lichant



N<sup>o</sup> 183  
**Grandchamp**  
**Wenger**

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, du 18 novembre 1915, déclaré définitif et exécutoire le 13 décembre 1915, le mariage désigné ci-contre a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application de l'art. 138 du Code civil suisse et il a été interdit aux deux époux de se remarier avant l'expiration d'un délai d'un an.

Lausanne, le 22 décembre 1915.  
 L'officier de l'état civil:  
*[Signature]*

Révisé du 30 XII.15.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Grandchamp, Samuel-Aimé-Lucien**  
 célibataire  
 employé postal  
 originaire de Chexbres domicilié à Lausanne  
 né à Lausanne le vingt-neuf mai  
 mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
 Samuel Grandchamp, agent de police, à Chexbres et de  
 Lucie-Julie née Monnier, à Lausanne

2. **Wenger, Emma-Ither**  
 célibataire  
 couturière  
 originaire de Mählern (Berne) domiciliée à Lausanne  
 née à Chexbres le onze juillet  
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
 Jules-Aimé-Benjamin Wenger, absent et de  
 Marie-Joséphine née Brudin, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Louis Steffen, employé postal, à Lausanne  
 2. Auguste Piquet, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Chexbres et à Schwarzenburg, le 10 mars 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Acte de mariage des parents de la fiancée avec mention du divorce.  
 Extrait de jugement en divorce.  
 Consentement de la mère de la fiancée.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne, Chexbres et Schwarzenburg.

Les époux :

Grandchamp Samuel  
 Grandchamp Emma

Les témoins :

L. Steffen  
 A. Piquet

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Communiqué à l'état civil de St-Laphrais, à Chexbres, et de Mählern à Schwarzenburg.

Registre des mariages A.

no 184  
Pache  
Hegelbach

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pache, Ernest  
célibataire  
agent de police  
originaire de Chapelle: Soudon domicilié à  
Lausanne né à

Oyges le vingt-huit janvier  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Julis Pache, charpentier et de

Anna-Louise Effoster née Simon, à Oyges

2. Hegelbach, Blanche-Oly-Marguerite  
célibataire

ménagère  
originaire de Landron-Combes (Neuchâtel) domiciliée à  
Lausanne née à

Neuchâtel le deux mars  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Georges-Henri Hegelbach, sergent de ville et de

Marguerite née Linder, à Neuchâtel

Comme témoins : 1. Adolphe Gantin, huissier, à Lausanne  
2. Robert Raymond employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et au Landron, le 24, à  
Chapelles, le 25 mars 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, au Landron et à Chapelle.

Les époux :  
E. Pache  
B. Pache.

Les témoins :  
R. Raymond  
A. Gantin

Communiqué à l'état civil du Landron  
et de St-Cierges.

L'officier de l'état civil :  
H. Lichaut

Par jugement du Tribunal du district  
de Lausanne  
rendu en date du 9 juillet 1913  
déclaré définitif et exécutoire le 24  
septembre 1913.  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, dès le  
24 septembre 1913, le délai pendant  
lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 26 septembre 1913.

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

15-339

N<sup>o</sup> 185  
Kohli  
et  
Monod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kohli, Marcel-Auguste  
célibataire  
employé de banque  
originaire de Rüschegg (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Tramelan - desvins le huit août  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Arthur Kohli, fabricant d'horlogerie, à Tramelan et de  
Louise-Bathilde Ducommun, décédée

2. Monod, Marguerite-Louise-Mathilde  
célibataire  
demoiselle de magasin  
originaire de Ballens et de Yens domiciliée à  
Lausanne née à  
Coissins le vingt-un novembre  
mil huit cent quatre-vingt-six fille de  
Jean-François-Auguste Monod, ancien capotier et de  
Eugénie-Jeanne-Suzanne née Coissier, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Arthur Kohli, fabricant d'horlogerie, à Tramelan  
2. Auguste Monod, propriétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Ballens et à Yens,  
le 6, à Rüschegg, le 7 mars 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit août mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Ballens, Yens et Rüschegg.

Les époux :

Marcel Kohli

Mathilde Kohli

Les témoins :

Arthur Kohli

A. Monod

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Communiqué à l'état civil de Ballens,  
de Vallis-rous-Yens et de Rüschegg.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 186  
 Herzog  
 Charlon

1815  
 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Herzog, Fritz  
 célibataire  
 employé de banque  
 originaire de Berstschholz (Berne) domicilié à  
 Lausanne né à  
 Hittwyl (Berne) le onze décembre  
 mil huit cent septante-huit fils de  
 Albert Herzog, directeur de la caisse d'épargne et de  
 Lina née Heggi, à Hittwyl

2. Charlon, Sophie  
 célibataire  
 Blanchisseuse  
 originaire de Lausanne domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Lausanne le vingt-cinq juillet  
 mil huit cent septante-cinq fille de  
 Christian-Jean Charlon et de  
 Henriette née Köpfer, les deux dédés

Comme témoins :  
 1. Berthe Charlon, à Lausanne  
 2. Fernand Rappaz, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, et à Lotewil, le  
 4 mars 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit avril mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lau-  
 sanne et à Lotewil.

## Les époux :

F. Herzog  
 S. Herzog

## Les témoins :

Berthe Charlon  
 F. Rappaz

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Communiqué à l'état civil de Lotewil.

N<sup>o</sup> 187  
Rüttimann  
Bobst

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rüttimann, Jacques-Walthère  
cibataire  
ingénieur  
originaire de Guntalingen (Zürich) domicilié à  
Leuk-ville né à  
Lausanne le onze août  
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de  
Jacques Rüttimann, négociant et de  
Maria-Benedikta née Kurz, à Lausanne

2. Bobst, Marie  
cibataire  
originaire de Oensingen (Soleure) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le dix-huit juillet  
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de  
Joseph-Conrad Bobst, imprimeur et de  
Marie née Mergler à Lausanne

Comme témoins :  
1. Joseph Bobst, négociant, à Lausanne  
2. Jacques Rüttimann, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Leuk-ville, le 24, à Oensingen et à  
Lausanne, le 26, à Guntalingen, le 27 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Leuk-ville

Les époux :

Rüttimann  
M. Rüttimann

Les témoins :

Bobst  
Rüttimann

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Communiqué à l'état civil de Guntalingen, de Leuk et de Oensingen.

## Registre des mariages A.

No 183  
 Chinaea  
 Gentile

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chinaea, Albino  
 célibataire  
 mason  
 originaire de Cavaglia (Novare), Italie domicilié à  
Lausanne né à  
Cavaglia le vingt-six octobre  
mil huit cent septante-huit fils de  
Antonio Chinaea et de  
Rosa née Perotto, les deux décédés

2. Gentile, Catterina-Teresa  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Maserano (Novare), Italie domiciliée à  
Lausanne née à  
Maserano le quatre juillet  
mil huit cent septante-huit fille de  
Gio-Battista Gentile, agriculteur, à Maserano et de  
Giuseppa née Bonanchetti, décédée

Comme témoins : 1. Louis Loto, mason, à Lausanne  
 2. Guido Fomati, bijoutier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27 janvier, à Cavaglia  
 et à Maserano, le 8 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dieu-huit avril mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication des mariages à Lausanne, Cavaglia et Maserano, avec certificats de capacité.  
 Autorisation du Conseil d'Etat.  
 Formis de mariage du Département de Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat,  
 à Lausanne (en deux exemplaires).

## Les époux :

Chinaea Albino  
Chinaea Catterina

## Les témoins :

Loto Luigi  
Fomati Guido

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

N<sup>o</sup> 189  
**Monthoux**  
 et  
**Burri**

Par jugement du Tribunal...  
 du 28 mai 1914, rendu  
 en date du 28 mai 1914, déclaré  
 définitif et exécutoire le 30 juin  
1914, le mariage inscrit ci-contre  
 a été dissous par le divorce.  
 Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
 délai pendant lequel l'ex-mari  
 ne pourr. contracter un nouveau  
 mariage.  
 Lausanne, le 30 juin 1914.  
 L'officier de l'état civil:

*L. G. G. G.*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Monthoux, Fernand-Edouard-Marius**  
 veuf de **Lucie Morisberger**, dis le 26 décembre 1912  
 comptable  
 originaire de **Pièce** domicilié à  
**Lausanne** né à  
**Pièce** le treize mai  
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de  
**Marius-Octave Monthoux, comptable** et de  
**Louise-Julie-Elise nie Barraud, sa femme, à Lausanne**

2. **Burri, Anna-Louise**  
 célibataire  
 gouvernante  
 originaire de **Rüscheegg (Berne)** domiciliée à  
**Vincy & Gilly** née à  
**au Vernay & Luins** le cing avril  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de  
**Jules Burri, décédé** et de  
**Frédérique-Anna nie Honny, sa veuve, à Vich**

Comme témoins :  
 1. **Alexis Brun, agriculteur, à Vincy & Gilly**  
 2. **Eveline Wenger, à Lonay**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne**, le 20, à **Pièce** et à **Rüscheegg**, le 21, à **Gilly**, le 22 novembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six-huit avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
 Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication du mariage à **Lausanne, Pièce, Rüscheegg et Gilly**.  
 Pour l'acte de décès de la première femme du fiancé, voir vol. 42, fol. 37/8.

Les époux :  
*Monthoux*  
*L. Monthouse*

Les témoins :  
*Alexis Brun*  
*Eveline Wenger*

Communiqué à l'état civil de **Pièce**,  
 de **Rüscheegg** et de **Gilly**.

L'officier de l'état civil :  
*H. Lichaut*

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 190  
Kofer  
Musy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kofer, Gottlieb - Gottlieb  
célibataire  
garçon de bien  
originaire de Langnau (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Ropraz le neuf février  
mil huit cent quatre-vingt-six fils de  
Jean Kofer, ancien tisserand et de  
Elisabeth née Luginbihl, à Echallens

2. Musy, Emma - Bernadette  
célibataire  
fille d'office  
originaire de Dompierre (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Dompierre le quatre janvier  
mil huit cent quatre-vingt-six fille de  
Arved Musy, agriculteur et de  
Marie née Musy, à Dompierre

Comme témoins :  
1. Charles Humbert, employé de commerce, à Lausanne  
2. Cyprien Musy, agriculteur, à Dompierre

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Langnau et à  
Dompierre, le 27 mars 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt avril mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Langnau et Dompierre (Fribourg).

## Les époux :

Gottlieb Kofer  
Emma Kofer

## Les témoins :

Cyprien Musy  
Humbert Charles

Communiqué à l'état civil de Langnau  
et de Dompierre

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut  
comp.



Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 191  
Lebert  
Le Roi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné <sup>à la clinique Seifan</sup> ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lebert, Edgar-René  
 célibataire  
 Directeur des magasins de meubles du Boulevard de Grancy  
 originaire de Pex domicilié à Lausanne  
 né à Bale le quinze novembre  
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
François-Louis-Camille-Edgar Lebert, vicide et de  
Marquise-Victoria née Fries, à Lausanne

2. Le Roi, Augustine-Thérèse  
 célibataire  
 originaire de Rigny-le-Ferron (Aube), France domiciliée à Lausanne  
 née à Rigny-le-Ferron le treize décembre  
 mil huit cent quatre-vingt-trois fille de  
Jean-Augustin Le Roi, sans domicile connu et de  
Augustine-Thérèse née Baccare, à Villemaur (Aube)

Comme témoins :  
 1. Robert Poterat, négociant, à Duchy  
 2. Adolphe Taton, Agent d'affaires, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Pex, le 21, à Rigny-le-Ferron, le 22 mars 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
 Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne, Pex et Rigny-le-Ferron.  
 Certificats de capacité en faveur de la fiancée.  
 Autorisation du Conseil d'Etat.  
 Déclaration médicale en faveur de la fiancée.

Les époux :  
Kunhelmb  
Edgar Lebert

Les témoins :  
J. Galland  
J. Lebert

L'officier de l'état civil :  
Fruet

Communiqué à l'état civil de Pex et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 192  
Pahud  
Desponds

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pahud, Amédée  
veuf de Blanche-Alice Toggler, dès le 27 novembre 1912  
employé de commerce  
originaire de St-Cierges, domicilié à  
Lausanne, né à  
St-Cierges, le dix-sept avril  
mil huit cent quatre-vingt-trois, fils de  
Emile Pahud, employé de commerce et de  
Emilie née Freymond, à Lausanne

2. Desponds, Rosa  
célibataire  
couturière  
originaire de Lusery, domiciliée à  
St-Léger, née à  
St-Léger, le vingt-neuf septembre  
mil huit cent quatre-vingt-deux, fille de  
Emile Desponds, apiculteur et de  
Susanne née Robier, à Clatens

Comme témoins :  
1. Oscar Bonnard, tonnelier, à Lausanne  
2. Alfred Laurent, employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à St-Cierges et à  
St-Léger, le 3, à Lusery, le 4 avril 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un avril mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, St-Cierges, St-Léger  
et Lusery.  
Pour l'acte de décès de la première femme  
du fiancé, voir vol. 42, fol. 335.

## Les époux :

Amédée Pahud  
Rosa Pahud

## Les témoins :

~~H. Bonnard~~  
J. Bonnard

## L'officier de l'état civil :

H. Sühaut

Communiqué à l'état civil de St-Cierges,  
de St-Léger et de La Sarraz.

N<sup>o</sup> 193  
Bayard  
Reuse

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bayard, Pierre-Victor

célibataire

employé de banque

originaire de Yveronne (Valais) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le dix-huit avril

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Victor Bayard, décédé et de

Julie-Léonie-Emma née Brataed, à Lausanne

2. Reuse, Clotilde

célibataire

originaire de Riddes (Valais) domiciliée à

Martigny-Bourg (Valais) née à

Martigny le dix-sept juillet

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Germain-Joseph Reuse, séquier et de

Josephine née Ramel, à Martigny-Bourg

Comme témoins : 1. Edolphe Bayard, employé postal, à Lausanne

2. Martial Chavaz, employé au télégraphe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Yveronne, le 15, à Riddes, le 16, et à Martigny-ville, le 17 mars 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Promesse de mariage de la fiancée.  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Yveronne, Riddes et Martigny-ville.

Registre des familles vol. 23 fol. 99.

Communiqué à l'état civil de Yveronne, de Riddes et de Martigny-ville.

Les époux :

P. Bayard  
Clotilde Bayard

Les témoins :

M. Chavaz  
M. Bayard

L'officier de l'état civil :

H. Luchant

## Registre des mariages A.

1914  
Perret  
Pahud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perret, Gustave-Albert

célibataire

commis aux C. F. F.

originnaire de Essertines près Marnand

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-sept mai

mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de

Jean-Pierre-Marc Perret, décédé

et de

Henny-Charlotte-Louise-Suzanne Zuber, à Lausanne

2. Pahud, Elisa-Marguerite

célibataire

demoiselle de magasin

originnaire de Essertines et Bicoles-Magnoux

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-quatre octobre

mil huit cent quatre-vingt-onze

fille de

Mlle Pahud, décédée

et de

Elisa née Vancu, à Lausanne

Comme témoins :

1. Hémi Perret, facteur postal, à Lausanne

2. Robert Pahud, commis postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Essertines, Essertines, Bicoles-Magnoux, le 26 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage à

Lausanne, Essertines, Essertines, Bicoles et

Bicoles-Magnoux.

Les époux :

G. Perret  
E. Pahud

Les témoins :

H. Perret  
R. Pahud

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Communiqué à l'état civil de Marnand,  
de St-Cierges et de Colondin, à  
Donneloye.

N<sup>o</sup> 195  
Baudois  
Schwämbach

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baudois, Henri-Julien

célibataire

employé aux C. F. F.

originaire de Neuchâtes (Fribourg) domicilié à

Lausanne né à

Gletterens le dix-sept juin

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Célestin-Théophile Baudois, apiculteur, à Gletterens et de

Louise née Maguet, décédée

2. Schwämbach, Louise

célibataire

cuisinière

originaire de Chevroux domiciliée à

Plainpalais (Genève) née à

Combrement-le-Grand le sept mai

mil huit cent quatre-vingt-six fille de

Louis Schwämbach et de

Françoise-Marie née Doudin, les deux décédés

Comme témoins : 1. Jules Baudin, employé C. F. F., à Lausanne

2. Bertha Tinguely, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Plainpalais, le 26, à Neuchâtes, le 27, et à Chevroux, le 28 mars 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Plainpalais, Neuchâtes et Chevroux.

Les époux :

Henri Baudois  
Louise Baudois

Les témoins :

Bertha Tinguely  
Baudin Jules

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Imprimerie Vaudaise, Lausanne, 600 f. d.

N<sup>o</sup> 193  
Roy  
Métraux

En présence de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roy, Robert-Alexandre  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Vevey et Premier domicilié à  
Orzier né à  
Romainmôtier le sept mars  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Charles Roy, décédé et de  
Suzanne-Clara née Cujean, à Vevey

2. Métraux, Elisa  
célibataire  
ménagère  
originaire de Trilly domiciliée à  
Trilly née à  
Trilly le dix-sept décembre  
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de  
Louis Métraux, à Trilly et de  
Edile-Cécile née Gallandot, décédée

Comme témoins :  
1. Louis Métraux, agriculteur, à Trilly  
2. Suzanne Roy, à Orzier

Les publications ont eu lieu à Orzier, Vevey, Premier et  
Trilly, le 19 mars 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil d'Orzier

Les époux :  
Robert Roy  
Elisa Roy

Les témoins :  
Louis Métraux  
Suzanne Roy

Communiqué à l'état civil d'Orzier,  
de Vevey, de Romainmôtier et de  
Marsens.

L'officier de l'état civil :  
H. Lichant

N<sup>o</sup> 197  
Magnier  
Guex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Magnier, Antoine-Louis**  
célibataire  
agriculteur  
originaire de **Bogis-Bossy** domicilié à  
**Bogis-Bossy** né à  
**Bogis-Bossy** le douze mai  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de  
**François-Eliée Magnier, agriculteur** et de  
**Jeanne-Félicité née Magnier, à Bogis-Bossy**

2. **Guex, Jeanne-Rosalie**  
célibataire  
originaire de **St-Léger-la-Chaux** domiciliée à  
**La Tour-de-Peilz** née à  
**La Tour-de-Peilz** le vingt-quatre février  
mil huit cent quatre-vingt-un fille de  
**Pierre-François-Louis Guex, facteur** et de  
**Julie-Marguerite née Rubin, à La Tour-de-Peilz**

Comme témoins :  
1. **François Guex, facteur postal, La Tour-de-Peilz**  
2. **Julie Guex, à La Tour-de-Peilz**

Les publications ont eu lieu à **Bogis-Bossy, le 29, à St-Léger et**  
à **La Tour-de-Peilz, le 30 mars 1914**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
**Autocritation de l'état civil de Crans**

Les époux :  
**Antoine Magnier**  
**Jeanne Guex**

Les témoins :  
**F. Guex**  
**J. Guex**

Communiqué à l'état civil de Crans,  
de **St-Léger et de La Tour-de-Peilz**.

L'officier de l'état civil :  
**H. Schaub**

## Registre des mariages A.

No 198  
Méroz  
Strasser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Méroz, Paul - Jules

célibataire

sommelier

originaire de Sonvilier domicilié à

Berne né à

au Locle le douze février

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Oswald Méroz, décédé et de

Emilie-Louise Termet-Petit-Authonin, au Locle

2. Strasser, Lina

célibataire

fille d'officier

originaire de Wangen a/Aare domiciliée à

Berne née à

Wangen a/Aare le vingt-cinq novembre

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

Jean Stamm, architecte, sans domicile connu et de

Rosina Dällenbach, à Wangen a/Aare

Comme témoins : 1. Marc Nicollin, cafetier, à Lausanne

2. Albert Franz, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Berne, le 27, à Sonvilier et à

Wangen a/Aare, le 28 mars 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Berne.

Les époux :

Paul Méroz

Lina Strasser

Les témoins :

M. Nicollin

A. Franz

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué à l'état civil de Berne, de Sonvilier et de Wangen a/Aare.



N<sup>o</sup> 199  
 Brunshwig  
 Bloch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brunshwig, Achilles  
 célibataire  
 commis - voyageur  
 originaire de Sennheim (Thann), Haute-Alsace domicilié à  
Bâle né à  
Sennheim le vingt juillet  
mil huit cent soixante-dix-sept fils de  
Abraham Brunshwig, décédé et de  
Josephine née Geismann, à Bâle

2. Bloch née Levy, Julia-Alice  
 veuve de Gaston Bloch, des le 1<sup>er</sup> janvier 1912

originaire de Natz domiciliée à  
Lausanne née à  
Masdenheim (Bas-Rhin) le treize mars  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de  
Léopold Levy, marchand de laine et de  
Ernestine née Hess, à Elten

Comme témoins :  
 1. Léopold Levy, négociant, à Elten  
 2. Abraham Dreyfus, négociant, à Neuchâtel

Les publications ont eu lieu à Bâle et à Lausanne, le 31 mars, à  
Natz, le 1<sup>er</sup>, et à Sennheim, le 2 avril 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de Bâle-ville

Les époux :  
Achilles Brunshwig  
Alice Brunshwig

Les témoins :  
Léopold Levy  
Abraham Dreyfus

Communiqué à l'état civil de Bâle et de Fay, ainsi qu'à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne

L'officier de l'état civil :  
H. Lichaut

Réception du 1<sup>er</sup> 1914

Par décision du 17 mai 1916 le Grand Conseil de la ville de Berne a accordé la naturalisation française aux époux Brunshwig, désigné ci-dessus, qui ont en même temps acquis le droit de bourgeoisie de la commune de Epierres (Berne) Lausanne, le 11 juillet 1914  
 L'officier de l'état civil :  
 H. Lichaut

qui s'est établi à Epierres Bâle et Fay

## Registre des mariages A.

No 200  
LÖB

OVARZA

Par décision du Conseil d'Etat du canton de Vaud, du 5 juillet 1949, LÖB, Samuel désigné ci-contre, a été autorisé à changer de nom et à porter à l'avenir celui de "Lob".

Lausanne, le 22 juillet 1949.

L'Officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. LÖB, Samuel

célibataire

fondé de pouvoirs à la Banque Lanson &amp; Co

originaire de Villars-le-Grand

domicilié à

Lausanne

né à

Ewenches

le onze septembre

mil huit cent quatre-vingt-un

fils de

Isaac LÖB, décédé

et de

Fanny née Wiler, à Lausanne

2. OVARZA, Marcella-Rosa-Fortunata

célibataire

originaire de Turin (Italie)

domiciliée à

Lausanne

née à

Turin

le douze juin

mil huit cent quatre-vingt-treize

fille de

Tobia Ovarza

et de

Ida née Wiler, ses deux décédés

Comme témoins:

1. Julien LÖB, négociant, à Lausanne

2. Max Guggenbühl, représentant de commerce, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Villars-le-Grand, le 28 février, et à Turin, le 15 mars 1949.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre avril mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de décès des père et mère de la fiancée.  
Autorisation du Conseil de famille, en faveur de la fiancée.  
Credendum du tuteur de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Villars-le-Grand et Turin, avec copies.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

Communiqué à l'état civil de Constantine, à Contrigny, ainsi qu'à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux:

J. Löb  
M. Lob

Les témoins:

M. Guggenbühl  
Julien Löb

L'officier de l'état civil:

H. Lichaut  
cent

N<sup>o</sup> 201  
Blanc  
Wittwer

7-621

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Paul-Louis

célibataire

héliographe

originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Cheseaux le vingt-quatre mars

mil-huit cent quatre-vingt-deux fils de

Thiophile Blanc, jardinier et de

Jenny-Henriette Nic Bataillard, à Lausanne

2. Wittwer, Bertha

célibataire

repasseuse

originaire de Oberlangenegg (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Unterlangenegg le sept mars

mil huit cent quatre-vingt-six fille de

Charles Wittwer, maçon et de

Marguerite née Kessler, à Steffisburg (Berne)

Comme témoins : 1. Frédéric Meyer, employé de bureau, à Lausanne

2. Marcel Habille, héliographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, et à Schwarzenegg,

le 27 mars 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne et à Schwarzenegg.

Les époux :

P. Blanc  
Bertha Blanc

Les témoins :

F. Meyer  
M. Habille

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Communiqué à l'état civil de Schwarzenegg.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 202  
Nardin  
Bossel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nardin, Ernest

célibataire

horloger

originaire de Locle domicilié à

au Locle né à

au Locle le cinq octobre

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Paul-David Nardin, horloger et de

Lucie-Louise-Caroline née Lommerat, au Locle

2. Bossel, Aimée-Lucy-Andrée

célibataire

originaire de Yverches domiciliée à

Lausanne née à

Lisbonne (Portugal) le sept janvier

mil huit cent quatre-vingt-croix fille de

Albert-Ernest Bossel, ingénieur et de

Rose-Aline-Antoinette née Sculline, à Lausanne

Comme témoins : 1. Paul Nardin, menuisier, à Chevres

2. Philippe Nardin, ingénieur, à Bâle

Les publications ont eu lieu à au Locle, le 19, à Yverches et à Lausanne, le 21 mars 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil du Locle.

Les époux :

Ernest Nardin

A. Nardin

Les témoins :

Philippe Nardin

Paul R. Nardin

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq

Communiqué à l'état civil du Locle et d'Yverches.

N<sup>o</sup> 203,  
Curchod  
et  
Genton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Curchod, Gustave-Emile

employé à la B. C. F.  
célibataire

originaire de Demmatten et Montaubien-Chardonney domicilié à  
Lausanne

né à  
Bercher le huit janvier

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Emile Curchod, décédé et de

Marie-Louise née Jaquier, à Lausanne

2. Genton, Clara-Ada-Germaine dite Claire

célibataire

originaire de St Saphorin (Lausanne) domiciliée à

Lausanne née à

La Chaux-de-Fonds le trente-un août

mil huit cent quatre-vingt-six fille de

Gustave-Louis-Samuel Genton, négociant et de

Marie née Nusbaum, à Lausanne

Comme témoins : 1. Octave Curchod, chef de gare, à Echallens

2. Robert Genton, ingénieur, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Demmatten, le 26, à  
St Saphorin (Lausanne), le 27, et à Montaubien-Chardonney,  
le 28 mars 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Demmatten, St Saphorin  
et Montaubien-Chardonney.

Les époux :

Guy Curchod  
Claire Curchod.

Les témoins :

O. Curchod  
Genton

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Communiqué à l'état civil de Bottem,  
à Solothurn-le-Grand, de St Saphorin, à  
Chablus, et de St Cierges.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 204  
 Vernaud  
 Saïllet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Vernaud, Charles-Louis**  
 célibataire  
 charpentier  
 originaire de Renens \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Oigle \_\_\_\_\_ le vingt-quatre novembre  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quatre \_\_\_\_\_ fils de  
 François-Louis Vernaud, agriculteur, à Lysin \_\_\_\_\_ et de  
 Adèle née Baudin, décédée \_\_\_\_\_

2. **Saïllet, Alberte-Joséphine**  
 célibataire  
 repasseuse  
 originaire de St-André (Haute Savoie), France \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 St-André \_\_\_\_\_ le vingt-huit novembre  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quinze \_\_\_\_\_ fille de  
 Cyprien Saïllet, cultivateur, à St-André \_\_\_\_\_ et de  
 Céline née Favard, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins :  
 1. Henri Chaffard, charpentier, à Oigle  
 2. Alois Morier, menuisier, à Oigle

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Renens, le 28 mars, à  
 Saint-André, le 2 avril 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept avril mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés  
 Consentement du père de la fiancée  
 acte de décès de sa mère  
 actes de publication de mariage à Lausanne,  
 Renens et Saint-André  
 Certificat de capacité en faveur de la fiancée  
 Autorisation du Conseil d'Etat

## Les époux :

Vernaud Ch. et les  
 Vernaud Alberte

## Les témoins :

Chaffard Henri  
 Morier Alois

L'officier de l'état civil :

H. Lechaud

Communiqué à l'état civil de Romanel,  
 à Pully, ainsi qu'à la Chancellerie d'Etat,  
 à Lausanne.

N<sup>o</sup> 205  
Caspari  
Huguenin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Caspari, Charles dit Georges  
célibataire

docteur-médecin

originaire de Evanches domicilié à

Lausanne né à

Evanches le premier octobre

mil huit cent septante-neuf fils de

Auguste-Arthur-Henri-Wilhelm Caspari, décédé et de

Clair-Emma née Taccard, à Lausanne

2. Huguenin, Marthe-Fanny-Scarie  
célibataire

originaire de La Sarraz et du Locle domiciliée à

Lausanne née à

La Sarraz le dix août

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Louis-Emile Huguenin, tanneur et de

Alice-Elisa née Warras, à Lausanne

Comme témoins : 1. Oline Huguenin, à La Sarraz  
2. Edmond Caspari, industriel, à Paris

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Evanches, La Sarraz et Le Locle, le 16 février 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Evanches, La Sarraz et Le Locle.

Les époux :

M. Caspari  
Marthe Caspari

Les témoins :

A. Huguenin  
[Signature]

L'officier de l'état civil :

H. Lichant  
[Signature]

Communiqué à l'état civil d'Evanches, de La Sarraz et du Locle.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 208  
Fitzgibbon  
Mottet

Par jugement de la Haute Cour de Justice du Comté de Middlessex (Angleterre) rendu le 7 novembre 1938, déclaré définitif et exécutoire six mois plus tard, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.  
— Lausanne, le 18 janvier 1954.  
— L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fitzgibbon, Henri-Nichel  
cibataire

négoçant

originaire de d'origine irlandaise domicilié à

Castlelea (Irlande) né à

Castlelea (Irlande) le dix-neuf février

mil huit cent quatre-vingt-un fils de

Nolan Fitzgibbon et de

Marie-Anne née O'Carroll, à Castlelea

2. Mottet, Renée-Louise-Jeanne

cibataire

originaire de Genève domiciliée à

Coppet née à

Hong-Kong le trois janvier

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

vicomte de Marc-Edmond Mottet, à Coppet et de

Ellen Brown

Comme témoins :  
1. Michel Fitzgibbon, avocat, à Dublin  
2. Georges Mottet, étudiant en droit, à Paris

Les publications ont eu lieu à Coppet, le 13, et à Genève, le 14 avril 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Coppet.

Les époux :

Henry M. Fitzgibbon  
Renée Fitzgibbon

Les témoins :

Michel Fitzgibbon  
Georges Mottet

L'officier de l'état civil :

H. Léchaut

Communiqué à l'état civil de Coppet et de Genève.



N<sup>o</sup> 207  
 Aras  
 Wick

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Aras, Leonhard**  
 célibataire  
 cordonnier  
 originaire de **Erbach (Hesse)** domicilié à  
**Lausanne** né à  
**Erbach** le premier juin  
 mil huit cent quatre-vingt-un fils de  
**Johannes Aras, décédé** et de  
**Anna-Katharina née Ehrhardt, à Erbach**

2. **Wick, Anna**  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de **Diiburg (Hesse)** domiciliée à  
**Lausanne** née à  
**Diiburg** le cinq octobre  
 mil huit cent quatre-vingt fille de  
**Franz Wick, décédé** et de  
**Magdalena-Elisabetha née Rüll, à Darmstadt**

Comme témoins :  
 1. **Charles Strohm, tailleur, à Lausanne**  
 2. **Paul Weidenschilling, cordonnier, à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne** le 12 février, à **Diiburg**,  
 le 21 dit, et à **Erbach**, le 6 avril 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le **vingt avril mil neuf cent quatorze**

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à  
 Lausanne, Diiburg et Erbach.  
 Certificats de capacité.  
 Autorisation du Conseil d'Etat.  
 Permis de mariage du Département de  
 de Justice et Police.

Les époux :

**Lo Aras**  
**Anna Aras**

Les témoins :

**Ch. Strohm**  
**Weidenschilling Paul**

L'officier de l'état civil :

**Fucel**

Communiqué à la Chancellerie d'Etat  
 à Lausanne (en 2 exemplaires).

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 208  
Jaquier  
Imboden

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquier, Paul  
célibataire  
employé postal  
originaire de Villars-le-Comte domicilié à  
Lausanne né à  
Ecublens le huit janvier  
mil huit cent quatre-vingt-six fils de  
Lucien Jaquier, décédé et de  
Emma née Pichet, à Lausanne

2. Imboden, Lina  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Ringgenberg (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le seize décembre  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Pierre Imboden, agriculteur et de  
Anna-Maria Férugger née Löffel, à Lausanne

Comme témoins : 1. Ernest Hasenmann, commis négociant, à Lausanne  
2. Edouard Stauffer, employé C. F. F., à Renens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 31 mars, à Ringgenberg, le 1<sup>er</sup>, et à Villars-le-Comte, le 2 avril 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente avril mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Ringgenberg et Villars-  
le-Comte.

## Les époux :

Paul Jaquier  
Lina Imboden

## Les témoins :

Stauffer  
Ernest Hasenmann

L'officier de l'état civil :

Fucini

Communiqué à l'état civil de Ringgenberg et de Dorez.

N<sup>o</sup> 209  
**Parpillion**  
 et  
**Vessaz**

**RECTIFICATION**

Par décision du 17 juin 1958  
 le département de justice et police  
 du canton de Vaud a ordonné la  
 rectification de l'inscription ci-contre  
 en ce sens que le nom patrony-  
 mique de l'époux soit orthogra-  
 phié "Parpillon" et non "Par-  
 pillion".

Lausanne, le 20 juin 1958.

L'officier de l'état civil:

*M. d.* Eug. ROD  
 Suppléant

Communiqué à l'office de l'état  
 civil de Constantine à Montagny  
 et au département de justice et  
 police, à Lausanne.

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Parpillion, Modeste**

célibataire

jardinier

originaire de Bouyet (Gavio), France

domicilié à

Lausanne

né à

Givriez (Fribourg) le sept août

mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de

Parpillion, Jean dit Guilloud

et de

Notre-Madeline née Bidoue, les deux décédés

2. **Vessaz, Lucie-Marguerite**

célibataire

reparieur

originaire de Chabrey

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne le dix août

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de

François-Eugène Vessaz

et de

Louise Ruffly née Marendat, les deux décédés

Comme témoins :

1. Louis Pache, chauffeur, à Lausanne

2. Jean Déchambeau, jardinier, àully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Bouyet et à  
 Chabrey, le 18 mars 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication du mariage à  
 Lausanne, Bouyet et Chabrey.

Certificat de capacité.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Permis de mariage du Département de  
 Justice et Police.

Les époux :

Modeste Parpillion

Marguerite Parpillion

Les témoins :

Déchambeau Jean

Louis Pache

L'officier de l'état civil :

*Fucel*

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 210  
Decker  
et  
Schöpfer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Decker, Woldemar**  
célibataire  
docteur-médecin  
originaire de Duillier domicilié à  
Yverdon né à  
Moscou (Russie) le vingt-deux juillet  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de  
Charles Decker, secrétaire, à Yverdon et de  
Fanny née Lœpffe, décidée

2. **Schöpfer, Claire-Mina**  
célibataire  
originaire de Chatelet (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-huit septembre  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Johann dit Albert Schöpfer, horticulteur, à Lausanne et de  
Elix-Henriette née Effolter, décidée

Comme témoins :  
1. Emile Decker, confiseur, à Lausanne  
2. Alex Meyste, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Yverdon, le 9, à  
Gsteig b. Saanen, le 10, et à Duillier, le 11 avril 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil d'Yverdon

Les époux :

Dr W Decker  
Claire Decker

Les témoins :

E Decker  
M. Meyste

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil d'Yverdon,  
de Gsteig b. Saanen et de Gignin.

N<sup>o</sup> 211  
Imhof  
Visinand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Imhof, Paul-Edouard

célibataire

maréchal

originaire de Hertenbach - Buchm (Berne) domicilié à

Lausanne

né à

Travers (Neuchâtel) le vingt-cinq décembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Jules-Edouard Imhof, électricien et de

Marie-Alexandrine, née Poissier, décédée

2. Visinand, Charlotte-Elix

célibataire

originaire de Maracon domiciliée à

Oclens

née à

Oclens le neuf juin

mil huit cent quatre-vingt-six fille de

Auguste-Constant-Daniel Visinand, agriculteur et de

Juliette née Regamey, à Oclens

Comme témoins :

1. Daniel Visinand, agriculteur, à Oclens

2. Francis Visinand, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Schwarzenegg, Lausanne, Maracon et Oclens, le 24 mars 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mai mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance de fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Schwarzenegg, Lausanne, Maracon  
et Oclens.

Les époux :

Edouard Imhof

Charlotte Imhof

Les témoins :

Daniel Visinand

Francis Visinand

L'officier de l'état civil :

Fueri

Communiqué à l'état civil de Schwarzenegg,  
de Palézieux et de Collombier, et  
Kullmorn.

## Registre des mariages A.

No 212  
Leu  
Krause

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Leu, Eugène**

célibataire

serurier

originaire de Rohrbachgraben (Berne) domicilié à  
Lausanne né à

Payerne

le quatre janvier

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de

Frédéric Leu, décédé et de

Rosalie née Buhren, ménagère, à Payerne

2. **Krause, Maria**

célibataire

cuisinière

originaire de Strasbourg (Alsace) domiciliée à  
Lausanne née à

Strasbourg

le vingt-huit septembre

mil huit cent quatre-vingt-six

fille de

Andréas-Martin-Karl Krause et de

Rosa née Gottmann, les deux décédés

Comme témoins :

1. Edmond Zbinden, serurier, à Lausanne

2. Alfred Rey, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Rohrbach, le 27  
décembre, et à Strasbourg, le 3 janvier 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mai mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Rohrbach et Strasbourg.  
Certificat de capacité en faveur des fiancés.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Leu Eugène  
Maria Leu

Les témoins :

Ed. Zbinden

Alfred Rey

L'officier de l'état civil :

Rey

Registre des familles vol. 24 fol. 7

Communiqué à l'état civil de Rohrbach  
et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

<sup>n°</sup> 213  
Besson  
Gauthier

En présence de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Besson, Paul-Edgard**  
 célibataire  
 employé de banque  
 originaire de Dompierre et Villarszel domicilié à Ternoe  
Ternoe né à Brantès le six septembre  
mil huit cent soixante-dix-sept fils de  
Jules-Merci Besson, décédé et de  
Nancy nie Cochin, à Ternoe

2. **Gauthier, Alice**  
 célibataire  
 garde-malades  
 originaire de Grangettes (Fribourg) domiciliée à Ternoe  
Ternoe née à Lausanne le quatorze décembre  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Mme-Philomène Gauthier et de

Comme témoins :  
 1. Adolphe Gantin, huissier, à Lausanne  
 2. Eugène Dubois, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Villarszel et au Châtelard, le 3, à  
Grangettes, le 4, et à Dompierre, le 6 avril 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux mai mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de Montreux.

Les époux :  
Edgar Besson  
Alice Besson.

Les témoins :  
Gantin  
Dubois

L'officier de l'état civil :  
Fruet

Communiqué à l'état civil de Lucens,  
de Villarszel, de Montreux et de  
Grangettes.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 214  
Chappuis  
Curchod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Chappuis, Pierre-Louis**  
célibataire  
employé au tram. C.-Ch.  
originaire de Carouge près Néziers — domicilié à  
Orbe — né à  
Carouge — le vingt-huit février  
mil huit cent quatre-vingt-neuf — fils de  
M<sup>lle</sup> Céli Chappuis, agriculteur — et de  
Cécile née Philippon, sa femme, à Carouge

2. **Curchod, Rose-Alice**  
célibataire  
lingère  
originaire de Dommarin et Montaubion - Chardonnay — domiciliée à  
Dommarin — née à  
Dommarin — le onze août  
mil huit cent quatre-vingt-neuf — fille de  
Fidèle Curchod, agriculteur — et de  
M<sup>lle</sup> Cléme née Gatabin, sa femme, à Dommarin

Comme témoins :  
1. Auguste Küffer, employé C.F.F., à Lausanne  
2. Marguerite Küffer, dame, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Orbe, le 8, à Dommarin, le 9, à  
Montaubion - Chardonnay, le 10, et à Carouge, le 12 avril  
1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux mai mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil d'Orbe.

Les époux :

Chappuis Pierre-Louis  
Curchod Rose

Les témoins :

Küffer Auguste  
Küffer Marguerite

L'officier de l'état civil :

Gruet

Communiqué à l'état civil de Néziers,  
d'Orbe, de Bettens, à Solothurn-le-Grand,  
et de St Cierges.



N<sup>o</sup> 215  
Gailloud  
et  
Zimmerli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gailloud, Marcel

célibataire

mécanicien

originaire de Nozille, Renmaz et Villeneuve domicilié à

Lausanne

né à

Norges

le vingt-sept mars

mil-huit cent quatre-vingt-onze

fils de

Miles Gailloud, à Leysin

et de

Justine nie Carin, sa femme

2. Zimmerli, Marguerite

célibataire

reparuse

originaire de Oftringen (Argovie) domiciliée à

Lausanne

née à

Carburg

le cinq septembre

mil-huit cent quatre-vingt-huit

fille de

Anna-Maria Zimmerli, décédée

et de

Comme témoins :

1. Ernest Gailloud, employé aux tram., à Clavins

2. Edouard Mourod, employé C.F.F., à Roche

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Nozille, Renmaz, Villeneuve et Oftringen, le 9 mars 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre mai mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Nozille, Renmaz, Villeneuve et Oftringen.

Les époux :

M. Gailloud  
M<sup>lle</sup> Gailloud

Les témoins :

Gailloud Ernest  
Mourod Edouard

Communiqué à l'état civil de Villeneuve et d'Oftringen.

L'officier de l'état civil :

Fucel

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 216  
Becker  
Aubert

Par jugement du Tribunal de  
distric de Lausanne, rendu  
en date du 21 mars 1924, déclaré  
définitif et exécutoire le 29 mai  
1924, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le  
délai pendant lequel la femme  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage, dès le 29 mai 1924  
Lausanne, le 5 juin 1924.

L'officier de l'état civil:

Le Bauff

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Becker, Edmond  
célibataire  
typographe  
originaire de Monthorings domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le deux février

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Louis Becker, typographe et de  
Emma-Aline née Crot, à Pully

2. Aubert, Jeanne-Mortense  
célibataire  
cuinière  
originaire de Chenit domiciliée à  
Lausanne née à

au Brasso, Molards de Aubert, le quinze mars  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Laurent-Théophile Aubert, horloger, au Brasso et de  
Elvina-Tenny née Raymond, d'ici

Comme témoins : 1. Louis Richeurmann, employé de bureau, à Pully  
2. Edouard Borloz, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Monthorings, Le Pontier et Le Brasso, le 11 avril 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre mai mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance de fiancés.  
Actes de publication des mariages à Lausanne,  
Monthorings, Le Pontier et Le Brasso.

## Les époux :

E. Becker  
J. Becker

## Les témoins :

Richeurmann  
Ed Borloz

L'officier de l'état civil :

Fucini

Communiqué à l'état civil de St-Cierges  
et du Pontier.

No 217  
Werly Wehrli  
Moschini

Par décision du 23 juillet 1914, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que le nom patronymique unique "Werly" soit écrit "grosso modo" "Wehrli".

Lausanne, le 25 juillet 1914  
L'officier de l'état civil:

originaire de Guggisberg et Terzeletto

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. <sup>Wehrli</sup> Werly, Ami-Louis  
célibataire  
employé L.-O.  
originaire de Guggisberg (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le quinze mars

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
<sup>Wehrli</sup> Louis Hertig, décédé et de  
Julie Pélicier nee Juret, à Lausanne

2. Moschini, Marthe-Alice  
célébataire  
femme de chambre  
originaire de Terzeletto (Femina) domiciliée à  
Lausanne née à

Château-d'Oex le douze novembre  
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de  
Charles-Célestin Moschini, gendre, à Terzeletto et de  
Alice nee Rubin, à Château-d'Oex

Comme témoins: 1. Aimé Gendre, restaurateur, à Lausanne  
2. Aimé Desmoules, employé L.-O., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Guggisberg et à Terzeletto, le 6 avril 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq mai mil neuf cent quatorze

Pièces déposées:  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Guggisberg et Terzeletto.

Les époux:  
Ami Wehrli  
Marthe Wehrli

Les témoins:  
Desmoules Aimé  
Alphonse Rossier

Communiqué à l'état civil de Guggisberg et de Terzeletto.

L'officier de l'état civil:  
Fuehr

## Registre des mariages A.

No 218  
Masson  
et  
Roux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Masson, Eugène-Albert

célibataire

agriculteur

originaire de Teysaux et Villeneuve domicilié à

Teysaux né à

Teysaux le vingt-trois février

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Albert Masson, à Teysaux et de

Elisaire Cochar, dédicée

2. Roux, Elisabeth-Jacqueline

célibataire

institutrice

originaire de Ste Croix domiciliée à

Teysaux née à

Lausanne le quinze janvier

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de

Jean-Félix Roux et de

Elisabeth-Henriette nie Geneva, dédicée

Comme témoins : 1. Félix Roux, professeur, à Lausanne

2. Albert Masson, père, à Teysaux

Les publications ont eu lieu à Teysaux, Villeneuve, Granges-de-Ste Croix  
et Ste Croix, le 8 avril 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mai mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Montreux

Les époux :

Eug. Masson

Elisabeth Masson

Les témoins :

Masson

Roux

L'officier de l'état civil :

Fucet

Communiqué à l'état civil de Montreux,  
de Villeneuve et de Ste Croix.

N<sup>o</sup> 219  
 Berney  
 Marione

Près de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berney, Charles-Louis-Eugène  
 célibataire  
 célibataire  
 originaire de L'Abbaye domicilié à  
 Lausanne né à  
 Pully le dix-neuf décembre  
 mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
 Charles-Louis Berney, journaliste et de  
 Gabrielle née Meyer, à Lausanne

2. Marione, Marie-Antoinette  
 célibataire  
 célibataire  
 originaire de Potenza (Basilicata), Italie domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Cannes (France) le vingt-deux mars  
 mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
 Vincent Marione, musicien et de  
 Henriette née Durand, à La Tour-de-Peilz

Comme témoins :  
 1. Charles Berney, concierge, à Lausanne  
 2. George Ledermann, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à L'Abbaye, le 7,  
 et à Potenza, le 18 mars 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mai mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication du mariage à Lausanne,  
 L'Abbaye et Potenza (avec certificat de  
 capacité).  
 Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Louis Berney  
 Marie Berney

Les témoins :

Berney Charles  
 Ledermann

L'officier de l'état civil :

Fuat

Communiqué à l'état civil de L'Abbaye  
 et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 220  
Olivier  
Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Olivier, John-Edmond

célibataire

municien

originaire de St Cierges domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le quatre septembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Emile Olivier, municien et de

Lydie née Laurent, à Lausanne

2. Rochat, Marie-Marie

célibataire

centurière

originaire de La Porraz et du Lieu domiciliée à

Lausanne née à

Pilly le six avril

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Charles-Friedrich Rochat, charpentier et de

Anna-Maria née Isler, à Lausanne

Comme témoins : 1. Charles Valteton, secrétaire, à Lausanne

2. Albert-George Robert, géant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à St Cierges, La Porraz et Le Lieu, le 8 avril 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mai mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, St Cierges, La Porraz et Le Lieu.

## Les époux :

Edmond Olivier

Marie Olivier

## Les témoins :

Chr. Valteton

A. Robert

L'officier de l'état civil :

J. Fucini

Communiqué à l'état civil de St Cierges, La Porraz et Le Lieu

N<sup>o</sup> 221  
Henriod  
Gessenay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henriod, Emmand-Louis-Elie  
veuf de Louise Raclot, dès le 16 février 1911

charron  
originaire de Dinges et de Bousens domicilié à

Apples né à

Apples le trois mai

mil huit cent septante fils de

Louis-Charles Henriod, charron, à Apples et de

Louise-Pauline Fierz, à Vandœuvre (Genève)

2. Gessenay née Bucher, Bertha-Marie

fille de Louis-Charles-Samuel Gessenay, dès le 30 octobre 1912

gouvernante

originaire de Corcelle-le-Vorot domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-un octobre

mil huit cent septante fille de

Marie Bucher, décédée et de

Comme témoins : 1. Edmond Rochat, comptable, à Lausanne

2. Samuel Sigrist, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Apples, le 17, à Lausanne, Dinges,  
Bousens et Corcelle-le-Vorot, le 18 avril 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mai mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil d'Apples

Les époux :

L. Henriod  
Berthe Henriod.

Les témoins :

E. Rochat  
S. Sigrist

L'officier de l'état civil :

Fueri

Communiqué à l'état civil d'Eschardens,  
de Sullens, d'Apples et de Corcelle-  
le-Vorot, à Ropraz.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 222  
 Toscano  
 Apostolopoulo

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Toscano, Félix-Casimire-Férid  
 célibataire  
 négociant  
 originaire de Messine (Italie) domicilié à  
 Lausanne né à  
 Scusa (Russie) le seize septembre  
 mil huit cent soixante-dix-huit fils de  
 Gaetano Toscano et de

Marie née Chapellon, les deux décédés  
 2. Apostolopoulo, Hélène  
 célibataire

originaire de Brest (Lithuanie), Russie domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Brest le dix-sept janvier  
 mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
 Apéilas Apostolopoulo, décédé et de  
 Bernilia née Bogatchova, à Lausanne

Comme témoins : 1. Isabelle Apostolopoulo (d<sup>lle</sup>), à Lausanne  
 2. Marie Apostolopoulo (d<sup>me</sup>), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1<sup>er</sup>, à Messine, le 19 avril  
 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mai mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés, avec traductions.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne et à Messine (avec certificat de capacité).  
 Déclaration d'origine et d'état libre des fiancés.  
 Certificat de capacité en faveur de la fiancée.  
 Autorisation du Conseil d'Etat et permis de mariage du Département de Justice et Police.  
 Engagement au mariage rédigé.  
 Communiqué à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne (en un exemplaire).

## Les époux :

Toscano  
Hélène Toscano

## Les témoins :

Marie Apostolopoulo  
Isabelle Apostolopoulo

L'officier de l'état civil :

F. H. H.



No 223  
Grote  
Marcks

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grote, Heinrich-Gustav  
Célibataire  
Commerçant  
originaire de Barmen (Prusse) domicilié à  
Lausanne né à  
Barmen le dix-huit juin  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Heinrich-Gustav Grote et de  
Hélène née Brelling, les deux décédés

2. Marcks, Anna-Katharina  
Célibataire  
originaire de Cologne (Prusse) domiciliée à  
Lausanne et précédemment à Bad Godesberg près Francfort née à  
Cologne le vingt-trois mai  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Lucia-Frieda-Maria Marcks, à Düsseldorf et de

Comme témoins :  
1. Lucia Marcks, à Düsseldorf  
2. François Lamblanc, huissier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Barmen, le 9,  
et à Godesberg, le 15 avril 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf mai mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Barmen et Godesberg.  
Certificats de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de Justice  
et Police.

Les époux :  
Heinrich Grote  
Anna Grote  
Les témoins :  
Lucie Marcks  
Lamblanc  
L'officier de l'état civil :  
Pruet

Communiqué à la Chancellerie d'Etat, à  
Lausanne (en deux exemplaires).

## Registre des mariages A.

No 224  
Bovet  
et  
Johner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bovet**, Alexandre - Marie - François

célibataire

employé de banque

originaire de Pommern, Plessens et Auboranges (Fribourg), domicilié à  
Leuvenne

Plessens

le huit juin

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Joseph - Marie - André Bovet, agriculteur et de  
Catherine née Grandjeu, à Pommern

2. **Johner**, Marie - Emma

célibataire

modeste

originaire de Kerzers (Fribourg) domiciliée à  
Berne

Kerzers

le quinze mars

mil huit cent quatre-vingt-onze

fille de

Friedrich Johner, licéiste et de  
Maria née Schwab, à Berne

Comme témoins :

1. Elie Modoux, agriculteur, à Pommern

2. Marie Modoux, ménagère, à Pommern

Les publications ont eu lieu à Leuvenne et à Kerzers, le 4, à Pommern, Plessens, Auboranges et Berne, le 8 avril 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf mai mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Promesse de mariage de la fiancée.  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication du mariage à Leuvenne,  
Kerzers, Pommern, Plessens et Auboranges, ainsi qu'à Berne.

Les époux :

Alex. Bovet

Emma Bovet

Les témoins :

Elie Modoux

Marie Modoux

L'officier de l'état civil :

Fucul

Communiqué à l'état civil de Kerzers,  
de Pommern et de Berne.

N<sup>o</sup> 225  
**Ingenieros**  
**Rutenberg**

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Ingenieros, José**  
 célibataire  
 médecin  
 originaire de Buenos-Aires (République Argentine) domicilié à  
 Lausanne né à  
 Montevideo (Uruguay) le vingt-quatre avril  
 mil huit cent septante-sept fils de  
 Salvador Ingenieros, journaliste et de  
 Anne Tallavia, à Nice

2. **Rutenberg, Eva-Catalina**  
 célibataire  
 originaire de Buenos-Aires domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Buenos-Aires le dix-neuf février  
 mil huit cent quatre-vingt-trois fille de  
 Enrique Rutenberg, décédé et de  
 Catalina Becherer, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. de Peyza, Francisco, de méd., à Lausanne  
 2. Peralta Ramos, Arturo, propriétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23 avril 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf mai mil neuf cent quatorze

Pièces déposées  
 Actes de naissance des fiancés.  
 Acte de publication de mariage à Lau-  
 sanne.  
 Certificat de capacité.  
 Autorisation du Conseil d'Etat.  
 Permis de mariage du Département de  
 Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat,  
 à Lausanne.

Les époux :  
 José Ingenieros  
 Eva Ingenieros

Les témoins :  
 Paulo Peyza  
 Arturo Peralta Ramos

L'officier de l'état civil :  
 F. Alcega

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 226  
Ingold  
Menthonnex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ingold, Louis-Ulysse  
célibataire

libraire

originaire de Laupersoyl (Berne) domicilié à  
Lausanne né à

Lausanne le trois novembre

mil huit cent quatre-vingt-un fils de

Ulysse Ingold, décédé et de

Saint-Françoise née Monnier, à Lausanne

2. Menthonnex, Augustine-Louise

célibataire

libraire

originaire de Buisson domiciliée à  
Lausanne née à

Buisson le huit octobre

mil huit cent quatre-vingt-un fille de

Auguste-Ulrich Menthonnex, décédé et de

Pauline-Elisabeth née Jung, à Lausanne

Comme témoins : 1. Charles Rigoud, négociant, à Lausanne

2. Auguste Peugeot, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Laupersoyl, Lausanne et Buisson, le  
4 avril 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze mai mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
persoyl, Lausanne et Buisson.

## Les époux :

L. Ingold  
Louise Ingold

## Les témoins :

Auguste Peugeot  
Charles Rigoud

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Laupersoyl et de Gilly.

No 227  
Hauswirth  
Joris

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hauswirth, Jules-Paul  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Gessenay (Berne) domicilié à  
Ormont-dessus né à  
Ormont-dessus le vingt-trois novembre  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de  
Philippe-Félix Hauswirth et de  
Marie-Louise née Fernet, à Ormont-dessus.

2. Joris, Clotilde-Stéphanie  
célibataire  
originaire de Broy-St-Pierre (Valais) domiciliée à  
Broy-St-Pierre née à  
Broy-St-Pierre le trois décembre  
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de  
Nicolas Joris, décédé et de  
Melanie-Sphigénie née Dorsaz, à Broy-St-Pierre

Comme témoins :  
1. Louis Joris, comptable, à Lausanne  
2. Adolphe Gaudin, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ormont-dessus, le 21, à Gessenay, le  
23, et à Broy-St-Pierre, le 24 avril 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mai mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil d'Ormont-  
dessus.

Les époux :

Paul Hauswirth  
Clotilde Hauswirth

Les témoins :

Louis Joris  
Gaudin

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Gessenay,  
d'Ormont-dessus et de Broy-St-  
Pierre.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 228  
Jollien  
Barman

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jollien, Jean-Philippe  
célibataire  
jardinier  
originaire de Savièse (Valais) domicilié à  
Lausanne né à  
La Crotte Savièse le sept mai  
mil huit cent quatre-vingt  
fils de  
Germain-Philippe Jollien et de  
Christine née Fridondanoz, les deux décédés

2. Barman, Marie-Alice  
célibataire  
cuisinière  
originaire de St-Maurice (Valais) domiciliée à  
Lausanne née à  
St-Maurice le premier juillet  
mil-huit cent quatre-vingt-dix  
fille de  
Emile-Pierre-Marie Barman, agriculteur et de  
Yvonne née Dubois, sa femme, à St-Maurice

Comme témoins :  
1. Joseph Welter, fabricant de tiges, à Lausanne  
2. François Understeyn, cordonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à St-Maurice, le  
29, et à Savièse le 30 avril 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux mai mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, St-Maurice et Savièse.

## Les époux :

Jollien Jean  
Alice Jollien

## Les témoins :

Joseph Welter  
F. Understeyn

L'officier de l'état civil :

Fucal

Communiqué à l'état civil de St-Maurice  
et de Savièse.

N<sup>o</sup> 229  
Gerber  
et  
Sudan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gerber, Frédéric

célibataire

électricien

originaire de Trub (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Madiswil (Berne) le vingt juillet

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Gottlieb Gerber, agriculteur et de

Marie née Wegmüller, à Ussertrach (Berne)

2. Sudan, Emma

célibataire

bonne d'enfants

originaire de Charannes-les-Forts (Fribourg) domiciliée à

Lausanne née à

Charannes-les-Forts le quatorze juin

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Emile Sudan, peintre en bâtiment et de

Célestine née Sudan, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Emile Sudan, peintre en bâtiment, à Lausanne  
2. Théophile Durro, employé C. F. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Trub, le 22, et à Charannes-les-Forts, le 23 avril 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze mai mil neuf cent quatorze

Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.  
Consentement des parents de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Trub et Charannes-les-Forts.

Les époux :

Fritz Gerber

Emma Gerber

Les témoins :

Emile Sudan

Durro Théophile

Communiqué à l'état civil de Trub et de Fribourg.

L'officier de l'état civil :

Fucel

## Registre des mariages A.

No 230  
Dura  
Comino<sup>et</sup>

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Dura**, Charles-André-Pierre  
célibataire  
maçon  
originaire de Rogogna (Novare), Italie domicilié à  
Lausanne né à  
Sion le vingt-deux juillet  
mil huit cent quatre-vingt-un fils de  
Bernard Dura et de  
Philomène née Taglio, à Sion

2. **Comino**, Marie-Madeleine  
célibataire  
ménagère  
originaire de Villa Castelnuovo (Turin), Italie domiciliée à  
Lausanne née à  
Villa Castelnuovo le vingt décembre  
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de  
Giacomo Comino, agriculteur et de  
Lucia née Fenetti, à Villa Castelnuovo

Comme témoins : 1. Antoine Baldera, maçon, à Lausanne  
2. Grégoire Bovo, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24 février, à Rogogna  
et à Villa Castelnuovo, le 8 mars 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize mai mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
actes de publication de mariage à Lausanne,  
Rogogna et Villa Castelnuovo, avec certi-  
ficats de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de  
Justice & Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat, à  
Lausanne (en 2 exemplaires).

## Les époux :

Charles Dura  
Marie Dura

## Les témoins :

Antoine Baldera  
Bovo Grégoire

L'officier de l'état civil :

Fucini



N<sup>o</sup> 231  
 Pedrolì  
 Gigante

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Pedrolì, Angelo**  
 veuf de Maria-Maddalena nie Tesco, dès le 13 juillet 1913.  
 mason  
 originaire de Mercurago (Novare), Italie domicilié à  
 Lausanne né à  
 Mercurago le dix-sept mai  
 mil huit cent septante-sept fils de  
 Giovanni Pedrolì, manoeuvre, à Mercurago et de  
 Angela nie Bacchetta, décédée

2. **Gigante née Florio, Maria-Franca-Scrafina**  
 veuve de Teodoro-Benedetto Gigante, dès le 10 février 1913.  
 ménagère  
 originaire de Miasino (Novare), Italie domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Miasino le onze février  
 mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de  
 Giulio Florio, mason, à Lausanne et de  
 Angela nie Antoniodi, décédée

Comme témoins :  
 1. Henri Moriggia, contremaitre, à Lausanne  
 2. Adolphe Gantier, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6 février, à Miasino, le 15, et à Mercurago, le 22 mars 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize mai mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Acte de décès du premier mari de la fiancée.  
 Acte de décès de la première femme du fiancé.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne,  
 Miasino et Mercurago, avec certificats de capacité.  
 Autorisation du Conseil d'Etat  
 Service de mariage du Département de  
 Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat, à  
 Lausanne (en 2 exemplaires).

Les époux :

Pedrolì: Angelo  
 Maria Pedrolì

Les témoins :

Moriggia Henri  
 Gantier

L'officier de l'état civil :

Fruet

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 232  
Hermann  
et  
Desarzens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hermann, Adrien-Jules  
célibataire  
conducteur C. F. F.  
originaire de Goummons-le-Duc domicilié à  
St Maurice né à  
Ruyement le quatorze mai  
mil huit cent quatre-vingt-six fils de  
Gottfried Hermann et de  
Rose-Emma née Schwitzguebel, sa femme

2. Desarzens, Emma  
célébataire  
mariagée  
originaire de Sarzens domiciliée à  
Lausanne née à  
Chexbres le douze décembre  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Edouard Desarzens et de  
Oline Vérone née Briod

Comme témoins : 1. Albert Desarzens, commis postal, à Lausanne  
2. Angèle Loncour, coëctière, à Plainpalais

Les publications ont eu lieu à St Maurice le 19, à Goummons-le-Duc le 20, à Lausanne le 21 mars 1914, ainsi qu'à Sarzens le 21 dit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize mai mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de St Maurice

## Les époux :

Hermann Adrien  
Emma Hermann

## Les témoins :

Angèle Loncour  
A. Desarzens

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil d'Ecublens,  
de St Maurice et de Lucens.

No 233  
Pitteloud  
et  
Ramel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pitteloud, François - Barthélemy

célibataire

propre

originaire des Agettes et Vex (Vallée) domicilié à Lausanne né à Lausanne

aux Agettes le deux juin

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

François Pitteloud, cultivateur et de

Madeline née Pitteloud, aux Agettes

2. Ramel, Vénérique

célibataire

propre

originaire de Côte d'Arbroz (M<sup>re</sup> Savoie), France domiciliée à Lausanne née à Côte d'Arbroz

le onze mars

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Jean - François Ramel et de

Victoire née Martin, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Jean Ramel, employé, à Genève  
2. Edouard Pitteloud, employé de cuisine, à Montreux

Les publications ont eu lieu à Lausanne, aux Agettes et à Vex,  
le 24 mars 1914, à Côte d'Arbroz, le 29 mars 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize mai mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de décès des parents de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Vex (Agettes) et Côte d'Arbroz.  
Certificat de capacité en faveur de la fiancée.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Pitteloud François  
Vénérique Pitteloud

Les témoins :

Jean Ramel  
Edouard Pitteloud

L'officier de l'état civil :

F. J. J.

Communiqué à l'état civil de Vex et à  
la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 234  
Zumburnen  
Lepart

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zumburnen, Henri-Frédéric-Emile

célibataire

employé de bureau

originaire de Weisimmen (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-quatre juin

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Henri-Frédéric-Emile Zumburnen, chef de train C.F.F., et de

Louise née Grosjean, à Lausanne

2. Lepart, Eugénie-Adolphe-Fernande

divorcée de Alphonse-Pierre Anquetil, dû le 14 novembre 1912

couturière

originaire de Gervus (Calvados), France domiciliée à

Lausanne née à

Gervus le deux septembre

mil huit cent quatre-vingt

Charles-Désiré Lepart et de

Alise-Louise-Marcéline née Marie, les deux décédés

Comme témoins : 1. Henri Zumburnen, chef de train C.F.F., à Lausanne

2. François Pimblanc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, et à Weisimmen, le 29 avril 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit mai mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Extrait de jugement de divorce de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lausanne et à Weisimmen.  
Certificat de capacité en faveur de la fiancée  
Autorisation du Conseil d'Etat.

Communiqué à l'état civil de Weisimmen et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

H. Zumburnen

E. Lepart

Les témoins :

H. Zumburnen

F. Pimblanc

L'officier de l'état civil :

Fucini

N<sup>o</sup> 235  
Berenguer y Brosela  
et  
Laydu

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berenguer y Brosela, José  
célibataire  
négociant  
originaire de Cullera (Espagne) domicilié à  
Trey né à  
Cullera le vingt-quatre août  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Francisco Berenguer et de

Maria-Dolores Brosela, décédée  
2. Laydu, Cécile-Amélie  
célibataire  
couturière  
originaire de Girins domiciliée à  
Claren (commune du Châtelard) née à  
Claren le dix-sept janvier  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Louis-Salomon Laydu, décédé et de  
Louise-Cécile née Pauchon, à Claren

Comme témoins :  
1. Charles Vallotton, employé, à Lausanne  
2. François Pamblanc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Trey et au Châtelard, le 15, et à Gi-  
rins, le 16 avril 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit mai mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de Trey.

Les époux :  
Berenguer  
Cécile Berenguer

Les témoins :  
Ch. Vallotton  
Pamblanc

L'officier de l'état civil :  
Furet

Communiqué à l'état civil de Trey,  
Girins et Nothelle, ainsi qu'à la  
Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

N<sup>o</sup> 236  
Bertodo  
Baronne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bertodo, Carlo-Fiorenzo  
célibataire  
cordonnier  
originaire de Dovzano (Novare), Italie domicilié à  
Lausanne né à  
Dovzano le vingt-quatre octobre  
mil-huit cent quatre-vingt  
fils de  
Benedetto Bertodo, décédé et de  
Maria nie Robatto, à Dovzano

2. Baronne, Constance-Jophie dite Victoria  
célibataire  
dame de magasin  
originaire de Cesara (Novare), Italie domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le sept juin  
mil-huit cent quatre-vingt-neuf  
fille de  
Jean Baronne, décédé et de  
Anna-Josephine nie Stoll, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Paul Sebatier, cordonnier, à Lausanne  
2. Charles Pallotto, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17 mai, à Dovzano  
et à Cesara, le 12 avril 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mai mil huit cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Dovzano et Cesara, avec certificat de capacité  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de l'Intérieur  
et Polie.

Les époux :

Bertodo Carlo  
Victoria Bertodo

Les témoins :

Paul Sebatier  
Chr. Pallotto

L'officier de l'état civil :

Frucci

Communiqué à la Chancellerie d'Etat  
à Lausanne (en deux exemplaires).

N<sup>o</sup> 237  
Biedlingmaier  
et  
Schneiter

Par décision du 16 septembre 1875, le Grand Conseil du canton de Berne a accordé la naturalisation honoraire aux époux Biedlingmaier Schneiter, délinquants ci-contre, qui ont, en même temps, acquis le droit de bourgeoisie de la commune de Stalden. E.  
L'arrêté sur avis de la Direction de Police du canton de Berne, le 27 octobre 1875.

L'officier de l'état civil :

Jucel

Réce'pissé du 28.7.15.

devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Biedlingmaier, Gottlob-Reinhold  
célibataire

charcutier

originaire de Rosswilden (Kirchheim), Murtensberg domicilié à

Lausanne né à

Rosswilden le quinze février

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Nikol Biedlingmaier et de

Katherina née Rau, les deux décédés

2. Schneiter, Frieda-Katharina

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Amoldingen (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Amoldingen le onze juin

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Nikol Schneiter et de

Katharina née Straubhaar, les deux décédés

Comme témoins : 1. Adolphe Franz, pelletier, à Lausanne

2. Charles Gilomen, boucher, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Rosswilden, Lausanne et Amoldingen

le 25 avril 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mai mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage à Lausanne,

Rosswilden et Amoldingen.

Certificat de capacité.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Permis de mariage du Département de Justice

et Police.

Les époux :

Gottlob Biedlingmaier

Frieda Biedlingmaier

Les témoins :

Ch. Gilomen

Adolf Franz

L'officier de l'état civil :

Jucel

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 238  
Desponds  
Favey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desponds, Jean-Charles  
divorcé de Eugénie née Bergeaud, dès le 4 avril 1912  
employé de commerce  
originaire de Lussey domicilié à  
Lausanne né à  
Lussey le vingt-cinq  
mil huit cent septante-cinq fils de  
Jean-Baptiste-Élie Desponds et de  
Jeanne-Charlotte née Guillemain, les deux décédés

2. Favey, Marie-Emma  
célibataire  
ménagère  
originaire de Pompaple et d'Éclépens domiciliée à  
Lausanne née à  
Éclépens le vingt-six novembre  
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de  
Louis Favey, agriculteur et de  
Marie-Emma née Duffai, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Aline Ollietti, ménagère, à Lausanne  
2. Jules Mingard, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 avril, à Lussey,  
Pompaple et Éclépens, le 1<sup>er</sup> mai 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux mai mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage du fiancé, avec mention  
du divorce.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Lussey, Pompaple et Éclé-  
pens.

Les époux :  
Charles Desponds.  
Marie Desponds

Les témoins :  
Aline Ollietti  
Mingard Jules

Communiqué à l'état civil de La Sarraz.

L'officier de l'état civil :  
Fucel



N<sup>o</sup> 239  
Duplan  
et  
Dupuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duplan, Alois-Edouard  
cibataire  
mêtier - conducteur de travaux  
originaire de Ormont-doms, domicilié à  
Lausanne, né à

St-nic-Fille (Côte d'Or), France le vingt-sept mai  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de  
Edouard Duplan, décédé et de  
Marie-Victoire née Repend, à Genève

2. Dupuis, Alice-Ramie  
cibataire  
employée de bureau  
originaire de Genèclens, domiciliée à  
Lausanne, née à

Yverdon le dix-sept février  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
François-Emile-Charles Dupuis, décédé et de  
Charlotte née Dorat, à Lausanne

Comme témoins : 1. Gustave Duplan, mécanicien-chauffeur, à Lausanne  
2. René Dupuis, voyageur de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à Genèclens, le 29  
avril, et à Ormont-doms, le 1<sup>er</sup> mai 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux mai mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Genèclens et Ormont-doms.

Les époux :  
Alois Duplan  
Alice Duplan

Les témoins :  
Gustave Duplan  
René Dupuis

Communiqué à l'état civil de Cossonay  
et d'Ormont-doms.

L'officier de l'état civil :  
Fucel

Révisé le 21. IV. 14.  
Par jugement du Tribunal de 1<sup>re</sup>  
instance de Genève, rendu  
en date du 5 décembre 1916, déclaré  
définitif et exécutoire le 17 janvier  
1917, le mariage inscrit ci-contre,  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Inscrit le 20 janvier 1917.  
L'officier de l'état civil :  
Fucel

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 240  
Marmoud  
et  
Bays

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marmoud, Joseph-Antoine  
célibataire  
chaortier  
originaire de Etava (M<sup>re</sup> Savie), France domicilié à  
Lausanne né à  
Romont le quatorze novembre  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Etienne Marmoud, chaortier et de  
Marie-Célestine née Kriger, à Lausanne

2. Bays, Rosa-Laurette  
célibataire  
ménagère  
originaire de Chavannes-le-Fort (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Chavannes-le-Fort le vingt-deux juin  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Jean-Hules Bays, décédé et de  
Mélanie née Piermy, à Chavannes-le-Fort

Comme témoins :  
1. Augustine Bays, ménagère, à Lausanne  
2. Aimé Savary, vanner, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, et à Chavannes-le-Fort  
le 29 avril 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux mai mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Consentement des parents du fiancé.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne et à Chavannes-le-Fort.  
Certificat de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de  
Justice et Police.

Communiqué à l'état civil de Lausanne et  
à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

## Les époux :

Joseph Marmoud  
Rosa Marmoud

## Les témoins :

Augustine Bays  
Aimé Savary

L'officier de l'état civil :

Fucel

N<sup>o</sup> 241  
Listemann  
et  
Lacombe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Listemann, Heinrich-Ehrich-Hellmuth  
célibataire  
Conseil impérial d'Allemagne  
originaire de Magdebourg (Prusse) domicilié à  
Magdebourg né à  
Magdebourg le vingt-trois octobre  
mil huit cent septante-quatre fils de  
Conrad Listemann, décédé et de  
Stélie née Schuhl, à Magdebourg

2. Lacombe, Ellen-Fanny-Louis  
célibataire

originaire de Pagny-sur-Moselle domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-quatre mai  
mil huit cent septante-six fille de  
Adolphe-Marc-André-Emmanuel Lacombe, décédé et de  
Friedrique-Emma née Poyet, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Conrad Listemann, Conseiller municipal, à Neuchâtel  
2. Frédéric Lacombe, représentant de commerce, à Paris

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Pagny-sur-Moselle, le 2, à Magdebourg, le 11 avril 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux mai mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des mariages à Lausanne, Pagny-sur-Moselle et Magdebourg.  
Certificat de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de Justice et Police.

Les époux :

Heinrich Listemann.  
Ellen Listemann

Les témoins :

Conrad Listemann  
F. Lacombe

L'officier de l'état civil :

Fuerst

Communiqué à l'état civil de Pagny-sur-Moselle et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 242

Isler

Brandt dit Guerin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Isler, Robert-Ernest

célibataire

chauffeur d'automobiles

originaire de Zurich

domicilié à

Lausanne

né à

La Chaux-de-Fonds

le treize février

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Robert Isler, marchand-tailleur

et de

Maria née Gräber, à La Chaux-de-Fonds

2. Brandt dit Guerin, Jeanne

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de La Ferrière (Bern), Le Locle et La Chaux-de-Fonds domiciliée à

Lausanne

née à

La Chaux d'Abel / Fonallier

le douze janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de

Paul Brandt dit Guerin

et de

Pauline née Röllin, les deux décédés

Comme témoins :

1. John Gillieron, coiffeur, à Lausanne

2. Oscar Gillieron, tapissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Zurich, La Ferrière, Le Locle et La Chaux-de-Fonds, le 21 avril 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mai mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication du mariage à Lausanne, Zurich, La Ferrière, Le Locle et La Chaux-de-Fonds.

Les époux :

Robert Isler  
Jeanne Isler

Les témoins :

John Gillieron  
O. Gillieron

L'officier de l'état civil :

Fucel

Par jugement rendu le 15 juin 1918, le Tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Genève a dit sous, par le divorce, le mariage inscrit ci-dessus. Par arrêt des 14 février et 28 mars 1918, la Cour de Justice Supérieure de Genève a confirmé le sus dit jugement, en ce qui concerne le divorce. Le délai pendant lequel l'époux ne pourra contracter un nouveau mariage a été fixé à un an.

Lausanne, le 22 avril 1914

L'officier de l'état civil :

Fucel

Pré-inscrit au 25. IV. 19.

N° 243  
Pernet  
et  
Audemars

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pernet, Charles-Louis-Horace  
cibataire  
pharmacien  
originaire de Ormont-dessus domicilié à  
Lausanne né à  
Vevey le douze novembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
Horace-Louis-Constant Pernet, décédé et de  
Emilie-Frédérique-Cécile née Rosier, actuellement dame Guisan, à Lausanne,

2. Audemars, Isabelle-Adeline  
cibataire

originaire des Chenit domiciliée à  
au Brassus née à  
Besançon (Doubs), France le vingt-sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Lion-Casimir Audemars, horloger et de  
Susanne-Emma née Piquet, sa femme, au Brassus.

Comme témoins :  
1. Pierre Bromff, cand. méd., à Chardonne  
2. René Merzic, pharmacien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à Ormont-dessus, au  
Sentier et au Brassus, le 29 avril 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mai mil neuf cent quatorze

Pièces déposées  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Ormont-dessus, Le Sentier et Le Brassus.

Les époux :  
Ch. Pernet  
Isabelle Pernet

Les témoins :  
P. Masy  
R. Merzic

Communiqué à l'état civil d'Ormont-dessus et  
du Sentier.

L'officier de l'état civil :  
Fucel

Reçu par le Tribunal de Lausanne, le 6 janvier 1914.  
Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu  
en date du 13 octobre 1911, déclaré  
définitif et exécutoire le 22 décembre  
1911, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans le  
délai pendant lequel le mari  
ne peut contracter un nouveau  
mariage.  
L'officier de l'état civil:  
Fucel

## Registre des mariages A.

No 244  
Kaiser  
Chevalley

4-48.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kaiser, Fritz

célibataire

chauffeur aux C. F. F.

originaire de Leuzigen (Berne)

domicilié à

Lausanne

né à

Yverdon

le vingt-huit avril

mil-huit cent quatre-vingt-trois

fils de

Charles Kaiser, charpentier

et de

Marie-Marie-Pauline née Maquemat, à Yverdon

2. Chevalley, Marie-Henri

célibataire

originaire de Lausanne et Champtauroux

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le onze novembre

mil-huit cent quatre-vingt-neuf

fille de

Edouard-Louis Chevalley, horticulteur, à Lausanne

et de

Marie-Louise née Bron, décédée

Comme témoins :

1. Edouard Chevalley, horticulteur, à Lausanne

2. Charles Kaiser, charpentier, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Champtauroux, le 11, et à Leuzigen, le 13 avril 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mai mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication du mariage à Lausanne,  
Champtauroux et Leuzigen.

Les époux :

Fritz Kaiser  
Marie Kaiser

Les témoins :

Edouard Chevalley  
Charles Kaiser

Communiqué à l'état civil de Combremont  
et d'Arcin.

L'officier de l'état civil :

Juret

N<sup>o</sup> 245  
Guilloud  
et  
Vannaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guilloud, Edmond-Louis

célibataire

manœuvre

originaire de Grandson, Champagne et de l'Etat de Neuchâtel domicilié à  
Lausanne né à

Ronens le vingt-cinq novembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

David-Edmond Guilloud, ferblantier-couvreur et de  
Thalie-Julie née Stettler, à Lausanne

2. Vannaz, Emilie-Mélanie

célibataire

couturière

originaire de Lutry et Forel domiciliée à

Lausanne née à

Brüg (commune de Didingen) le vingt-quatre novembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Paul Vannaz, jardinier, à Lutry et de

Marie-Louise née Py, décédée

Comme témoins : 1. Henri Vannaz, relieur, à Lausanne

2. Joseph Nerkli, relieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Lutry, le 17, à  
Forel et à Grandson, le 18, à Champagne, le 21, à Neuchâtel, le  
27 avril 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq mai mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Lutry, Forel, Grandson,  
Champagne et Neuchâtel.

Les époux :

Ed. Guilloud

Emilie Guilloud

Les témoins :

H. Vannaz

J. Nerkli

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil de Lutry,  
de Forel, de Grandson, de Champagne  
et de Neuchâtel.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 246  
Gorjat  
et  
Stouky

Par jugement du Tribunal...  
district d'Origneville... rendu  
en date du 24. Février 1944...  
déclaré définitif et exécutoire le...  
16. Mars 1944... le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne, le 3. Avril 1944...

L'officier de l'état civil  
Board  
suppléant

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gorjat, Paul-Auguste

célibataire

ingénieur

originaire de Cully, Villatte et Lutry domicilié à  
Lausanne né à

Cully

le deux février

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Henri-Auguste Gorjat

et de

Henriette-Alice née Gay, à Lausanne

2. Stouky, Lina-Hélène

célibataire

originaire de Begnins et Réttenbach (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à

Lausanne

le quatre mai

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Jean-Gustave Stouky

et de

Juranne-Cécile-Louise née Spengler, les deux décédés

Comme témoins : 1. Auguste Gorjat, employé I.-O., à Lausanne  
2. Max-Charles Stouky, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Lutry, Begnins,  
Réttenbach, le 6, à Cully et à Villatte, le 7 mai 1944

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq mai mil neuf cent quarante

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés...  
Actes de publication des mariages à Lau-  
sanne, Lutry, Begnins, Rétten-  
bach, Cully et Villatte

Les époux :

P. Gorjat

Lina Gorjat

Les témoins :

~~Max-Charles Stouky~~  
Jean Ch. Stouky

L'officier de l'état civil :

Fucal

Communiqué à l'état civil de Lutry,  
de Begnins, de Réttenbach et de  
Cully.



N<sup>o</sup> 247  
 Jaques  
 Debètarz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaques, William  
 célibataire  
 employé de bureau  
 originaire de Lutry et Epesses domicilié à  
Lausanne né à  
Bully / Moudon le deuxième octobre  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
Anna Jaques née Burri, à Lausanne et de

2. Debètarz, Jeanne  
 célibataire  
 modiste  
 originaire de Fey domiciliée à  
Lausanne née à  
au Mont / Lausanne le dix-neuf juillet  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Ulysse Debètarz, employé de ville et de  
Augustine - Emilie née Bovey, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Otto Schmidt, négociant, à Lausanne  
 2. Stedolphe Gantier, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lutry, le 6, à Epesses, Lausanne et Fey, le 7 mai 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mai mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Actes de naissance de fiancés.  
Actes de publication des mariages à Lutry,  
Epesses, Lausanne et Fey.

Les époux :  
W. Jaques  
J. Jaques

Les témoins :  
Schmidt  
Gantier

Communiqué à l'état civil de Lutry,  
de Lutry et de Fey.

L'officier de l'état civil :  
Fucos

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 248  
Durussel  
et  
Bron

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Durussel, Gustave  
veuf de Rox-Isabelle née Delapierre, dès le 21 avril 1912  
agriculteur

originaire de Chesalles sur Louven  
domicilié à

Chesalles  
né à

Bron le vingt-quatre janvier

mil huit cent septante-sept fils de

Constant Durussel, agriculteur et de

Elise née Corthier, à Chesalles.

2. Bron, Henriette-Louise

célibataire

minagère

originaire de Genève-ville domiciliée à

Chesalles née à

Genève le trente-un mai

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

Jean-Christ Bron et de

Pauline née Jacquemont, les deux décédés.

Comme témoins : 1. Jean Bron, imprimeur, à Lausanne

2. Henri Durussel, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Chesalles, le 25, et à Genève, le 27 avril  
1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mai mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Lucerne.

Les époux :

G. Durussel.

L. Bron

Les témoins :

H. Durussel

J. Bron

L'officier de l'état civil :

Lucet

Communiqué à l'état civil de Lucerne  
et de Genève.

N° 249  
Schopfer  
Lütolf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schopfer, John dit Albert  
veuf de Elie-Henriette Effolter, dis le 15 décembre 1911  
horticulteur  
originaire de Gsteig b/Prarion (Bern) domicilié à  
Lausanne né à  
Plan-les-Orates (Genève) le dix novembre  
mil huit cent cinquante-deux fils de  
Marc-Antoine Schopfer et de  
Marie-Louise Thonney, les deux décédés

2. Lütolf née Roos, Maria  
divorcée de Joseph-Urich Lütolf, dis le 9 mai 1910  
couturière  
originaire de Préron (Lucerne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Romos (Lucerne) le vingt février  
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de  
Gottfried Roos, employé communal et de  
Maria-Anna née Felzli, à Lucerne

Comme témoins :  
1. Charles Schopfer, jardinier, à Lausanne  
2. Emile Gillieron, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Gsteig b/Prarion, le 8, et à Préron, le 9 mai 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente mai mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte du premier mariage de la fiancée, avec mention du divorce.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Gsteig b/Prarion et Préron.  
Pour l'acte de décès de la première femme du fiancé, voir vol. 41, fol. 1243.

Les époux :

A. Schopfer  
M. Lütolf

Les témoins :

Ch. Schopfer  
E. Gillieron

L'officier de l'état civil :

Fucrot

Communiqué à l'état civil de Gsteig b/Prarion et de Préron.

Imprimé chez Vuilleumier, Lausanne, 600 f. d.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 259  
Mathieu  
et  
Maurer

6-167

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Mathieu, Louis-Albert-Emile**  
 célibataire  
 menuisier  
 originaire de Lausanne et Duillier domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-neuf juin  
mil-huit cent septante-huit fils de  
Charles-Joseph Mathieu, menuisier et de  
Louise née Blancheray, à Lausanne

2. **Maurer, Emma-Elisabeth**  
 célibataire  
 cuisinière  
 originaire de Kaufdorf (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Kaufdorf le premier avril  
mil-huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
Christian Maurer et de  
Magdalena née Däppen, les deux décédés

Comme témoins :  
 1. Charles Mathieu, menuisier, à Lausanne  
 2. Eugène Brandelice, electricien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Duillier et à Nibelthunen, le 24 avril 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt mai mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
 Acte de naissance de la fiancée.  
 Actes de publication du mariage à  
 Lausanne, Duillier et Nibelthunen.  
 Pour l'acte de naissance du fiancé, voir  
 vol. 3, fol. 298.

Les époux :  
Emile Mathieu  
 & Mathieu

Les témoins :  
Chs Mathieu  
 & Brandelice

L'officier de l'état civil :  
Furol

Communiqué à l'état civil de Gingins  
 et de Nibelthunen à Nibelthunen.

N<sup>o</sup> 251  
 Weller  
 et  
 Herrmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weller, Arnold  
 célibataire  
 boulanger  
 originaire de St Gall domicilié à  
Lausanne né à  
Teufen (Appenzell) le vingt-cinq mars  
 mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Johann-Jakob Weller et de  
Johanna-Medwig née Zürcher, les deux décédés.

2. Herrmann, Elise  
 célibataire  
 cuisinière  
 originaire de Langnau (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Ruesseau (Berne) le dix-sept décembre  
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Anna-Elisabeth Herrmann, à Heimiswil et de

Comme témoins :  
 1. Flora Hofmann, cuisinière, à Lausanne  
 2. Walter Weller, instituteur, à Wartau (St Gall)

Les publications ont eu lieu à St Gall, Lausanne et Langnau, le  
14 mai 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juin mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à St Gall,  
Lausanne et Langnau.

Les époux :  
Ar. Weller.  
Elise Weller

Les témoins :  
Flora Hofmann  
Walter Weller

Communiqué à l'état civil de St Gall  
 et de Langnau.

L'officier de l'état civil :  
Fruet

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 252Marchand  
et  
Marchand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Marchand, Victor-Marius-Henri**  
divorcé de Louise née Cherpillod, dès le 30 juin 1910  
employé C. F. F.  
originaire de Bofflens domicilié à  
Lausanne né à

Lausanne le treize février  
mil huit cent septante-cinq fils de  
George-Julien Marchand, journalier, à Genève et de  
Julie-Valine née Gillieron, décédée

2. **Marchand née Cherpillod, Louise**  
divorcée de Victor-Marius-Henri Marchand, dès le 30 juin 1910  
jeune-malade  
originaire de Bofflens domiciliée à  
Vevey née à

Chexbres le  seize décembre  
mil huit cent septante-un fille de  
Paul-François Cherpillod, décédé et de  
Méline née Buyard, à Chexbres

Comme témoins :  
1. François Pambonc, huissier, à Lausanne  
2. Adolphe Gantin, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Bofflens et à  
Vevey, le 8 mai 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juin mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

acte de naissance de la fiancée  
acte de mariage avec mention du divorce  
actes de publication de mariage à Lausanne,  
Bofflens et Vevey.  
Pour l'acte de naissance du fiancé, voir  
vol. 33 me., fol. 4, n<sup>o</sup> 11.

## Les époux :

V. Marchand  
L. Marchand

## Les témoins :

Gantin  
Pambonc

L'officier de l'état civil :

Mucel

Communiqué à l'état civil de Romanel  
Mottet et de Vevey

N<sup>o</sup> 253

Clot

Kronig

Par jugement du Tribunal de dis-  
trict de Lausanne, rendu  
en date du 1<sup>er</sup> octobre 1935,  
déclaré définitif et exécutoire le 9  
octobre 1935, le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne, le 7 décembre 1935.

L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clot, Charles

célibataire

recuteur aux wagons-lits

originaire de Cully domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-jullet

mil-huit cent quatre-vingt-sept fils de

Jacques-Louis Clot, jardinier et de

Maria née Raffelbach, à Lausanne

2. Kronig, Clara

célibataire

institutrice

originaire de Zermatt (Valais) domiciliée à

Lausanne née à

Zermatt le vingt-neuf mars

mil-huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Johann Kronig, aubergiste, à Zermatt et de

Salomona née Brügger, décédée

Comme témoins : 1. Georges Baud, employé de bureau, à Lausanne

2. Charles Martin, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Cully et à Zer-  
matt, le 7 mai 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juin mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Certificat du père de la fiancée.  
Acte de décès de sa mère.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Cully et Zermatt.

Les époux :

Clot  
Clara Clot

Les témoins :

Baud  
Martin

L'officier de l'état civil :

Frad

Communiqué à l'état civil de Lausanne  
et de Zermatt.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 254  
Mosca  
et  
Boano

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Mosca, Bernardo-Giacomo**  
veuf de Angela née Ramella, dès le 19 juillet 1908  
cibitainier  
originaire de Pollone (N<sup>ovare</sup>), Italie domicilié à  
Lausanne né à  
Pollone le huit juin  
mil huit cent septante-neuf fils de  
Grato Mosca, décédé et de  
Maria née Catti, sa veuve, à Pollone

2. **Boano, Regilda**  
cibitainier  
célibataire  
originaire de Cerrione (N<sup>ovare</sup>), Italie domiciliée à  
Lausanne née à  
Cerrione le vingt août  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Carlo Boano, agriculteur, à Cerrione et de  
Angela née Riccobona, décédée

Comme témoins : 1. Emile Dapondo, secrétaire, à Lausanne  
2. François Perrin Blanc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Pollone et à Cer-  
rione, le 15 mars 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juin mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès de la première femme du  
fiancé.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Pollone et Cerrione, avec certi-  
ficats de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de  
Justice et Police.  
Communiqué à la Chancellerie d'Etat  
(en deux exemplaires).

## Les époux :

Mosca Bernardo  
Regilda Mosca

## Les témoins :

Dapondo  
Perrin Blanc

L'officier de l'état civil :

Hucel



N<sup>o</sup> 255  
Allimann  
Kastner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Allimann, Charles-Adolphe  
célibataire  
cuixinier  
originaire de Elay (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Genève le huit mars

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Kavio-Adolphe Allimann et de  
Marie-Bertha née Tiber, les deux décédés

2. Kastner, Maria-Anna  
célibataire  
reparouse  
originaire de Arzl (Innsbruck), Tirol domiciliée à  
Lausanne née à  
Muhlau (Tirol) le neuf janvier

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Joseph Kastner, employé de l'état et de  
Teronica née Rainet à Rum

Comme témoins : 1. Jacques Gmfeld, concierge d'hôtel, à Lausanne  
2. Ida Dupertuis, repouseuse, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 avril, à Vermes, le  
1<sup>er</sup>, et à Arzl, le 17 mai 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juin mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication du mariage à Lau-  
sanne, Vermes et Arzl.  
Certificat de capacité en faveur de la fian-  
cée.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Charles Allimann  
Maria Allimann

Les témoins :

Gmfeld Jacques  
Ida Dupertuis

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Vermes et à  
la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

P. au civ. 24.

Par jugement du Tribunal de  
district de Lausanne, rendu  
en date du 28 avril 1914, déclaré  
définitif et exécutoire le 2 juillet  
1914, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an, le  
délai pendant lequel la femme  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 24 juillet 1914

L'officier de l'état civil :

J. Fucel

## Registre des mariages A.

No 256  
Mounin  
et  
Cuérel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mounin, Léon  
célibataire  
négociant  
originaire de Moulins (L'Allier), France domicilié à  
Lausanne né à  
Moulins le vingt-cinq novembre  
mil huit cent soixante-quatre fils de  
Claude Mounin et de

Emme née Ferrier, les deux décédés  
2. Cuérel, Hélène-Alice  
célibataire

originaire de Villars-St-Croix domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le seize février  
mil-huit cent septant-six fille de  
Paul-Ernest Cuérel, chef cantonnier, à Lutry et de  
Louise-Jeanette née Cochet, décédée

Comme témoins : 1. Charles Gallotton, employé, à Lausanne  
2. Eugène Dubois, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, et à Villars-St-Croix,  
le 30 avril 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juin mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne et à Villars-St-Croix.  
Certificat de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de  
Justice et Police.

Communiqué à l'état civil de Prunier  
et à la Chancellerie d'Etat, à  
Lausanne.

## Les époux :

Mounin  
Hélène Mounin

## Les témoins :

Chr. Gallotton  
E. Dubois

L'officier de l'état civil :

Cuérel

N<sup>o</sup> 257  
Perrin  
Deschamps

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perrin, Jules-Edouard  
célibataire  
secourier  
originaire de Ependes domicilié à  
Lausanne né à  
New York le trois avril  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Jules Perrin, sans domicile connu et de  
Louise née Mamin, décédée

2. Deschamps, Jeanne-Suzanne  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Dullit domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le douze mai  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Henri-Frédéric Deschamps, électricien, à Lausanne et de  
Sophie-Louise née Keller, décédée

Comme témoins :  
1. Henri Deschamps, électricien, à Lausanne  
2. Ernest Berthoud, commissionnaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Ependes et à Dullit,  
le 7 mai 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juin mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Ependes et Dullit.  
Pour l'acte de naissance de la fiancée,  
voir vol. 11, fol. 73, n<sup>o</sup> 339.

## Les époux :

Perrin  
Jeanne Perrin

## Les témoins :

Deschamps H<sup>ri</sup>  
Berthoud Ernest

L'officier de l'état civil :

Juat

Communiqué à l'état civil de Belmont  
Yv. et de Gilly.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 258  
Witz  
Israng

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Witz, Jakob-Friedmann

célibataire

peintre

originaire de Laisprach (Bâle-Campagne) domicilié à  
Lausanne

né à

Bâle le dix-huit août

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Johannes Witz, décédé et de

Elise née Schilling, à Bâle

2. Israng, Acta-Catharina

célibataire

lingère

originaire de Zürich domiciliée à

Lausanne

née à

Wiedikon (Zürich) le vingt-un décembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Johannes Israng, couturier, à Zürich et de

Josephine Kälin, décédée

Comme témoins : 1. Jean Witz, employé aux wagons-restaurants, à Berne  
2. Sophie Zumbach, couturière, à Zürich

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bâle et Zürich, le 16  
avril 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juin mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Bâle et Zürich.

Les époux :

J. Witz  
Acta Witz

Les témoins :

J. Witz  
Sophie Zumbach

Communiqué à l'état civil de Bâle  
et de Zürich.

L'officier de l'état civil :

J. Witz

N<sup>o</sup> 259  
Meylan  
et  
Chautems

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan, Eugène - Henri  
célibataire  
agriculteur  
originaire de L'Abergement et du Lieu domicilié à  
L'Abergement, le Vailloud né à  
L'Abergement, le Vailloud le vingt-deux décembre  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Constant Meylan et de  
Nancy - Anna née Gaillard, les deux décédés

2. Chautems, Emma  
célibataire  
ménagère  
originaire de Champvent domiciliée à  
Champvent née à  
Champvent le sept août  
mil huit cent quatre-vingt-six fille de  
Hubs Chautems et de  
Jeanette - Lina née de Blaiseville, à Champvent

Comme témoins :  
1. Henri Bociou, secrétaire, à Lausanne  
2. Eugène Dubois, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à L'Abergement et au Lieu, le 1<sup>er</sup>, et  
à Champvent, le 14 mai 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juin mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Sigriswil.

Les époux :

Eugène Meylan  
Emma Meylan

Les témoins :

H. Bociou  
E. Dubois

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Sigriswil,  
du Lieu et de Champvent à  
Méthol.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 260  
Desarzens  
Jan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Desarzens, Henri-Louis**  
veuf de Virginie-Eulalie-Brigide Kern, dès le 31 mars 1899  
célibataire  
originaire de **Sarzens** domicilié à  
**Lausanne** né à  
**Forêt (Sarvue)** le vingt-neuf  
mil huit cent soixante-cinq fils de  
**François-Louis Desarzens, absent** et de  
**Henriette née Lambellet, à Genève**

2. **Jan, Louise**  
célibataire  
ménagère  
originaire de **Corcelles près Payerne** domiciliée à  
**Lausanne** née à  
**Corcelles près Payerne** le deux juin  
mil huit cent soixante-sept fille de  
**David-Frédéric Jan** et de  
**Marianne-Léonie née Rapin, les deux décédés**

Comme témoins :  
1. **Henri Dessauges, négociant, à Lausanne**  
2. **Eugène Dubois, secrétaire, à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, le 12, à Sarzens, le 13,**  
et à **Corcelles, le 14 mai 1914**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juin mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à **Lausanne, Sarzens et Corcelles.**  
Pour l'acte de décès de la première femme du fiancé, voir vol. 24, fol. 182.

## Les époux :

**Henri Desarzens**  
**Louise Desarzens**  
Les témoins :  
**Henri Dessauges**  
**E. Dubois**

L'officier de l'état civil :

**Fucel**

Communiqué à l'état civil de **Lucens**  
et de **Corcelles.**

N<sup>o</sup> 261  
Briol  
et  
Domenjor

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Briol, Marc-Eugène  
divorcé de Eugénie Berdey, dès le 10 décembre 1918  
agriculteur  
originaire de Ste Croix domicilié à  
Lausanne né à  
Oignon le six février  
mil huit cent soixante-six fils de  
Elié-Frédéric Briol et de  
Susanne-Marie née Genillard, les deux décédés.

2. Domenjor née Rochat, Caroline-Louise  
veuve de M<sup>rs</sup> Emile-Henri Domenjor, dès le 19 août 1910  
journalière  
originaire de Pully domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le dix-neuf avril  
mil huit cent soixante-treize fille de  
Charles-Frédéric Rochat et de  
Louise-Sophie-Françoise née Dupont, les deux décédés.

Comme témoins :  
1. Francis Meylan, commissionnaire, à Lausanne  
2. Edouard Mégroz, journalier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Ste Croix, aux  
Granges-de-Ste Croix et à Pully, le 4 mai 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juin mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.  
Acte de mariage du fiancé, avec mention  
du divorce.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Ste Croix, Granges-de-Ste  
Croix et Pully.  
Lors l'acte de naissance de la fiancée, voir vol. 21, fol.  
Lors l'acte de décès du premier mari de la  
fiancée, voir vol. 42, fol. 247.  
Communiqué à l'état civil de Ste Croix  
et de Pully.

## Les époux :

Marc Eugène Briol  
Louise Briol

## Les témoins :

Francis Meylan  
Mégroz Edouard

L'officier de l'état civil :

Fuat

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 262  
Buttin  
et  
Gander

Par jugement du Tribunal...  
de la ville de Lausanne, rendu  
en date du 21 février 1944...  
déclaré définitif et exécutoire le 21  
mars 1944... le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
ausanne...  
L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buttin, Louis-Robert-Marius

célibataire

commis C. F. F.

originaire de Nigle

domicilié à

Lausanne

né à

Beex

le dix-sept janvier

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Louis-Peterman Buttin, boulanger

et de

Elix née Burde, à Beex

2. Gander, Nathalie-Elix

célibataire

originaire de Genérey (Beune)

domiciliée à

Lausanne

née à

Grandevent

le vingt-huit juillet

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Eugène Gander, décédé

et de

Elix née Turin, à Yveroy

Comme témoins :

1. Jules Kappel, négociant, à Lausanne

2. Edouard Grandchamp, commis C. F. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Nigle et Genérey, le 16  
mai 1944.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juin mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication du mariage à Lau-  
sanne, Nigle et Genérey.

Les époux :

L. Buttin  
M. Buttin

Les témoins :

Kappel  
Grandchamp

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil d'Nigle et  
de Genérey.



N<sup>o</sup> 263  
Jaquenoud  
et  
Jaquenoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquenoud, Emile-Frédéric  
veuf de Hénucette-Emma Tross  
victima  
originaire de Ecublens domicilié à  
Aubonne né à  
Menthed le sept septembre  
mil huit cent septante-quatre fils de  
Samuel Jaquenoud et de  
Jeanne-Françoise née Kussner, décédés

2. Jaquenoud, Louise-Fanny  
veuve de Jules-Henri Jaquenoud, depuis le 5 mai 1912  
originaire de Ecublens domiciliée à  
Aubonne née à  
Mollens le vingt-trois février  
mil huit cent septante-cinq fille de  
Charles-Louis Coendet et de  
Rose-Fanny née Cusin, décédés

Comme témoins :  
1. Charles Farcy, rentier, à Lausanne  
2. Julie Meylan-Golay, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Aubonne, le 20, et à Ecublens, le 21 mai 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juin mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil d'Aubonne

Les époux :

M. Jaquenoud  
Louise Jaquenoud

Les témoins :

M. Farcy  
M<sup>lle</sup> Meylan-Golay

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil d'Aubonne  
et d'Ecublens.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 264  
 Meystre  
 et  
 Saugy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Meystre, Gustave - Charles**  
 veuf de Françoise - Louise née Nicolier, de le 11 mars 1913  
 forgeron  
 originaire de Courvion domicilié à  
 Payerne né à  
 Gollion le premier décembre  
 mil huit cent septante-deux fils de  
 Charles - Louis Meystre, marichal et de  
 Marie - Louise née Charaton, à Gollion

2. **Saugy, Hélène - Louise**  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Rougemont domiciliée à  
 Romanel née à  
 Romanel le deux août  
 mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
 Jean - François - Louis Saugy, apiculteur et de  
 Henriette - Ferny née Repamey, à Romanel

Comme témoins :  
 1. François Saugy, curier de ville, à Lausanne  
 2. Louise Jugeo (dame), ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Payerne, le 6, à Rougemont et à  
 Romanel, le 7, à Courvion, le 8 mai 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juin mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Payerne

## Les époux :

Gustave Meystre

Hélène Meystre

## Les témoins :

Louise Jugeo

François Saugy

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de St-Cierges,  
 de Payerne, de Rougemont et de  
 Romanel, à Trilly.

N<sup>o</sup> 265  
Batard  
Cuchon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Batard, Louis-Charles

célibataire

batelier

originaire de Lignerolle domicilié à

Lausanne né à

Pully le sept février

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Louis-Jules Batard, employé C.F.F., à Lausanne et de

Adélaïde-Henriette née Favoz, décédée

2. Cuchon, Rose-Marguerite

célibataire

femme de chambre

originaire de Bercher domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-cinq octobre

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Charles-Henri Cuchon, décédé et de

Yvonne-Louise née Dance, à Lausanne

Comme témoins : 1. Louis Batard, employé C.F.F., à Lausanne

2. Paul Cuchon, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lignerolle, le 21, à Lausanne et Bercher, le 25 mai 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juin mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage à

Lignerolle, Lausanne et Bercher.

Les époux :

Louis Batard

Rose Batard

Les témoins :

Batard L.

Paul Cuchon

Communiqué à l'état civil de Lignerolle et de St-Cierges.

L'officier de l'état civil :

Frey

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 266  
Bonsils  
Moreillon

Le 20 janvier 1920,  
le nommé ci-dessus a  
été reçu, avec sa famille,  
citoyen genevois, ressortissant  
à la commune de  
Genève.

Lausanne, le 30 janvier 1920.  
L'officier de l'état civil:  
Fucrot

Donné à l'état civil à Ruyres-  
les-Pâs, Dépt de Genève (S. G.).  
Révisé le 11. 2. 22.

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonsils, Arthur - Emile  
célibataire  
employé de commerce  
originaire de Ruyres - les - Pâs (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à

Ruyres - les - Pâs le seize mai  
mil huit cent quatre - vingt - dix fils de

Merci Bonsils, agriculteur et de  
Octavie née Gantin, à Ruyres - les - Pâs

2. Moreillon, Sophie - Hélène  
célibataire  
veuve  
originaire de Pex domiciliée à  
Lausanne née à

aux Isles près Pex le dix - sept juillet  
mil huit cent quatre - vingt - dix fille de

Jules - Samuel Moreillon, décédé et de  
Hélène - Albertine née Zwicklen, à Lausanne

Comme témoins : 1. Théophile Bonsils, infirmier, à Prilly  
2. Charles Buttet, agriculteur, à Pex

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, à Ruyres - les - Pâs et  
à Pex, le 20 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juin mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Ruyres - les - Pâs et Pex.

## Les époux :

Bonsils Arthur  
Hélène Bonsils

## Les témoins :

Bonsils Théophile  
Buttet Charles

Communiqué à l'état civil de Ruyres-  
les-Pâs et de Pex.

L'officier de l'état civil :

Fucrot

N<sup>o</sup> 267  
 Jaton  
 et  
 Bovey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaton, Gustave  
 célibataire  
 Conducteur-typographe  
 originaire de Pèney domicilié à  
 Lausanne né à  
 Lausanne le trente décembre  
 mil huit cent quatre-vingt-un fils de  
 Jean Jaton et de  
 Jeanne-Françoise née Chaillet, décédée

2. Bovey, Hermance-Berthe  
 célibataire  
 cuisinière  
 originaire de Chesaux et de Romanel domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Combremont-le-Grand le vingt-huit mars  
 mil huit cent quatre-vingt-deux fille de  
 Eugénie Bovey, décédée et de

Comme témoins :  
 1. Henri Jaton, menuisier, à Grancy  
 2. Georges Jaton, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Pèney, Chesaux  
 et Romanel, le 15 mai 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juin mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne,  
 Pèney, Chesaux et Romanel.

Les époux :

Gustave Jaton  
 Hermance Jaton

Les témoins :

H. Jaton Pittet  
 G. Jaton-Bibona

Communiqué à l'état civil de Corcelles,  
 à Ropraz, et de Romanel, à Prilly

L'officier de l'état civil :  
 Fuod

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 268  
Baudin  
et  
Gruaz

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baudin, Louis-Victor

célibataire

agriculteur

originaire de Mollens

domicilié à

Mollens

né à

Mollens

le huit décembre

mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de

Georg-Friedrique Baudin, à Mollens

et de

2. Gruaz, Laurence-Alice

célibataire

originaire de Pampigny et L'Isle

domiciliée à

Pampigny

née à

Pampigny

le vingt-six août

mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de

Louis Gruaz

et de

Emilie-Euphrasie-Harmonie née Perdy, à Pampigny

Comme témoins :

1. Henri Boccioni, cultivateur, à Lausanne

2. Adolphe Gantier, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Mollens, le 8, à L'Isle, le 10, et à Pampigny, le 11 mai 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juin mil huit cent quatorze

Pièces déposées :

Autant de l'état civil de Ballens,  
à Mollens.

Les époux :

Louis Baudin

Laurence Baudin.

Les témoins :

Gantier  
Boccioni

Communiqué à l'état civil de Ballens,  
à Mollens, de Pampigny et de L'Isle.

L'officier de l'état civil :

Fucal

N<sup>o</sup> 269  
Flaction  
Perriaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Flaction, Octave  
cibataire  
garçon de café  
originaire de Ballaigues et L'Abbergement domicilié à  
Lausanne né à  
L'Abbergement le vingt-quatre juillet  
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Marie-Berthe Flaction, ménagère, à Lausanne et de

2. Perriaz, Jeanne-Suzanne  
cibataire  
coiffeuse  
originaire de Charvonnay et L'Abbergement domiciliée à  
Lausanne née à  
Orbe le trois juin  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Clement Perriaz, commis de bureau et de  
Julie née Compendu, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Henri Flaction, secrétaire, à Lausanne  
2. Adolphe Gantier, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 avril, à Ballaigues,  
L'Abbergement et Charvonnay, le 1<sup>er</sup> mai 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juin mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des mariages à Lausanne,  
Ballaigues, L'Abbergement et Charvonnay.

Les époux :

Octave Flaction  
Jeanne Flaction

Les témoins :

Gantier  
Flaction

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué à l'état civil de Ballaigues,  
de Signolle et de Charvonnay.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 270  
Eberli  
Bolle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eberli, Ulrich

célibataire

employé de banque

originaire de Nusbaumen (Thurgovie) domicilié à  
Lausanne né à

Nusbaumen le cinq juillet

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Johann-Ulrich Eberli, agriculteur et de

Elisabetha nie Reutenmänn, à Nusbaumen

2. Bolle nie Moser; Anna-Louise

veuve de Fritz Bolle, dès le 31 mai 1913

originaire des Terrières et La Côte aux Fées (Neuchâtel) domiciliée à  
Lausanne née à

Bâle le douze septembre

mil-huit cent quatre-vingt-deux fille de

Henri-Charles Moser, décédé et de

Louise-Regine nie Korbacher, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Fidèle Moser, commis, à Lausanne  
2. Eugène Giroud, horloger, à Grandson

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Nusbaumen, Les Terrières  
et La Côte aux Fées, le 12 mai 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze juin mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès du premier mari de la  
fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Nusbaumen, Les Terrières et  
La Côte aux Fées.

Les époux :

Ulrich Eberli  
Louise Eberli

Les témoins :

Moser  
Giroud Eugène

L'officier de l'état civil :

Giroud

Le 15 février 1924, les  
nommés ci-dessus ont  
été accusés au nombre de  
bourgeois de la commune  
de Bâle.

Lausanne, le 18 juin 1924.

L'officier de l'état civil.

D. J. Giroud

Acquis à Nusbaumen, Les  
Terrières, La Côte aux Fées  
et Bâle. R. du 27. 6. 24.



N<sup>o</sup> 271  
Amaudruz  
Giroud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amaudruz, Frédéric-Charles

célibataire

agriculteur

originaire de Savigny et Forêt domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le seize septembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Charles Amaudruz, agriculteur et de

Elisabeth née Frutiger, à Lausanne

2. Giroud, Marie-Louise

célibataire

reparneur

originaire de Champagne et de Grandevant domiciliée à

Lausanne née à

S<sup>t</sup>-Maurice près Champagne le onze février

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Constant Giroud, agriculteur, à Champagne et de

Jenny-Caroline née Recordon, décédée

Comme témoins : 1. Eugène Giroud, horticole, à Grandevant

2. Louis Giroud, horticole, à Champagne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Savigny et à

Grandevant, le 13, à Forêt et à Champagne, le 14 mai

1894

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze juin mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publications de mariage à  
Lausanne, Savigny, Grandevant, Fo-  
rêt et Champagne.

Les époux :

F. Amaudruz.  
Marie Amaudruz.

Les témoins :

Giroud Eugène  
Giroud Louis

Communiqué à l'état civil de Savigny,  
Forêt, Forêt et Champagne.

L'officier de l'état civil :

Giroud

Registre des mariages A.

No 272  
Rochet  
et  
Lironi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochet, Fabien - Auguste  
célibataire  
charpentier  
originaire de Arbusigny (M<sup>re</sup> Savoie), France domicilié à  
Arbusigny né à  
Arbusigny le douze septembre  
mil-huit cent soixante-dix-huit fils de  
Marie - Suzanne Rochet et de  
Euphrasie née Vidonne, les deux-décédés

2. Lironi, Annette  
célibataire  
originaire de Piazza S. Stefano (Côme), Italie domiciliée à  
Lausanne née à  
Piazza S. Stefano le quatre octobre  
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de  
Joseph Lironi, marchand et de  
Clementine née Accioni, à Poliez-Pittet

Comme témoins :  
1. Maurice Regamey, huissier cantonal, à Lausanne  
2. Auguste Collet, sous-secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Arbusigny, le 12,  
et à Piazza S. Stefano, le 19 avril 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juin mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Promesse de mariage du fiancé.  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Arbusigny et Piazza S. Stefano  
(avec certificat de capacité).  
Certificat d'origine du fiancé.  
Certificat de capacité de la fiancée.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de Savoie.  
Communiqué à la Chancellerie d'Etat,  
à Lausanne (en 2 exemplaires).

Les époux :  
Rochet  
Anette Rochet  
Les témoins :  
Aug. Collet  
Regamey  
L'officier de l'état civil :  
Fucel

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

N<sup>o</sup> 273  
Vulliens  
et  
Saccoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Vulliens, Ernest**  
célibataire  
ouvrier à la condenserie  
originaire de **St-Cierges et Bouldens** domicilié à  
**St-Cierges** né à  
**St-Cierges** le dix-sept octobre  
mil huit cent quatre-vingt-six fils de  
**Jean Vulliens, agriculteur** et de  
**Marie-Louise nie Trolliet, décidée**

2. **Saccoud, Berthe-Ada**  
célibataire  
originaire de **Puidoux** domiciliée à  
**St-Cierges** née à  
**St-Cierges** le vingt-un août  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
**Fanny Saccoud, à St-Cierges** et de

Comme témoins :  
1. **Eugène Dubois, secrétaire, à Lausanne**  
2. **Adolphe Gantier, huissier, à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **St-Cierges, le 26, à Bouldens, le 27,**  
et à **Puidoux, le 28 mai 1914**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le **douze juin mil neuf cent quatorze**

Pièces déposées :  
**Autorisation de l'état civil de St-Cierges**  
  
  
  
  
  
  
  
  
**Communiqué à l'état civil de St-Cierges**  
**et de Chexbres**

Les époux :  
**Ernest Vulliens**  
**Berthe Vulliens**  
  
Les témoins :  
**Gantier**  
**Dubois**  
  
L'officier de l'état civil :  
**Furet**

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 274  
Speidel  
Piquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Speidel, Théophile  
célibataire  
célibataire  
originaire de Bourgoy-Villars domicilié à  
Gland né à  
St-Livres le onze octobre  
mil huit cent septante-neuf fils de  
Jean-Gottlieb Speidel et de  
Julie-Emilie née Grivel, les deux décédés.

2. Piquet, Louisa  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Le Chenit domiciliée à  
Lausanne née à  
Aubonne le quinze janvier  
mil huit cent soixante-neuf fille de  
Charles-François-Henri Piquet et de  
Jeanne-Françoise née Moberg, décédés.

Comme témoins :  
1. Gédéon Fellet, agriculteur, à Essertins / Rolle  
2. Omer Noverraz, cantonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Gland, Le Brassus et Lausanne, le 12, à Bourgoy-Villars et Le Sentier, le 13 mai 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juin mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Autocritique de l'état civil de Begnins.

Les époux :

Théophile Speidel  
Louisa Speidel

Les témoins :

Gédéon Ami Fellet  
O. Noverraz

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil d'Aubonne,  
Le Brassus et Le Sentier.

N<sup>o</sup> 275  
Coendorz  
et  
Seu

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Coendorz, Ernest - Eugène  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Mollens \_\_\_\_\_ domicilié à  
Mollens \_\_\_\_\_ né à  
Mollens \_\_\_\_\_ le trente juillet  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt \_\_\_\_\_ fils de  
Charles - Louis Coendorz \_\_\_\_\_ et de  
Louise née Baudin, décédée \_\_\_\_\_

2. Seu, Anna  
célibataire  
buraliste  
originaire de Benken (Zürich) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Mollens \_\_\_\_\_ née à  
Benken \_\_\_\_\_ le quatre mars  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-onze \_\_\_\_\_ fille de  
Jacob Seu \_\_\_\_\_ et de  
Suwame née Meister, à Benken \_\_\_\_\_

Comme témoins :  
1. Eugène Dubois, secrétaire, à Lausanne  
2. Adolphe Gantin, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Mollens, le 10, et à Benken, le 21  
mai 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize juin mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Ballens.

Les époux :

Eugène Coendorz  
Anna Coendorz

Les témoins :

Gantin  
Dubois

L'officier de l'état civil :

Ducel

Communiqué à l'état civil de Ballens,  
à Mollens, et de Benken.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 276  
Pflüger  
Pflüger

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pflüger, Karl-Wilhelm  
cibataire  
artiste peintre  
originaire de Bâle domicilié à Bâle  
né à Bâle le dix février  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de  
Karl-Wilhelm Pflüger et de  
Luzanne Pauline née Münziker, à Bâle

2. Pflüger, Jeanne-Léon  
cibataire  
artiste peintre  
originaire de Aubonne domiciliée à Lausanne  
née à Lausanne le sept février  
mil huit cent septante-sept fille de  
Charles-Auguste Pflüger, négociant et de  
Mathilde-Reine née Simonet, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Ami Pflüger, négociant, à Lausanne  
2. Karl Pflüger-Münziker, commis, à Bâle

Les publications ont eu lieu à Bâle, le 10, à Aubonne, le 11, et à Lausanne, le 12 mai 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juin mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de Bâle-Ville.

Les époux :

Karl Pflüger  
Jeanne Pflüger  
Les témoins :

Karl Pflüger-Münziker  
Ami Pflüger

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Bâle-Ville et d'Aubonne

N<sup>o</sup> 277  
 Pastore  
 et  
 Duperrin

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pastore, Giacomo  
 célibataire  
 maçon  
 originaire de Inverio Inferiore (Novare), Italie domicilié à  
Lausanne né à  
Inverio Inferiore le sept juillet  
mil huit cent septante-sept fils de  
Andrea Pastore, agriculteur et de  
Giulia nie Zonca à Sargiate (Novare)

2. Duperrin, Marcelle-Eugénie  
 divorcée de Marcel-René-Célestin Gautier, dès le 1<sup>er</sup> avril 1911  
 religieuse  
 originaire de Changy-les-Bois (Loiret), France domiciliée à  
Lausanne née à  
Changy-les-Bois le quatre septembre  
mil huit cent septante-neuf fille de  
Alexandrine-Joséphine Duperrin, à Paris et de

Comme témoins :  
 1. Alexandre Rombaut, typographe, à Lausanne  
 2. Ernest Erard, relieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Changy-les-Bois,  
le 19 avril, et à Inverio Inferiore, le 10 mai 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juin mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage à Lausanne  
Changy-les-Bois et Inverio Inferiore  
avec certificat de capacité  
acte de divorce  
Certificat de capacité de la fiancée  
Autorisation du Conseil d'Etat  
Permis de mariage du Département de l'Intérieur  
et de la Police

Les époux :

Jacques Pastore  
Marcelle Pastore

Les témoins :

Rombaut  
Erard

L'officier de l'état civil :

Jacques

Communiqué à la Chancellerie d'Etat,  
 à Lausanne (en 2 exemplaires)

No 278  
 Marchand  
 et  
 Gaudin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Marchand, Henri-Emile**  
 célibataire  
 comptable  
 originaire de Vuilles-la-Motte domicilié à  
Lausanne né à  
Vuilles-la-Motte le premier mars  
 mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
 Emile Marchand, comptable et de  
 Thérèse née Fromey, à Lausanne

2. **Gaudin, Germaine-Emma**  
 célibataire  
 dactylographe  
 originaire de Chevilly domiciliée à  
Pully née à  
Lausanne le vingt-huit février  
 mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
 Eugène-Louis Gaudin, machiniste et de  
 Emma née Diet, à Pully

Comme témoins :  
 1. Henri Chappuis, employé C.F.F., à Lausanne  
 2. Ernie Marchand, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vuilles-la-Motte et Pully  
 le 9, et à Chevilly, le 11 mai 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize juin mil neuf cent quatorze

Pièces déposées:  
 Actes de naissance des fiancés  
 Actes de publication de mariage à  
 Lausanne, Vuilles-la-Motte, Pully  
 et Chevilly

Les époux :  
Henri Marchand  
Germaine Marchand

Les témoins :  
Ernie Marchand  
H. Chappuis

Communiqué à l'état civil de Norcin  
 de Pully et de La Faux

L'officier de l'état civil :  
H. Leclercq



N<sup>o</sup> 279  
Gardiol  
et  
Hoquer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gardiol, René-Lucien

célibataire

médecin-chirurgien

originaire de Chabrey

domicilié à

Lausanne

né à

Constantine

le onze septembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de

Paul Gardiol, décédé

et de

Stéphanie-Delphine née Chatenet, à Norges

2. Hoquer, Marguerite-Pauline-Léon

célibataire

originaire de Ursins

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le premier octobre

mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de

François-Louis Hoquer, décédé

et de

Henriette-Gabrielle-Léon née Mayor, à Lausanne

Comme témoins :

1. Albert Paul, architecte, à Lausanne

2. Jules Rochat, chef de bureau à la poste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Ursins, le 26, à Chabrey, le 27 mai 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juin mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Ursins et Chabrey.

Les époux :

R. L. Gardiol  
M. Gardiol.

Les témoins :

Albert Paul  
J. Rochat

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué à l'état civil d'Ursins et de Comtance, à Nortmagny.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 280  
Brenij  
Matthey-Doret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brenij, Hugo-Meinrad  
divorcé de Marie-Lucie Spätig, dès le 3 mai 1914  
mécanicien  
originaire de Rapperswil (St-Gall) domicilié à  
Lausanne né à  
St-Gall le vingt-un décembre  
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de  
Joseph-Antoine-Hugo Brenij et de  
Anna-Therese née Egli, en Amérique

2. Matthey-Doret, Julie-Elix-Anna  
célibataire  
couturière  
originaire de La Brévine et du Locle (Neuchâtel) domiciliée à  
Lausanne née à  
Neuchâtel le sept août  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Jules Matthey-Doret, ferblantier et de  
Marie-Anne née Krauschi, à Neuchâtel

Comme témoins :  
1. Henri Cartabbi, batier, à Lausanne  
2. Robert Sommerhalder, coiffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Rapperswil et au  
Locle, le 25, à La Brévine, le 26 mai 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept juin mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte du premier mariage du fiancé,  
avec mention du divorce.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Rapperswil, Le Locle et  
La Brévine.

## Les époux :

Hugo Brenij.  
Julie M. Brenij

## Les témoins :

Henri Cartabbi  
R. Sommerhalder

Communiqué à l'état civil de Rappers-  
wil, du Locle et de La Brévine.

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

N<sup>o</sup> 281  
Grussel  
Piquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grussel, François  
célibataire  
agent de police  
originaire de Bettens domicilié à  
Lausanne né à  
Bettens le dix-huit mai

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Marc-François Grussel et de  
Marie-Louise Fontana, les deux décédés.

2. Piquet, Laurence-Claire-Rosine  
célibataire  
demoiselle de magasin  
originaire del Chenit domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-cinq juin

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Jules-Emile Piquet, charpentier et de  
Caroline-Françoise Nettral, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Jules Piquet, ancien charpentier, à Lausanne  
2. Louis Piquet, régisseur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Le Tertier et Le Brassus,  
le 7, à Bettens, le 8 mai 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juin mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage à Lausanne  
Le Tertier, Le Brassus et Bettens.

Les époux :

François Grussel  
Rosine Piquet

Les témoins :

Jules Piquet  
Louis Piquet

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut

Communiqué à l'état civil du Tertier  
et de Gullens.

P. du 27.3.25  
Par jugement du Tribunal de  
Lausanne, rendu  
en date du 24 décembre 1924, déclaré  
définitif et exécutoire le 14 mars  
1925, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 20 mars 1925.  
L'officier de l'état civil:

H. Bauf

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 282  
Gothuey  
Grin<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gothuey, Ernest-Alphonse

célibataire

employé C. F. F.

originaire de Semales (Fribourg)

domicilié à

Lausanne

né à

Remaufens (Fribourg)

le onze avril

mil huit cent quatre-vingt-onze

fils de

illégitime de Alfred Gothuey, agriculteur, à Semales

et de

Marie-Josephine Vein, à Lausanne

2. Grin, Clémence

célibataire

cuisinière

originaire de Belmont et Yverdon

domiciliée à

Yverdon

née à

Cuarny

le dix août

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de

Emile-Pierre-Louis Grin, employé C. F. F.

et de

Renée née Tredy, à Yverdon

Comme témoins :

1. Léon Scudan, surquêté, à Lausanne

2. Josephine Scudan, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Semales, Belmont et Yverdon, le 20 mai 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juin mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage à Lausanne, Semales, Belmont et Yverdon.

Les époux :

Gothuey Ernest

Gothuey Clémence

Les témoins :

Léon Scudan

Josephine Scudan

Communiqué à l'état civil de Semales, de Belmont et d'Yverdon.

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

N<sup>o</sup> 283  
Muller  
et  
Cornut

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Muller, Albert-Louis

célibataire

négociant

originaire de St-Antoni (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à

Paris, 1<sup>er</sup> arr<sup>t</sup> le vingt-cinq février

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Pierre-Adolphe-Maximilien Muller et de

Louise-Victoire Pichard, les deux décédés

2. Cornut, Elise

veuve de Louis-Marie-Joseph Bottarelli, dès le 4 mars 1911

originaire de Genève-ville domiciliée à  
Lausanne née à

Evry le deux janvier

mil huit cent septante-sept fille de

Daniel-Henri Cornut et de

Elise Forestier, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Henri Pociou, secrétaire, à Lausanne  
2. Charles Talloton, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à St-Antoni et  
à Genève, le 27 mai 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juin mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès du premier mari de la fiancée  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
St-Antoni et Genève.

Les époux :

Albert Muller  
Elise Muller

Les témoins :

H. Pociou  
Ch. Talloton

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Communiqué à l'état civil de St-Antoni  
et de Genève.

Le 9 juin 1925, Albert-Louis Muller, désigné ci-dessus, a été reçu, avec sa famille, citoyen genevois, résidant dans la commune de Genève.

Lausanne, le 18 septembre 1925.

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut  
à St-Antoni et Genève (P.C.)  
R. du 25.I. 27

## Registre des mariages A.

No 284

Mette  
Pöttinger

Par jugement du Tribunal...  
de Lausanne, rendu  
en date du 10 juillet 1931, déclaré  
définitif et exécutoire le 21 septembre  
1931, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an(s), le  
délai pendant lequel l'\_\_\_\_\_ ne  
peut contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 1<sup>er</sup> octobre 1931.

L'officier de l'état civil:



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Mette, Carl

célibataire

musicien

originaire de Soest (Prusse) domicilié à  
Lausanne né à

Soest le vingt-cinq janvier

mil huit cent quatre-vingt-un fils de

Heinrich Mette et de

Louise née Koch, les deux décédés

2. Pöttinger, Ernestine

célibataire

originaire de Helfau-Uttendorf (Braunau), Autriche domiciliée à  
Lausanne née à

Neuerkirchen (Braunau) le vingt-deux novembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Anton Pöttinger, braunau, à Lausanne et de

Elvira née Gurtner, décédée

Comme témoins: 1. Jean Pellast, professeur de musique, à Lausanne

2. Henri Weyenmann, musicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Helfau-Utten-  
dorf, le 8, et à Soest, le 13 mai 1914Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juin mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées:

Actes de naissance de fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Helfau-Uttendorf et Soest.  
Consentement du père de la fiancée.  
Acte de décès de sa mère.  
Certificats de célibat.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de Justice  
et Police.  
Communiqué à la Chancellerie d'Etat  
(en 2 exemplaires).

## Les époux:

Carl Mette  
Ernestine Mette

## Les témoins:

Jean Pellast  
Henri Weyenmann

L'officier de l'état civil:

H. Lichard  
comp

N<sup>o</sup> 285  
Mani  
Schweitzeger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mani, Charles-David  
célibataire  
employé aux S. J.  
originaire de Dierntigen (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Champagne le vingt-trois octobre  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
David Mani et de

Esther-Jenny née Tharion, dédicés  
2. Schweitzeger, Augusta  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Chardonnay Morges domiciliée à  
Lausanne née à  
Egagnières le treize avril  
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de  
Auguste Schweitzeger, agriculteur et de  
Jenny Baudet née Hermoud, à Poliez-le-Grand.

Comme témoins :  
1. Charles Baudet, employé C.F.F., à Lausanne  
2. Edouard Schüttel, appareilleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, à Dierntigen et à  
Chardonnay Morges, le 20 mai 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juin mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Dierntigen et Chardonnay Morges.

Les époux :

Ch. Mani  
Augusta Mani

Les témoins :

C. Baudet  
E. Schüttel

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Communiqué à l'état civil de Dierntigen  
et de Villars Morges.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 286  
Deller  
et  
Guex

157 781  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deller, François-Joseph-Navier

Militaire

commiss postal

originaire de Sempach (Lucerne) domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le dix-huit mai

mil huit cent quatre-vingt-douze

fils de

Joseph Deller, hôtelier et de

Emma née Witz, à Lausanne

2. Guex, Régina

Militaire

originaire de La Chaux domiciliée à

Lausanne

née à

La Chaux

le vingt-huit septembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de

Auguste Guex, coiffeur, à Lausanne et de

Angèle-Jeanne née Milloud, décédée

Comme témoins : 1. Auguste Guex, coiffeur, à Lausanne  
2. Louis Cloux, coiffeur, à L'Abbaye

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à La Chaux, le 12, à Sempach, le 13 mai 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt juin mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Consentement du père de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
La Chaux et Sempach.  
Pour l'acte de décès de la mère de la fiancée,  
vol. 41, fol. 294.

## Les époux :

Deller

R. Deller.

## Les témoins :

Auret

L. Cloux

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

1914

Communiqué à l'état civil de Cerny et de Sempach.



N<sup>o</sup> 287  
 Reutener  
 Girardet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reutener, Henri - Emile  
 célibataire  
 employé de commerce  
 originaire de Suhr (Argovie) domicilié à  
 Lausanne né à  
 St-Amier (Sarre) le seize mars  
 mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
 Emile - François Reutener, monteur de brèches et de  
 Juliette - Clarine née Liengme, à St-Amier

2. Girardet, Hélène - Elix  
 célibataire  
 couturière  
 originaire de Crinia et Suchy domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Lausanne le seize février  
 mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
 Marc - Louis - Ami Girardet et de  
 Julie - Fanny née Berquet, les deux décédés

Comme témoins :  
 1. Marie Mars, à Ber  
 2. Alice Pelet, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Suhr et Crinia, le 16, à  
 Suchy, le 17 mai 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt juin mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
 Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lau-  
 sanne, Suhr, Crinia et Suchy.

Les époux :  
 M<sup>r</sup> Reutener  
 Hélène Reutener

Les témoins :  
 Marie Mars  
 Alice Pelet

Communiqué à l'état civil de Suhr,  
 de Romand, à Pully, et de Belmont.

L'officier de l'état civil :  
 H. Lichard

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 288  
Dizerens  
Fuchs

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dizerens, Adolphe

célibataire

dominateur

originaire de Servigny domicilié à

Lausanne né à

Escherins / Tully le vingt-sept avril

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Gustave Dizerens, vigneron, à Yverdon et de

Eugénie née Lavanchy, décédée

2. Fuchs, Blanche-Jeda

célibataire

employée de bureau

originaire de Brionz (Berna) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-huit octobre

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Ulrich Fuchs, décédé et de

Justine-Marguerite née Nicole, ménagère, à Lausanne

Comme témoins : 1. Henri Chesallier, employé de commerce, à Lausanne

2. Louis Fuchs, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Servigny et à  
Brionz, le 3 juin 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt juin mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Servigny et Brionz.

## Les époux :

Adolphe  
B. Dizerens

## Les témoins :

H. Chesallier  
L. Fuchs

## L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué à l'état civil de Servigny et  
de Brionz.

N<sup>o</sup> 289  
Perret

et  
Rey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perret, Moïse-Marcel  
célibataire  
victuaire  
originaire de Yulliens domicilié à  
Lausanne né à

Prélondens s/ Curtille le sept août  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
François-Louis Perret, décédé et de

Lisa-Véronique Gilliard, à Curtille.

2. Rey, Clémence  
célibataire  
ménagère  
originaire de Oulens s. Lucens domiciliée à  
Lausanne née à

Oulens le quinze juillet  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Emile Rey, agriculteur et de

Caroline née Jaquier, à Oulens s. Lucens.

Comme témoins : 1. Auguste Curchod, vicaire, à Lausanne  
2. Léon Sélignan, marchand de chevaux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à Yulliens et à  
Oulens, le 30 mai 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt juin mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Consentement des parents de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Yulliens et Oulens.

Les époux :

Perret Marcel  
Rey Clémence

Les témoins :

Curchod  
Sélignan

L'officier de l'état civil :

H. Lihaut

Communiqué à l'état civil de Nézière  
et de Lucens.

Reçu par le notaire  
Le 4 mai 1920, les nommés  
ci-dessus ont été reçus  
citoyens genevois, ressort-  
issants de la commune de  
Moeyrin.  
Lausanne, le 11 mars 1921.  
L'officier de l'état civil :  
Lucas  
L'officier de l'état civil à Nézière  
Lucens et Genève (S.-G.).

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 290  
Bianchin  
Zanoli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bianchin, Giovanni-Battista

célibataire

étudiant

originaire de Valdobbiadene (Trevise), Italie domicilié à

Lausanne

né à

Valdobbiadene le seize mars

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Giacomo Bianchin

et de

Giovanna nie Donadini, les deux décédés

2. Zanoli, Emulinda-Laura-Francesca

célibataire

souricière

originaire de Borghena (Novare), Italie domiciliée à

Lausanne

née à

Borghena le dix-sept août

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Giuseppe Zanoli, décédé

et de

Robina nie Gilodi, à Lausanne

Comme témoins :

1. Edolphe Gantin, suisse, à Lausanne

2. Henri Michod, suisse, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 31 mars, à Borghena, le 26 avril, et à Valdobbiadene, le 3 mai 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux juin mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage à Lausanne,

Borghena et Valdobbiadene, avec certificats de publication.

Acte de décès du père de la fiancée.

Consentement de sa mère.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Permis de mariage du Département de Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat à

Lausanne (en 2 exemplaires).

## Les époux :

Giovanni Bianchin  
Emulinda Zanoli

## Les témoins :

H. Michod  
Gantin

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

N<sup>o</sup> 291  
Cuendet  
Mercier

4  
110

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuendet, William-Eugène

célibataire

pasteur

originaire de Ste Croix

domicilié à

Zürich

né à

Tizi-Ouzou (Algérie)

le vingt-six juin

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de

Eugène-Alfred Cuendet, missionnaire

et de

Pauline née Barret, les deux en Algérie

2. Mercier, André-Marie-Louis

célibataire

originaire de Lausanne

domiciliée à

Sierre (Valais)

née à

Lausanne

le dix-neuf avril

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de

Jean-Jacques-Félix Mercier

et de

Emilie-Anne-Marie-Charlotte née de Molin, à Sierre

Comme témoins :

1. Georges Mercier, architecte, à Paris

2. Sarah Blackmore, missionnaire en Algérie

Les publications ont eu lieu à Zürich, le 18, à Ste Croix et à Sierre, le 20, à Lausanne, le 21 avril 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juin mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Zürich.

Les époux :

Wll. Cuendet

André Cuendet

Les témoins :

Georges Mercier

Sarah Blackmore

Communiqué à l'état civil de Ste Croix de Zürich et de Sierre.

L'officier de l'état civil :

Fucci

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 292  
de Macedo e Faro  
et  
Borozdine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Macedo e Faro, Henrique-Bernardine  
célibataire  
étudiant  
originaire de Lisbonne (Portugal) domicilié à  
Lausanne né à  
Lisbonne le vingt-quatre décembre  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Francisco de Luana e Faro, décédé et de  
Maria de Carmo de Macedo Pinto, à Lisbonne

2. Borozdine, Olga  
célibataire  
originaire de Oust-Aédvéditsk (Don), Russie domiciliée à  
Lausanne née à  
Oust-Aédvéditsk le cinq juin  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Nicolas-Alexandrovitch Borozdine, décédé et de  
Natalie Stéphanovna, à Lipetsk (Tambou), Russie

Comme témoins :  
1. Vicomte de Faria, Consul de Portugal, à Lausanne  
2. Esiquiel Carneiro Prego, cand. sciences sociales, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2 juin 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juin mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés, avec traduction.  
acte de publication de mariage à Lausanne.  
Certificats de célibat.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de Justice  
et Police.  
Engagement à mariage religieux.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat, à  
Lausanne.

## Les époux :

Henrique de Macedo e Faro  
Olga de Macedo e Faro

## Les témoins :

Vicomte de Faria  
Esiquiel Carneiro Prego

L'officier de l'état civil :

Mucel

N<sup>o</sup> 293  
 Gilliard  
 et  
 Cloux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gilliard, François-Fernand  
 célibataire  
 servier  
 originaire de Mézières et Montpreveyre domicilié à  
 Lausanne né à  
 Aoudon le dix-huit août  
 mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
 Jules Gilliard, décédé et de  
 Justine née Martin, à Lausanne.

2. Cloux, Anne-Jenny  
 célibataire  
 cuisinière  
 originaire de L'Isle domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Burtigny le onze septembre  
 mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
 Louis-Edouard Cloux, agriculteur, à Villars-Bozon et de  
 Fanny-Mathilde-Marie née Burnet, décédée

Comme témoins :  
 1. Edouard Cloux, agriculteur, à Villars-Bozon  
 2. Antoinette Gilliard, servier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Montpreveyre, le 12,  
 à Mézières et à L'Isle, le 13 mai 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six juin mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lau-  
 sanne, Montpreveyre, Mézières et  
 L'Isle.

Les époux :

François Gilliard  
 Jenny Gilliard

Les témoins :

L<sup>e</sup> Edouard Cloux  
 Gilliard Antoine

L'officier de l'état civil :

Fueul

Communiqué à l'état civil de Coarallés,  
 à Replat, de Mézières et de L'Isle

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 294  
Chamot  
Renck

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chamot, Marius-Morai-Isaac-Giuseppe  
célibataire  
garçon de laboratoire  
originaire de Penthaz — domicilié à  
Lausanne — né à  
Lausanne — le trente septembre

mil huit cent quatre-vingt-sept — fils de  
Jules-Morai-Gilmonde Chamot, journalier — et de  
Maria-Henriette-Julie-Louise-Fanny née Delisle, à Lausanne

2. Renck née Müller, Maria-Emma  
divorcée de Jules-Arnold Renck, dès le 23 juin 1910  
célibataire

originaire de Neuchâtel (Berne) — domiciliée à  
Lausanne — née à

Fürsch-Köttingen — le premier juin  
mil huit cent septante un — fille de  
Joseph Müller — et de  
Louise née Fontobel, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Constant Henzgele, représentant, à Lausanne  
2. Berthe Gavillet, cuisinière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Penthaz et à  
Neuchâtel, le 12 juin 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juin mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication du mariage à  
Lausanne, Penthaz et Neuchâtel  
Pour l'acte de premier mariage de la  
fiancée, avec mention du divorce, voir  
vol. 10, fol. 208.

## Les époux :

Giuseppe Chamot  
Emma Chamot

## Les témoins :

Constant Henzgele  
Berthe Gavillet

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Gullens  
et de Neuchâtel.

Par jugement du Tribunal du district  
de Lausanne, rendu  
en date du 14 décembre 1911, déclaré  
définitif et exécutoire le 13 janvier  
1921, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans le  
délai pendant lequel le marié  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 2 février 1932.  
L'officier de l'état civil :

Recepris au 11.2.22



N<sup>o</sup> 295  
Muller  
Perriaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Muller, Jean  
célibataire  
électricien  
originaire de Payerne domicilié à  
Lausanne né à  
St Maurice (Valais) le premier juillet  
mil-huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
Gabriel Muller, journalier et de  
Hélène née Richard, à Lausanne

2. Perriaz, Marie-Elise  
célibataire  
originaire de Charvonnay et L'Abbergement domiciliée à  
Lausanne née à  
Charvonnay le vingt janvier  
mil-huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Demand Perriaz, décédé et de  
Julie née Compendu, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Henri Muller, commis, à Lausanne  
2. Henri Winkelmann, électricien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Payerne, le 3,  
à L'Abbergement, le 4, et à Charvonnay, le 5 juin 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six juin mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Payerne, L'Abbergement et Charvonnay.

## Les époux :

J. Muller  
M. Perriaz

## Les témoins :

H. Muller  
H. Winkelmann

L'officier de l'état civil :

Fucet

Communiqué à l'état civil de Payerne,  
de Lignerolle et de Charvonnay

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 296  
Berseth  
et  
Sandoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Berseth, Myrre-Auguste**  
célibataire  
cocher  
originaire de St-Georges domicilié à  
Lausanne né à  
St-Georges le vingt-sept novembre  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Paul-Marius Berseth, agriculteur et de  
Marie-Alphonine née Secaulte, à St-Georges

2. **Sandoz, Julie-Clara**  
célibataire  
femme de chambre  
originaire de Dombresson et du Locle domiciliée à  
Lausanne née à  
Sauls (Neuchâtel) le vingt-un juin  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Louis-Alexandre Sandoz, à Fontvémoloz (Neuchâtel), et de  
Lina née Kairer, décédée

Comme témoins : } 1. François Pambiane, huissier, à Lausanne  
2. Odolphe Gantier, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St-Georges, Dombresson et  
Le Locle, le 4 juin 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept juin mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, St-Georges, Dombresson et  
Le Locle.

## Les époux :

Myrre Berseth  
Clara Berseth

## Les témoins :

Pambiane  
Gantier

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Lausanne  
de Dombresson et du Locle.

N<sup>o</sup> 297  
Steuri  
Bolay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Steuri, Edouard-Henri

célibataire

comptable

originaire de Leirigen (Berne) domicilié à

Lausanne

né à

S<sup>t</sup>-Imier

le dix-sept

mil huit cent quatre-vingt-huit

fils de

Samuel Steuri, horloger

et de

Marguerite nie Brandard, à S<sup>t</sup>-Imier

2. Bolay, Rose-Marguerite

célibataire

originaire de Pampigny domiciliée à

Vallorbe

née à

Crey

le dix-huit février

mil huit cent quatre-vingt-seize

fille de

Louis-Henri-Frédéric Bolay, décollé

et de

Luette-Fanny nie Rockat, à Vallorbe

Comme témoins :

1. Armand Rouge, commis C.F.F., à Lausanne

2. Louise Rouge, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Leirigen, Pampigny et Vallorbe, le 6 juin 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept juin mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des mariages à Lausanne, Leirigen, Pampigny et Vallorbe.

Les époux :

Henri Steuri

Rose Steuri

Les témoins :

Armand Rouge

Louise Rouge

L'officier de l'état civil :

Fucci

Communiqué à l'état civil de Leirigen, de Pampigny et de Vallorbe.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 298  
Wymann  
Schwarz

Par décision du 19 février 1954  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la recti-  
fication de l'acte de mariage, en ce  
sens qu' le prénom de l'époux  
soit orthographié :

"Ernst"

Lausanne, le 22 février 1954  
L'officier de l'état civil

Cqué à Lützelflüh

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wymann, Ernst  
célibataire  
fonctionnaire  
originaire de Lützelflüh (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Berne le quatorze août  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Johannes Wymann  
et de  
Anna née Brand, les deux décédés

2. Schwarz, Wilhelmina  
célibataire  
ménagère  
originaire de Fischenmoschel (Bisteschied), Bavière domiciliée à  
Lausanne née à  
Fischenmoschel le douze novembre  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Jacob Schwarz, maçon et de  
Anna-Marguerite née Klein, à Fischenmoschel

Comme témoins :  
1. Henri Docien, rentier, à Lausanne  
2. Adolphe Gantier, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Lützelflüh et  
à Fischenmoschel, le 5 juin 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept juin mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Lützelflüh et Fischen-  
moschel.  
Certificat de capacité de la fiancée.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

## Les époux :

Wymann Ernst.  
Wilhelmina Wymann

## Les témoins :

Gantier  
Docien

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Lützelflüh  
et à la Chancellerie d'Etat, à Lau-  
sanne.

N<sup>o</sup> 299  
Soutter  
et  
Rossier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Soutter, Maurice-François  
 célibataire  
 employé à la recette  
 originaire de Oigle domicilié à  
 Lausanne né à  
 Lausanne le seize mai  
 mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
 François-Julien Soutter, ancien chapelain et de  
 Emma-Marie née Blanchard, à Lausanne

2. Rossier, Alice  
 célibataire  
 originaire de Bümigny et Derges domiciliée à  
 Derges née à  
 Derges le huit janvier  
 mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
 Théophile Romee, agriculteur et de  
 Augustine née Joyet, à Derges

Comme témoins :  
 1. Théophile Romee, agriculteur, à Derges  
 2. Frédéric Soutter, relieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Derges, le 5, à  
 Oigle, le 6, et à Bümigny, le 6 juin 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept juin mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lau-  
 sanne, Derges, Oigle et Bümigny.

Les époux :

M. Soutter  
 Alice Soutter

Les témoins :

M. Rossier  
 F. Soutter

L'officier de l'état civil :

Fruet

Communiqué à l'état civil de Lornay,  
 à Echallens, à Oigle et de Bümigny.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 300  
Chautems  
Balsiger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chautems, Paul  
célibataire  
employé F.-I.  
originaire de Haut-Kully (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à  
Vallamand le vingt-huit décembre  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Louis-Daniel Chautems, 'diédi' et de  
Sophie-Suzette-Louise née Fombert, à Lausanne

2. Balsiger, Marie-Eliabeth  
célibataire  
ménagère  
originaire de Uttavilla (Fribourg) domiciliée à  
Combremont-le-Petit née à  
Gals (Berne) le dix octobre  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Johann-Gottfried Balsiger, agriculteur et de  
Eliabeth née Stubi, à Combremont-le-Petit

Comme témoins : 1. Louis Chautems, menuisier, à Lausanne  
2. Otto Balsiger, agriculteur, à Combremont-le-Petit

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Haut-Kully et  
à Uttavilla, le 14, à Combremont-le-Petit, le 15 mai 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept juin mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Haut-Kully, Uttavilla et  
Combremont-le-Petit.

## Les époux :

Chautems Paul  
Chautems Marie

## Les témoins :

Chautems Louis  
Balsiger Otto

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil de Nétivias,  
de Morat et de Combremont.

N<sup>o</sup> 301  
 Devaud  
 et  
 Bonnefoy

Par jugement du Tribunal... du...  
 de Lausanne, rendu  
 en date du 9 octobre 1830, déclaré  
 définitif et exécutoire le 14 décembre  
 1830, le mariage inscrit ci-contre  
 a été dissous par le divorce.  
 Le Tribunal a fixé à un an, le  
 délai pendant lequel le marié  
 ne peut contracter un nouveau  
 mariage, dès le 14 décembre 1830.  
 Lausanne, le 24 décembre 1830.

L'officier de l'état civil:

Bauby

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Devaud, Jean-Henri  
 célibataire  
 infirmier  
 originaire des Cullayes domicilié à  
 Lausanne né à  
 Yvelles le cinq mai  
 mil huit cent septante-quatre fils de  
 Jean-David Devaud et de  
 Fanny-Louise née Duvoisin, les deux décédés.

2. Bonnefoy née Dupont, Marie-Fanny dite Fanny  
 veuve de Jules-Dorant Bonnefoy, dès le 27 mai 1830  
 concubine  
 originaire de Yvelles-la-Mothe domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Belmont & Pully le vingt-quatre février  
 mil huit cent septante-un fille de  
 Louis-Daniel Dupont et de  
 Jeanne-Elise née Gillieron, les deux décédés.

Comme témoins :  
 1. Paul Pintet, fabricant de cartonnages, à Lausanne  
 2. Adolphe Gantier, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, aux Cullayes et  
 à Yvelles-la-Mothe, le 23 avril 1834.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept juin mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lau-  
 sanne, Les Cullayes et Yvelles-la-  
 Mothe.  
 Pour l'acte de décès du premier mari de la  
 fiancée, voir vol. 25, fol. 357.

Communiqué à l'état civil de Nézires  
 et de Montagny.

Les époux :

Jean Devaud  
 Fanny Devaud

Les témoins :

P. Pintet  
 Gantier

L'officier de l'état civil :

Bauby

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 302  
Détraz  
Drapel<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Détraz, Joseph

célibataire

coutelier

originaire de Sullin (N<sup>o</sup>c Lucie), France domicilié à

Sullin

né à

Sullin

le quatre février

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de

Jean Détraz, décédé

et de

Marie-Victorine née Cardinal, à Sullin

2. Drapel, Fanny-Julia

célibataire

cuisinière

originaire de Leyrin domiciliée à

Lausanne

née à

Esponde

le onze mars

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de

Auguste Drapel, agriculteur

et de

Emma née Gont, à Esponde

Comme témoins :

1. François Besson, négociant, à Lausanne

2. Louis Besson, charbonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Sullin et à  
Leyrin, le 4 juin 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept juin mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Acte de décès du père du fiancé et consentement de sa mère.

Consentement des parents de la fiancée.

Actes de publication de mariage à Lausanne, Sullin et Leyrin.

Certificat de capacité.

Autorisation du Conseil d'Etat et permis de mariage du Département de Justice et Police.

Communiqué à l'état civil de Leyrin et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

## Les époux :

Joseph Détraz  
Julia Détraz

## Les témoins :

Louis Besson  
F. Besson

L'officier de l'état civil :

J. Besson



N<sup>o</sup> 303  
Perrochet  
Clerc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perrochet, Léon-Arthur  
célibataire  
employé de bureau  
originaire de Neuchâtel et Avenier domicilié à  
Lausanne né à  
Fleurier (Neuchâtel) le huit août  
mil huit cent septante-six fils de  
Charles-Louis Perrochet, décédé et de  
Elin née Roschlimom, à Fleurier

2. Clerc, Augustine-Suzanne  
célibataire  
ménagère  
originaire de Concise et Nôtiers (Neuchâtel) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le dix janvier  
mil huit cent septante-six fille de  
Louis-François Clerc, charpentier à Lausanne et de  
Suzanne-Louise née Jacot, décédée

Comme témoins :  
1. Margues Huber, facteur de pianos, à Lausanne  
2. François Morand, hôtelier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Neuchâtel, Avenier, Concise et Nôtiers, le 13 mai 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juin mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Neuchâtel, Avenier et Concise et Nôtiers.

Les époux :

L. Perrochet  
A. Clerc

Les témoins :

Huber  
Morand

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Neuchâtel, Avenier, Concise et Nôtiers.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 304  
 Combet  
 Neyret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Combet, Alfred  
 célibataire  
 ouvrier au téléphone  
 originaire de Champvent domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-trois mai  
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de  
François-Monri-Louis-Nils Combet, sans domicile connu et de  
Alice-Lucie nie Apothéloz, à Lausanne

2. Neyret, Bertha-Marie  
 célibataire  
 lingère  
 originaire de Renens domiciliée à  
Renens née à  
au Pully / Trévignin le seize mars  
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Jules-Louis Neyret, décédé et de  
Reine nie Bardoux, sa veuve, à Lucens

Comme témoins :  
 1. Auguste Marguerat, contremaître, à Lausanne  
 2. Auguste Gret, employé C. F. F., à Renens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Champvent et à  
Renens, le 4 juin 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juin mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Champvent et Renens.

## Les époux :

Alfred Combet  
Bertha Combet

## Les témoins :

A. Marguerat  
Gret Auguste

L'officier de l'état civil :

Fucet

Communiqué à l'état civil de Champvent,  
à Authier, et de Renens, à Pully.

8-18.

N<sup>o</sup> 305  
Nicola  
et  
Regamey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicola, Victor - Joseph  
célibataire  
brûlé  
originaire de Trivero (Novare), Italie domicilié à  
Lausanne né à  
Poliez - Pittet le sept janvier  
mil huit cent quatre - vingt - neuf fils de  
Silvio Nicola, décédé et de  
Quintina - Marie née Barbieri, à Lausanne

2. Regamey, Berthe - Henriette  
célibataire  
employée de bureau  
originaire de Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le sept octobre  
mil huit cent quatre - vingt - deux fille de  
Rodolphe Regamey, concierge et de  
Adèle née Boel, à Lausanne

Comme témoins : 1. Rodolphe Regamey, employé aux drattoires, à Lausanne  
2. Antoine Boel, sacriste, à Poliez-le-Grand

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, et à Trivero, le 2  
mars 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt - neuf juin mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Certes de naissance des fiancés.  
Certes de publication de mariage à Lausanne  
et à Trivero, avec certificat de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de Justice  
et Police.

Les époux :

Victor Nicola  
Berthe Nicola

Les témoins :

R. Regamey  
Antoine Boel

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à la Chancellerie d'Etat, à  
Lausanne.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 306  
Venturini  
et  
Molinari

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Venturini, Pietro-Lorenzo-Filippo-Baldassarri-Antero**

célibataire

électricien

originaire de Maradi (Florence), Italie domicilié à

Lausanne

né à

Maradi

le vingt-sept juin

mil huit cent quatorze-vingt-neuf

fils de

Francesco Venturini, serrurier et de

Maria vic Pieri, à Lausanne

2. **Molinari, Camela**

célibataire

domestique

originaire de Castellazzo (Alessandria), Italie domiciliée à

Lausanne

née à

Castellazzo

le douze mai

mil huit cent quatorze-vingt-quatorze

fille de

Gio-Batta Molinari, diocèse et de

Giuseppa vic Crulli, à Castellazzo

Comme témoins : 1. Eugène Dubois, secrétaire, à Lausanne

2. Henri Procion, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18 avril, à Castellazzo  
et à Maradi, le 3 mai 1814

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juin mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Castellazzo, et Maradi,  
Consentement des parents du fiancé.  
Acte de décès du père de la fiancée.  
Consentement de sa mère.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Lettre de mariage du Département de Justice & Police.  
Communiqué à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne (en 2 exemplaires).

## Les époux :

P. Venturini  
C. Molinari

## Les témoins :

H. Procion  
E. Dubois

L'officier de l'état civil :

F. Nicod

N<sup>o</sup> 307  
Rieben  
Rudolf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rieben, Jules - Charles  
célibataire  
journaliste  
originaire de La Lenk (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-trois décembre  
mil huit cent quatre-vingt-un fils de  
Constant - Jean - Marc Rieben, ancien employé, à Lausanne, et de  
Fanny née Fichet, décédée

2. Rudolf, Emma - Maria  
célibataire  
originaire de Rietheim (Argovie) domiciliée à  
Lausanne née à  
Rietheim le cinq décembre  
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de  
Friedrich Rudolf, brodeur, à Dählwiler Frauenfeld et de  
Emma née Böhli, décédée

Comme témoins :  
1. Emilie Rieben, employée de bureau à Lausanne  
2. Louise Rieben sans profession, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Rietheim, le 3,  
et à La Lenk, le 4 juin 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente juin mil neuf cent quatorze

Pièces déposées  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Rietheim et La Lenk.

Les époux :  
M. Rieben  
A. Rieben

Les témoins :  
Emilie Rieben  
Louise H. Rieben

Communiqué à l'état civil de Rietheim  
et de La Lenk.

L'officier de l'état civil :  
Fucet

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 308  
Guisolan  
et  
Ducrét

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guisolan, Eugène-Jacques  
 célibataire  
 employé aux C. F. F.  
 originaire de Noré (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à  
Noré le quatorze mai  
 mil huit cent quatre-vingt-un fils de  
Joseph Guisolan, décédé et de  
Thérèse née Chofflon, à Lausanne

2. Ducrét, Anne-Louise-Geneviève  
 célibataire  
 couturière  
 originaire de Givis (Fribourg) domiciliée à  
Fribourg née à  
Fribourg le huit février  
 mil huit cent quatre-vingt-deux fille de  
Etienne-Joseph Ducrét, employé C. F. F. et de  
Marie-Anne-Alexandrine née Marguet, à Fribourg

Comme témoins : 1. Etienne-Joseph Ducrét, mécanicien, à Fribourg  
 2. Reni Ducrét, comptable, à Fribourg

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30, à Fribourg, le 31  
mai, à Noré, le 2, et à Didingen, le 2 juillet 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Promesse de mariage de la fiancée.  
Acte de naissance des fiancés.  
Actes de publications de mariage à Lau-  
sanne, Fribourg, Noré et Didingen.

## Les époux :

Guisolan Eugène  
Louise Guisolan.

## Les témoins :

E. J. H. Ducrét  
R. Ducrét

L'officier de l'état civil :

Ducrét

Communiqué à l'état civil de Fribourg,  
 le 30, et le Didingen.

N<sup>o</sup> 309  
Schmid  
Pachoud

Par jugement du Tribunal...  
dissout de Lausanne rendu  
en date du 16 octobre 1911...  
déclaré définitif et exécutoire le 2...  
novembre 1911. le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne le 2 novembre 1911.  
L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmid, Georges - Emile  
célibataire  
employé de commerce  
originaire de Monnaz domicilié à  
Lausanne né à  
Cornin le dix-huit août  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Jules - Emile Schmid, marbrier et de  
Eliz - Marie née Chambaz, à Vevey

2. Pachoud, Marie - Margda  
célibataire  
ménagère  
originaire de Cugy (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Gletterens (Fribourg) le quinze juin  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Eugène Pachoud, diacré et de  
Céline née Guinnard, ménagère, à Lausanne

Comme témoins :  
1. François Tilmiger, employé de commerce, à Lausanne  
2. Arthur Froyon, allumeur de gaz, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Monnaz, le 10,  
et à Cugy, le 11 juin 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt juin mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des mariages à  
Lausanne, Monnaz et Cugy.

Les époux :  
Georges Schmid  
Margda Pachoud

Les témoins :  
Arthur Froyon  
F. Tilmiger

Communiqué à l'état civil de Reffens-le  
Château, à Monnaz, et de Cugy.

L'officier de l'état civil :  
Fucel

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 310  
Kaplan  
Zakariantz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kaplan, Alexandre  
célibataire  
commis pharmacien  
originaire de Romanoff (gouvernement de Minsk), Russie domicilié à  
Lausanne né à  
Terganrog (gouvernement de Don), le <sup>Russie</sup> seize mai  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Jacob-Moïse Kaplan, décédé et de  
Riva Kaplan, en veuve, à Rostoff (Don) (Russie)

2. Zakariantz, Suzanne  
célibataire

originaire de Kacabachsk (gouvernement de Dagestan), Russie domiciliée à  
Lausanne née à  
Georgievsk (gouvernement de Terek) le seize septembre  
<sup>Russie - Caucase</sup>  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Jacob-Peyronian Zakariantz, à Pétersk (Caucase), Russie, et de  
Gaiane Zakariantz, décédée

Comme témoins : 1. Albert Duplain, peintre, à Lausanne  
2. Eugène Dubois, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11 juin 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt juin mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés, avec traduction.  
Acte de publication de mariage à Lausanne.  
L'extériorité de baptême.  
Certificat de capacité du Consul de Russie  
à Lausanne.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de Justice  
et Police.  
Engagement à mariage religieux.  
Communiqué

## Les époux :

Alexandre Kaplan  
S. Kaplan

## Les témoins :

Albert Duplain  
E. Dubois

L'officier de l'état civil :

Fucel



N<sup>o</sup> 311  
Nicolier  
Fredoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicolier, Jules - César

célibataire

boucher

originaire de Ormont-doux domicilié à

Lausanne né à

Ormont-doux le premier août

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Jules-Vincent Nicolier, ancien instituteur, à Lutry et de

Thérèse-Rosalie née Mauliatz, décédée

2. Fredoz, Sophie - Cécile - Elinor

célibataire

ménagère

originaire de Beaucourt (Haut-Rhin), France domiciliée à

Lausanne née à

Beaucourt le treize novembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Paul-Eugène-Albert Fredoz, contractante d'unie et de

Marie-Philomène née Chatelein, à Beaucourt

Comme témoins : 1. Louis Porchet, coiffeur, à Montreux

2. Annie Toser, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Ormont-doux, le 5,

et à Beaucourt, le 6 juin 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juillet mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Actes de publication de mariage à Lausanne,

Ormont-doux et Beaucourt.

Consentement des parents de la fiancée.

Certificat de capacité.

Permis de mariage du Département de Justice

et Police (Autant du Conseil d'Etat).

Communiqué à l'état civil d'Ormont-

doux et à la Chancellerie d'Etat, à

Lausanne.

Les époux :

Jules Nicolier

Cécile Fredoz

Les témoins :

Louis Porchet

Annie Toser-Nicolier

L'officier de l'état civil :

Fuat

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 312  
Cortopassi  
Cavallotto

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cortopassi, Romeo - Cesare  
célibataire  
voyageur de commerce  
originaire de Turin (Italie) domicilié à  
Lausanne né à  
Turin le vingt-deux février  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Pietro Cortopassi, représentant, à Lyon et de  
Delfina née Giaronzini, dièdè

2. Cavallotto, Maria-Domenica - Francesca  
célibataire  
couturière  
originaire de Turin (Italie) domiciliée à  
Turin née à  
Turin le treize janvier  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Giuseppe Cavallotto, mécanicien retraité et de  
Feresa née Berrutti, à Turin

Comme témoins :  
1. Louis D'Andrea, photographe, à Carrouge (Genève)  
2. Oscar Vittoz, maréchal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10 avril, et à Turin,  
le 10 mai 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juillet mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne  
et à Turin, avec certificat de capacité.  
Consentement des parents de la fiancée.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département  
de Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat,  
à Lausanne.

## Les époux :

Romeo Cortopassi  
Maria Cortopassi

## Les témoins :

Louis D'Andrea  
Oscar Vittoz

L'officier de l'état civil :

Fucel

N<sup>o</sup> 313  
Meylan  
et  
Barraud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan, Edouard  
célibataire  
charretier  
originaire de Lieu domicilié à  
Lausanne né à  
Suberne le dix-sept octobre  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Louis Meylan, charretier et de  
Rosa née Baliger, à Morges.

2. Barraud, Hélène  
célébataire  
femme de chambre  
originaire de Esstines près Neuchâtel domiciliée à  
Lausanne née à  
Epauthuyres et Esstines le vingt-neuf mars  
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Adine Barraud, à Pully et de

Comme témoins : 1. Oscar Nittoz, marchand, à Lausanne  
2. Louis Meylan, voiturier, à Morges

Les publications ont eu lieu au Lieu, le 3, à Lausanne et à  
Esstines, le 4 juin 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juillet mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publications de mariage à Lau-  
sanne, au Lieu et à Esstines.

Les époux :  
E. Meylan  
H. Meylan

Les témoins :  
Nittoz Oscar  
Meylan Louis

Communiqué à l'état civil du Lieu  
et de Neuchâtel.

L'officier de l'état civil :  
Fruet

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 314  
Bidiville  
Guignet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bidiville, Louis

Célibataire

commis postal

originaire de Granges domicilié à

Lausanne né à

Moudon le vingt-un septembre

mil huit cent septante-huit fils de

Louis Bidiville et de

Marie-Marquise née Richoz, les deux décidés

2. Guignet, Henriette

Célibataire

originaire de Châtillon domiciliée à

Châtillon née à

Châtillon le onze janvier

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Gustave Guignet, agriculteur et de

Sophie née Van Châtillon

Comme témoins : 1. Henri Bocion, secrétaire, à Lausanne

2. Eugène Dubois, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à Granges, le 29, et à Châtillon, le 30 mai 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juillet mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Granges et Châtillon.

Les époux :

Louis Bidiville  
Henriette Bidiville

Les témoins :

H. Bocion  
E. Dubois

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Granges  
et d'Oron.

N<sup>o</sup> 315  
Udry  
Schaller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Udry, Louis  
célibataire  
sommelier  
originaire de Avey devant Pont (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à  
Châtel-St-Denis (Fribourg) le vingt-sept octobre  
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Philippe Udry, décédé et de  
Marie-Elisabeth née Udry, à St-Croix

2. Schaller, Marie-Anatalie  
célibataire  
ménagère  
originaire de Boesingen (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Rumy (Fribourg) le vingt-trois novembre  
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de  
Christ Schaller, décédé et de  
Catherine née Stely, à Farel (Fribourg)

Comme témoins :  
1. Pierre Giona, ébéniste, à Lausanne  
2. Clémentine Brusorio, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Boesingen, le 5,  
et à Avey devant Pont, le 6 avril 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juillet mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Boesingen et Avey devant  
Pont.

Les époux :  
Louis Udry  
Natalie Udry

Les témoins :  
Clémentine Brusorio  
Pierre Giona

Communiqué à l'état civil de Boesingen  
et d'Avey devant Pont.

L'officier de l'état civil :  
Fucel

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 316  
Bonjour  
et  
Sainier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonjour, Charles-François  
célibataire  
architecte  
originaire de Blonay domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le quatre février  
mil huit cent soixante-dix fils de  
Jean-François-Louis-Samuel Bonjour et de  
Louise née Perret, les deux décédés

2. Sainier, Eugénie-Mélène-Idilia  
célibataire  
originaire de Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le dix février  
mil huit cent quatre-vingt-un fille de  
Louis-Henri-Alphonse Sainier et de  
Mélène-Marie née Ronat, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Félix Bonjour, journaliste, à Lausanne  
2. Ferdinand Ruchonnet, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, et à Blonay, le  
11 juin 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juillet mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne et à Blonay.

Les époux :  
C. F. Bonjour  
Eugénie Bonjour

Les témoins :  
Félix Bonjour  
Ferdinand Ruchonnet

Communiqué à l'état civil de St-  
Légier.

L'officier de l'état civil :  
Fueri!

N<sup>o</sup> 317  
Lindhard  
Stöckli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lindhard, Knud-Marius-Secundus  
célibataire  
chirurgien-dentiste  
originaire de Frederikssund (Danemark) domicilié à  
Næstved (Danemark) né à  
Frederikssund le dix-neuf juillet  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Péter-Jochum-Harald Lindhard, négociant et de  
Mrs-Marie-Caroline née Jensen, à Frederikssund

2. Stöckli, Stéphanie-Barbara  
célibataire  
originaire de Wohlen (Argovie) domiciliée à  
Lausanne née à  
Wohlen le vingt-trois octobre  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Gustave Stöckli, décédé et de  
Anna née Hübscher, à Lausanne

Comme témoins : 1. Edmond Panchaud, D<sup>r</sup> jur., à Berne  
2. Robert Krenel, médecin-dentiste, à Berne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, et à Wohlen, le 10  
juin 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juillet mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Promesse de mariage du fiancé.  
Actes de naissance des fiancés, avec traduction.  
Actes de publication du mariage à Lausanne et Wohlen.  
Déclaration de la Préfecture de police d'arrondissement.  
Certificat de capacité du fiancé.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de Justice et Police.  
Communiqué à l'état civil de Wohlen et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

## Les époux :

Knud Lindhard  
Stéphanie Lindhard

## Les témoins :

Dr. E. Panchaud  
Rob. Krenel

L'officier de l'état civil :

Fischer

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 318  
Grandjean  
Mieville

Par jugement du Tribunal...  
...de Lausanne, rendu  
en date du 8 juillet 1921, déclaré  
définitif et exécutoire le 10 juillet  
1921, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à ... an..., le  
délai pendant lequel les deux époux  
ne pourront contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 27 juillet 1921

L'officier de l'état civil:

Fucel  
R. du 29.7.21

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grandjean, Ernest

célibataire

agent de police

brigadier de Bellerive

domicilié à

Lausanne

né à

Sallavaux / Bellerive le quatorze novembre

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Antoine Grandjean, sans domicile connu et de

Elis-Hélène née Delevant, ménagère, à Yverdon

2. Mieville, Hélène

célibataire

ménagère

originnaire de Pomy

domiciliée à

Lausanne

née à

Pomy le cinq mars

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Louis Mieville, décédé et de

Rosa-Hélène née Fellaux, ménagère, à Pomy

Comme témoins : 1. Jules Collet, employé, à Lausanne

2. Léa Collet (dame), ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 mai, à Bellerive et  
à Pomy, le 1<sup>er</sup> juin 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juillet mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Bellerive et Pomy.

Les époux :

Grandjean Ernest  
Hélène Grandjean

Les témoins :

Jules Collet  
Léa Collet

Communiqué à l'état civil de Constan-  
tine, à Montmagny, et d'Uvriers.

L'officier de l'état civil :

Fucel



N<sup>o</sup> 319  
Hermsdorf  
et  
Gavard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hermsdorf, Oswald-Edouard  
célibataire  
mécanicien - dentiste  
originaire de Genève domicilié à  
Lausanne né à  
Sion le premier septembre  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Charles-Hermann Hermsdorf, typographe et de  
Julie-Clotilde née Perrier à Genève

2. Gavard, Emma-Joséphine  
célibataire  
Aminière  
originaire de Bonne (Hte Savoie), France domiciliée à  
Genève née à  
Bonne le six mai  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
François Gavard, charretier et de  
Philomène née Dombre, à Genève

Comme témoins : 1. Maurice Richoud, employé de commerce, à Lausanne  
2. Ernest Guex, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, et à Genève, le 13  
juin 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juillet mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Promesse de mariage de la fiancée.  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne et à Genève.  
Consentement des parents de la fiancée.  
Certificat de capacité de la fiancée.  
Auspiciation du Conseil d'Etat.

Les époux :

O. Hermsdorf  
Emma Hermsdorf

Les témoins :

M. Richoud  
E. Guex

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Genève  
et à la Chancellerie d'Etat, à  
Lausanne.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 320  
Benjamin  
Benjamin<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Benjamin, Benzion - Abraham  
cibitair  
négociant  
originaire de ~~sujet~~ hellène domicilié à  
Lausanne né à

Salonique (Grèce) le neuf octobre  
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

David - Abraham Benjamin, négociant, à Salonique et de  
Doudoun - Rebecca née Arditti, à Lausanne

2. Benjamin, Doudoun - Gracia  
cibitair

originaire de ~~sujette~~ hellène domiciliée à  
Lausanne née à

Salonique le quinze juillet  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Benjamin - Abraham Benjamin, négociant et de  
Pella née Benjamin, à Salonique

Comme témoins :  
1. Isaac Carasso, négociant, à Lausanne  
2. Machino Carasso, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18 juin 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six juillet mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de publication de mariage à Lausanne.

Certificat de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de Justice et Police.

Engagement à mariage religieux.

Communiqué

## Les époux :

B. Benjamin  
D. Benjamin

## Les témoins :

Isaac Carasso

M. Carasso

L'officier de l'état civil :

Fucrot

N<sup>o</sup> 321  
Thorimbert  
et  
Quayzin

Par jugement du Tribunal du District de Lausanne, rendu en date du 22 janvier 1917, déclaré définitif et exécutoire le 4 avril 1917, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à trois ans le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 13 avril 1917  
L'officier de l'état civil:  
Fucel

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thorimbert, Louis-François  
célibataire  
chauffeur  
originaire de Rueyes-Trefayes (Fribourg) domicilié à Lausanne né à Châtel-St-Denis (Fribourg) le quinze janvier mil huit cent quatre-vingt-dix fils de Jean Thorimbert et de Catherine née Kauthey, les deux décédés

2. Quayzin, Bertha-Alice  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Trélex domiciliée à Lausanne née à La Rippe le vingt-trois octobre mil huit cent quatre-vingt-douze fille de Louis-Jules Quayzin, agriculteur et de Anna-Constantine née Eucher, à La Rippe

Comme témoins :  
1. Elie Sacchinie, employé P.-L.-M., à Lyon  
2. Ferdinand Rochat, diamantaire, à Dornum, en Bâle

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Rueyes-Trefayes, le 25, et à Trélex, le 26 mai 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six juillet mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Rueyes-Trefayes et Trélex.

Les époux :

Thorimbert Louis  
Bertha Thorimbert

Les témoins :

Sacchinie Elie  
Rochat-Ferdinand

Communiqué à l'état civil de Lausanne de Gingins.

L'officier de l'état civil :

Fucel

Reçu du 21.11.17

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 322  
Spengler  
Rübli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spengler, Oscar  
célébraire  
négociant  
originaire de Oberhofen (Thurgovie) domicilié à  
Zürich né à  
Dettighofen - Oberhofen le dix-huit juillet  
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de  
Henri Spengler, agriculteur et de  
Marie née Brüllmann, à Dettighofen

2. Rübli, Marcelle-Jeanne  
célébraire

originaire de Effingen (Argovie) domiciliée à  
Lausanne née à  
Pully le dix-huit janvier  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Henri-Mermain Rübli, décédé et de  
Elix-Monette née Gutknecht, à Lausanne

Comme témoins : 1. Victor Post, secrétaire, à Lausanne  
2. Maurice Rübli, tapissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Zürich, le 30 mai, à Lengwil-Oberhofen et à Effingen, le 1<sup>er</sup>, à Lausanne, le 2 Juin 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juillet mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Zürich

Les époux :

Oscar Spengler  
Marcelle Spengler

Les témoins :

V. Post  
M. Rübli

L'officier de l'état civil :

Jucal

Communiqué à l'état civil d'Allighausen,  
de Zürich et d'Effingen.

N<sup>o</sup> 323  
Mayer  
de Chazal

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mayer, Norman - Edward  
 célibataire  
 avocat  
~~originaire de~~ d'origine britannique domicilié à  
Lausanne né à  
Tacoo (district des Plains Wilhems) Ile Trizec avril  
de Suisse  
 mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
George - Clifford Mayer et de  
Antoinette - Eugénie - Berthe née de Chazal, les deux décédés

2. de Chazal, Sabine - Yvonne  
 célibataire

~~originaire de~~ d'origine britannique domiciliée à  
Lausanne née à  
Curepipe (Plains Wilhems) Ile le vingt-sept août  
de Suisse  
 mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Antoine - Erno de Chazal et de  
Louise - Marthe - Mathilde née Trouchet, les deux décédés

Comme témoins :  
 1. Ralph - Georges Mayer, stud. med., à Londres  
 2. Antoine - Pierre de Chazal, rentier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11 juin 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juillet mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés, avec traductions.  
Acte de publication de mariage à Lausanne.  
Certificat de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat  
Permis de mariage du Département de Justice et Police.

Les époux :

N. Mayer  
Yvonne de Chazal

Les témoins :

R. G. Mayer

Pierre de Chazal  
M. J. J. J.  
 L'officier de l'état civil :  
Jucel

Communiqué

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 324  
Kessler  
Braisant<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kessler, Emile-Jacob

célibataire

employé de commerce

originaire de Waldstatt (Appenzell Rh. Est.)

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le dix janvier

mil huit cent quatre-vingt-onze

fils de

Jean-Jacob Kessler, décédé

et de

Pauline-Fanchette née Blanc, à Lausanne

2. Braissant, Eugénie

célibataire

couturière

originaire de Aex

domiciliée à

Lausanne

née à

Aex

le vingt-sept octobre

mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de

François-Louis Braissant, commerçant

et de

Louise-Labonne née Vallet, à Lausanne

Comme témoins :

1. François-Louis Braissant, repris de commerce, à Lausanne

2. Alfred Braissant, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Waldstatt et à Aex, le 6 juin 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juillet mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Waldstatt et Gullens (Aex).

Les époux :

E. Kessler  
Eugénie Kessler

Les témoins :

F. Braissant  
A. Braissant

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Waldstatt et Gullens.

N<sup>o</sup> 325  
Baumgartner  
Plattner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baumgartner, Johann  
cibataire  
Comulier  
originaire de Kiechlindach (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Münnewil (Fribourg) le treize mars  
mil huit cent quatre-vingt-un fils de  
Jakob Baumgartner et de  
Anna-Maria née Pindlisacher, les deux décédés.

2. Plattner, Louise  
cibataire  
domestique  
originaire de Langenbruck (Bâle-Campagne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Werlen (Berne) le huit décembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Christen Plattner, décédé et de  
Maria-Anna née Bauri, à Berne.

Comme témoins :  
1. Jacob Meyer, tailleur, à Lausanne  
2. Gottfried Kocher, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Kiechlindach, le  
17, et à Langenbruck, le 19 juin 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juillet mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Kiechlindach et Langenbruck

Les époux :

Johann Baumgartner  
Louise Baumgartner

Les témoins :

Jakob Meyer  
Gottfried Kocher

L'officier de l'état civil :

Fucet

Communiqué à l'état civil de Kiechlindach et de Langenbruck

Registre des mariages A.

No 326  
Käpfer  
et  
Schuler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Käpfer, Gustave-Otold  
célibataire

celibataire

originaire de Niederhasli (Zürich) domicilié à

Lausanne né à

Engel-Zürich le huit avril

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Charles-Gottlob Käpfer, boucher et de

Levine Müller, à Zürich

2. Schuler, Mathilde

célibataire

originaire de Schiggendorf-Paitzenhausen (Baden) domiciliée à

Lausanne née à

St. Gallen le onze mai

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

Georges Schuler, décédé et de

Rose-Elise née Loquet, à Remens

- Comme témoins :
- 1. Antoine Reiche, contremaître, à Lausanne
  - 2. Hélène Reiche (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Niederhasli et à Paitzenhausen, le 6 juin 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juillet mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés.
- Actes de publication des mariages à Lausanne, Niederhasli et Paitzenhausen, avec certificat de capacité.
- Autographes du Conseil d'Etat.

Les époux :

G. Käpfer  
M. Käpfer

Les témoins :

Antoine Reiche  
Hélène Reiche

L'officier de l'état civil :

Jucul

Communiqué à l'état civil de Niederhasli et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Révisé au 13. VII. 14.

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 23 septembre 1914 déclaré définitif et exécutoire le 18 octobre 1914 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an la délai pendant lequel l' \_\_\_\_\_ ne peut \_\_\_\_\_ contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 30 octobre 1914  
L'officier de l'état civil :  
H. Lechaud



N<sup>o</sup> 327  
Dorsaz  
et  
Berger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dorsaz, Henri-Gyloain  
célibataire  
boucher  
originaire de Collège (Valais) domicilié à  
Lausanne né à  
Eclépens - Auzaz (Valais) le six mars  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
François Dorsaz, décédé et de  
Henriette née Billoud, à Prilly

2. Berger, Blanche-Hélène  
célibataire  
caissière  
originaire de Eclépens domiciliée à  
Lausanne née à  
Eclépens le vingt-mai  
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Charles-Louis Berger, manoeuvre et de  
Hélène-Eugénie Guirel née Arson, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Marius Derobert, népoux, à Vallorbe  
2. Louis Martin, rentier, à Evigney

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Collège, le 19, et  
à Eclépens, le 20 juin 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juillet mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Consentement des parents de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Collège et Eclépens.

## Les époux :

Henri Dorsaz  
Blanche Dorsaz

## Les témoins :

M. Derobert  
Louis Martin

L'officier de l'état civil :

J. F. J.

Communiqué à l'état civil de Collège et  
de La Sarraz.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 328  
Scaletti  
Reverberi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Scaletti, Secondo-Camillo  
célibataire  
menuisier - mécaniste  
originaire de Valduggia (Novare), Italie domicilié à  
Vallorbe né à  
Valduggia le dix-huit novembre  
mil huit cent quatre-vingt-un fils de  
Giovanni-Battista Scaletti et de  
Catherine nie Fogliotti, à Valduggia

2. Reverberi, Justina-Lucia-Caterina  
célibataire  
mère-malade  
originaire de Bibbiano (Reggio Emilia), Italie domiciliée à  
Lausanne née à  
Bibbiano le onze décembre  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
M<sup>or</sup> Reverberi et de  
Katina nie Giuffredi, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Jean Vendrame, menuisier, à Lausanne  
2. Emile Spaggiari, tailleur de pierre, à Genève

Les publications ont eu lieu à Vallorbe, le 6, à Lausanne, le 9 avril,  
à Bibbiano et à Valduggia, le 17 mai 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze juillet mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Vallorbe.

## Les époux :

Scaletti Secondo Camillo  
Justina Scaletti

## Les témoins :

Jean Vendrame  
Spaggiari

L'officier de l'état civil :

Hubert

Communiqué à l'état civil de Vallorbe  
et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne  
(en 2 exemplaires).

N<sup>o</sup> 329  
Dubath  
Bullet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubath, Albert-Edouard  
célibataire  
typographe  
originaire de Reymont domicilié à  
Lausanne né à  
Yverdon le vingt-un mai  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Jules Dubath et de  
Charlotte dite Rose née Steiner, les deux décédés

2. Bullet, Eugénie-Alice  
célibataire  
cultivatrice  
originaire de St Jean d'Aulph (Hte Savoie), France domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-huit février  
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de  
Marie-Adèle Pullet née Burnier, à Lausanne et de

Comme témoins : 1. Marthe Masoret (dame), à Fribourg  
2. François Pabblanc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Reymont, le 11 juin  
1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize juillet mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Consentement de la mère de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lausanne et Reymont.  
Certificat de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

A. Dubath  
Alice Dubath.

Les témoins :

M. Masoret

*[Signature]*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil de Reymont  
et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 330  
Thamm  
et  
Donat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thamm, Henri-Gustave

célibataire

docteur

originaire de Esdorf (Landkreis Schweidnitz), Prusse domicilié à  
Lausanne

Esdorf

le trois juillet

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Guguste Thamm, sellier et de

Anna née Philipp, à Ludwigsdorf

2. Donat, Pauline-Angélique-Marie

célibataire

catolique

originaire de Cannes (Alpes-Maritimes), France domiciliée à  
Lausanne

Cannes

le vingt octobre

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

Clément-Joseph Donat, boulanger et de

Julie née Feuloussian, à Cannes

Comme témoins : 1. Charles Tallotton, secrétaire, à Lausanne  
2. François Pamblanc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Cannes, le  
13, et à Ludwigsdorf, le 23 mai 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize juillet mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Cannes et Ludwigsdorf.  
Consentement des parents de la fiancée.  
Certificats de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de  
Justice & Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat,  
à Lausanne (en 2 exemplaires).

## Les époux :

Gustave Thamm  
Pauline Thamm

## Les témoins :

Pamblanc  
Ch. Tallotton

L'officier de l'état civil :

Fucel

N<sup>o</sup> 331  
Luginbühl  
Räschle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Luginbühl, Gottfried

célibataire

tapissier

originaire de Obertal (Berne) domicilié à

Lausanne né à

et Rubigen (Berne) le vingt-huit mars

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Christian Luginbühl, agriculteur et de

Maria-Katharina née Köschberger, à Schwendibach (Berne).

2. Raschle, Anna-Rosalie

célibataire

employée de banque

originaire de Brunnadern (St-Gall) domiciliée à

Lausanne née à

Staufen (Argovie) le vingt-trois mai

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Otto Raschle, horloger et de

Anna née Rohr, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Otto Raschle, horloger, à Kohlen (Argovie)  
2. François Pamblanc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Grosshöchstetten et Brunnadern, le 26 mai 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize juillet mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication du mariage à Lausanne,  
Grosshöchstetten et Brunnadern.

Les époux :

Gottfried Luginbühl  
Rosalie Luginbühl

Les témoins :

Otto Raschle horl.

Pamblanc

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Grosshöchstetten et de Brunnadern.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 332

Jäck

Vioget

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jäck, Jules-Albert

célibataire

ébéniste

originaire de Chenit

domicilié à

Lausanne

né à

cruz Piquet - desrous

le vingt-deux janvier

mil huit cent quatre-vingt-douze

fils de

Siebold - Louis Jäck, ébéniste

et de

Mary - Eugénie née Golay, à Lausanne

2. Vioget, Marie

célibataire

couturière

originaire de Embremont-le-Petit

domiciliée à

Lausanne

née à

Monthey (Valais)

le vingt-quatre mars

mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de

Ernst - Louis Vioget, livreur

et de

Marie - Thérèse - Justine La Combe, à Lausanne

Comme témoins :

1. Louis Jäck, ébéniste, à Lausanne

2. Jules Regamey, couturier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Sentier et au Brosses, le 16, à Embremont-le-Petit, le 17 juin 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze juillet mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Le Sentier, Le Brosses  
et Embremont-le-Petit.

Les époux :

Albert Jäck

Marie Jäck

Les témoins :

Louis Jäck

Regamey

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil du Sentier  
et de Embremont.

N<sup>o</sup> 333  
Nicole  
Michaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicole, Paul-Henri  
divorcé de Louis-Charlotte-Albertine Ruchty, dès le 30 mai 1912  
géomètre officiel  
originaire de Cheret et du Lieu domicilié à  
Lausanne né à  
au Lenthier le vingt octobre  
mil huit cent septante-trois fils de  
Charles-Henri-Paul Nicole, horloger et de  
Nélanie née Amaron, à Lausanne

2. Michaud, Henry-Albertine  
célibataire  
gouvernante  
originaire de Prangins domiciliée à  
Lausanne née à  
Genève le seize mai  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Jacques-Albert Michaud, relieur et de  
Henriette-Emilie Michaud née Meyer, à Genève

Comme témoins :  
1. Samuel Ruchat, représentant, à Lausanne  
2. Henri Augsburger, ancien fonctionnaire C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Le Lenthier, Le Pramus,  
Le Lieu et Prangins, le 30 juin 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze juillet mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage, avec mention du divorce.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Le Lenthier, Le Pramus, Le  
Lieu et Prangins.

Les époux :

*[Signature]*  
officier

A Nicole

Les témoins :

Samuel Ruchat  
Henri Augsburger

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil du Lenthier,  
du Lieu et de Prangins.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 334  
Taton  
Gillieron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Taton, Emile  
divorcé de Fanny - Bertha Duillard, dès le 16 juin 1913  
notaire  
originaire de Poney-le-Torat domicilié à  
Lausanne né à  
Pully le trente mars  
mil huit cent soixante-huit fils de  
Daniel Taton, décédé et de  
Marie-Louise née Perrin, à Eschimes/Orsillon

2. Gillieron, Marguerite  
cibataire

originaire de Servion domiciliée à  
Lausanne née à  
Aigle le vingt-six février  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
Charles-Frédéric Gillieron et de  
Fanny née Chevalley, les deux décédés

Comme témoins : 1. Julien Gruaz, adjoint au musée historique, à Lausanne  
2. François Pambolan, huissier municipal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 juin, à Poney-le-Torat et à Servion, le 1<sup>er</sup> juillet 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juillet mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Poney-le-Torat et  
Servion.  
Pour l'acte de mariage du fiancé,  
avec mention de divorce, voir vpl. 21, fol. 97.

Communiqué à l'état civil de Corcelles,  
à Ropraz, et d'Oron.

## Les époux :

E. Taton  
Marguerite Taton

## Les témoins :

Julien Gruaz  
adjoint au musée historique

F. Pambolan  
L'officier de l'état civil :

F. Pambolan



N<sup>o</sup> 335  
Fink  
Abühl

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fink, Franz-Joseph

célibataire

commissaire

originaire de Ammerweiler (Aulhouse), H<sup>te</sup> Alsace domicilié à  
Lausanne né à

Ammerweiler le quatorze juin

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Séraphin Fink, décédé et de

Thérèse née Gensbittel, à Ammerweiler

2. Abühl, Emilie

célibataire

cuisinière

originaire de Diestetten (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à

Laanen (Berne) le vingt-neuf octobre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Emilie Abühl, à Lausanne et de

Comme témoins :

1. Charles Kallottor, secrétaire, à Lausanne

2. Francis Pimplanc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Diestetten, le 30 mai,  
à Ammerweiler, le 3 juin 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize juillet mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Diestetten et Ammerweiler.  
Certificat de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permiso de mariage du Département de Justice  
et Police.

Les époux :

F. Fink  
Emilie Fink

Les témoins :

Pimplanc  
Ch. Kallottor

L'officier de l'état civil :

Fuchs

Communiqué à l'état civil de Diestet-  
ten, et à la Chancellerie d'Etat, à  
Lausanne.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 336  
Triscone  
Bonjeur<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Triscone, Louis-Joseph

célibataire

stucateur

originaire de Cesara (Nevore), Italie domicilié à

Lausanne

né à

Cesara

le quatre septembre

mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de

Joseph-Antoine Triscone, agriculteur

et de

Giannina née Archisi, à Cesara

2. Bonjeur, Marie-Elix

célibataire

institutrice

originaire de Blonay domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-quatre décembre

mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de

François-Louis-David Bonjeur, négociant

et de

Emy-Aline née Gmelin, à Lausanne

Comme témoins : 1. Louis Bonjeur, mécanicien, à Lausanne  
2. Anna Haller, cuisinière, à St-Ligier

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Blonay, le 12, à Cesara, le 17 mai 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize juillet mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Blonay et Cesara, avec certificat de célibat.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de Justice & Police.

## Les époux :

Louis Triscone  
Marie Triscone

## Les témoins :

L. Bonjeur  
Anna Haller

L'officier de l'état civil :

Purol

Communiqué à l'état civil de Blonay et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne

N<sup>o</sup> 337

Clot

Demièr<sup>et</sup>

Par jugement du Tribunal...  
*distrib. d'aigle*, rendu  
 en date du *24 janvier 1928*, déclaré  
 définitif et exécutoire le *10 avril*  
*1928*, le mariage inscrit ci-contre  
 a été dissous par le divorce.  
 Le Tribunal a fixé à *un an*, le  
 délai pendant lequel l*e mari*  
 ne pourr*a* contracter un nouveau  
 mariage.

Lausanne, le *11 juin 1928*.

L'officier de l'état civil:

*Le Puisse*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Clot, Marcel-Gustave*  
 célibataire  
 boudenger  
 originaire de *Curtilloz* domicilié à  
*Lausanne* né à  
*Vallerbe* le *vingt-quatre janvier*  
*mil huit cent quatre-vingt-douze* fils de  
*Gustave - Aimé Clot, décédé* et de  
*Marie - Népomée née Rochat, à Lausanne*

2. *Demièr<sup>et</sup>, Marie-Bernadette*  
 célibataire  
 cuisinière  
 originaire de *Montet (Glâne), Fribourg* domiciliée à  
*Lausanne* née à  
*Voudens (Fribourg)* le *vingt-six novembre*  
*mil huit cent quatre-vingt-neuf* fille de  
*Jacques - Aimé Demièr<sup>et</sup>, charbonnier, à Romont* et de  
*Marie - Elie née Déraud, décédée*

Comme témoins :  
 1. *Victor Reber, docteur, à Lausanne*  
 2. *Louis Walzer, docteur, à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, le 19*, à *Curtilloz et à*  
*Montet, le 20 mai 1928*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le *seize juillet mil neuf cent quatorze*

Pièces déposées :  
*Actes de naissance des fiancés.*  
*Actes de publication de mariage à Lau-*  
*sanne, Curtilloz et Montet.*  
 Communiqué à l'état civil de *Lucerne*  
*et d'Uruz.*

Les époux :  
*Marcel Clot*  
*Bernadette Clot*  
 Les témoins :  
*V. Reber*  
*L. Walzer*  
 L'officier de l'état civil :  
*Fucini*

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 338  
 Brailard  
 et  
 Bersier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brailard, Ferdinand  
 veuf de Rose-Elisabeth Pache, dis le 4 novembre 1911  
 secrétaire à la direction du Registre Foncier  
 originaire de Moudon, Bussy et Lottens domicilié à  
 Lausanne né à  
 Bussy sur Moudon le premier mars  
 mil huit cent soixante-quatre fils de  
 Jacques-David Brailard, décédé et de  
 Marianne-Marguerite née Lagnaz, à Lausanne

2. Bersier, Louise  
 célibataire

originaire de Lutry, Cully et Villarzel domiciliée à  
 Moudon née à  
 Villarzel le quatre août  
 mil huit cent soixante-cinq fille de  
 Edouard Bersier et de  
 Jeanne-Suzanne née Cornamusaz, décédée

Comme témoins : 1. Emile Pehud, secrétaire, à Lausanne  
 2. Louis Blanc, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Moudon, Bussy, Lutry  
 et Villarzel, le 28, à Lottens et à Cully, le 29 mai 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize juillet mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à  
 Lausanne, Moudon, Bussy, Lutry,  
 Villarzel et Lottens, ainsi qu'à Cully.

## Les époux :

Brailard  
Louise Brailard

## Les témoins :

L. Blanc  
Chahon

L'officier de l'état civil :

Mucel

Communiqué à l'état civil de Moudon,  
 Lutry, Villarzel, St-Cierges et  
 Cully.

N<sup>o</sup> 339  
Cuénoud  
et  
Ethenoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Cuénoud, Henri** :  
célibataire  
négociant  
originaire de Cully et Lutry domicilié à  
Lausanne né à  
Rivaz le premier février  
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de  
Louis Cuénoud, décédé et de  
Fanchette-Sophie-Léonine Schopfer, à Lausanne

2. **Ethenoz, Marie-Louise**  
divorcée de Edmond-Louis-César Monthoux, dit le 12 oc-  
tobre 1912  
originaire de Pièze domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le sept juillet  
mil huit cent soixante-neuf fille de  
François-Louis-Menri Ethenoz et de  
Jeanne-Marie-Françoise-Sophie Kupper, décédée

Comme témoins :  
1. Raphael Peretta, vendeur de journaux, à Lausanne  
2. Emile Cuénoud, caviote, à Renens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Lutry et à Pièze  
le 24, à Cully, le 25 juin 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize juillet mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage des fiancés, avec men-  
tion du divorce.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Lutry, Pièze et Cully.

Les époux :

Muonoud  
Marie Cuénoud

Les témoins :

Peretta R.F.  
Muonoud Emile

L'officier de l'état civil :

Fueri

Communiqué à l'état civil de Lutry,  
de Pièze et de Cully.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 340  
 Busset  
 Küffer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Busset, Henri

célibataire

agent de police

originaire de Ormont-doux domicilié à

Lausanne

né à

Orléans

le deux février

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Frédéric Busset, décédé et de

Lina-Sophie Saladay née Cottier, à Lausanne

2. Küffer, Marie-Léa

célibataire

mariée

originaire de Orthez (Basses-Pyrénées) domiciliée à

Pompale

née à

Pompale

le trente août

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de

Marc-Samuel Küffer, décédé et de

Louise née Gex, à Pompale

Comme témoins :

1. François Pambanc, huissier, à Lausanne

2. Henri Michod, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Pompale, le 3, à Ormont-doux et à Ors, le 4 juillet 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juillet mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à  
 Lausanne, Pompale, Ormont-doux  
 et Ors.

Les époux :

Busset Henri,

Busset Marie

Les témoins :

H. Michod

L'officier de l'état civil :

F. J. J.

Communiqué à l'état civil de Lausanne,  
 Ormont-doux et Ors.

N<sup>o</sup> 341  
Bernand  
et  
Dumas

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bernand, Jules-Alfred-Georges

célibataire

fabricant de claviers

originaire de Ste Croix

domicilié à

Ste Croix

né à

Ste Croix

le vingt-quatre août

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Jules-Alfred Bernand, fabricant, à Ste Croix

et de

Elin-Bertha née Cherpillod, célibataire

2. Dumas, Marthe

célibataire

institutrice

originaire de Lyon (France)

domiciliée à

Lausanne

née à

aux Planches

le vingt-huit mai

mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de

François Dumas, comptable

et de

Marie née Mercier, à Lausanne

Comme témoins :

1. François Dumas, comptable, à Lausanne

2. André Cherpillod, cultivateur, à Ste Croix

Les publications ont eu lieu à Ste Croix, Granges-de-Ste Croix et Lausanne, le 2 juin 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six-huit juillet mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Ste Croix.

Les époux :

Jep. Bernand  
Marthe Bernand

Les témoins :

Dumas  
André Cherpillod

Communiqué à l'état civil de Ste Croix et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Fuerst

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 342  
Fleury  
Schnell

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fleury, Raphaël-Alfred-Léon-Baptiste

célibataire

électricien C. F. F.

originaire de Novelier (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Leignelégier (Berne) le vingt-un juillet

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Léon-Baptiste-Paul Fleury, décédé et de

Marie-Catherine-Philippine-Mélanie Esbert, à Fribourg

2. Schnell, Marie-Bertha

célibataire

cuisinière

originaire de Münchenbuchsee (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Berthoud le croze janvier

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de

Niklaus Schnell, décédé et de

Maria-Magdalena née Meisinger, à Lausanne

Comme témoins : 1. Ferdinand Macherel, commis de préfecture, à Fribourg

2. Eugène Runderlicher, étud. en lettres, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Novelier et à Münchenbuchsee, le 20 juin 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le die-huit juillet mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Novelier et Münchenbuchsee.

## Les époux :

Fleury Raphaël  
Fleury Marie

## Les témoins :

Eugène Runderlicher

L'officier de l'état civil :

Furet

Registre des familles vol. 25 363.

Communiqué à l'état civil de Novelier  
et Münchenbuchsee.



No 343  
Chamay  
et  
Lain

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chamay, Charles-Louis-Marius  
célibataire  
négociant  
originaire de Noy (Hte-Saône), France domicilié à  
Lausanne né à  
Pully le vingt-huit juillet  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

François-Louis Chamay, fabricant de malles, à Londres, et de  
Marie-Fanchette née Robry, à Lausanne

2. Lain, Marie-Mathilde  
célibataire  
domoicelle de magasin  
originaire de St Beatenberg (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le dix février  
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Jacob-Gottfried Lain et de  
Appoline-Hubertine née Klein, les deux d'ici

Comme témoins : 1. Jean Chamay, employé, à Lausanne  
2. César Mœchler, imprimeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 juin et à St Beatenberg, le 2 juillet 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juillet mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés.
- Actes de publication des mariages à Lausanne et à St Beatenberg.
- Consentements des parents des fiancés.
- Certificat de capacité.
- Autorisation du Conseil d'Etat.
- Permis de mariage du Département de Justice et Police.

Les époux :

Chamay  
Marie Chamay

Les témoins :

Mœchler  
Jean Chamay

L'officier de l'état civil :

Purol

Communiqué à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne et à l'état civil de St Beatenberg.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

De l'après-midi du 30. 3. 20.  
Par lettre de bourgeoisie reçue, J. ...  
notaire, à Lausanne,  
le 26 janvier 1914, et visée par  
le Conseil d'Etat dans le délai légal,  
Charles-Louis-Marius Cha-  
may, — mentionné ci-contre,  
a été reçu, avec sa famille, au nombre  
des bourgeois de la commune de  
Mauraz  
Lausanne, le 24 mars 1914.  
Magister de l'état civil:  
H. Schaub  
Equé à l'état civil à St-  
Beatenberg et Pampigny.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 344  
 Horlacher  
 et  
 Bischoff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Horlacher, Alfred  
 célibataire

originaire de Umikon (Argovie) domicilié à  
 Umikon né à

Umikon le dix-sept novembre  
 mil huit cent septante-neuf fils de

Johann Horlacher, décédé et de  
 Elisabeth Lupinbühl, à Umikon

2. Bischoff, Olga  
 célibataire

originaire de Lauterbrunnen (Berne) domiciliée à  
 Lausanne née à

Lausanne le trois mai  
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Jean Bischoff et de  
 Marie née Gubler, à Lausanne

Comme témoins : 1. Jean Bischoff, ébéniste, à Lausanne  
 2. Adolphe Gartin, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Umikon et à Lauterbrunnen, le 2,  
 à Lausanne, le 4 juillet 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un juillet mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil d'Umikon.

Les époux :

Alfred Horlacher  
 Olga Horlacher

Les témoins :

Bischoff  
 Gartin

L'officier de l'état civil :

Fucet

Communiqué à l'état civil d'Umikon  
 et de Lauterbrunnen.

N<sup>o</sup> 345  
Gillieron  
et  
Tauxe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillieron, Théodore  
célibataire  
électricien  
originaire de Ropraz et Carrouge domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le dix-neuf janvier  
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Alais Gillieron, décédé et de  
Hélène née Fochon, à Lausanne

2. Tauxe, Marguerite - Sophie  
célibataire  
ménagère  
originaire de Ormont-dessus et Leyrin domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le onze mars  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Auguste-Vincent Tauxe, charpentier et de  
Hanne-Marie-Sophie née Dupraz, à Lausanne

Comme témoins : 1. Henri Decion, secrétaire, à Lausanne  
2. Eugène Dubois, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Ormont-dessus et  
à Leyrin, le 8, à Ropraz, le 9, et à Carrouge, le 11 mai  
1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un juillet mil neuf cent quatorze

Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.  
Consentement des parents de la fiancée.  
actes de publication de mariage à Lausanne,  
Ormont-dessus, Leyrin, Ropraz et  
Carrouge.

Les époux :

Gillieron Théodore  
Marguerite Gillieron

Les témoins :

H. Decion  
E. Dubois

L'officier de l'état civil :

Fucel

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Communiqué à l'état civil d'Ormont-  
dessus, de Leyrin, de Corallles, à  
Ropraz, et de Nivice.

## Registre des mariages A.

No 346  
Günther  
Affolter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Günther, Oswald-Karl-Sanfred

celibataire

employé de commerce

originaire de Dresde (Saxe)

domicilié à

Lausanne

né à

Dresde

le vingt-deux avril

mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de

Joseph-Louis-Auguste Günther, libraire, à Dresde et de  
Fidelheid née Westmann, à Meissen

2. Affolter, Marie

celibataire

demoiselle de magasin

originaire de Fuchwil (Soleure)

domiciliée à

Lausanne

née à

Fuchwil

le seize avril

mil huit cent quatre-vingt-un

fille de

Eduard Affolter, décédé et de  
Jakoba née Ruff, à Fuchwil

Comme témoins :

1. Alois Flury, employé, à Lausanne

2. Henri Bocion, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Fuchwil, le 3, à Lausanne, le  
4, et à Dresde, le 5 juin 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juillet mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Fuchwil et Dresde.

Certificat de capacité.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Permis de mariage du Département de  
Justice & Police.

Communiqué à l'état civil de Fuchwil, et à la Chancellerie d'Etat, à  
Lausanne.

Les époux :

Oswald Günther

Marie Günther

Les témoins :

Alois Flury

H. Bocion

L'officier de l'état civil :

Fluret

N<sup>o</sup> 347  
Rouge  
et  
Favez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rouge, Louis-Vincent  
veuf de Louisa Masnad, dès le 24 décembre 1912  
comptable  
originaire de Lutry et Villette domicilié à  
Lausanne né à  
Terre-Montoux le vingt-huit août  
mil huit cent soixante-trois fils de  
Jean-François-Vincent Rouge et de  
Reine née Schwarz, les deux décédés.

2. Favez, Marie  
célibataire  
originaire de Levion domiciliée à  
St-Cierge née à  
St-Cierge le neuf mars  
mil huit cent quatre-vingt-un fille de  
Benjamin Favez, agriculteur et de  
Alme née Jaumin, à St-Cierge.

Comme témoins :  
1. Edouard Lecomte, serurier, à Lausanne  
2. Charles Rabin, agriculteur, à Cocelle p. Fayenne

Les publications ont eu lieu à Lutry le 25, à Lausanne, Villette,  
Levion et St-Cierge le 26 mai 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juillet mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Lutry, Villette, Levion et St-Cierge.  
Pour l'acte de décès de la première femme  
du fiancé, voir vol. 412, fol. 381.

Les époux :

L. Rouge  
Marie Rouge

Les témoins :

E. Lecomte  
Charles Rabin

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état civil de Lutry,  
de Cully, d'Oron et de St-Cierge.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 348  
Bardet  
Hediger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bardet, Edmond-Alfred  
célibataire  
manœuvre  
originaire de Villars-le-Grand domicilié à  
Lausanne né à  
Neuchâtel le huit janvier  
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Henri-Jules Bardet, charcutier et de  
Lucie-Cécile née Kunzli, à Neuchâtel

2. Hediger née Mändly, Nathalie-Alphonine  
divorcée de Ernst Hediger, dès le 30 juin 1911  
ménagère

originaire de Reinach (Argovie) domiciliée à  
Lausanne née à  
Chatonnaye (Fribourg) le vingt novembre  
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de

Jules Mändly, à Lausanne et de  
Françoise née Péclet, décédée

Comme témoins : 1. Sante Bovi, cafetier, à Lausanne  
2. Charles Kiffel, nettoyeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 31 mars, à Villars-  
le-Grand et à Reinach, le 1<sup>er</sup> avril 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juillet mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,  
acte du premier mariage de la fiancée,  
avec mention du divorce.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Villars-le-Grand et  
Reinach.

Les époux :

Ed. Bardet  
Nathalie Bardet

Les témoins :

S. Bovi  
C. Kiffel

L'officier de l'état civil :

Fucel

Par jugement du Tribunal cantonal  
de Neuchâtel, rendu  
en date du 1<sup>er</sup> décembre 1914, déclaré  
définitif et exécutoire le 13 janvier  
1915, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, le  
délai pendant lequel les deux époux  
ne pourront contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 13 janvier 1915.  
L'officier de l'état civil:

S. Bovi

R. du 14.1.25.

N<sup>o</sup> 349  
 Matthey  
 et  
 Magnenat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Matthey, Gustave-Gabriel

célibataire

fonctionnaire E. F. F.

originaire de Vallorbe

domicilié à

Lausanne

né à

Vallorbe

le seize juin

mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de

Auguste-Louis Matthey, forgeron en limes

et de

Adèle-Alida-Nancy (née Magnenat, à Vallorbe)

2. Magnenat, Mathilde-Aline

célibataire

sténodactylographe

originaire de Vaulion

domiciliée à

Renens

née à

Vallorbe

le deux novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de

David-Louis-Auguste Magnenat (décédé)

et de

Eline-Beaunette (née Magnenat, à Renens)

Comme témoins :

1. Maurice Chappuis, fonctionnaire postal, à Lausanne

2. Charles Martin, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vallorbe et Vaulion, le 11,  
 à Renens, le 12 juin 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juillet mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne, Vallorbe, Vaulion et Renens.

Les époux :

Matthey

Mathilde Matthey

Les témoins :

M. Chappuis

Ch. Martin

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Vallorbe,  
 de Vaulion et de Renens, à Pully.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 350  
Ray  
Péricot<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ray, Samuel  
célibataire  
employé de commerce  
originaire de Villars-Burquin, domicilié à  
Lausanne, né à  
Pully le seize février  
mil huit cent quatre-vingt-un fils de  
Samuel Ray, jardinier, à Pully et de  
Adèle née Blanc, décédée

2. Péricot née Cabrol, Marie-Emilie  
veuve de Aristide-Stienne-Antoine Péricot, dès le 18 juin 1909  
couturière  
originaire de Cadix (Espagne), France domiciliée à  
Lausanne, née à  
Cadix le vingt-quatre décembre  
mil huit cent vingt-deux-huit fille de  
Jean-André Cabrol et de  
Alexandrine née Floutard, les deux décédés

Comme témoins : 1. Alfred Fuchs, agent de police, à Lausanne  
2. Louise Duvernoy, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, et à Villars-Burquin,  
le 12 juin 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juillet mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
acte de décès du premier mari de la  
fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne et Villars-Burquin.  
Certificat de capacité de la fiancée.  
Autrification du Conseil d'Etat.

## Les époux :

Samuel Ray  
Marie Ray

## Les témoins :

Fuchs Alfred  
Louise Duvernoy

L'officier de l'état civil :

Fuchs

Communiqué à l'état civil de Fiez et  
à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.



N<sup>o</sup> 351  
 Guignard  
 Pichon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Guignard, David - Henri - Auguste**  
 veuf de **M<sup>me</sup> Hermance - Julie - Emma** née **Nicole**, née le 21 août 1911  
 négociant  
 originaire de **Veulion** domicilié à  
**Veulion** né à  
**Veulion** le vingt-huit juillet  
 mil huit cent septante-un fils de  
**Henri - David Guignard, décédé** et de  
**Adèle** née **Maghenatt, décédée**

2. **Pichon, Adeline - Berthe - Emma - Valère**  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de **Longjumeau** domiciliée à  
**Longjumeau** née à  
**Longjumeau** le vingt-huit juin  
 mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
**Henri - Eugène Pichon, décédé** et de  
**Marie - Emma** née **Chanson**, à **Longjumeau**

Comme témoins :  
 1. **Arthur Pichon**, comptable, à **Nyon**  
 2. **Henriette Brocard**, d<sup>lle</sup> de magasin, à **Montreux**

Les publications ont eu lieu à **Veulion**, le 8, et à **Longjumeau**, le 9 juillet 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq juillet mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
 Autorisation de l'état civil de **Veulion**.

Les époux :  
**Aug. Guignard**  
**Berthe Guignard**

Les témoins :  
**Michoud**  
**H. Brocard**

Communiqué à l'état civil de **Veulion** et de **Longjumeau**.

L'officier de l'état civil :  
**Fucal**

## Registre des mariages A.

No 352  
Fauconnet  
Neuenschwander

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fauconnet, Adrien-Henri

célibataire

instituteur

originaire de Vallorbe domicilié à

Orbe né à

Vallorbe le dix-sept septembre

mil-huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Henri-Louis Fauconnet et de

Rose-Louise née Bulle, à Vallorbe

2. Neuenschwander, Denise

célibataire

institutrice

originaire de Langnau (Berne) domiciliée à

Yverdon née à

Yverdon le vingt-neuf mai

mil-huit cent quatre-vingt-dix fille de

Louis Neuenschwander, décédé et de

Denise-Adèle née Berray, à Yverdon

Comme témoins : 1. Denise Neuenschwander, à Yverdon  
2. Henri Fauconnet, à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Orbe et à Vallorbe, le 4, à Langnau, le 5, à Yverdon, le 19 juin 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq juillet mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil d'Orbe.

Les époux :

A. Fauconnet

Denise Fauconnet

Les témoins :

Denise Neuenschwander

H. Fauconnet

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Communiqué à l'état civil de Vallorbe, d'Orbe, de Langnau et d'Yverdon.

N<sup>o</sup> 353  
 Schiess  
 et  
 Caspar

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schiess, Edouard-Martin

célibataire

professeur

originaire de Hérisau (Appenzel) et Le Locle (Neuchâtel), domicilié à

Leubanne né à

Klostera (Grisons) le quatorze décembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Emmanuel Schiess, décédé et de

Christina née Aculi, à Lausanne

2. Caspar, Hanna-Medioig  
 célibataire

originaire de Oran domiciliée à

Zofingue (Argovie) née à

Zofingue le quatre novembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Rudolf-Otto Caspar, caissier de banque et de

Hanna née Suter, à Zofingue

Comme témoins :  
 1. Otto Caspar, caissier de la B.C.A., à Zofingue  
 2. Charles Schiess, pharmacien, à Montbéliard

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 juin, à Hérisau,  
 Le Locle, Oran et Zofingue, le 11<sup>er</sup> juillet 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept juillet mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Promesse de mariage de la fiancée.  
 Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne, Hérisau, Le Locle et Oran, ainsi qu'à Zofingue

Les époux :

Ed. Schiess.

Hanna Schiess

Les témoins :

Caspar  
 Schiess

L'officier de l'état civil :

Fucet

Communiqué à l'état civil de Hérisau,  
 du Locle, d'Oran et de Zofingue.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 354  
Bideau  
et  
Estoppey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bideau, Edmond-Louis

célibataire

dentiste

originaire de Genève

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-sept janvier

mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de

Jean-Louis Bideau, adjoint à la direction des ponts et de  
Georgine née Liardet, à Lausanne

2. Estoppey, Germaine-Marie

célibataire

originaire de Granges

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le trois mars

mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de

Merci Estoppey, administrateur du Crédit Foncier et de  
Marie-Émilie née Marti, décédée

Comme témoins :

1. Merci Estoppey, administrateur, à Lausanne

2. Louis Bideau, adjoint, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Genève et à  
Granges, le 3 juillet 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept juillet mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Genève et Granges.

Les époux :

E. Bideau  
G. Estoppey

Les témoins :

M. Estoppey Marti  
L. Bideau

Communiqué à l'état civil de Genève  
et de Granges.

L'officier de l'état civil :

Juret

N<sup>o</sup> 355  
 Lauffenburger  
 Schluchter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lauffenburger, Paul-Frédéric

célibataire

radiographe

originaire de L'Abbaye domicilié à

Lausanne né à

Chez Meylan-Brassus le vingt-trois avril

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Frédéric Lauffenburger, menuisier et de

Fanny-Sophie née Meylan, à L'Abbaye

2. Schluchter, Jeanne-Marguerite

célibataire

femme de chambre

originaire de Reichenbach (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Præ le dix-neuf avril

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Alfred Schluchter, entrepreneur-électricien, à St-Régence-en-Genève, et de

Julie-Edwige née Pabat, d'ici

Comme témoins : 1. sœur Viollette Schluchter, à St-Loup

2. Jonathan Laenge, horloger, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, L'Abbaye et Reichenbach,

le 27 juin 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept juillet mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lau-  
 sanne, L'Abbaye et Reichenbach.

Les époux :

P. Lauffenburger  
 M. Lauffenburger

Les témoins :

Sœur Viollette Schluchter  
 J. Laenge

Communiqué à l'état civil de L'Abbaye  
 et de Reichenbach.

L'officier de l'état civil :

Huerol

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 356  
Schmid  
Maître

14-97

Par jugement du Tribunal...  
discret de Lausanne, rendu  
en date du 6 janvier 1930, déclaré  
définitif et exécutoire le 26 mars  
1930, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage, dès le 26 mars 1930  
Lausanne, le 24 mars 1930.  
L'officier de l'état civil:

Le Bailly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmid, Henri-Albert  
célibataire  
employé de bureau  
originaire de Stelfingen (Zürich) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le huit mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de  
Henri Schmid, représentant de commerce et de  
Emilie-Augustine née Rohr, à Lausanne

2. Maître, Angèle-Léontine-Déséphine  
célibataire  
couturière  
originaire de Evian-les-Bains (Hte Savoie), France, domiciliée à  
Lausanne née à  
Evian-les-Bains le seize décembre

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Joseph Maître, décédé et de  
Fanny-Léontine née Perrin, actuellement dame Lagot, à Lausanne

Comme témoins : 1. Auguste Rohr, professeur de musique, à Lausanne  
2. Camille Rohr, receveur des douanes, à Thoiry (Savoie)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 juin, à Stelfingen  
et à Scionzier (domicile du tuteur de la fiancée), le 3 juillet 1934

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept juillet mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès du père de la fiancée.  
Consentements des parents des fiancés et  
du tuteur de la fiancée.  
Autorisation spéciale (art. 96, C.C.G.).  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Stelfingen et Scionzier.  
Certificat de capacité de la fiancée.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Communiqué à l'état civil d'Otelfingen  
et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne

## Les époux :

H. Schmid.  
A. Lebrun

## Les témoins :

Aug. Rohr  
Rohr

L'officier de l'état civil :

Fucel

N<sup>o</sup> 357  
Zurbuchen  
Thuillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zurbuchen, Jean  
célibataire  
palefrenier  
originaire de Halberon (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Schwanden (Glaris) le vingt-deux novembre  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Johannes Zurbuchen, chauffeur et de  
Verena, née Luchsinger de Schwanden

2. Thuillard, Eva  
célibataire  
originaire de Froideville domiciliée à  
Lausanne née à  
au Mont sur Lausanne le treize mai  
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
François Thuillard, agriculteur et de  
Julie-Elix, née Chapuis, à Lausanne

Comme témoins : 1. Gustave Gonton, négociant, à Lausanne  
2. Henri Frossé, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à Froideville, le 26,  
et à Halberon, le 27 juin 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-juillet mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Froideville et Halberon.

Les époux :  
Zurbuchen Jean  
Eva Zurbuchen

Les témoins :  
Gonton  
Frossé

Communiqué à l'état civil de Bottens,  
à Poliez-le-Grand, et de Halberon.

L'officier de l'état civil :  
Frossé

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 358  
Thonney  
et  
Regamey

10<sup>3<sup>e</sup></sup> Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thonney, Auguste-Frédéric  
célibataire  
sellier  
originaire de Villiers \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Fahy au Grandvaux \_\_\_\_\_ le trente-un décembre  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quatre \_\_\_\_\_ fils de  
Jules-Lucien Thonney \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Hélène née Charlet, les deux dédés \_\_\_\_\_

2. Regamey, Adèle-Anna  
célébataire  
repassuse  
originaire de Lausanne \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Epalinges \_\_\_\_\_ le vingt-sept avril  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-douze \_\_\_\_\_ fille de  
Louis-Henri Regamey, sellier \_\_\_\_\_ et de  
Henriette née Pêche, en Marin<sup>e</sup> Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Isaac Foyet, employé C.F.F., à Lausanne  
2. Louis Richard, employé C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, et à Villiers, le 4 juillet 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un juillet mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication du mariage à  
Lausanne et Villiers.

Les époux :  
Thonney Auguste  
Adèle Thonney

Les témoins :  
Foyet Isaac  
Richard Louis

Communiqué à l'état civil de Nézier.

L'officier de l'état civil :  
Fucini



N<sup>o</sup> 359  
 Vuilleumier  
 Scholder

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vuilleumier, Louis

célibataire

professeur

originaire de Allaman (Vaud), Framelan (Berno) et La Sagne (Neuchâtel), domicilié à Paris

né à Lausanne le deux mars

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Henri-François-Emmanuel Vuilleumier et de

Anna-Louise Gaulis, à Lausanne

2. Scholder, Anna-Viollette

célibataire

originaire de Zurich domiciliée à

Lausanne née à

Yverdon le dix-neuf juin

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Charles-Albert Scholder, docteur en médecine et de

Marie née Guinand, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Henri Vuilleumier, professeur, à Lausanne  
 2. Dr. Charles Scholder, médecin, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Zurich, La Sagne et Allaman, le 23 mai, à Framelan, le 25 dit, et à Paris, le 8 juin 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un juillet mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Rolle

Les époux :

Louis Vuilleumier  
 Viollette Vuilleumier

Les témoins :

H. Vuilleumier, Prof.  
 Dr. Scholder

L'officier de l'état civil :

Gruel

Communiqué à l'état civil de Rolle, de Framelan, de La Sagne et de Zurich.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 360  
Fuhmann  
et  
Siengme

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fuhmann, Gustave-Engelbert

Célibataire

Mécanicien-dentiste

originaire de Chardonnay s.orges domicilié à

Lausanne né à

Koyes le onze avril

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Jacques-Adolphe Fuhmann, tailleur et de

Barbara née Shucki, à Genève

2. Siengme, Hélène

Célibataire

Ménagère

originaire de Cormoret (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Berne le vingt-un novembre

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Julia-Amanda Siengme, à St. Imier et de

Comme témoins :

1. Emile Droz, graveur, à La Chaux-de-Fonds

2. Charles Beaujoy, épiciier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chardonnay s.orges et Courbelary, le 14 juillet 1884

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier août mil neuf cent quatre-vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de ma-  
riage à Lausanne, Chardon-  
ney s.orges et Courbelary

Les époux :

Gustave Fuhmann  
Hélène Fuhmann

Les témoins :

Emile Droz  
Charles Beaujoy

L'officier de l'état civil :

Fred

Communiqué à l'Etat civil à  
Fillars, sous-Yens et Courbelary

N° 361  
Aviolat  
et  
Dubois

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aviolat, Charles-Henri

Célibataire

Menuisier

originaire de Ormont-dessous domicilié à

Lausanne né à

Revens le dix-sept avril

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Henri-Vincent Aviolat, jardinier et de

Louise-Lenny née Bonnet, à Lausanne

2. Dubois, Rose-Amélie

Célibataire

Cuisinière

originaire de Mézières domiciliée à

Lausanne née à

Mézières le onze septembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

François Dubois, charretier et de

Fulie née Nozier, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Henri Aviolat, jardinier, à Lausanne  
2. Louis Aviolat, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1, à Ormont-dessous, le 10, et à Mézières, le 11 juin 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier août mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Ormont-dessous et Mézières

Les époux :

Charles Aviolat  
Rose Aviolat

Les témoins :

Aviolat H<sup>e</sup>  
Aviolat Louis

L'officier de l'état civil :

Fuat

Imprimérie Vaudoise, Lausanne, 660 f. d.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 362  
Dégion  
Bolay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dégion, Henri-Hermann

Célibataire

Etudiant ingénieur

originaire de Curbilles domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le dit août

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Louis-Oscar-Auguste Dégion, décédé et de

Betty-Marie née Dewald, à Lausanne

2. Bolay, Marcelle-Hélène

Célibataire

originaire de Genolier et de Gimel domiciliée à

Lausanne née à

Genolier le sept janvier

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Marie-Blanche Bolay, actuellement dame Rodouf, à et de

Genolier

Comme témoins :

1. Albert Chevalier, employé C.F., à Lausanne

2. Emile Germond, employé C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Curbilles, Geno-  
lier et Gimel, le 15 juillet 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier août mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Consentement de la mère et de la  
fiancée. Actes de publication  
de mariage à Lausanne, Curbilles,  
Genolier et Gimel

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Communiqué à l'Etat civil de  
Lucens, de Begnins et de  
Gimel

Les époux :

Henri Dégion  
Marcelle Dégion

Les témoins :

Albert Chevalier  
Emile Germond

L'officier de l'état civil :

Furet

N<sup>o</sup> 363  
Henry  
et  
Jaques

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henry, Charles  
Célibataire  
Employé aux C.F.F.  
originaire de Suchy domicilié à  
Lausanne né à  
Suchy le vingt-un octobre  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Emile Henry, agriculteur, à Suchy et de  
Elie-Ida née Villard, d'ic'déc'

2. Jaques, Julie-Henriette  
Célibataire  
Cuisinière  
originaire de St-Croix domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-cinq juin  
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Louis-Félix Jaques, typographe, à Lausanne et de  
Marie-Oline née Bernard, d'ic'déc'

Comme témoins :  
1. Albert Chevalier, employé C.F., à Lausanne  
2. Emile Germond, employé C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et aux franchises de St-Croix  
le 27, à Suchy et à St-Croix, le 29 juin 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier août mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé.  
Consentement du père de la  
fiancée. Pour l'acte d'ic'déc' de la  
mère de la fiancée voir vol. 114,  
fol. 314, et pour son acte de  
naissance voir vol. 24, fol. 30.

Les époux :

Henry Charles.  
Henry Julie.

Les témoins :

Germond Emile  
Albert Chevalier

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Par jugement du Tribunal...  
diab... d... rendu  
en date du 15 février 1913, déclaré  
définitif et exécutoire le 21 avril  
1913... le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel la femme  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 21 mai 1914.  
L'officier de l'état civil:

L. B. Augé

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 r. d.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 364

Martignier

Schupp

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martignier, Julien Alfred

Célibataire

Serrurier

originaire de Fullières et Faulion

domicilié à

Lausanne

né à

Fullières

le seize juillet

mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de

Marc-Samuel Martignier, décédé

et de

Susanne née Boyat, à Lausanne

2. Schupp, Julie Virginie

Célibataire

Ménagère

originaire de Ciefenstein (Halden) Baden

domiciliée à

Lausanne

née à

Pombalier Doubs France le vingt-sept avril

mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de

Jean-Fridolin Schupp, commis-voyageur

et de

Léa née Fülle, à Fallerbe

Comme témoins :

1. Emile Germond, employé C.F.F., à Lausanne

2. Ami Furet, employé C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Fullières, —  
Faulion et Ciefenstein, le 10 juillet, 1914Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier août mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de  
mariages à Fullières, Fau-  
lion, Ciefenstein, Lausanne.  
Autorisation du Conseil  
d'Etat

Les époux :

A. Martignier  
J. Martignier

Les témoins :

Germond Emile  
Furet Ami

L'officier de l'état civil :

H. Lichant  
compCommuniqué à l'Etat civil de  
Columbi, à Fullières, de  
Faulion et à la Chancellerie  
d'Etat, à Lausanne.

N° 365  
Duruz  
et  
Griottier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duruz, Henri-Louis  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Fufflens-le-Château et Chigny domicilié à  
Lausanne né à  
Feyez le dix novembre

mil huit cent soixante-seize fils de  
Mare-Daniel Duruz, décédé et de  
Marie-Louise née Curchod, à Femmet

2. Griottier, Marthe-Caroline-Emilie  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Nies et Pizy domiciliée à  
Lausanne née à  
Epalinges le douze février

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de  
Louis-Futes Griottier et de  
Sylvie née Desarzens, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Paul Pache, serrurier, à Lausanne  
2. Paul Curchod, relieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Fufflens-le-Château et Chigny, le 15, à Nies et à Pizy, le 16 juillet 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier août mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne Fufflens-le-Château, Chigny, Nies et Pizy

Les époux :

Henri Duruz  
Marthe Duruz

Les témoins :

Pache Paul  
Curchod Paul

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 15 décembre 1938 déclaré définitif et exécutoire le 12 janvier 1939 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 12 janvier 1939, le délai pendant lequel l'un des époux ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 27 janvier 1939

L'officier de l'état civil :

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 366  
Röhnisch  
et  
Chofflon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Röhnisch, Arved - Paul

Célibataire

Chef d'orchestre

originaire de Radeberg (Saxe)

domicilié à

Lausanne

né à

Radeberg

le dix-huit août

mil-huit cent quatre-vingt-cinq

fils de

Rudolf - Lothar Röhnisch

et de

Johanne-Christiane - Emilie née Fern, décédée

2. Chofflon, Marie - Veronique

Célibataire

originaire de Chérens (Fribourg)

domiciliée à

Villaz - St-Pierre (Fribourg)

née à

Chérens

le vingt-quatre mars

mil-huit cent quatre-vingt

fille de

Jean - Pierre Chofflon, décédé

et de

Marie Catherine née Duban, à Chérens

Comme témoins :

1. Henri Rossier, coiffeur, à Lausanne

2. René Saubert, garçon boucher, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 juin, à Chérens et Villaz - St-Pierre, le 1<sup>er</sup>, et à Radeberg, le 2 juillet 1929

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois août mil-neuf-cent-qua-vingt-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Chérens, Villaz St-Pierre et Radeberg.  
Certificat de capacité en faveur du fiancé. Autorisation du Conseil d'Etat. Permis de mariage du Département de Justice et Police.

Communiqué à l'Etat civil de Villaz St-Pierre, et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

A. Röhnisch  
Marie Röhnisch

Les témoins :

Rossier Henri  
Saubert René

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Par jugement du  
Preuss. Landgericht I de  
Berlin, rendu en date du  
1<sup>er</sup> février 1929, le mariage  
institué ci-contre a été dissous  
par le divorce.

Inscrit avec autorisation  
du Département de Justice et  
Police, le 26 avril 1929.

L'Officier de l'Etat civil

L. Baugy

agréé à Anagny.



N<sup>o</sup> 367

Boiral

et  
Bienz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boiral, Albert

Célibataire

Restaurateur à la C. G. de Navigation

originaire de Ainay-le-Fieil (Acher) France domicilié à  
Lausanne né à

Ainay-le-Fieil le dix-sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Lucien Boiral, chimiste et de

Eugénie-Jeanne née Oujanne, à Dijon France

2. Bienz, Rosa

Célibataire

originaire de Oberkammheim (Lurich) domiciliée à  
Lausanne née à

Lurich le dix-huit juin

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Johannes Bienz, décédé et de

Friedrike-Hélène née Harbach, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Paulin Pouillot, coiffeur, à Lausanne  
2. François Luy-Guerra, garçon de café, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 juin, et à Oberkammheim, le 1<sup>er</sup> juillet 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois août mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne et Oberkammheim. Consentement des parents des fiancés. Consentement de la mère de la fiancée. Acte de décès de son père. Certificat de capacité en faveur du fiancé. Autorisation du conseil d'étab. Permis de mariage du Département de Justice et Police. Communiqué à l'étab. civil de Oberkammheim et à la Chancellerie d'étab. à Lausanne.

## Les époux :

Albert Boiral  
Rosa Boiral

## Les témoins :

J. Pouillot  
François Luy

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Par jugement du Tribunal civil de  
Dijon (Cote d'Or, France) rendu  
en date du 29 décembre 1914 déclaré  
définitif et exécutoire lele mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.Le Tribunal a fixé à an, le  
délai pendant lequel l...ne pourr... contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 10 novembre 1928.

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

1914

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 368  
Cevy  
et  
Python

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cevy, Pierre-Henri-Marcel

Célibataire

Reclus

originaire de Cheseaux

domicilié à

Lausanne

né à

Cheseaux

le huit janvier

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fil de

Pierre-François Cevy

et de

Rosalie née Curchod, les deux décedés

2. Python, Hélène-Louise

Célibataire

originaire de Tribourge et de Mauraz

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le dix-neuf janvier

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de

Jules-François Python, directeur de la Caisse des retraits et de

Louise-Victorine née Amen, à Lausanne

Comme témoins :

1. François Cevy, docteur, à Lausanne

2. Jules Python, père, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Tribourge, le 5,  
à Cheseaux et à Mauraz, le 6 juillet 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois août mil huit cent quatre-vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,  
actes de publication de mariage  
de Lausanne, Tribourge, Cheseaux  
et Mauraz

Les époux :

M. Cevy,  
Hélène Cevy

Les témoins :

Amen  
J. Francis Cevy

L'officier de l'état civil :

H. Lichard

2001

Communiqué à M. Habuillet de  
Romanel, à Prilly, de Tribourge,  
et de Sampigny

N<sup>o</sup> 369  
Bovet  
et  
Girel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovet, Gustave

divorcé de Charlotte née Leuba, dès le 15 juin 1900

Herboriste

originaire de Fleurier (Neuchâtel) domicilié à

Lausanne né à

Villars-sous-Champyent le quinze novembre

mil huit cent soixante-neuf fils de

Edouard-Georges Bovet et de

Marie-Louise née Pinod, les deux décédés

2. Girel, Blanche-Marie-Engénie

Célibataire

Couturière

originaire de Foncine-le-Bas (Sura) France domiciliée à

Lausanne née à

Foncine-le-Bas le deux octobre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

François-Auguste Girel, retraité des douanes et de

Françoise-Angéline née Bailly, à Argis (Ain), France

Comme témoins : 1. François Lamblane, huissier, à Lausanne

2. Henri Lumbcannen, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Fleurier, le 11, et à

Foncine-le-Bas, le 31 décembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre août mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Acte du premier mariage du fiancé,

avec mention du divorce consommé

ment des parents de la fiancée. Actes

de publication de mariage de

Lausanne, Fleurier et Foncine-le-Bas

certificat de capacité en faveur de la

fiancée. Autorisation du Conseil d'Etat.

Permis de mariage du Département de Suisse

et à la Chancellerie d'Etat à

Lausanne.

Les époux :

G. Bovet  
Blanche Bovet

Les témoins :

Lamblane  
H. Lumbcannen

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 370  
 Mottier  
 et  
 Camysiche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mottier, Jules-Henri  
 célibataire  
 Sommelier  
 originaire de Château-d'Œst domicilié à  
 Lausanne né à

Rolle le seize novembre  
 mil huit cent quatre-vingt-onze fils de  
 Louis-Alfred Mottier, facteur postal retraité et de  
 Julie-Fanny née Fionnet, à Lausanne

2. Camysiche, Eva-Marie-Julie  
 célibataire  
 Demoiselle de magasin  
 originaire de Ste-Croix domiciliée à  
 Lausanne née à

Ste-Croix le deux mars  
 mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
 Jules-Louis Camysiche, ouvrier en musique et de  
 Marianne Ferruz née Oddor, à Ste-Croix

Comme témoins :  
 1. Louis Mottier, facteur retraité, à Lausanne  
 2. Charles Mottier, ébénier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ste-Croix et Franches de  
 Ste-Croix, le 16, et à Château-d'Œst, le 17 juillet 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre août mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
 Actes de naissances des fiancés.  
 Actes de publication de mariage  
 de Lausanne, Ste-Croix, Franches  
 de Ste-Croix et Château-d'Œst

Les époux :  
 Mottier Jules  
 Eva Mottier

Les témoins :  
 Ls Mottier  
 Chs Mottier

Communiqué à l'Établi civil de  
 Château-d'Œst et de Ste-Croix.

L'officier de l'état civil :  
 H. Leihant

Par jugement du Tribunal de 1<sup>re</sup>  
 instance de Genève, rendu  
 en date du 16 novembre 1913, déclaré  
 définitif et exécutoire le 5 janvier  
 1914, le mariage inscrit ci-contre  
 a été dissous par le divorce.  
 Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an \_\_\_\_\_, le  
 délai pendant lequel l' \_\_\_\_\_  
 ne pourr \_\_\_\_\_ contracter un nouveau  
 mariage.

Lausanne, le 8 janvier 1914.  
 L'officier de l'état civil:  
 Picot

R. au 11.1.13.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

N<sup>o</sup> 371  
 Vesco  
 et  
 Gallo

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vesco, Luigi - Antonio

Célibataire

Bordonnier

originaire de Settimo Torinese (Turin) Italie domicilié à

Lausanne né à

Settimo Torinese le vingt-deux février

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Domenico Vesco, tailleur et de

Carolina née Fassola, à Settimo-Torinese

2. Gallo, Marianna - Magdalena

Célibataire

Demoiselle de magasin

originaire de Turin (Italie) domiciliée à

Lausanne née à

Sao Paulo (Brésil) le dix-neuf octobre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Giovanni Gallo, décédé et de

Margdalena née Borgianino, à Lausanne

Comme témoins : 1. François Cab, menuisier, à Lausanne

2. Jean Carditi, copiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30<sup>sept</sup> à Settimo Torinese  
 et à Turin, le 17 mai 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre août mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissances des fiancés.

Acte de décès du père, de la fiancée.

Consentement de la mère, Actes

de publication de mariage, de

Lausanne, Settimo Torinese et Turin,

avec certificats de capacité

Autorisation du Conseil d'Etat.

Permis de mariage du Département

de Justice et Police

Communiqué à la Chancellerie

Cantonale, à Lausanne (en

deux exemplaires)

Les époux :

Vesco Luigi

Marianne Vesco

Les témoins :

Cab François

Carditi Jean

L'officier de l'état civil :

H. Lehen

1914

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 372  
 Fachennann  
 et  
 Bretagne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fachennann, Eugène-Georges  
 Célibataire  
 Commerçant  
 originaire de Reublingen (Wurtemberg) domicilié à  
 Reublingen né à  
 Reublingen le douze novembre  
 mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
 Charles-Eugène Fachennann, décédé et de  
 Emilie-Georgine née Kaalbfell, à Reublingen

2. Bretagne, Germaine-Marie-Ida  
 Célibataire

originaire de Günsberg (Soleure) domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Aubonne le douze novembre  
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
 Charles-Léon Bretagne, régisseur, à Lausanne et de  
 Auguste née Pagnenat, décédée

Comme témoins :  
 1. Charles Bretagne, régisseur, à Lausanne  
 2. Ernest Dubois, rédacteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Reublingen et à Günsberg,  
 le 21 avril 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre août mil neuf cent quatorze.

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Contentement du père de la  
 fiancée. Acte de décès de sa mère.  
 Certificat de capacité du fiancé.  
 Actes de publication de mariage  
 de Lausanne, Reublingen et Güns-  
 berg. Autorisation du conseil  
 d'étab. Permis de mariage du  
 Département de Justice et Police.  
 Communiqué à l'étab. civil de  
 Günsberg et à la chancellerie  
 d'étab. à Lausanne.

## Les époux :

Eugène Fachennann  
 Germaine Fachennann

## Les témoins :

Bretagne  
 Ernest Dubois

L'officier de l'état civil :

H. Lichant  
 2007

N° 373

Décoppet  
et  
Muller

Par jugement du Tribunal...  
des trib. de Lausanne rendu  
en date du 22 avril 1926, déclaré  
définitif et exécutoire le 19 mai  
1926, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, le  
délai pendant lequel les deux époux  
ne pourront contracter un nouveau  
mariage, dès le 19 mai 1926.  
Lausanne, le 5 juin 1926.  
L'officier de l'état civil:

H. Baug

Par décision du 10 juillet 1945  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens que l'époux soit désigné  
comme étant divorcé - dès  
le 14 mars 1923 - de Adèle  
Sina Baug et non pas  
comme étant célibataire.

Lausanne, le 12 juillet 1945  
L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Décoppet, Alexandre-Marius  
Célibataire divorcé - dès le 14 mars 1923 - de Adèle Sina  
Mécanicien domicilié à  
originaire de Lussery né à  
Lausanne  
Limoges (France) le quatre octobre  
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Denis Décoppet, décédé et de  
Félicie née Carnéjac, à Lausanne

2. Muller, Gina-Géonie  
Célibataire  
Ménagère  
originaire de St-Ours (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Fribourg le dix-neuf juillet  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Jean-Edouard-Fules Muller, décédé et de  
Marie-Seraphine née Furb, à Fribourg

Comme témoins : 1. Francis Perriard, chauffeur, à Lausanne  
2. Constant Richard, chauffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Lussery et à St-  
Ours, le 15 juillet 1944

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six août mil neuf cent quarante

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
de Lausanne, Lussery et St-  
Ours

Communiqué à M. Habacquit de  
Champyent, à Penthod, et de  
St-Ours

Les époux :

Alexandre Marius  
Géonie Décoppet

Les témoins :

Francis Perriard  
Constant Richard

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 374  
 Pralin  
 et  
 Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pralin, John

Célibataire

Employé aux C.F.F.

originaire de Correyon

domicilié à

Lausanne

né à

Correyon

le six juillet

mil huit cent septante-deux

fils de

Engène Pralin

et de

Julie née Peyssère, les deux décédés

2. Martin, Alice

Divorcée de Charles-Frédéric Comte de Farnach, née le 26 juin 1913, blanchisseuse

originaire de Pontslier (Tribourg)

domiciliée à

Lausanne

née à

Orège

le dix septembre

mil huit cent septante

fille de

David Martin

et de

Camille-Adelaine née Drapel, les deux décédés

Comme témoins :

1. Chéophile Puro, employé aux C.F.F., Lausanne

2. Jules Fabio, employé aux C.F.F., Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Correyon et Pontslier, le 11 juillet 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six août mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne, Correyon et Pontslier. Sur l'acte de mariage de la fiancée, avec mention du divorce, voir vol. 22, fol. 1140.

Les époux :

Pralin John  
 Alice Pralin

Les témoins :

Puro Chéophile  
 Fabio Jules

L'officier de l'état civil :

H. Léchaut

Communiqué à l'état civil de Pontslier et de Porat



N<sup>o</sup> 375  
Emery  
et  
Paris

Révisé aux 24. V. 20.

Par jugement du Tribunal du district d'Orbe, rendu en date du 4 février 1914, déclaré définitif et exécutoire le 14 juin 1914, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an le délai pendant lequel l' \_\_\_\_\_ ne pourr \_\_\_\_\_ contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 22 juin 1914.  
L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Emery, François  
veuf de Adèle-Sophie-Louise-Josephine Cottier, dis le 21 décembre 1910, biscuitier  
originaire des Cullages \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Vevey \_\_\_\_\_ le huit décembre  
\_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-cinq \_\_\_\_\_ fils de  
Jean-Louis Emery, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Louise née Fauchon, à Mézières \_\_\_\_\_

2. Paris née Pache, Marie  
divorcée de Louis-Arnold Paris, dis le 11 novembre 1909  
ménagée \_\_\_\_\_  
originaire de Genève \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Epalinges \_\_\_\_\_ le dix-sept avril  
\_\_\_\_\_ mil huit cent septante-trois \_\_\_\_\_ fille de  
Alexandre Pache, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Anne-Marie née Ruillon, à La Sarraz \_\_\_\_\_

Comme témoins :  
1. Louis Meister, boulanger, à Lausanne  
2. Céline Burnier, agricultrice, à Revens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, aux Cullages et à Genève, le 13 juillet 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six août mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès de la première femme du fiancé.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Los Cullages et Genève.  
Pour l'acte du premier mariage de la fiancée, avec mention du divorce, voir prot. 29, fol. 47.

Communiqué à l'état civil de Mézières et de Genève

Les époux :  
Emery François  
Marie Emery

Les témoins :  
Louis Meister  
Céline Burnier

L'officier de l'état civil :  
*[Signature]*

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. 4.

## Registre des mariages A.

No 376  
Delhorbe  
Jacottet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delhorbe, René-Frédéric

célibataire

architecte

originaire de Lausanne

domicilié à

Constantinople

né à

Bonn (Prusse)

le vingt-quatre mars

mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de

Charles-Louis Delhorbe, professeur

et de

Nathilde nie van Muyden, à Lausanne

2. Jacottet, Louise-Cécile

célibataire

originaire de Hauterive et Neuchâtel

domiciliée à

Lausanne

née à

Paris, 6<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>

le vingt-un janvier

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Ernest-Henri Jacottet, décédé

et de

Rose-Cécile nie Jacottet, à Lausanne

Comme témoins :

1. Nathilde Delhorbe, à Lausanne

2. Rose Jacottet, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à St-Blaise, le 12, et à Neuchâtel, le 13 juillet 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept août mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Promesse de mariage du fiancé.

Actes de naissance des fiancés.

Déclaration d'origine au faveur du fiancé.

Actes de publication de mariage à Lausanne, St-Blaise et Neuchâtel.

Communiqué à l'état civil de St-Blaise et de Neuchâtel.

Les époux :

René Delhorbe  
Cécile Delhorbe

Les témoins :

Rose Jacottet

M<sup>me</sup> Delhorbe van Muyden

L'officier de l'état civil :

H. Lichart

N<sup>o</sup> 377  
Debard  
et  
Franz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Debard, Paul  
veuf de Louise Mirailh, dès le 13 avril 1911  
représentant de commerce  
originaire de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), France, domicilié à  
Lausanne, précédemment à Paris né à  
Clermont-Ferrand le seize août  
mil huit cent soixante-dix-neuf fils de  
Antoine Debard, décédé et de  
Jeanne nie Omerche, à Paris, 8<sup>e</sup> arrt

2. Franz, Anna-Maria  
célibataire

originaire de Francfort A.M. (Prusse) domiciliée à  
Francfort A.M. née à  
Francfort A.M. le dix-sept janvier  
mil huit cent soixante-quatorze fille de  
Johann-Maria Franz, décédé et de  
Anna-Maria-Eva nie Roth, à Francfort A.M.

Comme témoins : } 1. Anna Roth, à Francfort A.M.  
2. Francis Burnens, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Paris, 8<sup>e</sup> arrt, le 1<sup>er</sup> février, à Franc-  
fort A.M., le 27 janvier, et à Lausanne, le 24 juillet 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit août mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès de la précédente femme du  
fiancé.  
Actes de publication de mariage à Paris, 8<sup>e</sup>  
à Francfort A.M. et à Lausanne.  
Certificats de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département  
de Justice et Police  
Communiqué à la Chancellerie d'Etat,  
à Lausanne (en 2 exemplaires).

Les époux

Debard  
A. Debard

Les témoins :

Anna Franz  
Burnens

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

## Registre des mariages A.

No 378  
Boin  
et  
Monnard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boin, Florentin-Léon

célibataire

tailleur

originaire de Montbéliard (Doubs), France domicilié à  
Lausanne né à

Reconvilier (Doubs) le deux juin  
mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Georges-Florentin Boin, décédé et de

Julie-Léa Grosjean née Vorpe, à Valayres s/Usiers

2. Monnard, Cécile-Félicie

célibataire

travailleuse

originaire de Attalens (Fribourg) domiciliée à  
Attalens née à

Attalens le treize juin  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Julien-Jean Monnard, agriculteur et de

Marie-Ludovine née Pesse, à Attalens

Comme témoins : 1. Henri Boisson, secrétaire, à Lausanne  
2. François Burrows, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Attalens et Le Châtdard,  
le 18 juillet 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit août mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès du père du fiancé.  
Consentement de la mère.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Attalens et Le Châtdard.  
Certificat de capacité en faveur du fiancé.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de  
Justice et Police.  
Communiqué à l'état d'Attalens et de  
Montreux et à la Chancellerie d'Etat  
à Lausanne.

## Les époux :

Boin Florentin  
Boin Cécile

## Les témoins :

H. Boisson  
F. Burrows

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut

No 379  
Zanarelli  
et  
Valentini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zanarelli, Stéome - Raimond - Germain  
célibataire  
peintre en lettres  
originaire de Mulazzo (Mam Carrara), Italie domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-neuf mai  
mil-huit cent quatorze-vingt-trois fils de  
Gabriel - Eppion Zanarelli, marchand forain et de  
Marie née Ghelfi, à Lausanne

2. Valentini, Alice - Marguerite  
célibataire  
sommelière  
originaire de Novare (Italie) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le quatre mai  
mil-huit cent quatorze-vingt-trois fille de  
Charles - Bernard Valentini, contre-maître menuisier et de  
Emma - Emilie née Rubin, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Emile Panchaud, boulanger, à Lausanne  
2. Gérôme Perrozzi, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Mulazzo et à  
Novare, le 28 juin 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze août mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Consentement des parents du fiancé.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Mulazzo et Novare,  
avec certificats de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de  
Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat,  
à Lausanne (en 2 exemplaires).

Les époux :  
Germain Zanarelli  
Alice Zanarelli

Les témoins :  
E. Panchaud  
J. Perrozzi

L'officier de l'état civil :  
H. Leihaut

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 380  
Rosselli  
Lona

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rosselli, Pierre  
veuf de Lucie née Ribati, des le 20 août 1912  
résidant  
originaire de Magnano (Novare), Italie domicilié à  
Lausanne né à  
Magnano le vingt-cinq octobre  
mil huit cent septante-cinq fils de  
Secondo Rosselli, maçon et de  
Francesca née Ribotto, à Magnano

2. Lona née Angiono Trompin, Onorina-  
Eva, veuve de David Lona, des le 12 juillet 1907  
mariée  
originaire de Cossato (Novare), Italie domiciliée à  
Lausanne née à  
Cossato le quatorze février  
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de  
Giuseppe Angiono Trompin, décédé et de  
Ellina née Leone, mariée, à Cossato

Comme témoins : 1. Baptiste Ottino, entrepreneur, à Renens  
2. Pierre Tomagno, tailleur, à Renens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à Magnano et à  
Cossato, le 22 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize août mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
acte de décès de la première femme du fiancé.  
acte de décès du premier mari de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Magnano et Cossato, avec certificats de  
copie.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de  
Justice et Police.  
Communiqué à la Chancellerie d'Etat à  
Lausanne (en 2 exemplaires).

## Les époux :

P. Rosselli  
O. Rosselli

## Les témoins :

B. Ottino  
P. Tomagno

L'officier de l'état civil :

H. Lehaut

N<sup>o</sup> 381  
Baer  
Légeret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baer, Charles-Arthur  
célibataire  
boucher  
originaire de Kappel (Zürich) domicilié à  
Lausanne né à  
Territet le sept mars  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Jean Baer, boucher, à Montreux et de  
Catherine née Heintzen, diiciée

2. Légeret née Germann, Mina  
veuve de Marc-Constant Légeret, déc. le 24 février 1913  
couturière  
originaire de Chexbres domiciliée à  
Clarm née à  
Zürich le onze juillet  
mil huit cent septante-neuf fille de  
Ulrich Germann, commis-voyageur et de  
Caroline-Nicheline-Thérèse née Baumgartner, à Dietikon (Zürich)

Comme témoins : 1. Henri Reymondin, négociant, à Montreux  
2. Esther Baer, médecin, à Montreux

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Kappel, Chexbres et  
Le Châtelard, le 7 juillet 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt août mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès du premier mari de la  
fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Kappel, Chexbres et Le  
Châtelard.

Les époux :  
A Baer  
Mina Baer

Les témoins :  
Esther Baer  
Reymondin

L'officier de l'état civil :  
H. Leihaut

Communiqué à l'état civil de Kappel,  
de St-Laphorin, à Chexbres, et de  
Montreux

Imprimé chez Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 382  
Fragnière  
Guillet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fragnière, Ali-Léon

célibataire

chauffeur

originaire de Charmey (Gruyère), Fribourg domicilié à  
Lausanne né à

Gorgier (Neuchâtel) le quinze mai

mil-huit cent quatre-vingt-sept fils de

Pierre-Victor Fragnière et de

Sophie-Isabelle née Bourquin, décédée

2. Guillet, Monique-Marguerite

célibataire

tailleuse

originaire de Freyvaux (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à

Freyvaux le vingt janvier

mil-huit cent quatre-vingt-onze fille de

Joseph-Alphonse Guillet, décédé et de

Marie Louise née Roulin, à Freyvaux

Comme témoins :

1. Paul Fragnière, cultivateur, à Lausanne
2. Florence Gremaud, à La Tour-de-Trême

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Freyvaux, le 22, et à Charmey, le 23 juillet 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt huit mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Freyvaux et Charmey.

Les époux :

Ali Fragnière  
Monique Fragnière

Les témoins :

Paul Fragnière  
Florence Gremaud

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut  
cent

Communiqué à l'état civil de Freyvaux  
et de Charmey.



N<sup>o</sup> 383  
Blanc  
Matthey

3/257  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Charles-Henri  
célibataire  
secrétaire à la direction des Ecoles  
originaire de Lausanne domicilié à Lausanne né à Lausanne le dix décembre mil huit cent quatre-vingt-huit fils de Jean-Henri Blanc, décédé et de Louise-Suzanne Perceyres née Guignard, à Lausanne

2. Matthey, Marguerite-Maria-Bertha  
célibataire  
couturière  
originaire de Lavigny (Vaud), Le Locle et La Brievine (Né-domiciliée à La Chaux-de-Fonds) née à La Chaux-de-Fonds le vingt-quatre février mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de Gustave-Louis Matthey, sergent de gendarmerie et de Bertha née Diacon, à La Chaux-de-Fonds

Comme témoins :  
1. François Desperdes, instituteur, à Lausanne  
2. Gustave Matthey, gendarme, à La Chaux-de-Fonds

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lavigny, Le Locle, La Brievine et La Chaux-de-Fonds, le 2 juillet 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq août mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Promesse de mariage de la fiancée.  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Lavigny, Le Locle, La Brievine et La Chaux-de-Fonds.

Les époux :

Ch. Blanc  
Mary Blanc

Les témoins :

F. Desperdes  
G. Matthey

L'officier de l'état civil :

H. Léchaut

No 384  
Moser  
Schumacher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moser, Jean-Alfred  
cibataire  
tapissier  
originaire de Dielsbach près Büren (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
St-Imier (Berne) le sept novembre  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de  
Charles-Auguste Moser et de  
Anne-Marie née Lanz, les deux décédés

2. Schumacher, Berthe-Rose  
cibataire  
modiste  
originaire de Freiten (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
aux Geneveys (Coffrane, Nuchâtel) le treize juin  
mil huit cent quatre-vingt-un fille de  
Schumacher, Jean, marichal, à Ecublens et de  
Elin née Guttraucht, décédée

Comme témoins :  
1. Octave Flaction, garçon de café, à Lausanne  
2. Jeanne Flaction, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Dielsbach p. Büren  
et à Ins, le 24 juillet 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept août mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Dielsbach p. Büren et  
Ins.

Les époux :  
Jean Moser  
Berthe Moser

Les témoins :  
Octave Flaction  
Jeanne Flaction

Communiqué à l'état civil de Dielsbach  
près Büren et d'Ins.

L'officier de l'état civil :  
H. Lichant

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

No 385  
 Schroeder  
 et  
 Roorda van Eysinga

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schroeder, Bernhard-Meinrich  
 veuf de Maria-Jacqueline-Hermannne-Isabelle née de Neufville,  
 dès le 12 octobre 1909, banquier  
 originaire de citoyen américain, du Comté de Mc Lennan domicilié à  
 Waco (Texas), Etats-Unis né à  
 Feist (Utrecht), Pays-Bas le cinq juin  
 mil huit cent soixante-cinq fils de  
 Johann-Hermann Schroeder et de  
 Sophie-Christine-Friederike Schroeder, les deux décédés.

2. Roorda van Eysinga, Gertrude-Charlotte  
 Catherine  
 célibataire  
 originaire de Sneek (Pays-Bas) domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Genève le cinq décembre  
 mil huit cent septante-sept fille de  
 Sijko-Ernest-Guillaume Roorda van Eysinga, décédé et de  
 Jenny-Libse née Durwin, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Henri Sensine, professeur, à Lausanne  
 2. Louis Becker, fabricant, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 juin, et à Sneek,  
 le 4 juillet 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit août mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Promesse de mariage du fiancé.  
 Actes de naissance des fiancés.  
 Acte de décès de la première femme du fiancé.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne  
 et à Sneek.  
 Certificats de capacité.  
 Autorisation du Conseil d'Etat.  
 Formes de mariage du Département de Justice  
 et Police.  
 Communiqué à la Chancellerie d'Etat  
 à Lausanne.

Les époux :

B. Schroeder  
Gertrude Schroeder

Les témoins :

Henri Sensine  
Louis Becker

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 386  
 Guareschi  
 et  
 Zappa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guareschi, Guglielmo - Cesare - Francesco  
 célibataire

Carrossier  
 originaire de Mezzani (Parme), Italie domicilié à  
Lausanne né à

Mezzani Inferiore le dix-huit février  
 mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Pietro Guareschi, veuve et de  
Feresa Gandini, sa femme, à Mezzani Inferiore

2. Zappa, Teresa - Maria - Carlota  
 célibataire

originaire de Milan (Italie) domiciliée à  
Lausanne née à

Buenos-aires (République Argentine) le vingt juillet  
 mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Carlo Zappa, décédé et de  
Maria née Hauswirth, sa veuve, à Lausanne

Comme témoins : 1. Jules Hauswirth, employé aux C.F.F., à Lausanne  
 2. Charles Péclard, employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24 février, à Mezzani,  
 le 8 mars, et à Milan, le 2 août 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf août mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Acte de décès du père de la fiancée.  
 Consentement de sa mère.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Mezzani et Milan, avec certificats de capacité.  
 Autorisation du Conseil d'Etat.  
 Permis de mariage du Département de  
 Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat,  
 à Lausanne (en 2 exemplaires).

## Les époux :

Guareschi Guglielmo  
Guareschi Thérèse

## Les témoins :

J. Hauswirth  
H. Péclard

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

N<sup>o</sup> 387  
Barbey  
Dessiex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barbey, Jules-Constant  
célibataire  
contrôleur aux F.-L.  
originnaire de Féchy et Bougy-Villars domicilié à  
Lausanne né à

Geney le vingt mai  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Jules-Alfred-François Barbey, agriculteur et de  
Georgette-Julie-Henriette née Fuchs, à Remns

2. Dessiex, Susanne-Pauline  
célibataire  
repasser  
originnaire de Begnins domiciliée à  
Lausanne née à

Begnins le trente novembre  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Jules-Lucien Dessiex, menuisier et de  
Léona-Marguaitte née Vallon, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Henri Bocion, secrétaire, à Lausanne  
2. Adolphe Gantin, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Féchy, Bougy-Villars et Begnins, le 15-juillet 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un août mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Consentement des parents de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Féchy, Bougy-Villars et Begnins.

Les époux :  
Barbey Jules  
Barbey Susanne  
Les témoins :

H. Bocion  
Gantin  
L'officier de l'état civil :  
H. Leihant

Communiqué à l'état civil d'Auborme et de Begnins.

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 9 octobre 1913 déclaré définitif et exécutoire le 11 janvier 1914, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, dès le 11 janvier 1914, le délai pendant lequel l'un ou l'autre ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 8 janvier 1914.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 388  
Bourquin  
de Jong

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bourquin, Henri-Louis  
célibataire  
médecin - herboriste  
originaire de Diess (Borne) domicilié à  
Lausanne né à  
Diess le douze août

mil huit cent soixante-huit fils de  
Jacques-Louis Bourquin et de  
Eugénie née Carrel, les deux décédés

2. de Jong née Dettwiller, adèle  
divorcée de Guillaume de Jong, dès le 2 avril 1908

originaire de l'origine hollandaise domiciliée à  
Lausanne née à  
Saarunion (Alsace) le sept décembre  
mil huit cent soixante-deux fille de

Louis Dettwiller et de  
Charlotte née Burr, les deux décédés

Comme témoins : 1. Louis Zwickler, constructeur, à Lausanne  
2. Marguerite Halder, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 juillet, et à Diess,  
le 1<sup>er</sup> août 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier septembre mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte du premier mariage de la fiancée  
Extrait de jugement de divorce de la  
fiancée.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne et à Diess.  
Certificat de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

Communiqué à l'état civil de Diess  
et à la Chancellerie d'Etat, à Lau-  
sanne.

## Les époux :

Les Bourquin  
A. Bourquin

## Les témoins :

M. Halder  
Paul Joubert

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Par jugement du Tribunal... du dis...  
Suisse de Lausanne, rendu  
en date du 8 novembre 1910, confirmé  
par le Tribunal fédéral, le  
17 février 1911 le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an. le  
délai pendant lequel l' \_\_\_\_\_  
ne peut \_\_\_\_\_ contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 25 février 1914.  
L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

Révisé au 2. 11. 20.

N<sup>o</sup> 389  
 Lavanchy  
 et  
 Rossier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lavanchy, Henri-Louis  
 veuf de Bertha Deppicoraz, d<sup>éc</sup> le 5 octobre 1913  
 facteur des mandats  
 originaire de Lutry et Nilotte domicilié à  
 Lausanne né à  
 Lausanne le vingt-neuf août  
 mil huit cent soixante-quatre fils de  
 Charles-David Lavanchy et de  
 Louise-Marguerite née Rochat, les deux d<sup>éc</sup>dés

2. Rossier née Scheerer, Louise-Henriette  
 veuve de François-Louis-Alexis Romer, d<sup>éc</sup> le 23 mai 1913  
 originaire de Vevey et Rougemont domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Lausanne le vingt-un septembre  
 mil huit cent soixante-neuf fille de  
 Jean-Louis-Henri Scheerer et de  
 Louise-Marie née Henchoz, les deux d<sup>éc</sup>dés

Comme témoins : 1. Charles Gtaz, secrétaire, à Lausanne  
 2. Henri Bodion, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Lutry, Nilotte,  
 Vevey et Rougemont, le 12 août 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier septembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
 Acte de naissance du fiancé.  
 Ceu celui de la fiancée, voir vol 5,  
 fol. 186.  
 Ceu l'acte de d<sup>éc</sup>s de la première femme  
 du fiancé, voir vol. 42, fol. 21.  
 Ceu l'acte de d<sup>éc</sup>s du premier mari  
 de la fiancée, voir vol. 44, fol. 236.

Les époux :  
 H. Lavanchy  
 L. Lavanchy

Les témoins :  
 C. Gtaz  
 H. Bodion

Communiqué à l'état civil de Lutry,  
 de Cully, de Vevey et de Rougemont.

L'officier de l'état civil :  
 H. Léchaut

Par jugement du Tribunal... du...  
 district de Lausanne, rendu  
 en date du 20 octobre 1914, déclaré  
 définitif et exécutoire le 6 décembre  
 1914, le mariage inscrit ci-contre  
 a été dissous par le divorce.  
 Le Tribunal a fixé à un an le  
 délai pendant lequel l...  
 ne pourra contracter un nouveau  
 mariage, d<sup>éc</sup> le 6 décembre 1914.  
 Lausanne, le 12 décembre 1914.

L'officier de l'état civil:  
 H. Léchaut

R. du 6.3.28.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 390  
Savanchy  
Marmilloz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Savanchy, Edouard

célibataire

coiffeur

originaire de Lutry et de Montpreveyres domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-deux mars

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Edouard Savanchy, coiffeur et de

Hortense née Regamey, à La Pallaz

2. Marmilloz, Albertine-Eugénie

célibataire

couturière

originaire de Oron-la-Ville et Rominées domiciliée à

Lausanne née à

Oron-la-Ville le vingt-quatre août

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Etienne-Maurice Marmilloz, agriculteur et de

Bertha née Rommey, à Oron-la-Ville

Comme témoins :

1. Edouard Savanchy, coiffeur, à Lausanne

2. Henri Bodon, coiffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Lutry, le 28, à Montpreveyres, Oron-la-Ville et Rominées, le 29 juillet 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois septembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Lutry, Montpreveyres, Oron-la-Ville et Rominées.

Les époux :

Savanchy, Edouard.

Savanchy, Albertine

Les témoins :

E. Savanchy  
H. Bodon

L'officier de l'état civil :

H. Siehaud

Communiqué à l'état civil de Lutry, de Corcelles, à Rebray, d'Oron-la-Ville et de Rominées.



N<sup>o</sup> 391  
Desmeules  
Paschetto

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desmeules, Louis - Emile  
célibataire  
charpentier  
originaire de Replat \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le huit janvier  
\_\_\_\_\_ mil huit cent septante-un \_\_\_\_\_ fils de  
Jean - Abram Desmeules \_\_\_\_\_ et de  
Jeanne née Pittoz, les deux décédés

2. Paschetto née Liard, Josephine  
veuve de Emile Paschetto, dès le 6 janvier 1908  
ménagère  
originaire de Bollone (Savoie), Italie \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Dorrey (H<sup>te</sup> Savoie), France le trois août  
\_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-sept \_\_\_\_\_ fille de  
Jean - François Liard \_\_\_\_\_ et de  
Scholastique née Depolier, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Adrien Ecuver, employé à la voirie, à Lausanne  
2. Constant Meyer, capotier, à Chelles (France)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Replat, le 20  
juin, et à Bollone, le 19 juillet 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois septembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Acte de décès du premier mari de la  
fiancée  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Replat et Bollone, avec cer-  
tificat de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Louis Desmeules  
Josephine Desmeules

Les témoins :

Ecuver Adrien  
Constant Meyer

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué à l'état civil de Cécilles,  
à Replat, et à la Chancellerie d'Etat,  
à Lausanne.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 392  
Diserens  
Nöspurger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Diserens, Emile-Gustave  
célibataire  
employé postal  
originaire de Savigny  
Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le premier février  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
François-Innocent Diserens, sergent du Sautier de confiance et de  
Louise-Berthe née Wenger, à Lausanne

2. Nöspurger, Marie-Alphonse  
célibataire  
couturière  
originaire de Wünnewil (Fribourg)  
Lausanne domiciliée à  
Fribourg née à  
Fribourg le treize janvier  
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Gustave Nöspurger, diacre et de  
Marie née Roux, à Fribourg

Comme témoins : 1. Ernst Diserens, employé postal, à Lausanne  
2. Gustave Elinden, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à Savigny et à  
Wünnewil, le 27 juillet 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois septembre mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Savigny et Wünnewil.

## Les époux :

Diserens Emile  
Diserens Marie

## Les témoins :

G. Elinden  
E. Diserens

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Communiqué à l'état civil de Savigny  
et de Wünnewil.

N<sup>o</sup> 393  
 Fontana  
 Diggelmann

11-1914

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fontana, Albert  
 célibataire  
 peintre en bâtiments  
 originaire de Cuasso (Côme), Italie domicilié à  
 Lausanne né à  
 Soleure le dix mai  
 mil huit cent quatre-vingt-trois fils de  
 Natale Fontana, maçon, à Fuchsweg (Soleure) et de  
 Adèle née Croce, décédée

2. Diggelmann, Hedwig  
 célibataire  
 couturière  
 originaire de Fischenthal (Zürich) domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Lausen (Bâle-Campagne) le cinq juillet  
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
 Julie Diggelmann, absente et de

Comme témoins :  
 1. Anna Wenker, à Lausanne  
 2. Henri Boccion, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Fischenthal, le 18, à  
 Cuasso, le 26 juillet 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois septembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Consentement du père du fiancé.  
 Acte de décès de sa mère.  
 Actes de publication de mariage à Lau-  
 sanne, Fischenthal et Cuasso, avec  
 certificat de célibat.  
 Approbation du Conseil d'Etat.  
 Carnet de mariage du Département de  
 Justice et Police  
 Communiqué à l'état civil de Fischenthal  
 et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

Fontana Albert  
 Hedwig Fontana

Les témoins :

M<sup>me</sup> Anna Wenker  
 H. Boccion

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 394  
 Bugnon  
 Borel-Jaquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bugnon, Edouard-Alfred  
 divorcé de Susanne-Gouise Puchornet, dès le 13 mai 1907  
 marchand de cycles  
 originaire de Bullet domicilié à  
 Lausanne né à  
 St-Croix le vingt-six septembre  
 mil huit cent septante-six fils de  
 Eugène-Edouard Bugnon, directeur de fabrique et de  
 Marie-Mélanie née Meylan, à St-Croix

2. Borel-Jaquet, Marthe-Hélène  
 célibataire  
 demoiselle de magasin  
 originaire de Couvet et de Neuchâtel domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Couvet le huit juillet  
 mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
 Henri-James Borel-Jaquet, cordonnier et de  
 Marthe-Hélène née Péquin, à Fleurier

Comme témoins :  
 1. Robert Kihlenthal, employé C.F.F., à Lausanne  
 2. Robert Donier, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Neuchâtel, le 18, à  
 Bullet et à Couvet, le 19 août 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre septembre mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Acte du premier mariage du fiancé,  
 avec mention du divorce.  
 Actes de publication de mariage à  
 Lausanne, Neuchâtel, Bullet et  
 Couvet.

## Les époux :

J. d. Bugnon.  
 M. Bugnon

## Les témoins :

R. Kihlenthal  
 R. Donier

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué à l'état civil de Neu-  
 châtel, de Bullet et de Couvet.

N<sup>o</sup> 395  
 Rossier  
 Guillaume

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossier, Jacques - Amidé  
 veuf de Jeanne - Caroline née de Gotteau, d<sup>e</sup> le 18 mai 1910  
 postier  
 originaire de Lovens et Arny sur Saton (Fribourg) domicilié à  
 Lausanne né à  
 Lovens le vingt-deux décembre  
 mil huit cent septante-cinq fils de  
 François - Joseph - Louis Rossier, décédé et de  
 Adélie née Chollet, à Lovens

2. Guillaume, Emma - Emine  
 célibataire  
 femme de chambre  
 originaire de Villarzel et Nisternens (Fribourg) domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Villarzel le vingt-quatre juin  
 mil huit cent quatre-vingt-six fille de  
 François - Joseph - Jules Guillaume, marchand, à Villarzel et de  
 Marie - Françoise - Laubette née Güt, décédée

Comme témoins : } 1. Georges Guillaume, marchand à Villarzel  
 } 2. Louis Rossier, agriculteur, à Lovens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Lovens et à  
 Saton, le 12, à Villarzel et à Nisternens, le 13 août 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six septembre mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,  
 acte du décès de la première femme du  
 fiancé,  
 Actes de publication de mariage à Lau-  
 sanne, Lovens, Saton, Villarzel  
 et Nisternens.

Registre des familles vol. 23 fol. 200.

Communiqué à l'état civil d'Orrens,  
 de Saton et de Nisternens les 10 et 11.

## Les époux :

Amidé Rossier  
Emma Emine

## Les témoins :

Guillaume Georges  
Rossier Louis

L'officier de l'état civil :

H. Lühant  
 1914

## Registre des mariages A.

No 396  
Bayle  
et  
Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bayle, Frédéric dit Ferdinand

veuf de Jeanne-Louise Ebindon, dès le 28 janvier 1913

Epoux

originaire de Montauban (Tarn et Garonne), France — domicilié à  
Lausanne — né à

Montauban — le six mai —

mil huit cent soixante-quinze — fils de

Jean Bayle, décédé — et de

Louise née Bouissières, à Montauban

2. Favre, Louise-Adeline

célibataire

originaire de Thierson — domiciliée à

Thierson — née à

Thierson — le deux novembre —

mil huit cent soixante-dix — fille de

Pierre-David Favre — et de

Louise née Laquior, les deux décédés

Comme témoins : 1. Eugénie Vinay, à Lausanne  
2. Elise Médici, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Thierson, le 18, à  
Thierson le 19 août 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit septembre mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Acte de décès du premier mari de la fiancée.

Actes de publication de mariage à Lausanne

Thierson et Thierson.

Certificat de capacité.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Permis de mariage du Département de

Justice et Police.

Communiqué à l'état civil de Fey et

de St-Cerges, ainsi qu'à la Chancellerie

d'Etat à Lausanne.

## Les époux :

F. Bayle

et Louise Bayle

## Les témoins :

E. Vinay

E. Médici

## L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

N<sup>o</sup> 397  
Dubois  
et  
Paquier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubois, Victor  
 célibataire  
 marieur  
 originaire de Nézières domicilié à  
 Lausanne né à  
 Lausanne le seize octobre  
 mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
 Henri Dubois, à Belmont / Lausanne et de  
 Lucie née Pasche, décédée

2. Paquier, Louise-Jenny  
 célibataire  
 veuve  
 originaire de Derges domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Chavannes p. Lausanne le vingt-un novembre  
 mil huit cent quatre-vingt-deux fille de  
 Jules-Auguste Paquier, décédé et de  
 Rosa-Fanny née Haury, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Elix Médici, à Lausanne  
 2. François Pamblanc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Nézières et à  
 Derges, le 18 juillet 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit septembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à  
 Lausanne, Nézières et Derges.

Les époux :

Victor Dubois  
 Louise Dubois

Les témoins :

E. Médici

F. Pamblanc

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué à l'état civil de Nézières  
 et de Derges, à Echandens.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 398  
Piquet  
Bringold

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 8 juillet 1935, déclaré définitif et exécutoire le 29 novembre 1935, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 29 novembre 1935, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 26 décembre 1935.

L'officier de l'état civil :



Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piquet, Jules-Emile  
célibataire  
confixe  
originaire des Chenit domicilié à  
Lausanne né à  
La Chaux-de-Fonds le vingt-six mai

mil-huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Aldien Piquet, horloger et de  
Sophie-Anna née Jean-Richard, à La Chaux-de-Fonds

2. Bringold, Julie-Emilie  
célibataire  
couturière  
originaire de St-Étienne (Gene) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le neuf janvier

mil-huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Christ-Auguste Bringold, menuisier et de  
Julie-Louise née Lin, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Charles Gandoz, boulanger, à Lausanne  
2. Charles Friedrich, typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, au Pontier et au Beaus, le 17 juillet, à St-Étienne, le 18 juillet 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix septembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Le Pontier, Le  
Beaus et St-Étienne.

Les époux :

Jules Piquet  
Madame Emilie Piquet

Les témoins :

Charles Gandoz  
Charles Friedrich

Communiqué à l'état civil du Pontier  
et de St-Étienne.

L'officier de l'état civil :

H. Léchaut



N<sup>o</sup> 399  
 Gabutti  
 et  
 Maurer

Rep. b 18/11/48

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gabutti, Carlo-Felice-Bernardo  
 célibataire  
 majeur  
 originaire de Turin (Italie) domicilié à  
Lausanne né à  
Turin le vingt-trois février

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Luigi Gabutti, organiste, à Turin et de  
Luzia née Ferraris, décédée

2. Maurer, Marguinite  
 célibataire  
 majeure  
 originaire de Adelboden (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Cornier le vingt-un août

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Adolphe Maurer, décédé et de  
Hélène née Guignat, à Férey

Comme témoins :  
 1. Camille Albertoni, maître, à Lausanne  
 2. Angelo Mazzolini, typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Adelboden, le 4 juillet  
et à Turin, le 2 août 14.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six septembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Adelboden et Turin, avec certificat  
autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département  
de Justice et Police.

Les époux :

Carlo Gabutti  
Marguerite Gabutti

Les témoins :

Camille Albertoni  
Mazzolini Angelo

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Communiqué à l'état civil d'Adelboden  
 et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 400  
Witz  
Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Witz, Henri-Louis

célibataire

communié

originaire de Soleure domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-un juin

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Charles-Louis Witz, coiffeur, à Lausanne

et de

Henriette-Louise-Suzanne née Faure, décédée

2. Chevalley, Hélène

célibataire

originaire de Puidoux domiciliée à

Lausanne

née à

Palézieux

le neuf septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de

Charles Chevalley, agriculteur

et de

Hélène née D'Arènes, à Lausanne

Comme témoins : 1. Louis Schwab, comptable, à Lausanne

2. Marie Schwab, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Soleure et à Puidoux, le 22 août 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le 27 septembre mil huit cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Soleure et Puidoux.

Les époux :

M. Henri Witz  
Hélène Witz

Les témoins :

L. Schwab  
M. Schwab

Communiqué à l'état civil de Soleure  
et de F. Laffleur, à Chêbles.

L'officier de l'état civil :

H. Lichard

N<sup>o</sup> 401  
Zanone  
Fayet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zanone, Henri-Louis-Alphonse  
veuf de Henriette-Amélie née Bulloz, des le 16 mai 1910  
maçon  
originaire de Cuvino (Novare), Italie domicilié à  
Lausanne né à  
Bussigny le vingt-trois janvier  
mil huit cent septante-sept fils de  
Antoine-Dominique Zanone et de  
Louise née Durand, les deux décédés

2. Fayet, Jenny-Julie  
célibataire  
ménagère  
originaire de Lutry et Forel domiciliée à  
Lausanne née à  
Aubonne le quinze avril  
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de  
Eugène Fayet, charpentier et de  
Fanny née Nonnet, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Emma Fayet, couturière, à Lausanne  
2. Rosa Fayet, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Lutry et à  
Forel, le 24 juin, à Cuvino, le 26 juillet 1910

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze septembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
acte de décès de la précédente femme  
du fiancé.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Lutry, Forel et Cuvino,  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de  
Justice et Police.

Les époux :

Henri Zanone  
Jenny Zanone

Les témoins :

Emma Fayet  
Rosa Fayet

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Communiqué à l'état civil de Lutry  
de Forel, ainsi qu'à la Chancellerie  
d'Etat, à Lausanne.

## Registre des mariages A.

N° 402  
Lozes  
Kübli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lozes, Henri  
 célibataire  
 chauffeur  
 originaire de Plainpalais (Genève) domicilié à  
 La Rouvraie (commune du Châtelard) né à  
 Evran (Alsace), France le cinq août  
 mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
 Joseph Lozes, comptable, à Genève et de  
 Marie-Eugénie née Jomard, décédée

2. Kübli, Sophie  
 célibataire  
 blanchisseuse  
 originaire de Genéray (Berne) domiciliée à  
 La Rouvraie née à  
 rue Panchés le dix avril  
 mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
 Christian Kübli, menuisier et de  
 Marie-Éléonore née Ducray, à Montaux

Comme témoins :  
 1. Joseph Lozes, comptable, à Genève  
 2. Louis Villard, à Lausanne

Les publications ont eu lieu au Châtelard, le 22, à Genéray et à Plainpalais, le 24 août 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze septembre mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Montaux.

## Les époux :

H. Lozes  
 J. Lozes

## Les témoins :

J. Jomard  
 L. Villard

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Communiqué à l'état civil de Montaux, de Genéray et de Plainpalais.

13-116

N<sup>o</sup> 403  
Reymond  
Krieg

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond, Eugène-Ernest  
veuf de Caroline-Rosine-Louise Krieg, né le 15 février 1911

originaire de L'Abbaye et du Cherit domicilié à  
Neples

Ropraz le dix-sept juin  
mil huit cent quatre-vingt

Emile Reymond fils de  
Emma née Chenevard, à Lausanne

2. Krieg, Elisabeth-Marie-Joëlle  
célibataire

originaire de Lausanne et Muri (Berne) domiciliée à  
Lausanne

Lausanne le seize juillet  
mil huit cent quatre-vingt-onze

Emile-Samuel-Marc-Auguste Krieg et de  
Caroline-Marie-Rosalie née Bron à Lausanne

Comme témoins : 1. Emile Krieg, négociant, à Lausanne  
2. Victor Trivelli, droguiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à L'Abbaye, le 19, au Sentier, au  
Erasmus et à Muri, le 20, à Lausanne, le 21 juillet 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze septembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Autant de l'état civil de L'Abbaye

Les époux :

Ernest Reymond  
Joëlle Reymond Krieg

Les témoins :

E. Krieg  
V. Trivelli

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Communiqué à l'état civil de L'Abbaye,  
du Sentier et de Muri.

Par décision du 28 juillet 1954  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la res-  
tification de l'acte ci-dessus, en ce  
sens qu'à l'époux soit désigné  
comme étant originaire de :

"Le Cherit, L'Abbaye et le  
Lieu"

le 2 août 1954.  
L'officier de l'état civil :

copié au Sentier, au Pont, au Lieu et à  
Muri.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 404  
Morier  
Richoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morier, Robert-Charles-Jubin

célibataire

peintre en vitres

originaire de Château-d'Oze domicilié à

Lausanne

né à

Segnins

le seize septembre

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Jean-Charles-Emile Morier, peintre et de

Rose-Hélène née Favillon, à Lausanne

2. Richoz née Galley, Louise-Alphonse-Virgèlique  
veuve de Julien-Ernest-Auguste Richoz, décédé 17 octobre 1911  
couturière

originaire de Truderon (Fribourg) domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le onze juin

mil huit cent quatre-vingt-deux fille de

Nicolas-Alphonse Galley, décédé et de

Marie-Louise née Biolley, à Lausanne

Comme témoins :

1. Emma Nottaris, à Lausanne

2. Marcel Morier, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Château-d'Oze  
et à Truderon, le 22 août 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux septembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.  
Actes de publication des mariages à  
Lausanne, Château-d'Oze et  
Truderon.

Pour l'acte de naissance de la fiancée,  
voir vol. 8, fol. 222.

Pour l'acte de décès du premier mari  
de la fiancée, voir vol. 41, fol. 154.

Communiqué à l'état civil de Château-  
d'Oze et d'Orny.

Les époux :

Robert Morier

Louise Morier

Les témoins :

Marcel Morier

Emma Nottaris

L'officier de l'état civil :

H. Léchard

1914

N<sup>o</sup> 405  
Pache  
Porchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pache, Henri  
célibataire  
infirmier  
originaire de Epalinges domicilié à Epalinges né à Epalinges le dix-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-douze fils de Jacques-François-Henri Pache, agriculteur et de Elise née Lonn, sa femme, à Epalinges

2. Porchet, Louise  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Yverdon domiciliée à Pully & Noudon née à Pully & Noudon le dix-sept mai mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de Héli Porchet, agriculteur et de Elise née Lornaz, sa femme, à Pully & Noudon

Comme témoins :  
1. Adrien Risse, agriculteur, à La Roche  
2. Auguste Schwartz, charpentier, à La Roche

Les publications ont eu lieu à Epalinges, le 19 juillet, à Yverdon et à Pully, le 20 juillet 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil d'Epalinges

Les époux :  
Henri Pache  
Louise Pache

Les témoins :  
Schwartz Auguste  
Adrien Risse

Communiqué à l'état civil d'Epalinges et de Noudon.

L'officier de l'état civil :  
H. Lichauk

## Registre des mariages A.

N° 406  
Burri

Robellaz

Par jugement du Tribunal ~~de~~  
~~distric~~ de Lausanne, rendu  
en date du ~~27~~ ~~juin~~ ~~1914~~ déclaré  
définitif et exécutoire le ~~7~~ ~~août~~  
~~1918~~ le mariage inscrit ci-contre,  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à ~~un~~ an le  
délai pendant lequel les époux  
ne pourront contracter un nouveau  
mariage.

Inscrit le ~~17~~ ~~août~~ ~~1914~~  
L'officier de l'état civil :

*H. Lichant*

Révisé le ~~30~~ ~~juin~~ ~~1915~~

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burri, Frédéric

célibataire

domestique de campagne

originaire de Rapperswil (Berne)

domicilié à

Aex

né à

Rapperswil

le huit juillet

mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de

Jean Burri, charpentier

et de

Anna-Maria née Reberhard, sa femme, à Rapperswil

2. Robellaz, Marie

célibataire

femme de chambre

originaire de Bullett

domiciliée à

Lausanne

née à

Fugelles-la-Boche

le sept juillet

mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de

Fritz Robellaz, apiculteur, à Fugelles-la-Boche

et de

Nancy-Louise-Ursule née Emery, sa femme, à Lausanne

Comme témoins :

1. Louise Robellaz, femme de chambre, à Lausanne

2. Joseph Thuvenat, forgeron, à Sullens

Les publications ont eu lieu à Aex et à Lausanne, le 17, à Bullett et  
à Rapperswil, le 18 mars 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Sullens.

Les époux :

Frédéric Burri

Marie Burri

Les témoins :

Robellaz Louise

Joseph Thuvenat

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué à l'état civil de Sullens,  
de Bullett et de Rapperswil.



N<sup>o</sup> 407  
Bleuler  
et  
Immella

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bleuler, Arthur - Conrad - Johannes  
célibataire  
concoiage d'hôtel  
originnaire de Zürich domicilié à  
Lausanne né à  
Lachen le huit octobre  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Gaspard - Ernest Bleuler, pharmacien et de  
Ulula née Knobel, à Lachen (Schwyz)

2. Immella, Elie - Philomène  
célibataire  
repasseuse  
originnaire de Caiazzo (Naples), Italie domiciliée à  
Lausanne née à  
Noruy le deux février  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Antoine Immella, décédé et de  
Sydonie née Delury, à Noruy

Comme témoins :  
1. Bertha Banzeter, repasseuse, à Berthoud  
2. Emilie Immella, lingère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 juin, à Zürich,  
le 2, et à Caiazzo, le 19 juillet 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit septembre mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Zürich et Caiazzo,  
avec certificat de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

## Les époux :

Arthur Bleuler  
Elie Bleuler

## Les témoins :

Bertha Banzeter  
Emilie Immella

## L'officier de l'état civil :

Fucy

Communiqué à l'état civil de Zürich  
et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 498  
Schwarz  
Ansermot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schwarz, Joseph

célibataire

coiffeur

originaire de Giffers (Fribourg) domicilié à

Lausanne né à

Mallenciel (Fribourg) le vingt-huit septembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Marcellus Schwarz et de

Marie née Rossier, les deux décédés

2. Ansermot, Marie-Louise

célibataire

mineure

originaire de Gruyères (Fribourg) domiciliée à

Lausanne née à

Gruyères le vingt-cinq août

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Joseph-Philippe Ansermot, fabricant-coiffeur et de

Marie-Sylvie née Doutar, à Gruyères

Comme témoins : 1. Benjamin Paisot, agent de police, à Lausanne

2. Ami Raymond, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Giffers, le 28, et à Gruyères, le 29 août 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf septembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Giffers et Gruyères.

Les époux :

Schwartz Joseph  
Schwarz Marie

Les témoins :

B. Paisot  
Raymond Ami

L'officier de l'état civil :

Fruet

Communiqué à l'état civil de Giffers et de Gruyères.

N<sup>o</sup> 409  
Paschetto  
Brélatz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paschetto, Bartolomeo - Ferdinando - Francesco

célibataire

manœuvre

originaire de Pollone (Nevate), Italie domicilié à

Lausanne né à

Pollone le seize mai

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Emilio Paschetto, décédé et de

Giuseppina née Lyard, sa veuve, à Lausanne

2. Brélatz, Marguerite - Jenny

célibataire

veuve

originaire de Lutry domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le dix septembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Henri - Emile - Louis Brélatz et de

Jenny - Marguerite - Julie née Muller, les deux décédés

Comme témoins : 1. Louis Desmoules, charpentier, à Lausanne

2. Josephine Desmoules, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Lutry, le 2 avril,  
à Pollone, le 26 juillet 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf septembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Acte de décès de la mère du fiancé.

Consentement de sa mère.

Actes de publication de mariage à Lausanne,

Lutry et Pollone, avec certificat de

capacité.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Permis de mariage du Département de Justice

et Police.

Communiqué à l'état civil de Lutry et

à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

Bart. Paschetto

Marguerite Paschetto

Les témoins :

L. Desmoules

J. Desmoules

L'officier de l'état civil :

Fucci

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 410  
Corte  
Vully

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corte, Pietro-Antonio  
veuf de Joséphine née Scarlatta, dès le 4 mai 1913  
pianiste  
originaire de Andorno-Cacciona (Novare), Italie domicilié à  
Lausanne né à  
Andorno-Cacciona le vingt-huit juin  
mil huit cent cinquante-huit fils de  
Emmanuel Corte et de  
Catterina née Bonasio, les deux décédés

2. Vully née Grognoz, Marie-Joséphine  
veuve de Marie-Nicolas-Joseph Vully, dès le 23 janvier 1913  
négociante  
originaire de Villars-le-Terrier domiciliée à  
Lausanne née à  
Poliez-Pittet le neuf mai  
mil huit cent septante-six fille de  
Pierre-Alphonse-Honoré Grognoz et de  
Marie-Sophie née Fehéde, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Charles Valletton, Secrétaire, à Lausanne  
2. Francis Sambiane, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Villars-le-Terrier, le  
22 juillet, et à Andorno, le 2 août 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf septembre mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
acte de décès de la première femme du  
fiancé.  
acte de décès du premier mari de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Villars-le-Terrier et Andorno, avec cer-  
tificate de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de Justice  
Communiqué à l'état civil d'Eschallens  
et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne

## Les époux :

Corte Pietro  
Joséphine Corte

## Les témoins :

Charles Valletton  
Francis Sambiane

L'officier de l'état civil :

Juret

N<sup>o</sup> 411  
Julien  
Garré

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Julien, Emile - Clément  
divorcé de Jeanne-Louise-Marie Falque, dès le 21 janvier 1914  
architecte  
originaire de Meyse (Ardèche), France domicilié à  
Lausanne, précédemment à Nice né à  
Meyse le vingt-quatre février  
mil huit cent soixante-deux fils de  
Joseph Julien et de  
Marie-Alice née Gauthier, les deux décédés.

2. Garré née Seewer, Louise-Marie-Julie  
veuve de Adolphe-Casimir Garré, dès le 19 décembre 1902  
propriétaire d'hôtel  
originaire de Rogelsberg (St Gall) domiciliée à  
Monte-Carlo née à  
Lausanne le sept mai  
mil huit cent soixante-treize fille de  
Gustave-Charles Seewer et de  
Marie-Louise née Gauthier, les deux décédés.

Comme témoins : 1. Henri Stierlin, rentier, à Lausanne  
2. Victor Gauthier, rentier, à La Courne (St Gall)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Rogelsberg, le 22,  
à Monaco, le 23, et à Nice, le 24 juillet 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente septembre mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte du premier mariage du fiancé, avec mention du divorce.  
Acte de décès du premier mari de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Rogelsberg, Monaco et Nice.  
Certificat de capacité et autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de l'Intérieur et de l'Etat.  
Communiqué à l'état civil de Rogelsberg et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne (en 2 exemplaires).

## Les époux :

Epoux  
Louise Julien

## Les témoins :

H. Stierlin

V. Gauthier

L'officier de l'état civil :

Fucini

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 412  
Dal Molin  
Moser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dal Molin, Leone

célibataire

cariste

originaire de Feltr (Belluno), Italie domicilié à

Lausanne né à

Feltr le vingt-neuf mai

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Indro Dal Molin, docteur et de

Angela née Pernici, à Lausanne

2. Moser, Johanna

célibataire

vingt

originaire de Olten (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Madetsch (Berne) le deux août

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Friedrich-Samuel Moser, horloger et de

Cécilia née Keller, à Madetsch

Comme témoins : 1. Emile Corti, capitaine, à Lausanne

2. Eugène Cloux, journalier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Biglen, le 24  
juin et à Feltr, le 26 juillet 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier octobre mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Biglen et Feltr, avec certificat de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de  
Justice et Police.

## Les époux :

Leone Dal Molin  
Jeanne Dal Molin

## Les témoins :

Emile Corti  
Eugène Cloux

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Biglen et  
à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

N<sup>o</sup> 413  
Faire  
Pauli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Faire, Maurice-Pierre-Etienne  
celibataire  
serurier  
originaire de St Barthélemy domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-six décembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Jules-Maurice Faire et de  
Marie-Julie nie Despont, les deux décédés

2. Pauli, Rosa-Louise  
celibataire

originaire de Rogens (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
St Martin (Fribourg) le treize octobre  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Emile Pauli, cabotier et de  
Lydie nie Keille, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Emile Pauli, cabotier, à Lausanne  
2. Trénie Pauli, monteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à St Barthélemy  
et à Rogens, le 9 septembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier octobre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Consentement des parents de la fiancée.  
actes de publication de mariage à  
Lausanne, St Barthélemy et Ro-  
gens.

Les époux :

M Faire  
Rosa Faire

Les témoins :

E<sup>te</sup> Pauli  
Trénie Pauli

Communiqué à l'état civil d'Echallens  
et de Rogens.

L'officier de l'état civil :

Fucel

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 414  
 Savanthy  
 et  
 Manigley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Savanthy, John-Ami  
 célibataire  
 employé aux C. F. F.  
 originaire de Lutry et Villette domicilié à  
 Lausanne né à  
 Pétters le vingt-cinq juin  
 mil huit cent quatre-vingt-six fils de  
 Abram-Louis Savanthy et de  
 Louise-Elisa née Mercier, décédés

2. Manigley, Laure-Lina  
 célibataire  
 mariée  
 originaire des Tavernes domiciliée à  
 Grandvaux née à  
 Cully le huit août  
 mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
 François-Louis Manigley vigneron et de  
 Rosalie née Pasche, à Grandvaux

Comme témoins :  
 1. Emile Manigley, employé C. F. F., à Lausanne  
 2. Justave Despretuis, employé C. F. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à Lutry, le 26, à  
 Villette, Les Tavernes et Grandvaux, le 27 août 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier octobre mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lau-  
 sanne, Lutry, Villette, Les Tavernes  
 et Grandvaux.

## Les époux :

Savanthy John  
 Savanthy Lina

## Les témoins :

Emile Manigley  
 Justave Despretuis

L'officier de l'état civil :

Muel

Communiqué à l'état civil de Lutry,  
 de Cully et d'Oron



N° 415  
Zumbach

Grandjean-Perrenoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zumbach, Paul-Edouard  
célibataire  
chef cuisinier  
originaire de Toffen (Berne) domicilié à  
Louvain né à  
Neuchâtel le vingt-huit décembre

mil huit cent quatre-vingt-deux fils de  
Jules Zumbach, ancien boulanger et de  
Sophie-Elodie née Babillet, à Louvain

2. Grandjean-Perrenoud, Louise-Angèle  
célibataire

originaire de La Sagne et Les Ponts de Martel (Neuchâtel) domiciliée à  
La Chaux-de-Fonds née à  
La Chaux-de-Fonds le vingt-un mai

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Victor-Arnold Grandjean-Perrenoud, représentant et de  
Marguerite-Angèle née Perret, à La Chaux-de-Fonds

Comme témoins : 1. Henri Zbinden, secrétaire au Dép't du Commerce, à Louvain  
2. Louis Desoche, employé, à Louvain

Les publications ont eu lieu à Louvain, le 9, à Péllo, La Sagne  
et La Chaux-de-Fonds, le 10 septembre, aux Ponts-de-Martel,  
le 11 septembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Louvain, Péllo, La Sagne, La  
Chaux-de-Fonds et Les Ponts-de-  
Martel.

Les époux :

Paul Zumbach.  
Louise Zumbach.

Les témoins :

H. Zbinden  
L. Desoche

L'officier de l'état civil :

Guery

Par jugement du Tribunal du  
district de Lausanne, rendu  
en date du 15 avril 1920, déclaré  
définitif et exécutoire le 11 mai  
1920, le mariage inscrit ci-contre,  
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Inscrit le 25 mai 1920

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Réponse du 26.7.20

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 416  
Cilloni  
Maendly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cilloni, Tomaso

célibataire

marocain

originaire de Castelnuovo nei Monti (Reggio-Emilia), Italie domicilié à  
Lausanne né à

Poligno (Castelnuovo nei Monti) le douze mars

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Silvestro Cilloni, cordonnier et de

Maria née Ferri, à Poligno

2. Maendly, Marie-Elix

célibataire

vaudoise

originaire de Fribourg domiciliée à

Lausanne née à

Fribourg le vingt-deux octobre

mil huit cent quatre-vingt-deux fille de

Charles Maendly, charretier et de

Anna née Gruch, à Lausanne

Comme témoins :

1. Louis Maendly, appareilleur, à Lausanne

2. Henri Eucher, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Fribourg, le 8 juin,  
et à Castelnuovo nei Monti, le 19 juillet 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Fribourg et Castelnuovo nei  
Monti, avec certificat de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de  
Justice et Police.

Les époux :

Cilloni Tomaso  
Elix Cilloni

Les témoins :

Henri Eucher  
Maendly

L'officier de l'état civil :

Fischer

Communiqué à l'état civil de Fribourg  
et à la Chancellerie d'Etat du Canton  
de Vaud, à Lausanne.

N<sup>o</sup> 417  
Büschi  
et  
Aemmer

Par jugement du Tribunal...  
district d'Interlaken...  
en date du 27 août 1926...  
déclaré définitif et exécutoire le 7 septembre 1926...  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à... an... le délai pendant lequel l... ne pourr... contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 9 septembre 1926.

L'officier de l'état civil:

*L. Paul*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Büschi, Emile  
célibataire  
appareilleur  
originaire de Dicks (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Monthey (Valais) le quatre octobre  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Nicolas Büschi, décédé et de  
Elisabeth dite Emma nie Maybach, à Allencour

2. Aemmer, Anna  
célibataire  
ménagère  
originaire de Matten (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Matten le vingt-quatre janvier  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Johannes Aemmer, menuisier et de  
Anna-Elisabeth nie Ritschard, à Matten

Comme témoins :  
1. Charles Barbey, serurier, à Vevey  
2. Julien Schmeidel, agriculteur, à Prunens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à Laupen et à  
Interlaken, le 26 août 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Laupen et Interlaken.

Les époux :  
Büschi Emile  
Anna Büschi

Les témoins :  
Charles Barbey  
Julien Schmeidel

Communiqué à l'état civil de Laupen  
et d'Interlaken.

L'officier de l'état civil :  
*Paul*

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 418  
Coderey  
et  
Dement

Par jugement du Tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Genève, rendu en date du 27 janvier 1938, déclaré définitif et exécutoire le 16 mars 1938, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce, l'ausance, le 11 mars 1938.

Officier de l'état civil:



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Coderey, Fernand-Victor  
célibataire  
employé aux C. F. F.  
originaire de Romanel sur Morge — domicilié à  
Morge — né à  
Morge — le vingt-quatre janvier  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze — fils de

Louis-Alexis Coderey, agriculteur — et de  
Constance-Léonie née Reichenbach, à Morge.

2. Dement, Franceline-Henriette  
célibataire

originaire de St-Prix — domiciliée à  
Lausanne — née à  
St-Prix — le douze décembre

mil huit cent quatre-vingt-douze — fille de  
Adrien-Rodolphe Dement, décédé — et de  
Amélie-Antoinette née Mouchet, à Grandvaux

Comme témoins : 1. Benjamin Dériary, fondeur, à Lausanne  
2. Ulysse Monnerat, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Romanel sur Morge, Morge, St-Prix  
et Lausanne, le 9 septembre 1934

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Morge.

Les époux :

Coderey Fernand  
Franceline Coderey

Les témoins :

B. Dériary  
Monnerat Ulysse

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Colombier,  
à Villiamos, de Morge et de St-Prix,  
à Etay.

N<sup>o</sup> 419  
Piquet  
Pittet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piquet, Marcel - Ernest - Ulysse  
célibataire  
fonctionnaire postal  
originaire de Chenit domicilié à  
Lausanne né à

La Collonge (Les Ranches) le sept juillet  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Ernest - Ulysse Piquet, hôtelier, à Rochecrey et de  
Henriette - Céline née Peruchon, aux Didbets

2. Pittet, Friderica - Adélaïde dite Lucienne  
célibataire  
originaire de Cuarnens domiciliée à  
Lausanne née à

Lausanne le six mai  
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Lucien - François - Emile Pittet, horticulteur et de  
Louise - Friderica née Corbay, à Lausanne

Comme témoins : 1. Lucien Pittet, horticulteur, à Lausanne  
2. Henri Peruchon, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Le Sentier et Le Brassus, le  
12, à Cuarnens, le 13 septembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois octobre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des mariages à Lausanne,  
Le Sentier, Le Brassus et Cuarnens.

Les époux :  
Marcel Piquet  
Lucienne Piquet

Les témoins :  
Lucien Pittet  
H. Peruchon

Communiqué à l'état civil du Sentier  
et de L'Isle.

L'officier de l'état civil :  
Fucini

Par jugement du Tribunal...  
de Lausanne, rendu  
en date du 23 janvier 1924, déclaré  
définitif et exécutoire le 11 avril  
1924, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an \_\_\_\_\_ le  
délai pendant lequel \_\_\_\_\_  
ne pourr \_\_\_\_\_ contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 24 avril 1924

L'officier de l'état civil :  
L. Haller  
R. du 13.5.24

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 420  
Van Pee  
et  
Regli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Van Pee, Jean-Guillaume  
célibataire  
coiffeur  
originaire de Berlin (Allemagne) domicilié à  
Lausanne né à  
Ledeberg (Belgique) le dix-huit avril  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
Jean Van Pee et de  
Adelaïde-Petronille née Patzer, les deux décédés.

2. Regli, Anna-Lydia  
célibataire  
coiffeuse  
originaire de Unterhalla (Schaffhouse) domiciliée à  
Liestal (Bâle-Campagne) née à  
dans le comté de Cöck (Mlinco) le six septembre  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Johann-Jakob Regli et de  
Anna-Maria née Stutz, les deux décédés.

Comme témoins : 1. Rosa Lächler, couturière, à Lausanne  
2. Ernest Schoch, coiffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Unterhalla et Liestal, le  
25 juin, à Berlin, le 16 juillet 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq octobre mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Promesse de mariage de la fiancée.  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Unterhalla, Liestal et Berlin.  
Certificat de capacité du fiancé.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de Justice  
et Police.

Communiqué à l'état civil de Unterhalla  
et de Liestal, ainsi qu'à la Chancellerie  
d'Etat, à Lausanne

## Les époux :

Guillaume van Pee  
Anna van Pee

## Les témoins :

R. Lächler  
Ernest Schoch

L'officier de l'état civil :

Furet

N<sup>o</sup> 421  
Campiche  
Prod'hom

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Campiche, Maurice - Céor  
 célibataire  
 télégraphiste  
 originaire de Ste Croix domicilié à  
 Lausanne né à  
 Ste Croix le dix-sept juillet  
 mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
 Ulysse - Benjamin Campiche, négociant, à Lausanne et de  
 Jenny - Ervine née Champod, décédée

2. Prod'hom, Sophie  
 célibataire  
 gouvernante  
 originaire de Bursins domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Pampigny le quatorze juillet  
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
 Louis - Samuel Prod'hom, évangéliste et de  
 Rose - Ida née Depierre, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Samuel Prod'hom, évangéliste, à Lausanne  
 2. Ulysse Campiche, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Ste Croix, aux  
 Granges-de-Ste-Croix et à Bursins, le 14 septembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq octobre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lau-  
 sanne, Ste Croix, Granges-de-Ste  
 Croix & Bursins.

Les époux :

Maurice Campiche  
 Sophie Campiche

Les témoins :

Prod'hom  
 Ulysse Campiche

L'officier de l'état civil :

Frey

Communiqué à l'état civil de Ste Croix  
 et de Gilly.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 422  
 Ferriraz  
 Bühlmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ferriraz, Louis  
 veuf de Elise née Fauquex, dès le 11 janvier 1906  
 employé retraité C. F. F.  
 originaire de Chavornay et L'Abergement domicilié à  
 Lausanne né à  
 Novalles le dix-neuf septembre  
 mil huit cent quarante-quatre fils de  
 Jean-David Ferriraz et de  
 Suzanne-Sophie née Durvion, décédés

2. Bühlmann, Marie-Louise  
 célibataire  
 couturière  
 originaire de Eggwil (Bâle) domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Morges le trente mars  
 mil huit cent cinquante-huit fille de  
 Jean Bühlmann et de  
 Jeanne-Marguerite née Bouloud, décédés

Comme témoins :  
 1. Alfred Balsiger, tapissier, à Lausanne  
 2. Alice Vallon, couturière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Eggwil, le 5, à  
 Chavornay, le 7 à L'Abergement, le 17 septembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq octobre mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lau-  
 sanne, Eggwil, Chavornay et L'Aber-  
 gement.  
 Pour l'acte de décès de la première femme  
 de fiancé, voir vol. 38, fol. 82.

## Les époux :

L. Ferriraz  
 M. Ferriraz

## Les témoins :

Balsiger Alfred  
 Alice Vallon

L'officier de l'état civil :

Gurol

Communiqué à l'état civil d'Eggwil,  
 de Chavornay et de Lignerolle.



N<sup>o</sup> 423  
Balsiger  
et  
Vallon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Balsiger, Alfred  
veuf de Frieda née Diemer, dès le 23 octobre 1911  
tailleur  
originaire de Mühletshausen (Berne) domicilié à  
Lausanne né à

Lausanne le vingt juillet  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de  
Jean Balsiger et de

Lina née Frit, les deux d'adès

2. Vallon, Alice  
divorcée de Armand Pidoux, dès le 19 décembre 1912  
couturière

originaire de Forcl près Lucens domiciliée à  
Lausanne née à

Lausanne le vingt-sept avril  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Louis-Auguste Vallon, conducteur postal, à Lausanne et de  
Emma née Dupuis, décédée

Comme témoins : 1. Louis Perriraz, retraité C. F. F., à Lausanne  
2. Marie Perriraz, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Mühletshausen et à  
Forcl 1<sup>er</sup> Lucens, le 10 septembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq octobre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
acte de naissance du fiancé.  
acte de décès de la première femme du  
fiancé.  
acte du premier mariage de la fiancée,  
avec mention du divorce.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Mühletshausen et Forcl 1<sup>er</sup> Lucens.  
Pour l'acte de naissance de la fiancée, voir  
vol. 14, fol. 314.  
Communiqué à l'état civil de Kiesen-  
thausen, à Mühletshausen, et de Lucens.

Les époux :  
Balsiger Alfred  
Alice Balsiger

Les témoins :  
Perriraz  
M. Perriraz

L'officier de l'état civil :  
Guery

Par jugement du Tribunal du district  
de Lausanne  
rendu en date du 2 juillet 1936  
déclaré définitif et exécutoire le 21  
septembre 1936  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 21  
septembre 1936, le délai pendant  
lequel la mariée  
ne pourra contracter un nouveau mariage  
Lausanne, le 3 octobre 1936  
Officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 424  
Helferich  
Müller

6-90  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Helferich, Louis-Henri-Alfred

célibataire  
âgéant

originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le six novembre

mil-huit cent quatre-vingt

fils de

Elie-Louis-Charles Helferich et de

Louise-Julie née Maillin, les deux légitimes

2. Müller, Berthe-Louise-Octavie

célibataire

originaire de Sigiswil (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Eugy le vingt mai

mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de

Narius-Octave-Auguste-Frédéric Müller, sergent-major de police, et de

Adèle née Koney, à Lausanne

Comme témoins : 1. Octave Müller, sergent-major de police, à Lausanne

2. Charles Helferich, employé au C.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, et à Sigiswil, le

24 septembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six octobre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne et à Sigiswil.

Les époux :

Helferich  
Berthe Müller

Les témoins :

Müller  
C. Helferich

L'officier de l'état civil :

Fucini

Communiqué à l'état civil de Sigiswil.

N<sup>o</sup> 425  
Crausaz  
Pitton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Crausaz, Alois** \_\_\_\_\_  
divorcé de **Blanche-Mariette-Louise Pache**, dès le 17 novembre 1912  
fonctionnaire postal \_\_\_\_\_  
originaire de **Chavannes sur Moudon** \_\_\_\_\_ domicilié à  
**Lausanne** \_\_\_\_\_ né à  
**Menniez** \_\_\_\_\_ le quinze février  
\_\_\_\_\_ mil huit cent septante deux \_\_\_\_\_ fils de  
**Jean-Louis Crausaz** \_\_\_\_\_ et de  
**Louise-Marguerite née Viguerat**, décédée \_\_\_\_\_  
2. **Pitton, Marguerite - Emma** \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
gouvernante \_\_\_\_\_  
originaire de **Oppens** \_\_\_\_\_ domiciliée à  
**Chavannes-le-Chêne** \_\_\_\_\_ née à  
**Yverdon** \_\_\_\_\_ le dix-sept septembre  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-deux \_\_\_\_\_ fille de  
**Elise Pitton**, décédée \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. **Benjamin Crausaz**, négociant, à **Lausanne**  
} 2. **Georges Grün**, fonctionnaire postal, à **Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne**, le 8, à **Chavannes / Moudon**,  
le 12, à **Chavannes-le-Chêne**, le 14, et à **Oppens**, le 15 août  
1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

**Lausanne**, le six octobre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Promesse de mariage de la fiancée.  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à **Lausanne**, **Chavannes / Moudon**, **Chavannes-le-Chêne** et **Oppens**.  
Pour l'acte du premier mariage du fiancé, avec mention du divorce, Arch. vol. 24, fol. 227.

Communiqué à l'état civil de **Moudon**,  
de **Yverdon** et de **Urdiez**.

Les époux :

**A. Crausaz**  
**Marguerite Crausaz**

Les témoins :

**A. Crausaz**  
**G. Grün**

L'officier de l'état civil :

**Guery**

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 426  
Schneider  
et  
Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schneider, Friedrich  
célibataire  
garçon laitier  
originaire de Uetendorf (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Uetendorf le vingt-cinq décembre  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Friedrich Schneider, à Uetendorf et de  
Maria née Bucher, décédée

2. Favre, Marie-Joséphine-Faustine  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Rhêmes S. Georges (Turin), Italie domiciliée à  
Lausanne née à  
Rhêmes S. Georges le seize janvier  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Joseph Favre, agriculteur et de  
Marie-Françoise née Essard, à Rhêmes S. Georges

Comme témoins :  
1. Ernest Meuserli, garçon laitier, à Lausanne  
2. Friedrich Geber, garçon laitier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 juillet, à Plierachen, le 1<sup>er</sup> août, et à Rhêmes S. Georges, le 6 septembre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept octobre mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Plierachen et Rhêmes S. Georges,  
avec certificat de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

## Les époux :

Fritz Schneider  
Josephine Schneider

## Les témoins :

Meuserli Ernest  
Fritz Geber

L'officier de l'état civil :

Fucini

Communiqué à l'état civil de Plierachen  
et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

N<sup>o</sup> 427  
Ghirlanda  
et  
Monney

Par jugement du Tribunal Provisorio de la Jurisdicción de Lugano rendu en date du 18 mai 1914, déclaré définitif et exécutoire le 24 juin 1914, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à ..... an... le délai pendant lequel l..... ne pourr..... contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 18 juillet 1914.  
L'officier de l'état civil:

Le Bailli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ghirlanda, Jules-François-Camille

célibataire

rommelier

originaire de Sonvico (Tessin)

domicilié à

Lausanne

né à

Sarapau (Iquique), Chili le dix-huit mars

mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de

Pierre Ghirlanda, agriculteur

et de

Eulogia née Echeverria, à Chiari (Italie)

2. Monney, Yvonne dite Julie

célibataire

originaire de Noiraz (Fribourg)

domiciliée à

Lausanne

née à

Noiraz

le sept août

mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de

Jean-Laurant Monney, décédé

et de

Augustine-Joséphine née Berroz, à Lausanne

Comme témoins :

1. Louis Pétolletti, rommelier, à Lausanne

2. Victoire Schneider, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Sonvico, le 13, et à Noiraz, le 14 septembre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept octobre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication des mariages à Lausanne, Sonvico et Noiraz.

Les époux :

Jules Ghirlanda

Julie Ghirlanda

Les témoins :

Louis Pétolletti

Victoire Schneider

Communiqué à l'état civil de Sonvico et de Noiraz (Tessin).

L'officier de l'état civil :

Fucini

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 428  
Marchisio  
et  
Vazzotto

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marchisio, Giuseppe - Bartolomeo - Dionisio

célibataire

apographe

originaire de Castigliole d'Adda (Alessandria), Italie domicilié à

Lausanne né à

La Plata (République Argentine) le sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Domenico Marchisio, décédé et de

Giovanna née Albati, ménagée, à Nice

2. Vazzotto, Salva

célibataire

ménagée

originaire de Feinoglio (Cuneo), Italie domiciliée à

Lausanne née à

Feinoglio le trois janvier

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de

Lorenzo Vazzotto, agriculteur et de

Prospera née Terio, à Feinoglio

Comme témoins :

1. Henri Procion, secrétaire, à Lausanne

2. Louis Bastian, sergent au poste de première section, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Castigliole d'Adda et Feinoglio, le 26 juillet, et à Lausanne, le 15 septembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit octobre mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication du mariage à Castigliole d'Adda, à Feinoglio et à Lausanne.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat  
à Lausanne (en 2 exemplaires).

## Les époux :

G. Marchisio

Salva Marchisio

## Les témoins :

Louis Bastian

H. Procion

L'officier de l'état civil :

F. Juch

N<sup>o</sup> 429  
 Bonzon  
 Conus

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **BONZON, Emile**  
 célibataire  
 peintre en bâtiments  
 originaire de Ormont-dessous domicilié à  
 Lausanne né à  
 rive Diodora le vingt-cinq avril  
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
 Emile Bonzon, père et de  
 Jeanne-Eugénie née Lenoir, à Grandvaux

2. **CONUS, Marie-Magdeleine**  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Eschens (Fribourg) domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Ecublens (Fribourg) le vingt-huit décembre  
 mil huit cent septante-cinq fille de  
 Jean-Joseph Conus et de  
 Marie-Pétronille-Rosephine née Druex, décédée

Comme témoins :  
 1. Emile Bonzon, père, à Grandvaux  
 2. Tréne Pauly, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Eschens, le 10, à Lausanne, le 11, et à Ormont-dessous, le 13 juillet 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit octobre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
 Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Eschens,  
 Lausanne et Ormont-dessous.  
 Communiqué à l'état civil de Pully  
 et d'Ormont-dessous.

Les époux :  
 Bonzon Emile  
 Bonzon Marie  
 Les témoins :  
 Emile Bonzon père  
 Tréne Pauly  
 L'officier de l'état civil :  
 Furet

N<sup>o</sup> 430  
Totterand  
et  
Bovard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Totterand, Alfred  
célibataire  
ajuteur aux C.F.F.  
originaire de Pise  
Lausanne domicilié à  
Pise né à  
Pise le huit novembre  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
Jean - Gédéon Totterand, décédé et de  
Julie - Marie née Guze, à Pise

2. Bovard née Bétix, Fanny - Joséphine - Marie  
veuve de Elie - Louis Bovard, dis le 4 septembre 1819  
originaire de Epens  
Lausanne domiciliée à  
Courmouaux (Fribourg) née à  
le onze août  
mil huit cent septante-six fille de  
Louis Bétix, décédé et de  
Marie - Joséphine - Angélique née Blatter, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Pierre Wagnière, chef vinteur aux C.F.F., à Lausanne  
2. Guyoté Wagnière, agent de suite, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Pise, le 9, et à  
Epens, le 10 septembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit octobre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès du premier mari de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Pise et Epens.

Les époux :  
Totterand Alfred  
Bovard Fanny

Les témoins :  
Wagnière J.  
Wagnière J.  
L'officier de l'état civil :  
Fucet

Communiqué à l'état civil de Pise et de  
Cully



N<sup>o</sup> 431  
 Ramsier  
 Dietschweiler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Ramsier, Christian**  
 veuf de Christine Brügger née Müller, dès le 18 décembre 1911  
 chef de la comptabilité aux C. F. F.  
 originaire de Signau (Berne) domicilié à  
 Lausanne né à  
 Truperswil (Berne) le douze octobre  
 mil huit cent cinquante-quatre fils de  
 Pierre Ramsier et de  
 Anna-Barbara née Gerber, les deux décédés

2. **Dietschweiler, Wilhelmine**  
 divorcée de Charles-Arthur Griesbach, dès le 1<sup>er</sup> août 1899  
 originaire de Eschikofen-Müttlingen (Thurgovie) domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Allighausen (Thurgovie) le dix-huit mai  
 mil huit cent soixante-huit fille de  
 Jean-Jakob Dietschweiler, décédé et de  
 Elisabeth née Schär, à Chicago (Etats-Unis)

Comme témoins :  
 1. Henri Bozion, cultivateur, à Lausanne  
 2. François Pamblanc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, à Signau et à  
 Eschikofen, le 20 septembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit octobre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 acte du premier mariage de la fiancée,  
 avec mention du divorce.  
 Acte d'origine de la fiancée.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne,  
 Signau et Eschikofen.  
 Pour l'acte de décès de la première femme  
 du fiancé, voir vol. 41, pp. 244.  
 Communiqué à l'état civil de Signau  
 et de Müttlingen.

Les époux :

*Ramsier Christian*  
 W. Ramsier

Les témoins :

*H. Bozion*  
*F. Pamblanc*

L'officier de l'état civil :

*F. F. F.*

N<sup>o</sup> 432  
de Keller  
von Bjlandt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Keller, Gustave-Victor-Franz  
veuf de Mabel née Walpole, dès le 2 juin 1913  
propriétaire  
originaire de Madais (comté de Presburg), Hongrie — domicilié à  
Dubonne, Bourg St-Martin — né à  
au Caire (Egypte) — le treize novembre  
mil huit cent septante-trois — fils de  
Léon-Léopold de Keller, décédé — et de  
Hélène née de Frias, veuve, à Dubonne

2. von Bjlandt, Eugénie-Hélène-Fernande  
célibataire

originaire de d'origine hollandaise — domiciliée à  
Lausanne — née à  
Potsdam — le onze mai  
mil huit cent quatre-vingt-deux — fille de  
Ernst-Peter-Ewin von Bjlandt — et de  
Anna-Catharina née von Cruys, à Bruxelles.

Comme témoins : 1. Guillaume von Bjlandt, à Paris, VII<sup>e</sup>  
2. Frédéric-Charles de Keller, à Dubonne

Les publications ont eu lieu à Dubonne et à Lausanne, le 26 septembre  
1914 (dispense de publication aux pays d'origine)

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit octobre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de Dubonne.

Les époux :  
Gustave de Keller  
Eugénie de Keller

Les témoins :  
W. de Bjlandt  
Fr. de Keller

Communiqué à la Chancellerie d'Etat  
à Lausanne.

L'officier de l'état civil :  
Fucel

Réponse du 18.11.14

Le 7 octobre 1914, les nommés  
ci-dessus ont été reçus au  
nombre des bourgeois de la  
commune de Stein, Argovie  
Lausanne, le 22 octobre 1914.  
L'officier de l'état civil :  
Fucel

Réponse du 10.11.14

Par jugement du Tribunal du  
district d'Aubonne rendu  
en date du 11 février 1914 déclaré  
définitif et exécutoire le 21 avril  
1914, le mariage inscrit ci-contre,  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an le  
délai pendant lequel la femme  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Inscrit le 24 avril 1914  
L'officier de l'état civil :  
Fucel

N<sup>o</sup> 433  
Petter  
Strüby

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Petter, Henri  
veuf de Marie-Alice Gottraux, dès le 18 novembre 1913  
employé C. F. F.  
originaire de Haut-Kully (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à  
Frey le vingt-deux janvier  
mil huit cent septante-huit fils de  
Samuel-Henri Petter et de

Suzanne née Ecoffey, les deux décédés.  
2. Strüby, Marie-Joséphine  
célibataire  
sommelière  
originaire de Schryz domiciliée à  
Lausanne née à  
Romont le dix-neuf octobre  
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de  
Philippe Strüby, employé retraité C. F. F. et de  
Marie née Badoud, à Pully

Comme témoins :  
1. Philippe Strüby, employé retraité C. F. F., à Lausanne  
2. Rodolphe Gutmann, garde-malade, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, au Haut-Kully,  
le 18, et à Schryz, le 21 septembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit octobre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Haut-Kully et Schryz.  
Pour l'acte de décès de la première femme du  
fiancé, voir vol. 44, fol. 74.

Les époux :  
Petter Henri  
Joséphine Petter

Les témoins :  
Strüby Philippe  
Rodolphe Gutmann

Communiqué à l'état civil de N. Stiers et  
de Schryz.

L'officier de l'état civil :  
Fruet

N<sup>o</sup> 434  
Carolou  
et  
Chapman

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Carolou, Constantin  
célibataire  
docteur-médecin  
originaire de sujet hellène domicilié à  
Lausanne né à  
Salonique le six janvier  
mil huit cent septante cinq fils de  
Jean Carolou, décédé et de  
Catherine née Caripi, à Athènes (Grèce)

2. Chapman, May  
célibataire  
originaire de d'origine anglaise domiciliée à  
Wadhurst (Sussex), Angleterre née à  
Londres le vingt-trois mai  
mil huit cent vingt-dix fille de  
Francis Chapman et de  
Isabella-Elizabeth née Finney, à Wadhurst

Comme témoins : 1. Charles Vallotton, secrétaire, à Lausanne  
2. Ami Raymond, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24 juillet 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf octobre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

- Promesse de la fiancée.
- Actes de naissance des fiancés.
- Certificats de capacité.
- Acte de publication de mariage à Lausanne.
- Autorisation du Conseil d'Etat.
- Permis de mariage du Département de Justice et Police.
- Engagement à mariage religieux.

Communiqué

Les époux :

M<sup>rs</sup> C. Carolou  
May Carolou

Les témoins :

Raymond Ami  
Chr. Vallotton

L'officier de l'état civil :

Fuerd

N<sup>o</sup> 435  
Ferret  
Cart

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ferret, Robert - Charles

célibataire

originaire del Châtelard

domicilié à

Lausanne

né à

Ferret

le dix-huit novembre

mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de

Joseph - Gustave Ferret, décédé

et de

Elise Marie née Schenk, à Lausanne

2. Cart, Emma

célibataire

ménagère

originaire de Givery et du Lieu

domiciliée à

Lausanne

née à

Givery

le quatre décembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de

Jules - Henri - Frédéric Cart, agriculteur

et de

Lié - Constance née Pittet, à Givery

Comme témoins :

1. Henri Cart, conducteur P. L., à Lausanne

2. Louise Cart, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, au Châtelard, à Givery et au Lieu, le 14 septembre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix octobre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des mariages à Lausanne, Le Châtelard, Givery et Le Lieu.

Les époux :

Robert Cart  
Emma Cart

Les témoins :

Henri Cart  
Louise Cart

Communiqué à l'état civil de Montreux, de Grancy et du Lieu.

L'officier de l'état civil :

Mucel

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 436  
Dietiker  
et  
Conrad

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dietiker, Emil-Frédéric

célibataire

commis aux C. F. F.

originaire de Thalheim (Argovie) domicilié à  
Lausanne né à

Lausanne le vingt-six décembre

mil huit cent soixante-neuf fils de

Jean-Frédéric Dietiker et de

Marguerite née Bach, les deux décédés

2. Conrad, Adèle-Emma

célibataire

originaire de Nods (Bienne) domiciliée à

Lausanne née à

Nods le vingt-cinq janvier

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Hustin Conrad, décédé et de

Adèle-Sophie née Conrad, à Nods

Comme témoins :

1. Mathieu Dalmas, cuisinier, à Lausanne
2. Lina Dalmas, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à Thalheim et à  
Nods, le 5 septembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze octobre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Thalheim et Nods.  
Pour l'acte de naissance du fiancé, voir  
vol. 11, fol. 227.

Les époux :

E. Dietiker

Adèle Dietiker

Les témoins :

Mathieu Dalmas

Lina Dalmas

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Thalheim  
et de Nods.

N<sup>o</sup> 437  
Crausaz  
Porchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crausaz, Victor-Emmanuel  
veuf de Adélaïde née Porchet, déc. le 20 juin 1913  
cafetier  
originaire de Frey domicilié à  
Lausanne né à  
Granges le trois avril  
mil huit cent soixante fils de  
Jeanne Crausaz et de  
Marie-Louise née Jordan, les deux décédés.

2. Porchet, Marie  
célibataire  
ménagère  
originaire de Corcelles-le-Jorat domiciliée à  
Lausanne née à  
Marnand le vingt-huit mars  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
Jean-Daniel Porchet et de  
Louise née Courmin, les deux décédés.

Comme témoins :  
1. Charles Gétaz, sous-secrétaire municipal, à Lausanne  
2. Henri Michod, huissier municipal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Frey, le 18, et à  
Corcelles-le-Jorat, le 19 septembre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze octobre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
acte de décès de la première femme  
du fiancé.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Frey et Corcelles-le-  
Jorat.

Les époux :

Victor Crausaz  
Marie Crausaz

Les témoins :

Gétaz  
H. Michod

L'officier de l'état civil :

Guet

Communiqué à l'état civil de Frey  
et de Corcelles-le-Jorat, à Repray.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 438  
Ries  
et  
Boray

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Ries, Ami-Alfred**  
célibataire  
chauffeur  
originaire de **Staffelbach (Argovie)** domicilié à  
**Lausanne** né à  
**Nyon** le **vingt septembre**  
**mil huit cent quatre-vingt-quatre** fils de  
**Charles Ries, décédé** et de  
**Anna-Berthe Hoyt, à Lausanne**

2. **Boray, Odile**  
célibataire  
cuisinière  
originaire de **Ursins et Chanéaz** domiciliée à  
**Lausanne** née à  
**Ursins** le **quinze mars**  
**mil huit cent quatre-vingt-six** fille de  
**Marie Boray, à Lausanne** et de

Comme témoins : 1. **David-Edmond Guilloud, manoeuvre, à Lausanne**  
2. **Adolphe Ries, peintre en bâtiments, à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, le 26, à Staffelbach et à Ursins, le 28, à Chanéaz, le 29 septembre 1914**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le **quinze octobre mil neuf cent quatorze**

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à **Lausanne, Staffelbach, Ursins et Chanéaz**.

## Les époux :

**Ami Ries.**  
**Odile Ries**

## Les témoins :

**E. Guilloud**  
**A. Ries**

L'officier de l'état civil :

**Fruet**

Communiqué à l'état civil de **Staffelbach, d'Ursins et de Molendin, à Donneloye**.



No 439  
Rüesli  
et  
Parisod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rüesli, Georges - Edouard  
 célibataire  
 électricien  
 originaire de Langnau (Bern) domicilié à  
Lausanne né à  
Pienna le quatorze octobre  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Jules - Edouard Rüesli, décédé et de  
Marie - Mathilde née Deroche, à Lausanne

2. Parisod, Marie - Elise  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Villetta et de Lutry domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le huit septembre  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Monsi - Louis Parisod, décédé et de  
Marie - Fanny née Giron, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Edouard Rüesli, mécanicien, à Lausanne  
 2. Charles Parisod, peintre d'enseignes, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Langnau, Lutry et Villette, le 7 septembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze octobre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
 Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne, Langnau, Lutry et Villette

Les époux :  
Georges Rüesli  
Marie Rüesli

Les témoins :  
Ch. Parisod  
Edouard Rüesli

Communiqué à l'état civil de Langnau, de Lutry et de Cully.

L'officier de l'état civil :  
Fucini

No 440  
Cérésole  
De Mestral

Par décision du 28 mars 1946  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens que la femme est ori-  
ginnaire non seulement de  
Berne, Lausanne, Aubonne,  
Mont-Rolle et Lavigny, mais  
encore de Essertines/Rolle

Lausanne le 3 avril 1946  
L'officier de l'état civil:

copie à Berne, Aubonne, Rolle,  
Yverdon, Yvonand, Gilly et Vevey

167  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Cérésole, Adrien - Hubert - Eugène  
veuf de Hélène née Bauerud, dès le 10 octobre 1913  
agriculteur  
originaire de Vevey  
Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le dix-neuf mai  
mil huit cent septante-sept  
Paul-Jacob Cérésole et de  
Emma-Emilie née Secretan, les deux décédés

2. De Mestral, Sophie-Lara  
célibataire  
originaire de Berne, Lausanne, Aubonne, Mont-le-Grand et Lavi-domiciliée à  
Vulliamoz et Essertines/Rolle née à  
Chardonnay/Roye le trente juillet  
mil huit cent quatre-vingt-cinq  
Henri-Georges-Charles De Mestral, propriétaire et de  
Emilie-Alice née Grenier, les deux à Vulliamoz

Comme témoins :  
1. Henri De Mestral, propriétaire, à Vulliamoz  
2. Bernard De Mestral, officier icuyer, à Thoiry

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Vevey, Borne, Au-  
bonne, Mont-le-Grand et Lavigny, le 10, à Vulliamoz, le 11  
septembre 1944

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze octobre mil neuf cent quarante

Pièces déposées :  
Promesse de mariage du fiancé.  
Acte de naissance de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Vevey, Berne, Aubonne, Mont-le-Grand,  
Lavigny et Vulliamoz.  
Table d'acte de naissance du fiancé, voir vol.  
2, fol. 256.  
Copie l'acte de décès de la première femme du  
fiancé, voir vol. 44, fol. 26.  
Communiqué à l'état civil de Vevey, de  
Berne, d'Aubonne, de Rolle, de Yverdon,  
Yvonand et de Collombey, à Vulliamoz.

Les époux :  
M. Cérésole  
Sophie Cérésole  
Les témoins :  
H. De Mestral  
Bernard de Mestral  
L'officier de l'état civil :  
Guerel

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

No 441  
Mignot  
et  
Brüllmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mignot, Paul-Louis-Auguste  
célibataire  
forain  
originaire de Pully domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le douze octobre  
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Henri-Marc-Louis Mignot, 'décédé' et de  
Henriette-Louis-Augustine Gondillon née Paquier, à Lausanne

2. Brüllmann, Marie-Jeanne  
célibataire  
tailleur pour hommes  
originaire de Hemmerweil et Rändlisberg (Thurgovie) domiciliée à  
Lausanne née à  
Chailly / Lausanne le vingt-cinq février  
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Jean-François Brüllmann, jardinier et de  
Pera née Würgler, sa femme, à Chailly / Lausanne

Comme témoins :  
1. Ernest Meillard, coiffeur, à Lausanne  
2. Auguste Barbey, serrurier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Pully, le 25, à  
Hemmerweil et à Rändlisberg, le 26 septembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze octobre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Acte de naissance de fiancé.  
Actes de publication des mariages à Lausanne,  
Pully, Hemmerweil et Rändlisberg.  
Copie de l'acte de naissance de la fiancée,  
voir vol. 20, fol. 49.

Les époux :

Paul Mignot  
Jeanne Mignot

Les témoins :

Ernest Meillard  
Auguste Barbey

L'officier de l'état civil :

Guod

Communiqué à l'état civil de Romanel,  
à Pully, de Hemmerweil et de Rändlisberg.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 442  
 Meystre  
 Santschi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meystre, Albert-Louis

célibataire

seruier

originaire de Thierrens domicilié à

Lausanne né à

St<sup>e</sup> Croix le douze mars

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Friedrich Meystre, chauffeur et de

Anna-Marie née Ghoux, à Lausanne

2. Santschi, Rosa

célibataire

femme de chambre

originaire de Sigriswil (Berne) domiciliée à

Pienne née à

Pictelen (Berne) le vingt-deux avril

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Christian Santschi, employé C.F.F., à Pienne et de

Rosette née Aebischer, veidée

Comme témoins :

1. Edouard Meystre, employé de magasin, à Lausanne

2. Louis Pénoveyre, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sigriswil et Pienne, le 26,  
 à Thierrens, le 27 septembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze octobre mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Promesse de mariage de la fiancée.

Actes de naissance des fiancés.

Consentement du père de la fiancée.

Acte de décès de sa mère.

Actes de publication de mariage à Lausanne, Sigriswil, Pienne et Thierrens.

Communiqué à l'état civil de Sigriswil, de Pienne et de St<sup>e</sup> Croix.

## Les époux :

Meystre Albert

Rosa Meystre

## Les témoins :

E. Meystre

L. Pénoveyre

L'officier de l'état civil :

Juret

N<sup>o</sup> 443  
Delay  
Porchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delay, Albert - François  
célibataire  
instituteur  
originaire de Provence domicilié à  
Villeneuve né à  
Ste Croix le quinze juillet  
mil huit cent quarante-quatre fils de  
Arthur Delay, mécanicien - menteur et de  
Louise nie Dubois, à Ste Croix

2. Porchet, Marguerite  
célibataire  
originaire de Corcelles-le-Bas domiciliée à  
aux Croixtes / Epalinges née à  
Epalinges le huit décembre  
mil huit cent quatre-vingt-un fille de  
Jean-Louis Porchet, agriculteur et de  
Hortense nie Lademann, aux Croixtes

Comme témoins :  
1. Henri Porchet, cafetier, à Lausanne  
2. Auguste Porchet, agriculteur, Les Croixtes

Les publications ont eu lieu à Villeneuve, le 14, à Provence et à Lau-  
sanne, le 15, à Corcelles-le-Bas, le 16 août, à Epalinges, le  
12 septembre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize octobre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de Villeneuve

Les époux :  
Albert Delay  
Marguerite Delay

Les témoins :  
Aug. Porchet  
Henri Porchet

Communiqué à l'état civil de Provence,  
de Villeneuve, de Corcelles-le-Bas, à  
Lopraz, et d'Epalinges.

L'officier de l'état civil :  
Fucel

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 444  
 Bolomey  
 et  
 Sommer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bolomey, Auguste-Alfred

célibataire

menuisier

originaire de Savigny et Forel

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le quinze septembre

mil huit cent quatre-vingt-onze

fils de

Auguste Bolomey, décédé

et de

Robine Discretis veuve Wengler, à Lausanne

2. Sommer, Marthe-Jeanne

célibataire

cuinière

originaire de Cottens

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le six septembre

mil huit cent quatre-vingt-treize

fille de

François-Joëls Sommer

et de

Jeanne-Josèphe veuve Méroz, sans domicile connu

Comme témoins :

1. Robert Discretis, menuisier, à Lausanne

2. Charles Gétaz, vau-secrétaire municipal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1<sup>er</sup>, à Savigny, le 2, à Forel et à Cottens, le 4 octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept octobre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne, Savigny, Forel et Cottens.

Les époux :

Alfred Bolomey  
 Marthe Bolomey.

Les témoins :

Robert Discretis  
 Charles Gétaz

Communiqué à l'état civil de Savigny, de Forel et de Genay.

L'officier de l'état civil :

Fucel

N<sup>o</sup> 445  
Cossy  
Griottier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cossy, Natus - Emile  
célibataire  
imprimé  
originaire de Puidoux domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le six septembre  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
François-Louis Cossy, employé aux Télégraphes et de  
Elise née Pache, à Lausanne

2. Griottier, Reine - Bathé-adèle  
célibataire  
lingère  
originaire de Mey et de Pizy domiciliée à  
Lausanne née à  
au Mont / Lausanne le dix-sept février  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Louis-Vules Griottier et de  
Sylvie née Desarzens, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Louis Cossy, manoeuvre, à Lausanne  
2. Eduard Portaz, curier de ville, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Puidoux et à  
Mey, le 28, à Pizy, le 29 août 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept octobre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Puidoux, Mey et Pizy.

Les époux :  
Cossy  
Reine Cossy

Les témoins :  
L. Portaz  
Ed. Portaz

Communiqué à l'état civil de St-Jacques  
à Chablais, de Coppet et de Glérol.

L'officier de l'état civil :  
Fuerst

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No. 446  
Fogelweid  
et  
Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fogelweid, Charles - Emile  
veuf de Marie - Angèle Pignat, dès le 11 mars 1914  
employé aux chemins de fer électriques veveysans  
originaire de Roche domicilié à  
Vevey né à  
Roche le quatre septembre  
mil huit cent soixante - cinq fils de  
Abraham - François Fogelweid et de  
Julienne - Marguerite Burret, décédés

2. Favre, Ida  
célibataire  
journalière  
originaire de Thierrens domiciliée à  
Lausanne née à  
Thierrens le quatorze décembre  
mil huit cent septante - huit fille de  
François Favre, décédé et de  
Jeanne - Marguerite Cackin, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Ulysse Favre, conducteur de voirie, à Lausanne  
2. Gustave Cuérol, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Vevey, le 25, à Lausanne, le 26, à  
Roche et à Thierrens, le 27 septembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt - deux octobre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de Vevey.

Les époux :  
Emile Fogelweid  
Ida Fogelweid

Les témoins :  
Ulysse Favre  
Gustave Cuérol

Communiqué à l'état civil de Villeneuve,  
de Vevey et de St Cierges.

L'officier de l'état civil :  
Favre



N<sup>o</sup> 447  
 Stellmacher  
 et  
 Gleyre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stellmacher, Hermann  
 célibataire  
 coiffeur  
 originaire de Breslau (Prusse) domicilié à  
Lausanne né à  
Zürich le huit novembre  
 mil huit cent quatre-vingt-deux fils de  
Hermann-Joseph Stellmacher et de  
Julie née Heeren, les deux décédés

2. Gleyre, Julia-Mélanie  
 célibataire  
 philatériste  
 originaire de Chevilly et Conroy domiciliée à  
Lausanne née à  
Conroy le seize juillet  
 mil huit cent quatre-vingt-un fille de  
Louis Gleyre et de  
Emilie née Morgenroth, les deux décédés

Comme témoins :  
 1. Gustave Cuiérel, jardinier, à Lausanne  
 2. Dominique Rosso, technicien, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Chevilly, le 22, à  
Conroy, le 22 et à Breslau, le 27 juillet 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux octobre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Chevilly, Conroy et Breslau.  
 Certificat de capacité du fiancé.  
 Autorisation du Conseil d'Etat.  
 Permis de mariage du Département de Justice  
 et Police.

Les époux :

H. Stellmacher  
Julia Stellmacher

Les témoins :

Gustave Cuiérel  
D. Rosso

L'officier de l'état civil :

Fucal

Communiqué à l'état civil de Lausanne  
 et de Conroy, ainsi qu'à la Chancellerie  
 d'Etat, à Lausanne.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 448  
Faillens  
et  
Jaccard

N. 1-137

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Faillens, Ernest - Charles  
célibataire  
contrôleur aux F-I  
originaire de Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-six mai  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Jean - Emile Faillens, jardinier et de  
Marie née Marguet, à Lausanne

2. Jaccard, Alice  
célibataire  
ménagère  
originaire de Montaubion - Chardonney et Villars - Fiercelin domiciliée à  
Villars - Mendraz née à  
Chardonney le quinze septembre  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Louis Jaccard, charbonnier et de  
Jenny née Lechaire, à Villars - Mendraz

Comme témoins :  
1. Ernest Cornamusaz, huissier - concierge, à Lausanne  
2. Emile Faillens, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1<sup>er</sup>, à Montaubion - Chardonney  
Villars - Fiercelin et Villars - Mendraz, le 2 octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux octobre mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Promesse de mariage du fiancé  
Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Montaubion - Chardonney, Villars - Fiercelin et  
Villars - Mendraz.

## Les époux :

Faillens Ernest  
Alice Jaccard

## Les témoins :

E. Cornamusaz.  
Emile Faillens

L'officier de l'état civil :

Jaccard

Communiqué à l'état civil de St-Croix  
et de Botterens, à Poliez-le-Grand.

N<sup>o</sup> 449  
Wagnière  
et  
Ruchonnet

**DIVORCE**

Mariage dissous par le divorce selon jugement du tribunal du district de Lausanne.

définitif et exécutoire dès le 17 janvier 1956

Lausanne, le 23 janvier 1956

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

Communiqué au Département de justice et police, à Lausanne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wagnière, Auguste - Charles  
cibataire  
agent de la sûreté  
originaire de Ruyres  
Lausanne domicilié à  
Renens né à  
le trente avril

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
Pierre - Charles Wagnière, chef vinteur C.F.F. et de  
Caroline - Françoise née Hoffler, à Lausanne

2. Ruchonnet, Marguerite  
cibataire  
couturière  
originaire de St Laphorin (Lavaux)  
Lausanne - Ouchy domiciliée à  
Lausanne née à  
le trois janvier

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Eugène Ruchonnet, décédé et de  
Marie née Brun - Gallo dit Lencore, à Ouchy

Comme témoins :  
1. M<sup>me</sup> Elisa Meyer, ménagère, à Lausanne  
2. Emile Holzer, agent de la sûreté, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Ruyres, le 26, et à St Laphorin, le 28 septembre 1954.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux octobre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Ruyres et St Laphorin.

Les époux :  
*[Signature]*  
M. Wagnière

Les témoins :  
6 Meyer  
*[Signature]*

Communiqué à l'état civil de Fey et de St Laphorin, à Chablais.

L'officier de l'état civil :  
*[Signature]*

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 450  
Page  
et  
Dumont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Page, Edouard

célibataire

cocher

originaire de Le Saulgy (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à

Montagny-la-Ville (Fribourg) le cinq septembre  
mil huit cent septante-six fils de

Modeste Page et de

Fanchette née Chobaz, les deux décidés

2. Dumont, Marie-Agnès

célibataire

ménagère

originaire de Ponthaux (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à

Lichelles (Fribourg) le dix-sept mars  
mil-huit cent quatre-vingt-sept fille de

Maurice Dumont, agriculteur et de

Marie née Corninboeuf, à Lichelles

Comme témoins : 1. Prosper Chaudonnens, garçon de pharmacie, à Lausanne  
2. Ernest Corninboeuf, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Le Saulgy, le 1<sup>er</sup>, à  
Ponthaux, le 2 octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux octobre mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Le Saulgy et Ponthaux.

## Les époux :

Edouard Page  
Marie-Agnès Page

## Les témoins :

Prosper Chaudonnens  
Ernest Corninboeuf

L'officier de l'état civil :

Furet

Communiqué à l'état civil de Lirioz  
et de Ponthaux.

N<sup>o</sup> 451  
Piquet  
et  
Fontannaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piquet, Henri - Edmond  
célibataire  
professeur  
originaire de Chenit domicilié à  
Lausanne né à  
au Solliat le vingt-quatre janvier  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Emile - Henri Piquet, décédé et de  
Elin - Lina née Reymond, au Sentier

2. Fontannaz, Marguerite - Blanche  
célibataire  
institutrice  
originaire de Bettens et Daillem domiciliée à  
Lausanne née à  
Essonay le quinze décembre  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
Ulysse - Marc - François Fontannaz, décédé et de  
Louise - Sophie née Enring, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Henri Rouant, concierge, à Lausanne  
2. François Perblanc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, au Sentier, au Prassus,  
à Bettens et à Daillem, le 13 juillet 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux octobre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées:  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Le Sentier, Le Prassus, Bettens et  
Daillem.

Les époux :  
Edm. Piquet  
M. Piquet

Les témoins :  
Perblanc  
Rouant

Communiqué à l'état civil du Sentier et  
de Daillem.

L'officier de l'état civil :  
H. Lichart

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 452  
Savary  
et  
Fornachon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Savary, Joseph  
célibataire  
menuisier - parqueteur  
originaire de Sâles (Gruyères), Fribourg domicilié à  
Lausanne né à  
au Tronchet & Grandvoix le treize mai  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Claude-Joseph-Félicien Savary, décédé et de  
Marie-Caroline née Divard, à Sâles.

2. Fornachon, Jeanne  
célibataire  
femme de chambre  
originaire de Pexux et Neuchâtel domiciliée à  
Lausanne née à  
Gorgier (Neuchâtel) le onze décembre  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Auguste Fornachon, décédé et de  
Marie-Elise née Barret, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Marcel Fornachon, brasseur, à Lausanne  
2. Henri Cucherod, brigadier de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à Sâles, le 4, à  
Neuchâtel, le 5, et à Pexux, le 6 octobre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois octobre mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Sâles, Neuchâtel et Pexux.

## Les époux :

Savary Joseph  
Jeanne Savary

## Les témoins :

Marcel Fornachon  
Henri Cucherod

L'officier de l'état civil :

Furet

Communiqué à l'état civil de Sâles,  
de Neuchâtel et de Pexux.

N<sup>o</sup> 453  
 Allasia  
 Zumbunnen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Allasia, Henri-Robert

célibataire

employé de commerce

originaire de Trazzo (Novare), Italie domicilié à

Lausanne né à

Echallens le douze juin

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Auguste-Antoine-Félix Allasia et de

Marie née Nicod, les deux décédés

2. Zumbunnen née Borgatta, Emma-Clémentine,

veuve de Jean-Louis Zumbunnen, dès le 15

mars 1912

originaire de Zweisimmen (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-sept juillet

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Grégoire Borgatta, entrepreneur de menuiserie, à Lausanne et de

Clémentine née Bonfantini, décédée

Comme témoins : 1. Charles Borgatta, menuisier, à Lausanne

2. Alfred Allasia, négociant, à Echallens

Les publications ont eu lieu à Zweisimmen, le 4, à Trazzo, le 13, et à

Lausanne, le 29 septembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois octobre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Acte de décès du premier mari de la fiancée.

Actes de publication de mariage à Zweisimmen, Trazzo (avec certificats de capacité) et

Lausanne.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Permis de mariage du Département de Justice et Police.

Communiqué à l'état civil de Zweisimmen

et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

H. Allasia  
 Emma Allasia

Les témoins :

Charles Borgatta  
 A. Allasia

L'officier de l'état civil :

Juchat

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 454  
Andronicoff  
Matchabeli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Andronicoff, Constantin  
célibataire  
professeur  
originaire de Katcheti (Fiflis), Russie domicilié à  
Lausanne né à  
Katcheti le vingt juillet  
mil huit cent septante-huit fils de  
Emmanouille-Donikovitch Andronicoff, professeur et de  
Féronie-Ivanovna nie Vatchnadze, à Katcheti

2. Matchabeli, Nina  
célibataire  
originaire de Dissoy (Fiflis), Russie domiciliée à  
Lausanne née à  
Dissoy le onze juin  
mil huit cent quatre-vingt-un fille de  
Grégoire-Mikhailovitch Matchabeli, docteur et de  
Elisabeth-Alexandrina nie Tcherkheoff, à Fiflis

Comme témoins : } 1. Constantin Pejevallinsky, maître de pension, à Lausanne  
2. François Gambano, Ruimia, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1<sup>er</sup> octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre octobre mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Pièce tenant lieu d'acte de naissance pour le fiancé.  
Acte de naissance de la fiancée, avec traduction.  
Acte de publication de mariage à Lausanne.  
Certificat de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de l'Intérieur et de la Police.  
Engagement à mariage religieux.  
Communiqué

## Les époux :

Konstantin Andronicoff  
Nina Andronicoff

## Les témoins :

C. Pejevallinsky  
Gambano

L'officier de l'état civil :  
Fucal



N<sup>o</sup> 455  
Chevallaz  
Feil

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevallaz, Hugo-Alexis-Charles

célibataire

fabricant

originaire de Montherod domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-six mars

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Charles-Basile Chevallaz, fabricant

et de

Louise-Sophie née Céro, à Lausanne

2. Feil, Emma

célibataire

originaire de Deggingen (Wurtemberg) domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-quatre mars

mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de

Hubs-Louis-Matthieu Feil, horloger

et de

Emma née Kästli, à Lausanne

Comme témoins :

1. Louis Feil, horloger, à Lausanne

2. Georges Chevallaz, professeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Montherod, le 26, à Deggingen, le 28 septembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six octobre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Montherod et Deggingen.  
Certificat de capacité de la fiancée.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

H. A. Chevallaz  
Emma Chevallaz

Les témoins :

Louis Feil  
Georges Chevallaz

L'officier de l'état civil :

Fruet

Communiqué à l'état civil de Givrol et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 456  
 Jaccottet  
 et  
 Roulin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaccottet, Léon-Pierre-Samuel

célibataire

professeur

originaire de Echallens

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le six avril

mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de

Jean-Samuel Jaccottet, décédé

et de

Marie-Ernestine née Keyroud, à Lausanne

2. Roulin, Marthe-Henriette

célibataire

institutrice

originaire de Provence

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-six mars

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de

Frédéric-Ferdinand Roulin, décédé

et de

Emma-Arèle née Gaille, à Lausanne

Comme témoins :

1. Alfred Roulin, professeur, à Lausanne

2. Félix Gattolliat, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30, à Echallens, le 31 juillet, et à Provence, le 1<sup>er</sup> août 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six octobre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication des mariages à Lausanne, Echallens et Provence.

Les époux :

Léon Jaccottet  
 Marthe Jaccottet

Les témoins :

Alfred Roulin  
 F. Gattolliat

Communiqué à l'état civil d'Echallens et de Provence.

L'officier de l'état civil :

Jacod

N<sup>o</sup> 457  
 Rouiller  
 et  
 Wannaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rouiller, Lucien  
 célibataire  
 chauffeur  
 originaire de St-Sulpice et La Côte-aux-Fées (Neuchâtel) domicilié à  
 Lausanne né à  
 Lausanne le dix-sept juin  
 mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
 Auguste-Louis-Samuel Rouiller, décédé et de  
 Cécilienne-Rosalie née Desvignes, à Lausanne

2. Wannaz, Ida  
 célibataire  
 repasseuse  
 originaire de Epesses et Lutry domiciliée à  
 Lutry née à  
 Lutry le quatorze mars  
 mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
 Auguste Wannaz, vigneron et de  
 Lydie née Aigroz, à Lutry

Comme témoins :  
 1. Adolphe Gantion, huissier, à Lausanne  
 2. Louis Pénereyre, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à St-Sulpice et à La Côte-aux-Fées, le 12, à Epesses et à Lutry, le 13 octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept octobre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne, St-Sulpice, La Côte-aux-Fées, Epesses et Lutry.

Les époux :

L. Rouiller  
 Ida Rouiller

Les témoins :

Gantion  
 Pénereyre

L'officier de l'état civil :

Fuerst

Communiqué à l'état civil de St-Sulpice de La Côte-aux-Fées, de Cully et de Lutry.

N<sup>o</sup> 457  
 Rouiller  
 et  
 Wannaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rouiller, Lucien  
 célibataire  
 chauffeur  
 originaire de St-Sulpice et La Côte-aux-Fées (Neuchâtel) domicilié à  
 Lausanne né à  
 Lausanne le dix-sept juin  
 mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
 Auguste-Louis-Samuel Rouiller, décédé et de  
 Cécilienne-Rosalie née Desvignes, à Lausanne

2. Wannaz, Ida  
 célibataire  
 repasseuse  
 originaire de Epesses et Lutry domiciliée à  
 Lutry née à  
 Lutry le quatorze mars  
 mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
 Auguste Wannaz, vigneron et de  
 Lydie née Aigroz, à Lutry

Comme témoins :  
 1. Adolphe Gantier, huissier, à Lausanne  
 2. Louis Pénereyre, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à St-Sulpice et à La Côte-aux-Fées, le 12, à Epesses et à Lutry, le 13 octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept octobre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne, St-Sulpice, La Côte-aux-Fées, Epesses et Lutry.

Les époux :

Rouiller  
 Ida Rouiller


Les témoins :

Gantier  
 Pénereyre

L'officier de l'état civil :

Fuerst

Communiqué à l'état civil de St-Sulpice de La Côte-aux-Fées, de Cully et de Lutry.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>E y o u x</u>				<u>E y o u x e s</u>		
Alasia,	Henri-Robert	Italie	346	Abühli,	Emilie	Suisse	271
Allmann,	Charles-Adolphe	Suisse	198	Aemmer,	Anna	"	360
Amanduz,	Frederic-Charles	"	214	Aeschbacher,	Bertha	"	31
Andronicos,	Georg-Bambin	Russie	387	Affolter,	Marie	"	284
Anex,	Charles-François	Suisse	30	Amy-nee	Burnier, Helene-Josephine	"	75
Ayrosoli,	Giorganni	Italie	15	Angiono	Tranjin, Emolina-Eya	Italie	323
Araz,	Leonhard	Hesse	150	Ansermot,	Agrie-Louise	Suisse	321
Aviolat,	Albert-Henri	Suisse	44	Ayrosolosordo,	Helene	Russie	165
id.	Charles-Henri	"	314	Arbenz,	Margaret-Nora dite Daisy	"	14
				Aubert,	Jeanne-Horberse	Suisse	154
				Audemars,	Habette-Edelvine	"	186
<p>de nationalite suisse par le N° 457 de l'ann. 114.          qui suite se trouve dans le N° 41, recommencant par le N° 458          Un double du present registre a été remis au Département          de Justice et Police, conformément à la loi          des que nous verifions.          Lausanne le 26 octobre 114. L'officier de l'état civil:</p>							
							

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
I  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>E</u>				<u>E</u>		
Baer, Charles-Arthur		Suisse	324	Badoux, Alice-Léa		Suisse	6
Balsiger, Alfred		"	366	Bajoulet nee Poucon, Marie-Constantine		Suisse	30
Bänziger, Alfred-Henri	Wilhelm	"	44	Bally, Léonie-Arnette		Suisse	54
Barbey, Jules-Constantin		"	320	Balsiger, Marie-Elisabeth		"	243
Bardet, Edmond-Alfred		"	311	Barbezat, Louise-Alice		"	116
Balard, Louis-Charles		"	208	Bardet, Laura-Lila		"	16
Baudin, Louis-Frédéric		"	211	Barman, Marie-Louise		"	21
Baudois, Henri-Julien		"	138	id. Marie-Alice		"	171
Baumgartner, Johann		"	268	Baronne, Constantine-Sophie dite Victorine		Suisse	179
Bayard, Pierre-Frédéric		"	136	Barrand, Hélène		Suisse	256
Bayle, Frédéric dit Ferdinand		"	339	Barraud, Jeanne		"	101
Becker, Edmond		"	151	Baumgartner, Jeanne		"	95
Benjamin, Benjamin-Abraham	Grèce		263	Baur, Marie		"	71
Berenguer Brosela, José	Espagne		198	Bays, Rosa-Laurette		"	183
Berney, Charles-Louis-Eugène	Suisse		162	Benjamin, Poudoun-Gracia		Grèce	263
Berseth, Ulysse-Auguste	"		239	Berger, Blanche-Hélène		Suisse	270
Bertoldo, Carlo-Lorenzo	Italie		59	Bernann, Hedwig		Prusse	144
Berançon, Marcel-Eugène-Louis	Suisse		11	Bernard, Hélène-Julie		Suisse	111
Besson, Paul-Edgard	"		156	Bersier, Louise		"	281
Besuchet, Henri-Louis	"		11	Bérix, Fanny-Joséphine-Marie		"	373
Bezençon, Charles-Jules	"		43	Bellex, Emma		"	106
Bianchin, Giovanni-Battista	Italie		233	Bieng, Rosa		"	310
Bideau, Edmond-Louis	Suisse		247	Bielli, Carolina		Italie	10
Bidiville, Louis	"		257	Birchof, Olga		Suisse	287
Biedlingmair, Gottlob-Reinhold	"		180	Bize, Nadia-Louise		"	19
Bitterlin, Pierre-Paul	"		103	Bloch nee Ley, Julia-Alice		"	142
Blachek, Edouard	France		100	Boano, Regilda		Italie	117
Blanc, Paul-Louis	Suisse		144	Bobst, Marie		Suisse	130
id. Charles-Henri	"		326	Bolay, Rose-Marguerite		"	240
Bleuler, Arthur-Constant	Johannes		358	id. Marcelle-Hélène		"	305
Bochet, Fabien-Auguste	France		215	Bolle nee Moser, Anna-Louise		"	213
Boin, Florentin-Léon	"		321	Bonjour, Marie-Élie		"	271
Boizat, Albert	"		310	Bomesoy nee Dupont, Marie-Fanny dite Fanny		Suisse	244
Bolomey, Auguste-Alfred	Suisse		357	Bonvallat, Marie-Lina		Suisse	123
Bokani, Carlo-Ambrogio-Battorio	"		20	Borel-Jaquet, Parthe-Hélène		"	337
Bonfils, Arthur-Emile	Suisse		209	Borgatta, Emma-Clémentine		"	346
Bonjour, Charles-François	"		259	Bordeaud, Adèle-Louise		"	31
Bonzon, Emile	"		372	Borrand, Germaine-Charlotte		"	14
Bornand, Gaston-Félix	"		8	Borozdine, Olga		Russie	235
id. Jules-Alfred-Georges	"		284	Borrel, Angèle-Lucy-Audrée		Suisse	145
Bowquin, Henri-Louis	"		321	Boucon, Marie-Constantine		France	30
Bovet, Alexandre-Marie-François	"		167	Bourdillon, Marguerite-Thérèse		"	100
id. Gustave	"		312	Bovard nee Pétrix, Fanny-Joséphine		France	373

B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
Y  
X  
Z

**B**

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Eysouze</u>				<u>Eysouzes</u>		
Brailard	Ferdinand	Suisse	211	Bovay	Adèle	Suisse	381
Brenij	Hugo-Heinrad	"	225	Bovey	Alexandre-Berthe	"	210
Briol	Marc-Eugène	"	214	Bozzio-Brading	Luce-Christine	Italie	85
Bruggers	von der Feine	Altaie	147	Brailhard	Manche-Clarisse	Suisse	83
Brumschwig	Achilles	"	142	Braissant	Eugénie	"	267
Bugnon	Edouard-Alfred	Suisse	337	Brandt dit Genein	Jeanne	"	115
Buermann	Charles-Albert	"	35	Braveschi	Maria	Italie	148
Burri	Frederic	"	341	Brelaz	Marguerite-Louise	Suisse	352
Büschi	Emile	"	361	Bretagne	Germaine-Maria-Lida	"	315
Bussel	Henri	"	213	Bringold	Julie-Camille	"	341
Buttin	Louis-Robert-Marius	"	215	Bron	Henrietta-Louisa	"	141
				Brühlmann	Maria-Jeanne	"	384
				Buchs	Sara-Louise	"	8
				Bühlmann	Maria-Louise	"	365
				Burnier	Hélène-Telephine	"	75
				Burri	Anna-Louise	"	132
				Buttel	Eugénie-Alice	France	272



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<b>E</b>				<b>E</b>		
Campiche, Maurice-Léon		Suisse	364	Cabrol, Marie-Emilie		France	293
Carolou, Laurentin		Suisse	377	Campiche, Eva-Marie-Julie		Suisse	373
Caspari, Charles de Georges		Suisse	148	Carcard, Marie-Celestine		"	17
Cécésole, Adrien-Fulbert-Eugène		"	283	Carl, Emma		"	371
Cevay, Pierre-Henri-Nicolas		"	311	Caspar, Hanna-Medwig		"	246
Chamay, Charles-Louis-François		France	286	Cattaneo, Giulia-Torhaha		Italie	20
Chamol, François-Henri-Léopold		"	237	Cavallotto, Maria-Tourenna		France	255
Champrenaud, Georges-Henri		Suisse	59	Cavin, Hélène		Suisse	119
Chappuis, Pierre-Louis		"	157	Chambaz, Lilli-Lina-Marguerite		"	109
Charrot, François		"	14	Chaplin, Grace-Gertrude-Elisabeth		"	110
Chautems, Paul		"	243	Chapman, Amy		Angleterre	377
Chevalier, Alexis-Fules		"	61	Charlon, Sophie		Suisse	129
id. Henri-Emile		"	74	Chautems, Emma		"	202
Chevallaz, Georges-Marc		"	102	Chavan, Marie-Augustine		"	77
id. Hugo-Alexis-Charles		"	348	Checpillod, Louise		"	145
Chinea, Albino		Italie	151	Chevalier, Marie-Louise		"	187
Cilloni, Renato		"	354	Chevalier, Hélène		"	343
Clot, Charles		Suisse	146	Chofflon, Marie-Féronique		"	309
id. Marcel-Jubaye		"	280	Clément, Caroline-Aline		"	25
Coderet, Fernand-Fébor		"	361	id. Jeanne-Marguerite		"	59
Collard, Sidore-Alfred		"	29	Clere, Augustine-Léonore		"	246
Combet, Alfred		"	217	Cloux, Marie-Ferny		"	256
Corte, Pietro-Antonio		Italie	353	Comino, Marie-Madeleine		Italie	173
Cothier, Emile		Suisse	66	Conrad, Adèle-Emma		Suisse	379
id. Louis		"	90	Conus, Marie-Madeleine		"	372
Cortopassi, Romeo-Estare		Italie	255	Cornut, Elie		"	226
Cossy, Marius-Emile		Suisse	388	Crozet, Lucile		"	57
Crausaz, Alois		"	368	Cruchon, Rose-Marguerite		"	208
id. Fébor-Emmanuel		"	380	Crécel, Hélène-Cécile		"	141
Créndel, William-Eugène		"	234	Cruchod, Rose-Elie		"	157
Créndoz, Ernest-Edgène		"	218				
Crénoud, Henri		"	282				
Cruchod, Gustave-Emile		"	146				

C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<b>E. J. N. O. U. X</b>				<b>E. J. N. O. U. S. E. S</b>		
Dal Molin	Léone	Italie	355	Debetaz	Alice	Suisse	37
Dayshin	Juliet-Louis	Suisse	113	id.	Jeanne	"	140
Debard	Paul	France	320	De Chazal	Sabine-Yvonne	Angleterre	266
Deck	Friedrich	Baden	45	Dégallier	Henriette	Suisse	11
Decker	Feldmar.	Suisse	153	de Long	née Debbwiller, Adèle	Hollande	331
Décoppet	Alexandre-Marius	"	316	Delavigne	Lucille	Suisse	70
Dégson	Henri-Hermann	"	305	De Westral	Johanne-Sara	"	383
de Keller	Gustave-Frédéric-Frangy	"	375	Demièce	Marie-Bernadette	"	280
Delat	Albert-François	"	386	Demont	Franceline-Henriette	"	361
Deléderray	Jaurie-Emile	"	114	Desarzens	Emma	"	175
Delhorbe	René-Frédéric	"	314	Deschamps	Jeanne-Suzanne	"	200
Della Santa	Filippo-Emmanuel	Américain	118	Dessieux	Suzanne-Pauline	"	330
Deller	François-Joseph-Casimir	"	224	Desponds	Rosa	"	135
Dehnatto	Raoul-Gustave	Suisse	37	Déraz	Louisa-Henriette	"	74
de Macedo e Faro	Henrique-Bernardino	"	255	Dellwiller	Adèle	Hollande	331
Desprez	Georges-Henri	Suisse	7	Deventer	Adèle-Aline	Suisse	76
Deriaz	Albert-Louis	"	56	Dévein	Jeanne	"	101
Desarzens	Henri-Louis	"	203	Dietrichweiser	Wilhelmine	"	374
Desmeules	Louis-Emile	"	334	Diggemann	Hedwig	"	336
Despont	Charles-Léon	"	2	Doménjoz	née Rochat, Caroline-Louise	"	204
Desponds	Jean-Charles	"	181	Donat	Pauline-Angélique-Marie	"	273
Déraz	Joseph	France	245	Drapet	Fanny-Julie	"	245
Devatid	Jean-Henri	Suisse	244	Dubois	Rose-Arnelie	"	304
Dieliker	Emile-Frédéric	"	379	Duciel	Anne-Louise-Germaine	"	251
Dizerens	William-Auguste	"	105	Dufaux	Jeanne-Blanche	"	62
id.	Emile-Gustave	"	335	Dumas	Marthe	France	284
Dizerens	Adolphe	"	231	Dumont	Marie-Agnès	Suisse	393
Dodny	Louis-Alfred	"	6	Dusserre	Fanny-Emma	"	27
Dordaz	Henri-Filypain	"	270	Dusserin	Marcelle-Eugénie	France	230
Dreifuss	Gustave	"	44	Dusport	Germaine-Julie-Louise	Suisse	22
Dubath	Albert-Edouard	"	272	id.	Marie-Fanny-Alice-Fanny	"	244
Dubois	Victor	"	340	Dusuis	Emma	"	58
Dustan	Alais-Edouard	"	182	id.	Alice-Jeanne	"	182
Dustraz	Marcel	"	26	id.	née Gausse, Julie-Habille	"	28
Dusuis	Charles	"	31	Dussuel	Jeanne-Elise	"	73
Dura	Charles-André-Pierre	Italie	173				
Dussuel	Gustave	Suisse	191				
Duruz	Henri-Louis	"	308				

D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Eysoux</u>				<u>Eysouzes</u>		
Eberli, Ulrich		Suisse	213	Eindiquet, née Pache, Alice Suzanne		Suisse	82
Egli, Robert-Emile		"	33	Este, Palmira-Caterina		Italie	15
Emerit, Francois		"	318	Ezloppret, Germaine-Paule		Suisse	217
Erni, Josef		"	80	Ethnoz, Paule-Louise		"	282
Eller, Paul-Albert		"	114				

E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<b>E</b>				<b>E</b>		
Falconnet	Adrien-Henri	Suisse	245	Favet	Marie-Emma	Suisse	181
Favre	Paul-Henri	"	24	Favre	Marie	"	240
id	Edouard-Henri-Louis	"	84	Favrat	Marguerite	"	13
id	Marie-Pierre-Etienne	"	326	Favre	Louise-Adeline	"	334
Felix	Henri-Alyste	"	86	id	Marie-Josephine-Fauline	"	364
Fink	Franz-Joseph	Autriche	278	id	Ida	"	384
Fitzgibbon	Henri-Nicholas	Irlande	114	Fayet	Fenny-Julie	"	344
Fisaktion	Osage	Suisse	212	Feil	Emma	Wurtemberg	398
Ferris	Raphael-Alfred-Jean-Baptiste	"	265	Fiorio	Maria-Francesca-Serolina	Italie	174
Fogelweid	Charles-Emile	Suisse	384	Fonlarnaz	Marguerite-Blanche	Suisse	314
Fontana	Albert	Italie	356	Fornica	Rebecca-Giuseppe-Maria	Italie	52
Fornara	Silvestre-Stefano	"	5	Fornachon	Therese	Suisse	315
Fornecod	Robert-Marie-André	"	11	Frank	Raisa	Russie	13
Fragniere	Eli-Leon	Suisse	325	Franz	Anna-Maria	Prusse	320
Fuhrmann	Gustave-Eugene	"	313	Fredes	Josephine-Cecile-Elisabeth	"	254
				Frite	Cecile	Suisse	114
				Fuchs	Blanche-Ida	"	231

F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>E</u>				<u>E</u>		
Gablin, Marcel-Lucien-Raymond			116	Galley, Louise-Alphonsine-Angelique			347
Gabutti, Carlo-Felice-Domenico			342	Gallo, Marianna-Magdalena		Italie	314
Gaillard, Auguste-Louis		Suisse	40	Gandes, Marthe-Elie		Suisse	205
Gailly, Marcel		"	158	Gare née Sewer, Louise-Marie-Julie			354
Gardiol, René-Lucien		"	202	Gandin, Germaine-Emma		Suisse	281
Gardin, Ulysse		"	11	Gauthier, Alice		"	156
Gavillet, Henri-Meli		"	54	Gavard, Emma-Josephine		France	262
id. Florian-Louis		"	117	Genicoud, Alice-Eugenie		Suisse	60
Genier, Jules-Alfred		"	98	Gentile, Catherine-Cecilia		Italie	131
Gecker, Frederic		"	172	Genton, Clara-Ada-Germaine dite Claire			146
Ghirlanda, Jules-François-Camille		"	370	Germain, Nina		Suisse	324
Giddey, Oscar		"	50	Gessenay, née Bucher, Bertha-Marie		"	164
Gilliard, François-Fernand		"	206	Gigante, née Florio, Maria-Francesca-Scipiona			174
Gillieron, Théodore		"	288	Gillieron, Marguerite		Suisse	277
Girardet, Louis-Henri-André		"	51	Girardet, Lucie-Julie		"	321
Gorjat, Paul-Auguste		"	189	id. Helène-Elise		"	250
Gothuey, Ernest-Alphonse		"	225	Girel, Blanche-Marie-Eugenie		France	312
Grandchamp, Samuel-Aimé-Lucien		"	126	Giroud, Marie-Louise		Suisse	214
Grandjean, Ernest		"	261	Gleyre, Julia-Melanie		"	311
Grosclaude, Marc		"	75	Grandjean, Blanche-Ida		"	63
Grote, Heinrich-Gustav		Prusse	166	id. - Perrenoux, Louise-Angèle		"	358
Gruzel, François		Suisse	224	Gritel, Jeanne-Alice		"	25
Guaracchi, Guglielmo-Lesore-Francesco		France	324	Grim, Adolphe		"	225
Guignard, David-Henri-Auguste			244	Griollier, Marthe-Caroline-Eugenie		"	368
Guilloud, Edmond-Louis		Suisse	188	id. Rosine-Berthe-Edèle		"	388
Guionnet, François		France	13	Grognoz, Marie-Josephine		"	353
Guissolan, Eugène-Jacques		Suisse	251	Grod (Rouy dit), Marie-Ludovine			5
Günter, Jules-François		"	65	Grosjean, Louis-Julie		"	13
Günther, Oswald-Karl-Franz			284	Groux, Lisette		"	113
				Gruaz, Laurence-Alice		"	211
				Guex, Jeanne-Rosalie		"	140
				id. Regina		"	224
				Guignel, Henriette		"	257
				Guillaume, Emma-Emilie		"	338
				Guillet,onique-Marguerite		"	325

G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Eysouse</u>				<u>Eysouwen</u>		
Häfner	Gustave-Oswald	Suisse	269	Hediger	née Händly, Katholie-Alphonse	Suisse	281
Häring	Albert	Saxe	71	Hegeltach	Marthe-Olga-Marguerite	Suisse	127
Harsch	Jean-Auguste	Suisse	107	Heine	Käthe	Suisse	47
Hauswirth	Kules-Paul	"	170	Henchoz	Marie-Aimée	Suisse	130
Hellerich	Lois-Henri-Alfred	"	367	Herrmann	Elise	"	114
Henchoz	David-Henri	"	62	Hedig	Lucie-Louise	"	65
Hennion	Armand-Louis-Elie	"	164	Hofer	Elie	"	33
Henry	Paul-Alfred	"	121	Hogues	Marguerite-Pauline-Louise	"	222
id.	Charles	"	306	Holzwarth	Marie-Friederike	Wurtemb.	96
Herrmann	Adrien-Kules	"	175	Huelin	Amélie-Esther	Suisse	122
Herrnsdorf	Oswald-Edouard	"	262	Huquenim	Marthe-Fanny-Marie	"	115
Hertzog	Fritz	"	124				
Hofer	Gottfried-Gottlieb	"	133				
Hochacher	Alfred	"	287				

H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Époux</u>				<u>Épouses</u>		
Jaccollet	Leon-Pierre-Samuel	Suisse	344	Jaccard	Olive	Suisse	341
Jäck	Kuler-Albert	"	245	Jaccoud	Fernande-Maria	"	38
Jaquenoud	Emile-Frédéric	"	206	id.	Berthe-Ida	"	216
Jaques	John	"	125	Jaccollet	Louise-Cécile	"	311
id.	William	"	40	Jan	Louise	"	203
Jaquier	Paul	"	101	Jaquenoud	Louise-Fanny	"	206
Jalon	Gustave	"	210	Jaques	Julie-Henriette	"	206
id.	Emile	"	277	Jaquier	Rose-Emma	"	114
Jeanjaquet	Paul	"	123	Jann	Maria-Kathilde	"	206
Jenni	Emile	"	55	Jankoden	Lina	"	151
Jmhof	Paul-Edouard	"	154	Jannella	Olivi-Philomène	Italie	351
Ingegnieros	José	Rep. Arg.	168	Johner	Maria-Emma	Suisse	167
Ingold	Louis-Allyse	Suisse	164	Domini née Gyronet	Maria-Louise	"	124
Jollien	Jean-Philippe	"	171	Joris	Clotilde-Stéphanie	"	170
Domini	Edouard	"	124	Jorand	Peter-Catharina	"	201
Jorvevel	Ami	"	120				
Jolterand	Alfred	"	373				
Jorser	Robert-Ernest	"	180				
Julien	Emile-Clement	France	354				

J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>E.oux</u>				<u>E.ouses</u>		
Kaiser, Fritz		Suisse	187	Kastner, Maria - Anna		Suisse	188
Kaplan, Alexandre		Russie	253	Krause, Maria		Allemagne	153
Kessler, Emile - Jacob		Suisse	267	Krieg, Elisabeth - Marie - Louise		Suisse	346
Kohli, Marcel - Auguste		"	128	Kronig, Clara		"	146
Kunz, Charles - Adrien		"	122	Kübli, Sophie		"	345
				Küsler, Marie - Léa		"	283
				Kurmann, Adélaïde - Philomène		"	1

K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Eroux</u>				<u>Erouses</u>		
Sachemmann	Eugène-Georges	Kurbent.	315	Sabare	Élie-Marguerite	France	86
Saussenburger	Paul-Frédéric	Suisse	298	Sacombe	Ellen-Fanny-Louise	Suisse	114
Savagno	Giuseppe-Pietro-Ernesto	"	3	Sambelet	Lucie	"	113
Savanchy	Henri-Louis	Suisse	332	Sambet	Alice-dite-Eugénie	"	115
id	Edouard	"	333	Saydu	Clélie-Amélie	"	178
id	John-Emil	"	357	Ségerel	née Germaine Fina	"	324
Sebert	Edgar-René	"	134	Sépar	Eugénie-Adolphe-Fernande	France	177
Sev	Eugène	"	152	Séquake	Mathilde	Suisse	7
Sienemann	Albert	Baden	97	Se Roi	Auguste-Léocadie	France	134
Sindhard	Konrad-Franz-Joseph	"	260	Sev	Anna	Suisse	218
Sistemann	Heinrich-Erich-Hellmuth	"	184	Sévy	Julia-Clie	"	112
Sjöf	Samuel	Suisse	143	Siard	Josephine	Italie	334
Sjöf	Henri	"	345	Sienqne	Helene	Suisse	303
Suginbühl	Godfried	"	274	Sironi	Amélie	Italie	215
				Sitoff	née Roos, Maria	Suisse	112

L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Epoux</u>				<u>Epouses</u>		
Maillard	Gustave	Suisse	114	Maendly	Marie-Elise	Suisse	257
Mani	Charles-David	"	228	Magnenat	Mathilde-Alme	"	252
Marchand	Nicolas-Marie-Henri	"	145	Maitte	Angèle-Leontine-Josephine	"	244
id.	Henri-Emile	"	221	Mändly	Mathalie-Alphonine	Suisse	241
Marchisio	Giuseppe-Barbato-Vincent	Italie	371	Manigley	Laure-Lina	"	257
Marandaz	Gustave	Suisse	45	Marchand	née Cherpillod, Louise	"	145
Marmond	Joseph-Aubaine	France	183	Marchis	Anna-Katharina	Suisse	166
Marignier	Julien-Alfred	Suisse	307	Marmissod	Albertine-Eugenie	Suisse	333
Martin	Louis-Charles-Fran	"	115	Marone	Marie-Arbanette	Italie	162
Mauricchi-Riore	Eugene-Seconde	Italie	85	Martin	Louise-Eugenie	Suisse	35
Masson	Eugene-Albert	Suisse	161	id.	Elie	"	317
Mathy	Fernand	"	81	Matkabeli	Mina	Russie	247
Mathieu	Louis-Albert-Emile	"	143	Mathy	Amelie-Georgine	Suisse	112
Mathyer	Wilhelm	"	87	id.	Marquerite-Maria-Beatha	"	326
Mathy	Gustave-Gabriel	"	242	id.	Dorel, Julie-Elie-Cama	"	223
Mayer	Norman-Edouard	"	266	Maurer	Anna-Elisabeth	"	143
Mayer	Edouard	"	46	id.	Marquerite	"	342
Mengoli	Enrico-Fortunato	Italie	48	Menthonnet	Augustine-Louise	"	164
Mecker	Ernst-Walter	Prusse	4	Mercier	Andree-Marie-Louise	"	254
Meroz	Paul-Jules	Suisse	111	Métraux	Elisa	"	139
Molle	Carl	Prusse	227	Michaud	Fanny-Albertine	"	276
Meylan	Eugene-Henri	Suisse	202	Miéville	Helene	"	261
id.	Edouard	"	256	Mimig	née Marbin, Louise-Eugenie	"	35
Meystre	Gustave-Charles	"	207	Molinari	Carmela	Italie	244
id.	Albert-Louis	"	385	Monnard	Lucile-Felicie	Suisse	221
Michoud	Marcel-Courbant	"	27	Monnay	Feronique-dite Julie	"	370
Mignot	Paul-Louis-Auguste	"	384	Monod	Marquerite-Louise-Felilde	"	128
Miniotti	Dominique-Ernest-Hubert	"	73	Mocillon	Josephine-Helene	"	24
Monthoux	Fernand-Edouard-Marie	"	132	Morier	Freida-Alice	"	103
Moore	Oray	Angleterre	112	Moschini	Marthe-Marie	"	160
Morier	Robert-Charles-Justin	Suisse	347	Moser	Anna-Louise	"	212
Morier-Cenoud	Louis	"	74	id.	Solanna	"	355
Mosca	Bernardo-Giacomo	Italie	147	Mottel	Renie-Louise-Fearme	"	144
Moser	Jean-Alfred	Suisse	324	Mottu	Julie-Celestine-Francoise	"	36
Mosimann	Charles-Albert	"	67	Moulin	Julia-Alme-Marquerite	"	84
Mottier	Jules-Henri	"	313	Müller	Maria-Emma	"	234
Moulin	Leon	France	144	id.	Lina-Lionie	"	316
Muquier	Aubaine-Louis	Suisse	140	id.	Barthe-Lora-Celavie	"	367
Müller	Albert-Louis	"	226	Musy	Emma-Bernadette	"	133
id.	Jean	"	238				
Musso	Grato-Giovanni-Lorenzo	Italie	52				

M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Eynoux</u>				<u>Eynowes</u>		
Bardin	Ernest	Suisse	145	Benenschwander	Denise	Suisse	245
Bico	César-Henri-Jean	Italie	25	Beysel	Bertha-Marie	"	247
Bicola	Fébor-Joseph	"	248	Börsperger	Marie-Alphonse	"	335
Nicolau	Stadimir	Autriche	72	Borzenko	Olga	Russie	J
Nicole	Paul-Henri	Suisse	276				
Nicolier	Paul-César	"	254				
Nocar	Johann	Bohème	24				

N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Oyroux</u>				<u>Oyroux</u>		
Olivier,	John-Edouard		Suite 163	Oeschger,	Maria		Suite 66
Oypliger,	Marc-Frédéric		16	Ovazza,	Mirella-Rosa-Fortunata		143
				Oveiney,	Maria-Laure		Suite 124

O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<b>E</b>				<b>E</b>		
Pache, Alphonse-Louis		Suisse	68	Pache, Alice-Suzanne		Suisse	82
id. Marie		"	78	id. Marie		"	318
id. Ernest		"	137	Pachoud, Marie-Margherite		"	252
id. Henri		"	348	Pahud, Elise-Marguerite		"	137
Page, Edouard		"	343	Panchaud, Fanny-Julie		"	125
Pahud, Amélie		"	135	Paquier, Louise-Fanny		"	340
Parpillon, Rodolphe		France	152	Paris, née Pache, Marie		"	318
Paschetto, Bartolomeo-Ferdinando-Franco		Italie	352	Parizod, Félicie		"	104
Pastore, Giacomo		Italie	220	id. Marie-Elise		"	382
Pedrolì, Angelo		"	154	Paschetto, née Liard, Josephine		Italie	334
Pernet, Charles-Louis-Horace		"	186	Pauli, Rosa-Louise		Suisse	356
Perret, Gustave-Carl		"	137	Penseyres, Marthe-Fidèle		"	108
id. Noël-Marcel		"	232	Périsol, née Cabrol, Marie-Emilie		France	243
id. Robert-Charles		"	378	Pernet, Angèle-Julie		Suisse	78
Perin, Jules-Edouard		"	200	Perin, Adrienne-Alice		"	46
Perinaz, Louis		"	365	id. Rosa-Suzanne-Marie		"	94
Perronchet, Lion-Arthur		"	246	Perinaz, Suzanne-Suzanne		"	212
Pethoud, Paul-Philippe		France	36	id. Marie-Elise		"	288
Petter, Henri		Suisse	376	Peter, Emma-Marguerite		"	92
Peytriquet, Paul-Constant		"	63	Pflüger, Suzanne-Louise		"	211
Pflüger, Karl-Wilhelm		"	211	Pichon, Adeline-Berthe-Emma		Italie	244
Piquet, Jules-Emile		"	341	Piquet, Louisa		"	217
id. Marcel-Ernest-Hyacinthe		"	362	id. Laurence-Claire-Rosine		"	224
id. Henri-Edmond		"	344	Pillet, Odie-Judith		"	18
Pitteloud, François-Bartolomey		"	176	id. Aubonne-Catharina		"	14
Pillet, Ernest-Dominique		"	17	id. Frederica-Adelaide-dite Lucienne		"	362
Porchet, Alfred		"	23	Piton, Marguerite-Emma		"	358
id. Louis-Julien		"	76	Plattner, Louis		"	288
id. Charles-Alfred		"	108	Porchet, Nancy-Rosine		"	23
Praslin, John		"	317	id. Louise		"	348
Pythoud, Paul-Louis		"	1	id. Marie		"	380
				id. Marguerite		"	386
				Pöttinger, Ernestine		Autriche	227
				Prod'homme, Sophie		Suisse	364
				Python, Adeline-Louise		"	311

P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z







NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Eroux</u>				<u>Eroux</u>		
Ramsier,	Christian	Suisse	274	Ramel,	Féronique	France	176
Randin,	Leontine Marc	"	321	Rapin,	Madeline-Susanne	Suisse	40
Ray,	Samuel	"	273	Raschle,	Anna-Rosalie	"	274
Redmayne,	Ralph-Cecil-Caroline	Canada	42	Redmayne,	Paul-Eveline-Grace	Canada	43
Reutenec,	Henri-Emile	Suisse	230	Regamey,	Berthe-Henriette	Suisse	248
Reymond,	Eugene-Ernest	"	346	id.	Odete-Anna	"	304
Rieben,	Felix-Charles	"	280	Regli,	Anna-Lydia	"	363
Ries,	Charles	"	83	Renck-née-Fillee,	Maria-Emma	"	237
id.,	Ami-Alfred	"	381	Reuse,	Clotilde	"	136
Rivaz,	Joseph-Jean-Baptiste	Italie	39	Reverdin,	Arrestina-Lucia-Catherina	"	271
Rochat,	Francois-Emile	Suisse	114	Rey,	Clemence	Suisse	232
Röhmish,	Arved-Paul	Saxe	307	Richoz-née-Galley,	Louise-Ophelime-Angelique	"	347
Rossetti,	Pierre	Italie	323	Robekaz,	Marie	"	349
Rossier,	Jacques-Amedee	Suisse	338	Rochat,	Louise-Marie	"	163
Rouge,	Henri-Vincent	"	290	id.	Caroline-Louise	"	204
Rouiller,	Lucien	"	400	Roniger,	Rosa	"	51
Roy,	Robert-Alexandre	"	139	Roorda van Eysinga,	Gertrude-Charlotte-Catherine	"	228
Rüesli,	George-Edouard	"	352	Roos,	Maria	Suisse	112
Rullmann,	Jacques-Walter	"	120	Rosenstock,	Hedwig	"	117
				Rosset,	Marquerite-Louise	"	56
				Rossier,	Alice	"	242
				id. née Scherer,	Louise-Henriette	"	322
				Roulin,	Marthe-Henriette	"	399
				Roux,	Elisabeth-Laqueline	"	161
				id. dit Cyros,	Marie-Ludovine	Italie	5
				Rubin,	Louisa-Tobie	Suisse	80
				Rubli,	Marcelle-Isame	"	265
				Ruchonnet,	Marquerite	"	392
				Rudolf,	Anna-Maria	"	250
				Rutenberg,	Eva-Catalina	Rep. Arg.	168
				Ryl,	Ida	Suisse	58

R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Étrangers</u>				<u>Étrangers</u>		
Sagne, Paul		Suisse	11	Saillet, Alberte-Josephine	France	117	
Savary, Louis-Albert		"	58	Sanders, Margaret-Elisabeth	Angl.	118	
id. Joseph		"	315	Sandoz, Julie-Clara	Suisse	234	
Scaletti, Secondo-Camillo		Italie	211	Santschi, Rosa	"	285	
Schaller, Marie-Anastase		Suisse	251	Sarlov, Beatrice-Angelique	Italie	31	
Schenkel, Albert-Arnold		"	21	Saugy, Helene-Louise	Suisse	207	
Schies, Edouard-Fabien		"	26	Saunier, Eugenie-Helene-Julie	"	251	
Schmid, Henri-Georges		"	34	Schafroth, Rosa-Pauline	"	68	
id. Georges-Emile		"	252	Schaller, Marie-Anastase	"	251	
id. Henri-Albert		"	211	Scheerer, Louise-Henriette	"	332	
Schneider, Friedrich		"	261	Schluchter, Jeanne-Marguerite	"	248	
Schoyfer, Schindler-Albert		"	142	Schmid, Maria	"	64	
Schreyer, Emile		"	28	Schmeiter, Fritz-Katharina	"	180	
Schroeder, Bernhard-Henri-Edouard	États-Unis		328	Schnell, Marie-Bertha	"	285	
Schuchard, Edouard-Frédéric	Suisse		23	Scholder, Anna-Violette	"	302	
Schwarz, Jean	"		1	Schoyfer, Claire-Mina	"	153	
id. Joseph	"		21	Schuler, Mathilde	Baden	264	
Schinner, Wilhelm-Rudolf-Ferdinand	"		143	Schumacher, Berthe-Rose	Suisse	327	
Souller, Maurice-François	"		242	Schuss, Julie-Virginie	Baden	307	
Spadoni, Carlo-Barbalumeo	Italie		10	Schwambach, Louisa	Suisse	138	
Speidel, Théophile	Suisse		217	Schwarz, Wilhelmina	Bavière	241	
Spengler, Oscar	"		265	Schwertfeger, Augusta	Suisse	228	
Steger, Albert	"		51	Seewer, Louise-Marie-Julie	"	354	
Stelmacher, Hermann	Prusse		310	Siequist, Emma	"	11	
Stewi, Edouard-Henri	Suisse		240	Snajdar, Helena	Bosnie	244	
Swow, Henry	Écosse		110	Sommer, Martha-Françoise	Suisse	387	
				Sonnard, Helene-Blanche	"	81	
				Specht, Anna-Maria-Eugénie	Autriche	81	
				Spitznagel, Germaine-Ida	Suisse	12	
				Steiner, Évangéline	"	34	
				Stöckli, Stéphanie-Barbara	"	260	
				Stoffel, Marie-Andriette	"	21	
				Stouky, Lina-Helene	"	181	
				Strasser, Anna	"	144	
				Stuby, Marie-Josephine	"	376	
				Sudan, Anna	"	142	

S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Eysoux</u>				<u>Eysouzes</u>		
Bacheron	Jean Constant	Auguste suite	12	Bauxe	Julie-Isabelle	suite	28
Baillet	Ernest-Charles	"	391	id.	Marquerite-Sophie	"	288
Baverna	Ernesto-Pietro	Quintino	111	Chaim	Augusta	"	26
Bavira	Samuel	Estragne	96	Chmillard	Eva	"	309
Chamm	Henri-Eustache	Pulle	273	Bucano	Serapina	Male	3
Chonney	Auguste-Frédéric	suite	311				
Chorinbedy	Louis-François	"	264				
Cinquely	Leire-Célestine	"	19				
Cosciano	Felix-Caine-Frédéric	Male	165				
Criscone	Louis-Joseph	"	274				
Cuciovanni soit Cucuvanni	François-Hier	"	221				
Cucuvanni	Barthélemy	"	222				

T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Époux</u>				<u>Épouses</u>		
Alday, Louis		Suisse	58	Alrich, Anna		Suisse	69
Alz, Emile		.	60	Alzer, Emma		.	87

U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Эгнэувч</u>				<u>Эгнэувч</u>		
Van See, Jean-Guillaume		Балетлагч	363	Valentini, Alice-Marquise		Итали	322
Venturini, Pietro-Lorenzo		Итали	264	Vallon, Alice		Итали	366
Vernand, Charles-Louis		Итали	117	Varier, Germaine-Louise			115
Vesco, Luigi-Antonio		Итали	311	Vauthey, Jeanne-Marquise			114
Vionnet, Catherine		Итали	82	Vazzolo, Talpa		Итали	371
Vogeli, Alfred			101	Verrier, Marie-Julie		Итали	90
von der Brüngen, Karl-Ewald-Ernst-Ernst		Итали	147	Vessaz, Lucie-Marquise			122
von Sinner, Wilhelm-Rudolf-Ferdinand			113	Vioget, Marie			275
Vuillermier, Louis		Итали	302	Vizinand, Charlotte-Elie			104
Vulliens, Ernest			216	von Bislant, Eugénie-Hélène-Fernande			378
				von Sinner, Catherine-Henriette-Emilie-Anna			122
				Vuagniaux, Julie		Итали	61
				Vulhy, née Cyrognyz, Marie-Josephine			353
Wagnière, Auguste-Charles		Итали	342	Wallensperger, Lina-Frieda		Бавария	91
Wegener, Otto-Oskar			64	Wandfluh, Lina		Итали	107
Weitzel, Gustave-Adolphe-Louis			92	Wannaz, Emilie-Elaine			188
Wenger, Paul			20	id. Ida			100
Wehrli, Ami-Louis (Wehrli)			160	Weber, Anna			97
Weller, Arnold			112	Weinmann, Bertha			67
Witz, Jakob-Friedmann			301	Wenger, Emma-Itha			126
id. Henri-Louis			243	Wespecher, Sophie		Бавария	45
Wolff, Josef			67	Wick, Anna		Италия	150
Wymann, Ernest			241	Wickner, Jeanne-Alphonse-Emeline		Италия	111
				Willwer, Bertha		Итали	114
				Wuandobler, Kaatharina		Италия	71
				Wursten, Ida-Elie		Итали	50

V  
X  
Y  
Z













NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Эγρωυα</u>				<u>Эγρωυα</u>		
Zanacchi	Jerome-Raymond	German	320	Zakariantz	Suzanne	Russie	253
Zanone	Henri-Louis-Alphonse		344	Zanoli	Emelinda-Laura-Francesca		253
Zbinden	Hermann-Debet	Suisse	114	Zayza	Cecilia-Maria-Carlota		329
Zeender	Francois-Henri		57	Zona	nee Angiono Crampin	Onicina-Ita	323
Ziegenhagen	Julius-Julien		106	Zumbunnen	nee Borgatta Emma-Blumenthal		346
Ziller	Alain	Alsace	88	Zimmerli	Margherite	Suisse	158
Zimmerli	Marguerite	Suisse	158				
Zumbach	Paul-Edouard		358				
Zumbunnen	Henri-Friderick-Emile		177				
Zurbuchen	Johannes		300				



